

Région de Bruxelles-Capitale
Commune de Watermael-Boitsfort



Rapport annuel
2021-2022

Avant-propos

Le Collège des Bourgmestre et Echevins
au
Conseil communal de Watermael-Boitsfort

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément à l'article 96 de la nouvelle loi communale, le rapport sur l'administration et la situation des affaires de la commune, pour la période comprise

entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 aout 2022.


Ce rapport se découpe en quatre grandes parties :

1. Informations générales ;
2. Présentation des organes communaux ;
3. Organigrammes du personnel communal ;
4. Activités de la commune.

Bonne lecture !

Watermael-Boitsfort, le 15 février 2023.

Par le Collège :
Le secrétaire,



Etienne TIHON

Le Bourgmestre,



Olivier DELEUZE

Explications relatives à la partie 4 « ACTIVITES DE LA COMMUNE » - Informations

La division de cette partie en 9 sections s'inspire de la classification fonctionnelle budgétaire, qui détermine le domaine dans lequel s'exerce l'activité.

Classification fonctionnelle budgétaire	Activité/service communal
4.1. Services généraux	Secrétariat - Messagerie - Imprimerie Finances Taxes Juridique Gestion des Ressources Humaines Formation Information-Participation Agenda 21 Développement Durable Informatique
4.2. Administration générale	Etat civil Population SEMJA Contrôle Interne
4.3. Territoire et voirie	Centre technique Propreté publique
4.4. Travail indépendant, vie économique et Relations Européennes	Travail indépendant, vie économique, Relations Européennes Jumelages et tourisme
4.5. Enseignement	Enseignement
4.6. Culture et loisirs	Culture Bibliothèque principale des communes du sud-est de Bruxelles Bibliothèques et ludothèques POB Rozenberg Sports Jeunesse
4.7. Action sociale	Vie sociale Crèches
4.8. Urbanisme, mobilité, patrimoine, environnement et hygiène	Urbanisme - Patrimoine Mobilité Hygiène Environnement Energie
4.9. Régie foncière	Régie foncière

Table des matières

1. Informations générales	12
Présentation	13
Quelques chiffres	13
Services communaux	14
Bibliothèques et ludothèques	16
Police	17
C.P.A.S.	17
Autres coordonnées	18
Cartographie	20
2. Présentation des organes communaux	26
Le Collège échevinal	27
Le Conseil communal	28
Commissions du Conseil communal	29
Délégations	33
3. Personnel communal organigramme	38
4. Activités de la commune	40
4.1. Services généraux	41
Secrétariat - Messagerie - Imprimerie	42
Attributions générales du service	42
Nouveautés - Evénements de l'année 2021-2022	45
Amendes Administratives	46
Attributions générales du service	46
Nouveautés - événements de l'année	47
Gardiens de la Paix	49
Attributions générales du service	49
Nouveautés - événements de l'année	49

Finances - Recettes	51
Comptes et budgets	51
Taxes	54
Juridique	59
Attributions générales du service	59
Gestion des procès au sein du service	59
Gestion des Ressources Humaines - G.R.H.	60
Attributions générales du service	60
Le cadre - Situation au 01.09.2022	61
Contingent contractuel au 01.09.2022	62
Organigramme des services - Situation au 01.09.2022	63
Interruptions de carrière - Temps partiels - Absences de longue durée pour raisons personnelles	66
Personnel hors cadre	66
Subsides	67
Evénements de l'année	70
Réalizations de l'année et objectifs	70
Formations	72
Attributions générales du service	72
Formations collectives (plus de 5 personnes)	72
Information - Communication	73
Attributions générales du service	73
Nouveautés - Evénements de l'année	73
Participation Citoyenne	76
Attributions générales du service	76
Récapitulatif des actions menées depuis septembre 2021	76
Transition - Développement durable	82

Attributions générales du service _____	82
Evènements et projets réalisés à l'attention des citoyens _____	82
Projets subsidiés grâce à Bruxelles Environnement _____	83
Futurs « chantiers » à entreprendre _____	87
Divers _____	88
Projets réalisés par la coordinatrice pédagogique développement durable _____	88
Informatique _____	91
Attributions générales du service _____	91
Subsides _____	91
Réalisations septembre 2021-2022 _____	91
Opérations quotidiennes _____	94
Missions spécifiques et ponctuelles _____	94
Parc Informatique _____	94
4.2. Administration générale _____	97
Etat Civil _____	98
Attributions générales du service _____	98
Population _____	110
Attributions générales du service _____	110
Nouveautés - Evènements de l'année _____	117
S.E.M.J.A. _____	119
Identification _____	119
Attributions générales du service _____	119
Subsides _____	124
Nouveautés - Evènements de l'année _____	125
Contrôle Interne _____	126
Cadre légal _____	126
Réalisations en 2021-2022 _____	127

4.3. Territoire et Voirie	128
Travaux publics (Bâtiments publics, Espaces verts, Plantations, Propreté publique & voiries)	129
Attributions du service	129
Logistique	131
Plan d'urgence - COVID 19 - Confinement - Aide logistique	131
Gestion du patrimoine communal public	131
Pour l'ensemble de ces attributions	132
Régie foncière - gestion du patrimoine communal privé	132
Marchés Publics	132
Energie	136
Attributions générales du service	136
Nouveautés/réalisations (août 2021 - août 2022)	137
4.4. Travail Indépendant, Vie Economique et Relations Européennes	139
Vie Economique	140
Attributions générales du service	140
Subsides	141
Nouveautés - Evénements de l'année	141
Covid-19 et impact sur le tissu économique de la commune	142
Relations Européennes	143
Attributions générales du service	143
Nouveautés - Evénements de l'année	143
4.5. Enseignement	144
Enseignement - ATL/AES	145
Attributions du service	145
Evénements de l'année	145
Enseignement maternel et primaire	147

Occupation des locaux scolaires _____	152
Accueil Temps Libre - extrascolaire (A.T.L. - A.E.S.) _____	152
Enseignement secondaire artistique à horaire réduit _____	157
4.6. Culture & Loisirs _____	159
Culture _____	160
Attributions générales du service _____	160
Nouveautés - Evénements de l'année _____	160
Subsides _____	163
Espace Mémoire de Watermael-Boitsfort _____	165
Rapport d'activités 2021-2022 _____	165
Bibliothèques & Ludothèques _____	169
Missions générales du service dictées par le PO et pouvoir subsidiant Fédération Wallonie-Bruxelles (cf. décret 2009, arrêté de 2011) _____	169
Subsides _____	169
Changements structurels (RH & lieux) _____	169
Obligations envers le Pouvoir organisateur Fédération Wallonie-Bruxelles _____	170
Obligations envers le Pouvoir subsidiant COCOF _____	170
Usagers, prêts, collections _____	170
Services _____	171
Quelques chantiers phares _____	172
Quelques animations et projets récurrents _____	173
Partenariats _____	177
Communication _____	178
Formations & compétences amenées dans l'équipe en 2021-22 _____	179
Divers _____	179
Annexes et chiffres _____	180
Bibliothèque Rozenberg _____	183

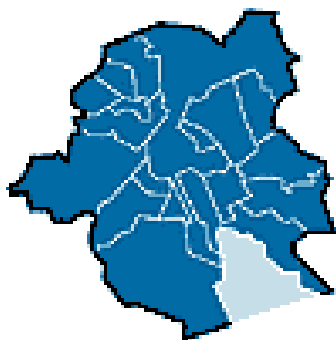
Attributions générales du service _____	183
Nouveautés - Événements particuliers _____	184
Solidarité Internationale _____	190
Attributions générales du service _____	190
Sport _____	194
Attributions générales _____	194
Nouveautés - Évènements de l'année _____	194
Autres _____	196
Subsides _____	198
Jeunesse _____	199
Attributions générales du Service _____	199
Subsides _____	199
Événements de l'année _____	199
Subsides _____	201
4.7. Action Sociale _____	203
Petite Enfance _____	204
Attributions générales du service _____	204
Le service des accueillantes _____	209
Gestion de la crise sanitaire COVID 19 _____	210
Octroi d'une prime de remerciement au personnel des milieux d'accueil sous forme d'éco chèque _____	211
Service des Inscriptions centralisées-BBWB _____	212
Réalizations du service _____	214
Vaccination antipoliomyélitique _____	214
Vie Sociale _____	215
Service d'accueil, d'information et d'orientation _____	215
Projet d'aide aux familles _____	216

Projets de cohésion sociale _____	216
Aide aux personnes moins mobiles - Service Mobitwin de Watermael-Boitsfort ____	218
Personnel communal _____	220
Avantages sociaux accordés par l'administration communale _____	221
Démarches administratives - Introduction de dossiers auprès d'autres administrations _____	222
Vie sociale de la commune - Organisation de réceptions et d'événements communaux _____	225
Subsides _____	225
4.8. Urbanisme, Mobilité, Patrimoine, Environnement & Hygiène _____	227
Urbanisme _____	228
Attributions générales du service _____	228
Permis d'urbanisme _____	228
Renseignements urbanistiques _____	230
Hébergement touristique _____	231
Planification _____	231
Divers _____	231
Nouveautés - Événements de l'année _____	231
Environnement _____	232
Attributions générales du service _____	232
Permis d'environnement _____	232
Plaintes environnement _____	233
Actions environnementales _____	233
Divers _____	234
Nouveautés - Événements de l'année _____	234
Santé _____	235
Attributions générales du service _____	235
Nouveautés - Événements de l'année _____	235

Hygiène	238
Attributions générales du service	238
Contrôles	238
Divers	239
S.I.P.P.T.	240
Attributions générales du service	240
Missions habituelles	241
Événements marquants de l'année (liste non exhaustive)	242
Mobilité	243
Attributions générales du service	243
Actions Mobilité	243
Divers	244
Nouveautés - Événements de l'année	244
4.9. Régie Foncière	245
Régie Foncière	246
Attributions générales du service	246
Description et évaluation du parc immobilier en 2021-2022	246
Candidats-Locataires et locataires 2021	248

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Présentation



La commune de Watermael-Boitsfort est une des dix-neuf communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

Adresse : Place Antoine Gilson, 1 - 1170 Bruxelles
Tél. : 02/674.74.11
Fax : 02/672.52.19
Site internet : www.watermael-boitsfort.be

Quelques chiffres

Population au 1^{er} janvier 2022

Habitants belges : 20 002
Habitants étrangers : 5 157
Population totale : 25 159

Superficie de la commune

Surface bâtie : 3,13 km²
Surface non bâtie : 9,8 km²
Superficie totale : 12,93 km²

Voiries

Voiries de la Région : 8 km
Voiries de la commune : 78 km

Ecoles communales - nombre d'élèves inscrits au 15 janvier 2022

Enseignement maternel : 564
Enseignement primaire : 748

Enseignement artistique - nombre d'élèves inscrits au 15 janvier 2022

Académie des Beaux-Arts : 449
Académie de musique et des Arts de la Scène : 965

Services communaux

Coordonnées

Cimetière	02/672.28.04	Rue du Buis, 57
Commerce	02/674.74.26	commerce@wb1170.brussels
Culture	02/674.74.63	culture@wb1170.brussels
Centre technique	02/673.45.23	Rue Lambert Vandervelde, 31
Enseignement	02/674.74.60	enseignement@wb1170.brussels
Environnement	02/674.74.32	environnement@wb1170.brussels
Etat-Civil	02/674.74.18	etat.civil@wb1170.brussels
Finances	02/674.74.45	finances@wb.irisnet.be
Information - Participation	02/674.75.16	information@wb1170.brussels
Développement Durable	02/674.75.80	transition@wb1170.brussels
Informatique	02/674.74.29	informatique@wb1170.brussels
Jeunesse	02/660.75.22	jeunesse@wb1170.brussels
Jumelages - Tourisme	02/660.34.71	jumelage@wb1170.brussels
Juridique	02/674.74.19	juridique@wb1170.brussels
Personnel	02/674.74.56	personnel@wb1170.brussels
Population	02/674.74.22	population@wb1170.brussels
Prévention et Médiation	02/675.71.30	mediation@wb1170.brussels
Propreté publique - Energie	02/674.74.37	travaux.publics@wb1170.brussels
Recette	02/674.74.49	recette@wb1170.brussels
Régie Foncière	02/674.74.42	regie.fonciere@wb1170.brussels
Sports	02/674.74.63	sports@wb1170.brussels
Secrétariat Communal	02/674.75.81	secretariat@wb1170.brussels
SEMJA	02/674.75.24	semja@wb1170.brussels
Taxes communales	02/674.74.47	finances@wb1170.brussels
Travaux Publics	02/674.74.37	travaux.publics@wb1170.brussels
Urbanisme	02/674.74.32	urbanisme@wb1170.brussels
Vie Sociale	02/676.16.27	vie.sociale@wb1170.brussels

Heures d'ouverture des services au public - Septembre à juin

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Week-End
Population	08h00-12h00	08h00-12h00	08h00-12h00 14h00-17h00	08h00-19h00	08h00-12h00	Samedi 10h00-12h00
Etat civil	Uniquement sur rendez-vous					Fermé
Urbanisme Environnement Mobilité	09h30-12h00 13h30-15h30	Uniquement sur rendez-vous				Fermé
Finances Taxes	08h30-11h45 13h30-16h45	08h30-11h45 13h30-16h45	08h30-11h45 13h30-16h45	08h30-11h45 13h30-16h45	08h30-11h45 13h30-16h45	Fermé
Vie sociale	Uniquement sur rendez-vous de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00					Fermé
Autres	Uniquement sur rendez-vous					Fermé
Le Recypark Auderghem	14h00-20h15	09h00-20h15	09h00-20h15	09h00-16h15	09h00-16h15	Samedi 09h00-16h15 Dimanche 14h00-20h15

Heures d'ouverture des services au public - Juillet & août

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Week-End
Population	08h00-12h00	08h00-12h00	08h00-12h00	07h00-13h00	08h00-12h00	Fermé
Etat civil	Uniquement sur rendez-vous					Fermé
Urbanisme Environnement Mobilité	08h30-13h00	Uniquement sur rendez-vous				Fermé
Finances Taxes	08h00-12h45	08h00-12h45	08h00-12h45	08h00-12h45	08h00-12h45	Fermé
Vie sociale	Uniquement sur rendez-vous de 08h00 à 12h00					Fermé
Autres	Uniquement sur rendez-vous					Fermé
Le Recypark Auderghem	14h00-20h15	09h00-20h15	09h00-20h15	09h00-16h15	09h00-16h15	Samedi 09h00-16h15 Dimanche 14h00-20h15

Bibliothèques et ludothèques

Administration des bibliothèques

Adresse : Rue des Trois Tilleuls, 32 - 1170 Bruxelles

Tél. : 02/660.07.94

Lieu		Heures d'ouverture					
		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
Espace Delvaux Rue Gratès, 3	Section adultes 3 ^{ème} étage 02/663.85.61	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
		-	13h00 18h30	10h00 19h30	13h00 18h30	13h00 18h30	10h00 16h00
	Section jeunesse 1 ^{er} étage 02/663.85.63	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
		-	13h00 18h30	10h00 19h30	13h00 18h30	13h00 18h30	10h00 16h00
	Ludothèque 2 ^{ème} étage 02/663.85.62	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
		-	-	14h00 18h00	-	15h00 18h00	10h30 12h30
Bibliothèque de Boitsfort-Centre Rue des Trois Tilleuls, 32	Section adultes 02/672.95.61	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
		15h30 19h00	-	14h00 18h00	-	11h30 13h30	10h30 12h30
POB Rozenberg Avenue Thomson, 3	02/675.33.79	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
		12h30 14h30	-	15h00 17h00	16h00 19h00	16h00 19h00	10h00 12h00

Police

La police de Watermael-Boitsfort fait partie de la Zone 5342 Uccle/Watermael-Boitsfort/Auderghem.

Chef de corps de la Zone : CDP DERAEMAEKER
Commissaire de Watermael-Boitsfort : Laurence GAUTHEY

Adresse : Rue des Tritomas, 7 - 1170 Bruxelles
Tél. : 02/563.96.39
Fax : 02/660.66.85

Nos représentants au sein du Conseil de Police sont :

- Madame Odile BURY
- Monsieur Félix BOUDRU
- Madame Christine ROISIN
- Madame Cécile VAN HECKE

C.P.A.S.

Centre Public d'Action Sociale de Watermael-Boitsfort

Adresse : Rue du Loutrier, 69 - 1170 BRUXELLES
Tél. : 02/663.08.00
Fax : 02/663.08.19

Composition du Conseil de l'Action Sociale au 31 août 2022

Président	LEISTERH David	MR-GM	Avenue Charles Michiels, 174/80
Membres	BUYENS Dominique	DéFI	Rue Lambert Vandervelde, 89
	KEMPENEERS Jeannine	MR-GM	Avenue des Noisetiers, 6
	KUTENDAKANA Michel	PS-SP.A Causes communes	Avenue des Gerfauts, 10/30
	LALOUX Claire	ECOLO-GROEN	Avenue des Marcassins, 3
	LEJEUNE Charles	ECOLO-GROEN	Rue de l'Hospice communal, 80
	BOUSSOUIRA Hafid	ECOLO-GROEN	Drève du Rembucher, 36
	MATHISEN Marc	DéFI	Rue de l'Hospice communal, 141
	PERSOONS Gabriel	MR-GM	Rue Théophile Vander Elst, 64
	DEPUYDT Anne	ECOLO-GROEN	Rue du Loutrier, 19
	SPAACK JEANMART Anne	DéFI	Drève du Duc, 47

Autres coordonnées

Crèches & Petite enfance

Crèche Gilson	Chaussée de la Hulpe, 344	02/672.33.43
Crèche Les Roitelets	Rue des Roitelets, 7-15	02/673.47.89
Crèche des Archiducs	Square des Archiducs, 9	02.674.74.91
Consultation des nourrissons Roitelets	Rue des Roitelets, 15	02/675.10.44
Consultation des nourrissons 3 Tilleuls	Rue des Trois Tilleuls, 125	02/672.39.22

Enseignement maternel

Les Aigrettes	Rue des Aigrettes, 6	02/673.10.70
Le Colibri	Place du Colibri, 1	02/673.10.44
Les Naïades	Rue des Naïades, 21a	02/673.10.45
La Roseraie	Rue du Gruyer, 8	02/675.00.62
Les Coccinelles	Rue des Coccinelles, 65	02/672.73.88
Nos Petits	Rue François Ruytinx, 31	02/672.72.38
Les Mésanges	Chaussée de la Hulpe, 346	02/672.76.10

Enseignement fondamental

La Sapinière	Chaussée de la Hulpe, 346	02/672.76.10
Les Cèdres	Rue du Gruyer, 8	02/672.18.33
La Futaie	Rue des Coccinelles, 65	02/672.73.88
Le Karrenberg	Rue François Ruytinx, 31	02/672.72.38
Accueil extra-scolaire	Allée Jacques Wiener, 3-5	02/674.75.27

Enseignement artistique

Académie des Beaux-Arts	Place Payfa-Fosséprez, 10	02/673.76.92
Académie de Musique	Rue François Ruytinx, 31	02/673.76.97

Santé

Centre psycho-médical pour adultes	Rue du Pinson, 125	02/672.78.16
Centre de guidance	Rue du Pinson, 127	02/673.32.57
Centre de santé mentale	Avenue Léopold Wiener, 66	02/672.78.16 02/673.32.57
Planning familial	Avenue Wiener, 64	02/673.39.34

Installations sportives

Stade		02/675.87.99
Mini-bassin		02/672.02.87
Piscine Calypso 2000	Avenue Léopold Wiener, 60	02/675.48.99
Buvette du stade		02/673.39.79

Locaux culturels

Espace Paul Delvaux	Rue Gratès, 3	02/663.85.50
La Vénerie	Place Antoine Gilson, 3	02/672.14.39
Gemeenschapscentrum WABO	Avenue Delleur, 39-43	02/675.40.10

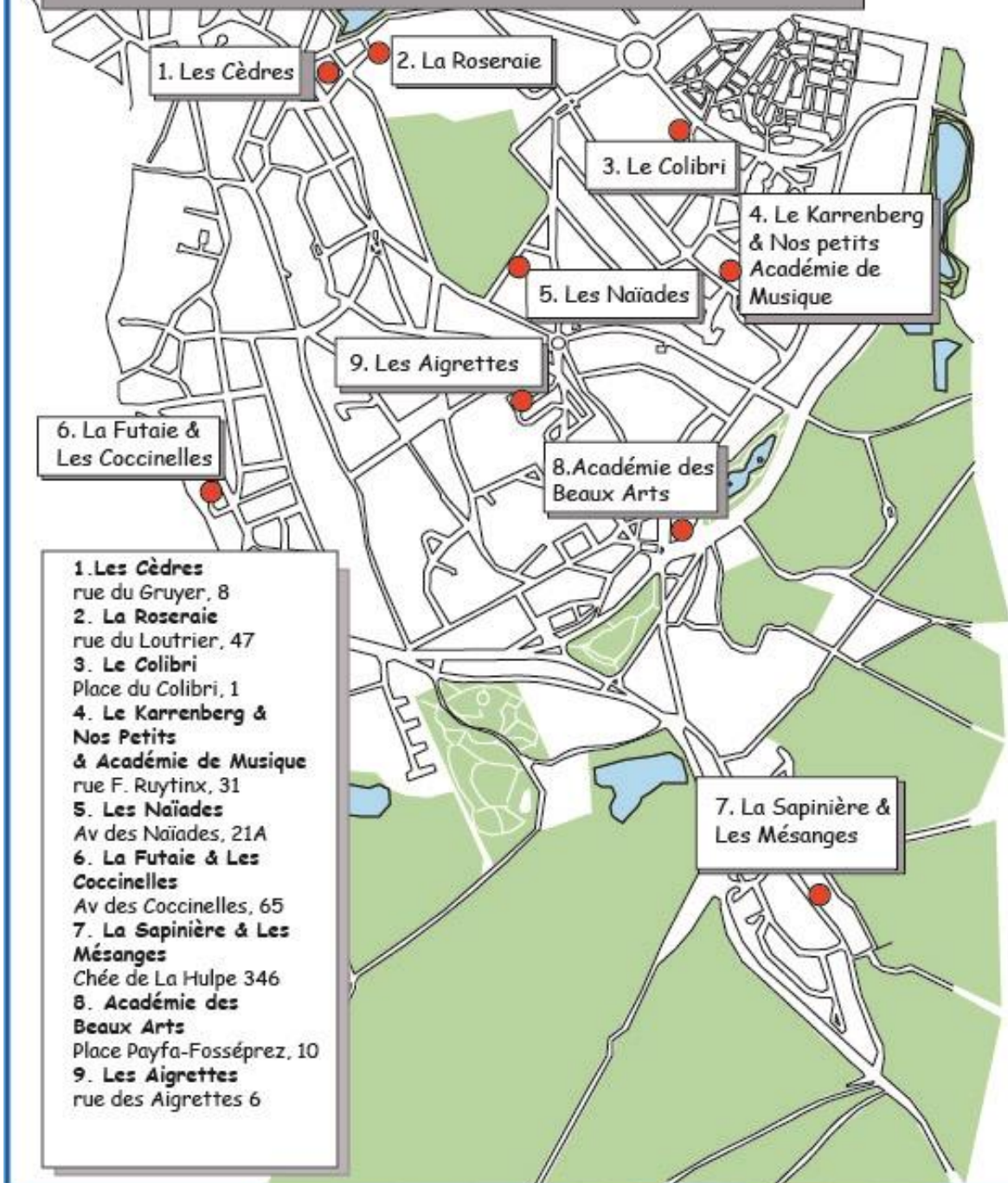
Asbl communales

La Vénerie	Place Antoine Gilson, 3	02/672.14.39
EPN	Place Payfa-Fosséprez, 11	02/674.75.26
Vivre à Watermael-Boitsfort	Place Payfa-Fosséprez, 12	02/673.25.00
Maison des Jeunes de WB	Place Léopold Wiener, 2	02/673.53.80
Syndicat d'Initiative	Place Antoine Gilson, 1	02/674.74.26 02/674.75.77
Agence Locale pour l'Emploi	Place Antoine Gilson, 6	02/675.52.70 02/660.81.55
Parc Sportif des Trois Tilleuls	Avenue Léopold Wiener, 60	02/675.48.99
Circularité et Relocalisation	Rue des Epicéas 67	02/305.45.59

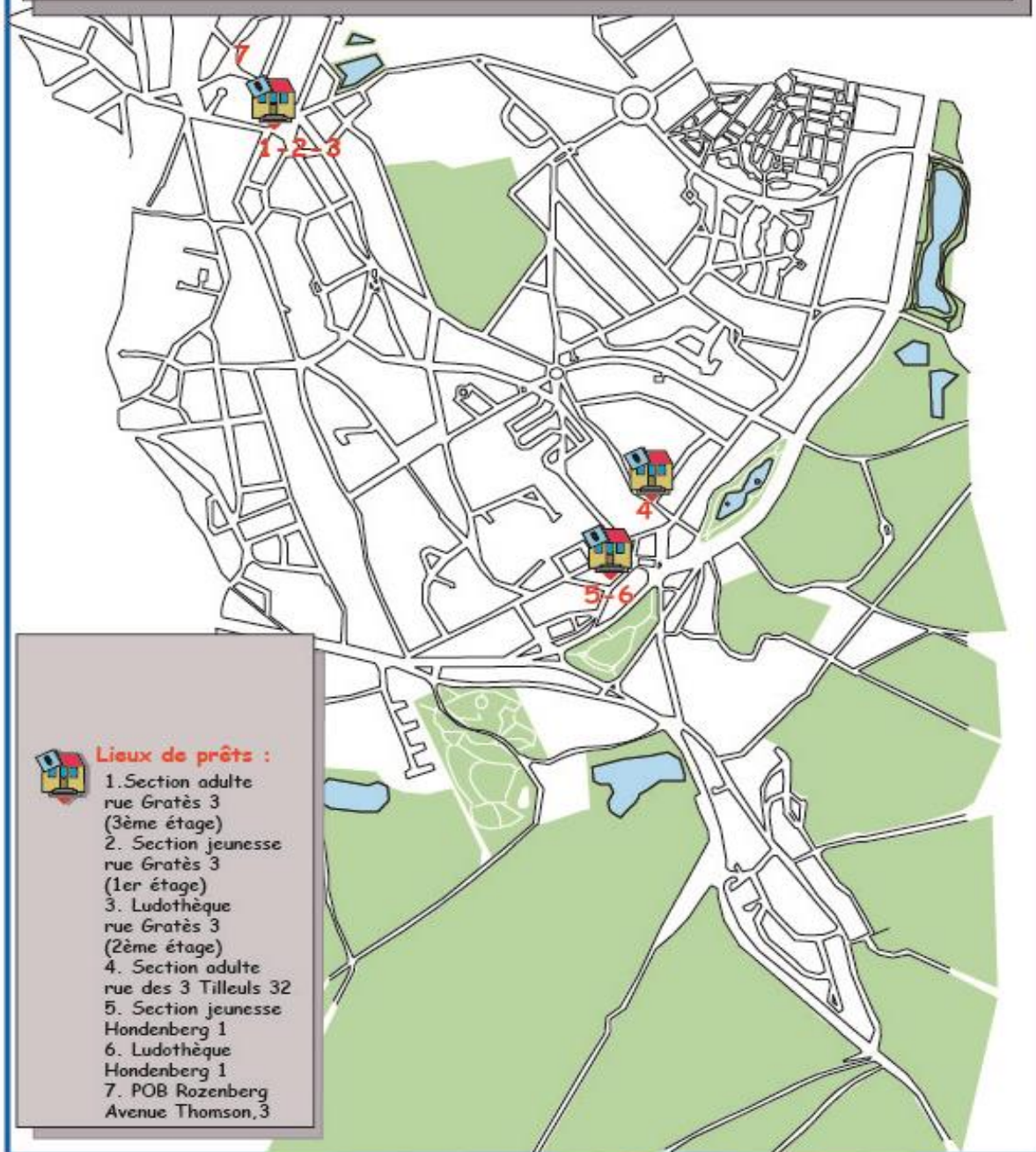
CARTOGRAPHIE

1. Le réseau des écoles communales
2. Le réseau des bibliothèques
3. Les zones commerciales
4. Les plaines de jeux
5. Le sport

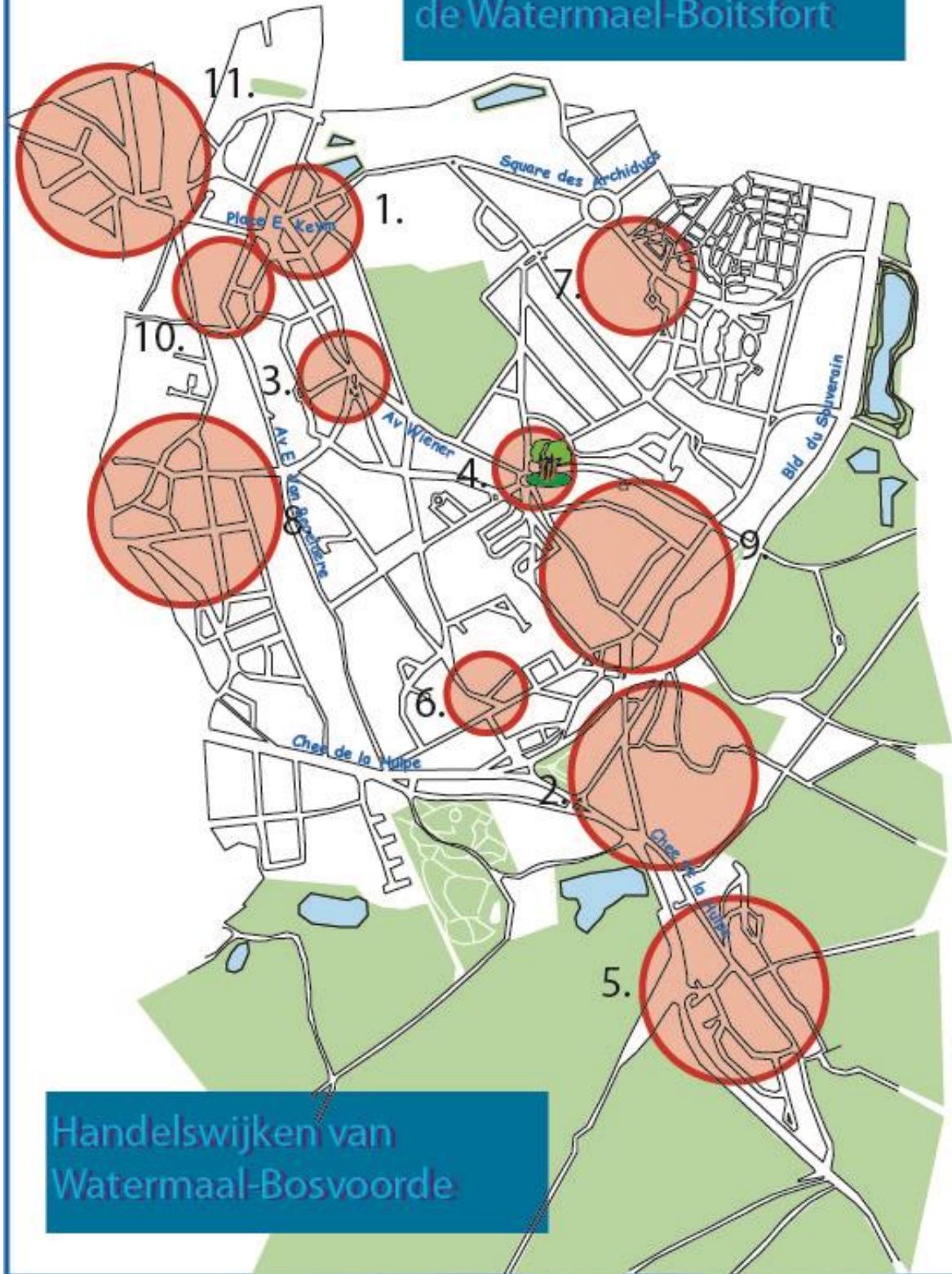
Le réseau des écoles communales de Watermael - Boitsfort



Réseau des bibliothèques de Watermael - Boitsfort

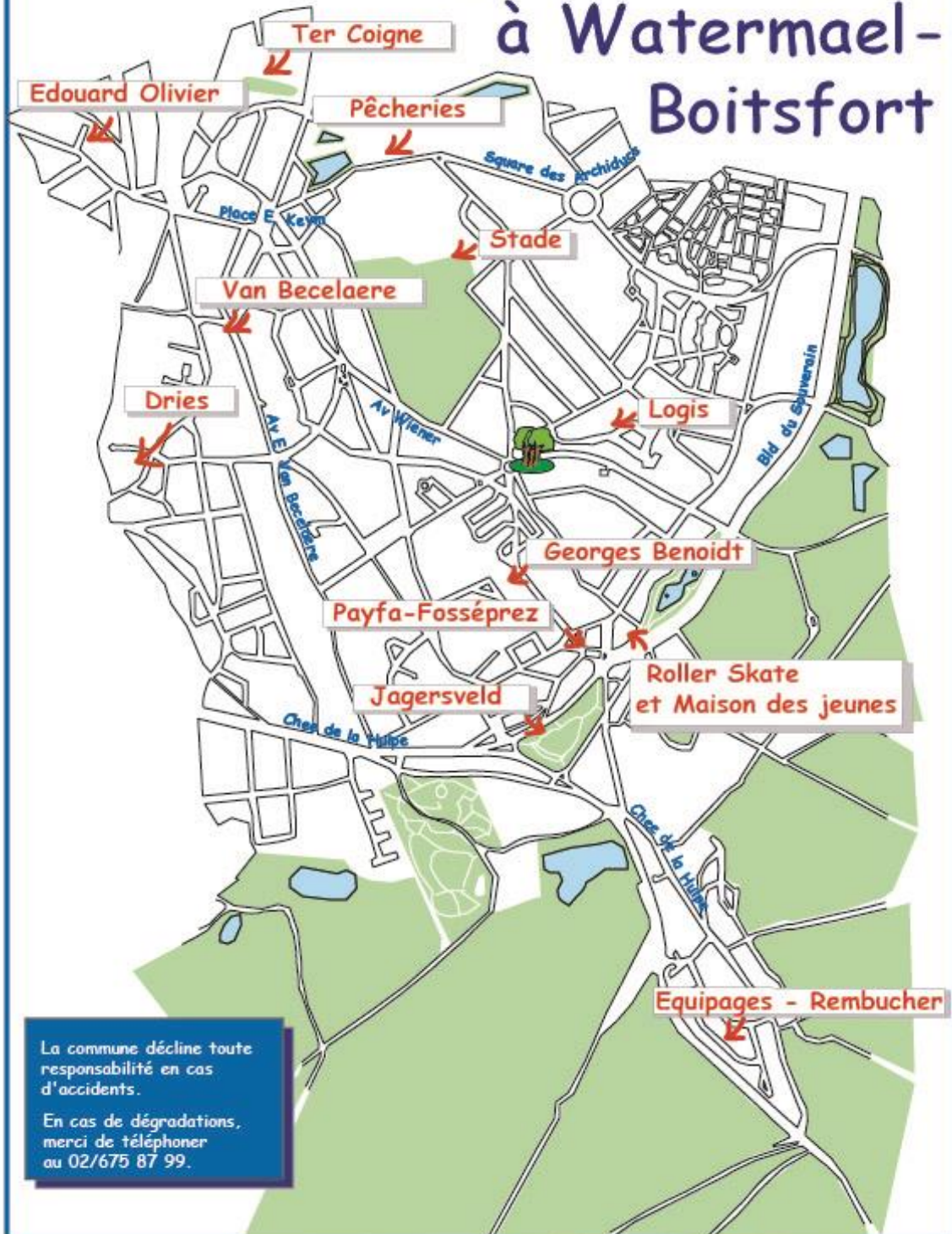


Zones Commerciales de Watermael-Boitsfort



Handelswijken van Watermaal-Bosvoorde

Les plaines de jeux à Watermael- Boitsfort



La commune décline toute responsabilité en cas d'accidents.

En cas de dégradations, merci de téléphoner au 02/675 87 99.

Le Sport à Watermael-Boitsfort

Au Stade:

Avenue des Nymphes, 1



La Piscine Calypso
02/ 675 48 99



X3



X9



hall omnisports

Renseignement : 02 / 675 87 99

Eco Stade
du Dries

Stade des
Trois Tilleuls

Terrain d'entrainement
du Boitsfort Rugby Club

Piste de Roller
de Boitsfort Centre

Boitsfort
Rugby Club

Le Service des Sports: 02 / 674 74 72

2. PRÉSENTATION DES ORGANES COMMUNAUX

Le Collège échevinal

Attributions scabinales au 31 août 2022

Bourgmestre	Olivier DELEUZE	ECOLO-GROEN	Rue de l'Hospice Communal , 181
	Etat Civil, Personnel, S.I.P.P.T., Prévention, Tutelle CPAS, Diversité & Egalité des chances et Droit des Femmes.		
1 ^{ère} Echevine	Odile BURY	ECOLO-GROEN	Avenue des Tritons, 27
	Transition, Environnement, Hygiène, Information et informatique, Jeunesse, Solidarité internationale et Bien-être animal.		
2 ^{ème} Echevine	Hang NGUYEN	MR-GM	Avenue de la Fauconnerie, 91
	Enseignement, Petite enfance, Vie sociale et Seniors, Vie économique et Relations européennes.		
3 ^{ème} Echevin	Benoit THIELEMANS	ECOLO-GROEN	Avenue du Geai, 4A
	Logement et Bâtiments publics.		
4 ^{ème} Echevin	Jean-François DE LE HOYE	MR-GM	Avenue des Princes Brabançons, 58
	Finances, Sports et Santé, Juridique et Population.		
5 ^{ème} Echevine	Cathy CLERBAUX	ECOLO-GROEN	Avenue Coloniale, 4A
	Participation, Energie, Espaces verts et Propreté publique.		
6 ^{ème} Echevine	Marie-Noëlle STASSART	ECOLO-GROEN	Karrenberg, 32
	Urbanisme, Aménagement du territoire, Voiries et Mobilité.		
7 ^{ème} Echevin	Daniel SOUMILLION	ECOLO-GROEN	Avenue des Sylphes, 3
	Culture et Patrimoine.		

Le Conseil communal

Composition au 31 août 2022

Présidente	Cécile VAN HECKE	MR-GM	Avenue Wiener, 68
Bourgmestre	Olivier DELEUZE	ECOLO-GROEN	Rue de l'Hospice Communal, 181
Echevins et Echevines	Odile BURY	ECOLO-GROEN	Avenue des Tritons, 27
	Hang NGUYEN	MR-GM	Avenue de la Fauconnerie, 91
	Benoit THIELEMANS	ECOLO-GROEN	Avenue du Geai, 4A
	Jean-François DE LE HOYE	MR-GM	Avenue des Princes Brabançons, 58
	Cathy CLERBAUX	ECOLO-GROEN	Avenue Coloniale, 4A
	Marie-Noëlle STASSART	ECOLO-GROEN	Karrenberg, 32
	Daniel SOUMILLION	ECOLO-GROEN	Avenue des Sylphes, 3
Conseillers et Conseillères	Philippe DESPREZ	DéFI	Rue Gratès, 21
	Jan VERBEKE	Indépendant	Avenue des Campanules, 79
	Jos BERTRAND	PS-Vooruit	Avenue du Cor de Chasse, 88
	David LEISTERH	MR-GM	Avenue Charles Michiels, 174/80
	Sandra FERRETTI	DéFI	Avenue Emile Van Becelaere 24/34
	Gabriel PERSOONS	MR-GM	Rue Théophile Vander Elst, 64
	Martin CASIER	PS-Vooruit	Avenue Coloniale, 9
	Alexandre DERMINE	DéFI	Avenue Emile Van Becelaere, 73
	Aurélie SAPA FURAHA	ECOLO-GROEN	Avenue de l'Hermine, 45
	Joëlle VAN DEN BERG	ECOLO-GROEN	Rue des Garennes, 101
	Laura SQUARTINI	DéFI	Rue du Coucou, 6
	Rachida MOUKHLISSE	ECOLO-GROEN	Rue des Garennes, 3A
	Félix BOUDRU	ECOLO-GROEN	Rue Eigenhuis, 16
	Florence LEPOIVRE	PS-Vooruit	Square Volckerick, 18
	Christine ROISIN	DéFI	Avenue des Noisetiers, 28
	Laurent VAN STEENSEL	DéFI	Rue des Brebis, 105
	Victor WIARD	Généralistes Humanistes	Avenue de Visée, 57
	Miguel SCHELCK	Indépendant	Avenue des Cailles, 48
	Mbumba Joëlle MBEKA	DéFI	Avenue de Visé, 1/2 ^e
Blanche DE PIERPONT	ECOLO-GROEN	Rue des Béguinettes, 5	
Secrétaire communal	Etienne TIHON		

Le Conseil s'est réuni à 11 reprises durant la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 aux dates suivantes :

- 21 septembre 2021*
- 19 octobre 2021*
- 16 novembre 2021
- 22 novembre 2021
- 21 décembre 2021*
- 18 janvier 2022*
- 15 février 2022
- 15 mars 2022
- 26 avril 2022
- 17 mai 2022
- 21 juin 2022

* Les séances suivantes ont eu lieu en téléconférence dû à la crise sanitaire du Corona virus.

Commissions du Conseil communal

Composition des commissions du Conseil communal (législature 2018-2024)

Le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal a défini en séance du 02.04.2019 qu'une commission ayant pour mission de préparer les discussions lors des séances des conseils communaux se tiendrait à l'initiative du collègue ou à la demande d'un tiers des membres du conseil. Tous les membres du conseil communal sont membres de cette commission.

Réunions des commissions du Conseil communal

16 septembre 2021*

- Protocole d'accord entre la Commission communautaire commune et la Commune de Watermael-Boitsfort relatif au suivi du respect des obligations en termes de testing et de quarantaine.
- Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal - Modifications.
- Règlement en matière de recrutement et de promotion du personnel - Modification.
- Logement Archiducs Sud A03 (duplex) avenue des Archiducs 82 - Modification du statut - Logement destiné à un public aux besoins spécifiques - Fixation des conditions de location.
- Wiener 66 - Division d'une villa en un logement et un équipement collectif - Approbation des conditions et du mode de passation - Code économique: 242-01 - Montant estimatif: 297.091,73 euros TVAC - Exercice : 2021
- Règlement relatif à l'octroi d'une prime bonus au précompte immobilier.
- Projet coup de pouce "peinture des armoires Sibelga" - Convention entre la commune de Watermael-Boitsfort et SIBELGA.
- Achat de trois camionnettes CNG plateau basculant et 1 camionnette Diesel plateau fixe - Approbation des conditions modifiées - Article : 766/743-52 - Montant : 110.000,00 euros TVAC - Article 875/743-52 - Montant : 105.000,00 euros TVAC - Montant total : 215.000,00 euros TVAC - Budget : 2021.
- Location-vidange de containers pour une durée de 2 ans (du 01.01.2022 au 31.12.2023) - Approbation des conditions et du mode de passation - Article : 875/124-06 - Montant : 370.000,00 euros TVAC - Budgets : 2022-2023.
- Marché stock - Réasphaltage de voiries - Non modification de l'affectation du bien et programme d'entretien.

- Parc Sportif des Trois Tilleuls - Hall omnisport - Toiture - Renforcement et isolation. - Approbation des conditions et du mode de passation - Article : 764/724-60 - Montant : 510.000,00 euros TVAC - Budget : 2021.
- Parc Sportif des Trois Tilleuls - Renouvellement du terrain synthétique de football n°2 - Lot 1 (Revêtement synthétique) - Achat en urgence impérieuse résultant d'événements imprévisibles - Ratification de la décision du Collège du 16 août 2021 - Application de l'article 249 de la NLC - Article : 764/725-60 - Montant à engager: 34.000,00 euros TVAC - Montant de la modification budgétaire : 21.000,00 euros TVAC - Budget : 2020-2021

14 octobre 2021*

- Plan bruxellois de Prévention et de Proximité 2021 - Convention.
- Convention cadre entre l'asbl "Vivre à Watermael-Boitsfort" et la Commune de Watermael-Boitsfort dans le cadre du Plan bruxellois de Prévention et de Proximité 2021.
- Répartition des subsides communaux 2021 aux sociétés locales à caractère social et services des ménages.
- Convention concernant la sous-traitance d'une base de données protégée par les droits d'auteur et le droit sui generis dans le cadre du développement de l'application 'Accès-Cible'
- Modification budgétaire n° 3 ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2021.
- Vente de gré à gré du tréfonds de 2 emplacements de parking (n° 76 et 77) sis au -2 du parking de la Place Keym.
- Plan triennal d'investissement modifié - 2019-2020-2021.
- Ramier 1 - Cuisine Centrale - remplacement des chenaux et travaux dans local vaisselle. - Approbation des conditions et du mode de passation - Article : 700/724-60 - Montant : 205.700,00 euros TVAC - Budget : 2021.
- Pose d'un réseau d'égouttage et aménagement de la voirie dans le quartier LOGIS-FLOREAL - phase 1 - Approbation de la convention relative à la réalisation de travaux conjoints et de l'engagement financier y relatif.
- Convention "Politique de la Ville 2021-2025" relative à la zone de revitalisation urbaine "Dries".
- Projet de plan d'action communal de stationnement de la commune d'Ixelles. Avis

10 novembre 2021*

- Covid-19 : octroi complémentaire de chèques consommation à certaines catégories d'agents.
- Mise en œuvre du Protocole d'accord sectoriel 2021/1 conclu au sein du Comité de Négociation C - Comité des services publics locaux - Sous-section Région de Bruxelles-Capitale, pour les années 2021 à 2025.
- Modification du statut pécuniaire.
- CPAS - Compte de l'exercice 2020 - Approbation
- Règlement du marché de Noël
- Droit d'emplacement sur les marchés - Règlement - Modification.
- Modification budgétaire n° 4 ordinaire pour l'exercice 2021.

16 décembre 2021*

- Convention relative à la subvention portant la référence SUB/2021/AC_WB/APcom/ZD/PerennisationRecyclerie concernant la pérennisation de la Recyclerie participative et solidaire à Watermael-Boitsfort.
- Convention relative à la subvention portant la référence SUB/2021/AC_WB/APcom/PAC concernant d'élaboration d'un "Programme local d'actions pour le Climat" sur le territoire de Watermael-Boitsfort
- Convention relative à la subvention portant la référence SUB/2021/WB/BEA/Label concernant la prime bien-être animal 2021. Approbation.
- Règlement relatif à l'octroi de primes pour l'éducation canine et l'identification électronique des chiens domestiques.
- Subsidés octroyés aux organismes au service des ménages - Budget 2021 - Proposition d'emploi du subside 2021.
- Régie Foncière - Mise à disposition de trois douzièmes provisoires pour les mois de janvier, février et mars 2022.
- Disposition de trois douzièmes provisoires pour les mois de janvier, février et mars 2022, en ce qui concerne les dépenses du service ordinaire.

13 janvier 2022*

- Convention relative aux modalités de mise à disposition d'une subvention de la Région de Bruxelles-Capitale d'un montant de 68.091 € pour couvrir les frais liés au D.A.S. 2021-2024 (Dispositif d'Accrochage Scolaire).
- Règlement du Budget Participatif 2022.

20 avril 2022

- Budget communal pour l'exercice 2022 - Plan 2023 et 2024.
- Déploiement de caméras à Lecture Automatique de Plaques d'Immatriculation (ANPR) sur le territoire de Watermael-Boitsfort.
- CPAS - Budget 2021 - Modification budgétaire n° 3.
- CPAS - Budget de l'exercice 2022 + Annexes - Pour approbation.
- Régie Foncière- Approbations du budget de l'exercice 2022 et du Plan 2022-2024.
- Taxe sur les salissures des voies et des lieux publics ou visibles de ceux-ci - Règlement.

11 mai 2022

- Sanctions administratives communales - Modification du protocole d'accord relatif aux sanctions administratives communales en cas d'infractions mixtes - Infractions de roulage au sens de l'article 3, 3° de la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales.
- Cadre du personnel.
- Modification du règlement concernant la formation du personnel communal.
- Modification du règlement de travail du personnel communal.
- Modification du statut des auxiliaires d'éducation.
- Redevance pour occupation par des tiers des locaux scolaires - Règlement - Modification.
- Règlement régissant l'occupation par des tiers des locaux scolaires - Modification.

- Redevances pour services administratifs rendus à des tiers - Règlement - Modification

16 juin 2022

- Droit d'emplacement sur les marchés - Règlement - Modification.
- Redevance sur le droit de place sur les brocantes - Règlement - Modification.
- Application à l'asbl "Atout Projet" de l'article 4 de la Loi du 14/11/1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions - Subsidés 2022.
- Répartition des subsides 2022 au bénéfice des groupements de jeunesse - 761/332-02 - 3.105,- €.
- Répartition des subsides 2022 au bénéfice des groupements Socioculturels - 15.434,- € - 762/332-02.
- Programme de Coopération internationale communale: 2022-2026 (Limete - Kinshasa). Convention spécifique de partenariat entre la Commune de Watermael-Boitsfort et Brulocalis.
- Conventions d'occupation à titre précaire d'un logement sis 36 Dries 2ème étage et d'une chambre sise Dries 52/11 entre la S.C. en Bord de Soignes et la Commune dans le cadre de l'accueil de réfugiés de guerre ukrainiens.
- Régie Foncière-Approbation des comptes annuels de l'exercice 2021.
- Répartition des subsides 2022 au bénéfice des groupements sportifs - 43.240 € - article : 764/332-02.
- Adhésion à la centrale d'achat du Service Fédéral des Pensions (SFP) en vue de participer à l'accord-cadre ayant pour objet de désigner une institution de retraite professionnelle.
- Modification budgétaire n° 1 ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2022.
- Modification budgétaire n°99 pour l'exercice 2021.
- Taxe sur le colportage - Règlement - Modification.
- Taxe sur les agences de paris aux courses de chevaux - Règlement - Modification.
- Taxe sur les distributeurs automatiques de billets - Règlements - Modification.
- Taxe sur les distributeurs de carburants liquides ou gazeux - Règlement - Modification.
- Taxe sur les immeubles ayant une affectation de bureaux - Règlement - Modification.
- Taxe sur les secondes résidences - Règlement - Modification.
- Taxe sur les surfaces commerciales inoccupées - Règlement - Approbation.
- Taxe sur les établissements bancaires et financiers - Règlement - Modification.
- Taxes sur le mobilier urbain à caractère publicitaire - Règlement - Modification.
- Comptes annuels de l'exercice 2021-Clôture.

* Les séances suivantes ont eu lieu en téléconférence dû à la crise sanitaire du Corona virus.

Délégations

ASBL communales - Composition au 31 août 2022

Vivre à Watermael-Boitsfort

Président	DELEUZE	Olivier	Rue de l'Hospice Communal, 181
Membres	CLERBAUX	Cathy	Avenue Coloniale, 4A
	STASSART	Marie-Noëlle	Karrenberg, 32
	LATOUCHE	Michaël	Rue des Béguinettes, 16
	DENYS	Lieven	Avenue de l'Arbalète, 18
	LALOUX	Claire	Rue des Marcassins, 3
	VAN DEN BERG	Joëlle	Rue des Garennes, 101
	MBEKA	Mbumba Joëlle	Avenue de Visé, 1
	FONSNY	Inès	Drève du Rembucher, 14
	JHEK	Michaël	Rue des Tritomas, 3
	BALTHAZART	André	Rue de la Sapinière, 9
	WAUTIER	David	Rue Middelbourg, 90
	NGUYEN	Hang	Avenue de la Fauconnerie, 91
	DE LE HOYE	Jean-François	Avenue des Princes Brabançons, 58
	JACOB	Stéphane	Rue des Béguinettes, 23
DIERICKX	Myriam	Rue des Touristes, 2	

Agence Locale pour l'Emploi

Présidente	MOHLINGHEN	Sophie	Rue Edouard Olivier, 74
Membres	LALOUX	Claire	Rue des Marcassins, 3
	HENKENS	Viviane	Rue Théophile Vander Elst, 102
	DERBAIX	Albert	Avenue de Visé, 58
	ZICO	Nelson	Chaussée de la Hulpe, 214 boîte 2D
	FONSNY	Inès	Drève du Rembucher, 14
	DERMINE	Alexandre	Avenue Emile Van Becelaere, 73
	MATHISEN	Marc	Rue de l'Hospice communal, 141
	PERSOONS	Gabriel	Rue Théophile Vander Elst, 64
	HENNIQUIAU	Laurence	Avenue Alfred Solvay, 15
	BOUBKER	Sami	Avenue des Dryades, 38
	DE COCK	Raphaël	Avenue des Campanules, 18

La Vénerie

Présidente	VAN DEN BERG	Joëlle	Rue des Garennes, 101
Membres	DELCHAMBRE	Philippe	Rue des Béguinettes, 1
	DERBAIX	Babeth	Avenue de Visé, 58
	MOUSSET	Suzanne	Rue du Grand Veneur 33
	DEHAUT	Laurence	Rue des Béguinettes 16

	SOUMILLION	Daniel	Avenues des Sylphes, 3
	SAPA FURAHA	Aurélié	Avenue de l’Hermine, 45
	DESPREZ	Philippe	Rue Gratès, 21
	HUBERT	Yvan	Avenue des Longicornes, 24
	MBEKA	Joëlle	Avenue de Visé, 1
	PAYFA	Martine	Rue François Ruytinx, 3
	VAN DER MEEREN	Robert	Rue des Bégonias, 85
	DENUIT	Thierry	Rue Middelbourg, 1
	VAN HECKE	Cécile	Avenue Wiener, 68
	CASIER	Martin	Avenue Coloniale, 9
	RENARD	Mireille	Avenue des Dryades, 24

Maison des jeunes de Watermael-Boitsfort

Présidente	BURY	Odile	Avenue des Tritons, 27
Membres	DELEUZE	Olivier	Rue de l’Hospice communal, 181
	SCHLACK	Miguel	Avenue des Cailles, 48
	SAPA FURAHA	Aurélié	Avenue de l’Hermine, 45
	HUBERT	Yvan	Avenue des Longicornes, 24
	BERTRAND	Tanguy	Rue du Coucou, 6
	GRISARD	Anne	Rue des Néflers, 26
	MAHAUT	Tom	Rue du Roitelet, 22
	GILLAIN	Chloé	Rue du Loutrier, 2
	WUESTENBERGHS	Louis	Rue des Epicéas, 9

Parc Sportif des Trois Tilleuls

Président	DE LE HOYE	Jean-François	Avenue des Princes Brabançons, 58
Membres	DELEUZE	Olivier	Rue de l’Hospice communal, 181
	CARLIER D’ODEIGNE	Olivier	Rue de l’Hospice communal, 57
	CLERBAUX	Cathy	Avenue Coloniale, 4A
	DE PIERPONT	Blanche	Rue des Béguinettes, 5
	HENKENS	Jean-Louis	Avenue Léopold Wiener, 19
	DERBAIX	Babeth	Avenue de Visé, 58
	MOLINGHEN	Sophie	Rue Edouard Olivier, 74
	BERTRAND	Tanguy	Rue du Coucou, 6
	GOMES	Manu	Rue de l’Hospice Communal, 161
	HOUBION	Yves	Avenue Coloniale, 72
	VAN STEENSEL	Laurent	Rue des Brebis, 105
	LAENEN	Laurence	Rue Théophile Vander Elst, 113
	VERULPEN	Serge	Avenue Léopold Wiener, 177
	BLANCHEZ	Christine	Rue du Pic Vert, 2
	RENARD	Mireille	Avenue des Dryades, 24

Syndicat d'Initiative pour le Travail Indépendant

Présidente	NGUYEN	Hang	Avenue de la Fauconnerie, 91
Membres	HARQUEL	Julien	Avenue des Campanules, 36
	GEHENOT	Alain	Karrenberg, 21
	ASSOUI	Adam	Rue des Silènes, 12
	DENYS	Lieven	Avenue de l'Arbalète, 18
	BOUDRU	Félix	Rue Eigenhuis, 16
	VAN DEN BERG	Joëlle	Rue des Garennes, 101
	BUYENS	Dominique	Rue Lambert Vandervelde, 89
	DERMINE	Alexandre	Avenue Emile Van Becelaere, 73
	SQUARTINI	Laura	Rue du Coucou, 6
	DESPREZ	Philippe	Rue Gratès 21
	BURY	Odile	Avenue des Tritons, 27
	LAENEN	Laurence	Rue Théophile Vander Elst, 113
	MORAUX	Dominique	Avenue des Princes Brabançons, 51
	VANDERKELEN	Henri	Rue des Emerillons, 11
WUESTENBERGHS	Louis	Rue des Epicéas, 9	

Vivre chez Soi

Présidente	MOUKHLISSE	Rachida	Rue des Garennes, 3A
Membres	COUTURIER	Sandrine	Drève du Rembucher, 4
	MOLINGHEN	Sophie	Rue Edouard Olivier, 74
	DENYS	Lieven	Avenue de l'Arbalète, 18
	DEJAER	Michel	Rue des Acanthes, 10
	BORTNOWSKI	Christine	Rue Middelburg, 90 bte 92
	ROUFFIANGE	Pascale	Avenue des Cailles, 66 bte 27
	BONNY	Nadège	Rue du Brillant, 86 bte 17
	SPAAK JEANMART	Anne	Drève du Duc, 47
	NGUYEN	Hang	Avenue de la Fauconnerie, 91
	LEISTERH	David	Avenue Charles Michiels, 174 bte 80
	BLOYAERT	Michel	Avenue des Ortolans, 50
	GILLET	Thomas	Rue Gratès, 74
	DIERICKX	Myriam	Rue des Touristes, 2

Circularité et Relocalisation

Présidente	BURY	Odile	Avenue des Tritons, 27
Membres	DELEUZE	Olivier	Rue de l'Hospice communal, 181
	CLERBAUX	Cathy	Avenue Coloniale, 4A
	DERBAIX	Albert	Avenue de Visé, 58
	DE PIERPONT	Blanche	Rue des Béguinettes, 5
	SAPA FURAHA	Aurélié	Avenue de l'Hermine, 45
	KOUVO	Sari	Karrenberg, 21

NGUYEN	Hang	Avenue de la Fauconnerie, 91
DE LE HOYE	Jean-François	Avenue des Princes Brabançons, 58
WAUTIER	David	Rue Middelbourg, 90
VAN CAILLE	Maxime	Drève du duc, 137
WUESTENBERGHS	Louis	Rue des Epicéas, 9
TELLES	Tatiana	Avenue Émile Van Becelaere, 73
WHITE	Alaïa	Rue des Epicéas, 25
SQUARTINI	Laura	Rue du Coucou, 6
DESPREZ	Philippe	Rue Gratès 21

Présentation des rapports d'activité des ASBL communales

L'article 63 § 1^{er} du ROI du CC prévoit la présentation annuelle en séance publique du conseil du rapport d'activités de l'asbl ainsi que du rapport du représentant communal au sein du conseil d'administration sur sa propre activité au sein de celui-ci.

Délégués communaux aux assemblées de sociétés au 31 août 2022

Brulocalis	DELEUZE	Olivier
Ecole Régionale et Intercommunale de Police - E.R.I.P.	DELEUZE	Olivier
ETHIAS assurance	STASSART	Marie-Noëlle
Holding communal	SOUMILLION	Daniel
INTERFIN	CLERBAUX	Cathy
BRULABO	BURY	Odile
Le Logis s.c.	LEISTERH	David
Le Petit Propriétaire s.a.	THIELEMANS	Benoît
SIBELGA	CLERBAUX	Cathy
Société anonyme de crédit pour habitation sociale	THIELEMANS	Benoit
VIVAQUA	NGUYEN	Hang
	VAN HECKE	Cécile
Mission locale Etterbeek	LIESTERH	David
En Bord de Soignes SCRL	THIELMANS	Benoît

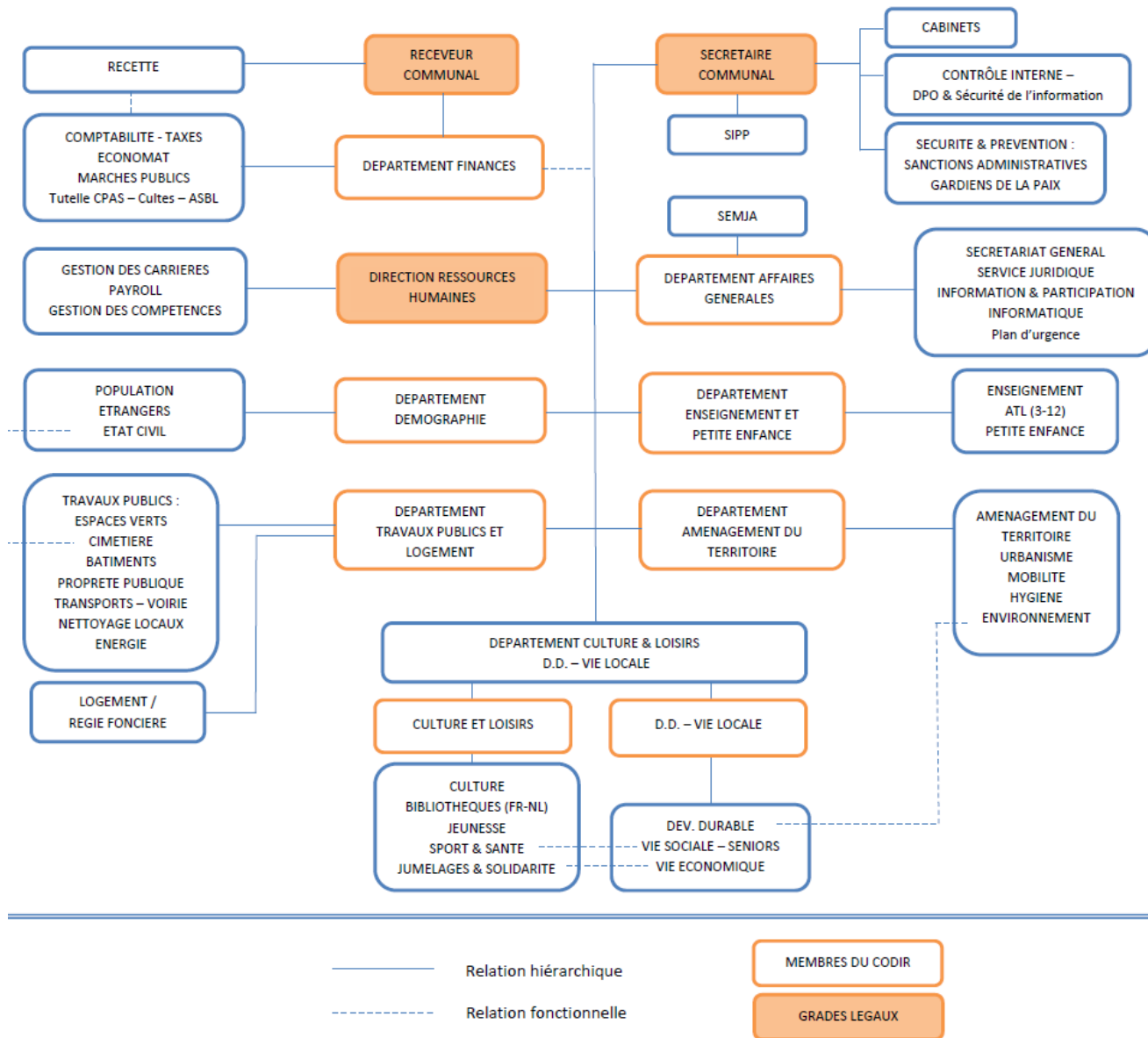
Administrateurs élus aux assemblées de sociétés au 31 août 2022

Brulocalis	DELEUZE	Olivier
Ecole Régionale et Intercommunale de Police - E.R.I.P.	DELEUZE	Olivier
INTERFIN	CLERBAUX	Cathy
SIBELGA	CLERBAUX	Cathy
VIVAQUA	PERSOONS	Gabriel
Mission locale Etterbeek	LIESTERH	David
En Bord de Soignes SCRL	SOUMILLION	Benoit
	LE CLEMENT DE SAINT-MARCQ	Alexandre
	GRISARD	Anne

Présentation des rapports d'activité

L'article 63 § 1^{er} du ROI du CC prévoit la présentation annuelle en séance publique du conseil du rapport d'activités de l'intercommunale ainsi que du rapport du représentant communal au sein du conseil d'administration sur sa propre activité au sein de celui-ci.

3. PERSONNEL COMMUNAL ORGANIGRAMME



4. ACTIVITÉS DE LA COMMUNE

4.1. SERVICES GÉNÉRAUX

SECRÉTARIAT - MESSAGERIE - IMPRIMERIE

Tél. : 02/674.75.81 - 02/674.75.87
Courriel : secretariat1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre Chef de service : Fabienne PATERNOSTER Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 6,7

Attributions générales du service

Accueil - Messagerie

Le service de la messagerie assure l'accueil et l'information du public de manière générale.

Correspondance

Le service de la messagerie assure la réception du courrier entrant, la transmission du courrier en interne et l'expédition du courrier sortant.

Rapport annuel

Ce rapport qui reflète l'activité complète de l'administration communale est édité par le service du Secrétariat sur base du rapport d'activité des services communaux. Le service du secrétariat tient ce rapport à disposition de toute personne intéressée.

Le rapport annuel peut également être consulté à partir du site internet de la commune (www.watermael-boitsfort.be).

Comité de direction

Le Comité de Direction se compose du Secrétaire communal, du Receveur communal, du Directeur des Ressources humaines et des Responsables des différents départements. Le Comité de Direction assiste le Secrétaire dans sa mission de coordination des différents services communaux. Il veille à la mise en œuvre transversale des décisions du Conseil communal et du Collège par les services communaux concernés. Il émet un avis sur les projets de cadre et d'organigramme élaborés par le secrétaire conformément à l'art. 26 bis § 1. Le Comité de Direction se réunit deux fois par mois, sur convocation du secrétaire communal. Chaque réunion du Comité de direction fait l'objet d'un compte-rendu qui est communiqué au collège échevinal ainsi qu'aux chefs de services.

Organisation des réunions du Conseil communal et du Collège échevinal

Le service du secrétariat s'occupe de l'organisation et de la logistique des réunions du Collège échevinal et du Conseil communal :

- Envoi des convocations, des ordres du jour et des projets de délibérations (par porteur ou par courrier) ;
- Publication des ordres du jour du Conseil communal sur le site internet de la commune ;

- Diffusion des actes sur la plateforme BO Secrétariat ;
- Centralisation et contrôle des dossiers du Conseil communal et du Collège échevinal ;
- Rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil communal et du Collège échevinal ;
- Etablissement du registre des délibérations du Collège échevinal et du Conseil communal ;
- Préparation des réunions des commissions du Conseil communal ;
- Suivi des décisions de l'autorité de tutelle relatives aux délibérations des autorités communales ;
- Gestion des mandataires communaux (désignations, remplacements, jetons de présence, ...).

Actes soumis aux autorités de tutelle

Le secrétariat est chargé d'envoyer tous les dossiers soumis à un contrôle de la tutelle via la plate-forme BosXchange. BosXchange est une plate-forme d'échange entre les communes bruxelloises et l'Administration des pouvoirs locaux mise en place par le C.I.R.B. Chaque personne impliquée dans la procédure d'envoi est identifiée grâce à sa carte d'identité électronique.

Affichage communal

Sont affichés aux valves de la Maison communale divers documents tels que l'ordre du jour du conseil communal, les règlements communaux, le budget et les comptes, ainsi que les avis d'enquête publique. Ces publications sont également constatées dans un registre. Dorénavant, les règlements et ordonnances du Conseil communal, du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Bourgmestre, les procès-verbaux du Conseil, les ordres du jour, hormis les points traités à huis clos, les questions écrites et orales des conseillers ainsi que les réponses, qui y sont apportées, sont mises en ligne sur le site internet communal.

Distinctions honorifiques

Le service du Secrétariat est chargé de constituer les dossiers de distinctions honorifiques pour le personnel communal. Ces dossiers sont ensuite transmis au Ministre-Président du Gouvernement de Bruxelles-Capitale.

Imprimerie communale

Le service assure la reproduction de documents pour l'administration centrale ainsi que pour les écoles, les crèches, et les Académies de Musique et des Beaux-Arts.

Le service de l'imprimerie effectue également des reliures pour :

- la publication de brochures diverses (Rapport annuel, Budget) ;
- L'impression des toutes-boîtes, des affiches, des cartons d'invitation, des leaflets d'information, etc. ;
- les journaux de classe des élèves des différentes écoles communales et certains dossiers thématiques.

Nombre de copies effectuées :

Septembre 21 279.026	Octobre 21 200.275	Novembre 21 118.546	Décembre 21 106.410	Janvier 22 98.806	Février 22 83.610
Mars 22 128.483	Avril 22 95.227	Mai 22 154.740	Juin 22 147.797	Juillet 22 232.505	Août 22 267.587

Liste des mandats et déclaration de patrimoine

Les lois ordinaire et spéciale du 2 mai 1995 et les lois ordinaire et spéciale du 26 juin 2004, modifiées par les lois et loi spéciale du 14 octobre 2018, obligent les mandataires à déclarer chaque année la liste de leurs mandats, fonctions et professions sur le site web de la Cour des Comptes. Ils doivent également, en début de mandat et lors de toute modification, transmettre une déclaration de patrimoine sous pli fermé à la Cour des Comptes, que celle-ci conserve comme telle.

L'informateur institutionnel pour les administrations communales est le secrétaire communal. L'Ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois impose des règles complémentaires pour augmenter la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois. En outre, cette ordonnance limite les revenus des différents mandats en imposant un montant maximum. Tous ceux qui dépassent ce plafond doivent renoncer à ces revenus.

Tous les bourgmestres, échevins et membres des organes de gestion ou de décision des institutions publiques doivent déclarer tous les mandats publics, fonctions, mandats dérivés ou missions de nature politique qu'ils exercent, ainsi que les rémunérations, avantages de toute nature et frais de représentation qu'ils reçoivent dans le cadre de leur exercice. Cette déclaration doit être faite au secrétaire communal. Ce dernier est chargé de les envoyer au Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale. Ici aussi, on applique le même principe selon lequel il faut établir une seule déclaration globale de tous les mandats par mandataire.

La commune, l'intercommunale ou l'asbl communale est également obligée de communiquer chaque année un rapport annuel avec un aperçu :

- des rémunérations, avantages de toute nature et frais de représentation octroyés à chaque mandataire ;
- des voyages dans le cadre de l'exercice des fonctions des mandataires ;
- des marchés publics attribués et des subsides octroyés.

Enfin, la liste des mandats, fonctions et rémunérations des membres du Collège et Président du CPAS est publiée le 1^{er} octobre de chaque année sur le site web de la commune.

Plan d'urgence

Ce plan comprend les directives générales et l'information de base pour la gestion multidisciplinaire d'une situation d'urgence sur le territoire de Watermael-Boitsfort.

Le PGUI comprend au moins :

- les informations générales relatives à la province ou à la commune concernée ;
- les procédures d'alerte de l'autorité compétente, des responsables des différentes disciplines ainsi que des autorités et services potentiellement concernés ;
- les moyens de communication et le schéma de communication à mettre en œuvre ;
- les modalités de déclenchement, de subdivision et de renforcement des phases ;
- l'organisation de la coordination opérationnelle et stratégique ;

- l'organisation de la fourniture d'informations à la population et aux personnes sinistrées ;
- les modalités d'organisation des exercices ainsi que leur fréquence ;
- la méthodologie de la mise à jour;
- les modalités et moyens de transport, d'accueil et d'hébergement des personnes sinistrées en cas d'évacuation ;
- les rapports et formulaires types qui donnent des informations sur une situation d'urgence.

Nouveautés - Evénements de l'année 2021-2022

Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal

Le R.O.I. du Conseil communal a été modifié lors de la séance du 21 septembre 2021. Les deux modifications essentielles sont :

- l'ajout d'un article pour la prise de son et d'images lors des séances du Conseil communal et la diffusion en direct de la séance sur le site internet de l'administration.
- L'ajout d'un article pour la délégation de signature auprès de certains agents communaux.

Interpellations citoyennes

Il a été réceptionné 4 interpellations citoyennes :

- Conseil communal du 19.10.2021 sur l'interdiction d'accès au piétonnier et au parc Coloniale-Noisetiers pour les chiens. Cette interpellation s'est tenue en visioconférence.
- Conseil communal du 15.02.2022 (en présentiel) :
 - L'avenir du terrain sis avenue des Cailles et le respect des locataires sociaux coopérateurs du Logis-Floréal
 - L'implantation des box sécuritaires à vélos
- Conseil communal du 15.03.2022 sur l'occupation de la Gécamines (en présentiel).

Tenue des séances du Conseil communal

Vu la situation Covid les séances du Conseil communal de septembre et octobre 2021 se sont encore tenues en visioconférence. La séance du 16 novembre a été tenue en mode mixte (en présentiel et visioconférence). Cette séance a été pour la première fois diffusée en direct sur notre site internet au moyen d'un équipement audio vidéo installé dans la salle du Conseil. Ensuite, les séances suivantes sont repassées en visioconférence, vu les instructions au niveau sanitaire. Depuis la séance du 15 mars 2022, les séances se sont à nouveau tenues en présentiel. Les vidéos des séances sont archivées sur le site internet de la commune et peuvent être revues.

Conseil de l'Action sociale

Maryse Lierneux a remis sa démission de conseillère CPAS en date du 17 mars 2022 et a été remplacée par Hafid Boussouira.

AMENDES ADMINISTRATIVES

Tél. : 02/674.75.04

Courriel : amendes@wb1170.brussels

Autorité politique responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre
Responsable administratif : Sophie RONGVAUX
Coordinatrice : Laurence ROY
Nombre d'agents : 6
Fonctionnaire sanctionnateur : Etienne TIHON, Secrétaire communal

Attributions générales du service

Les agents sillonnent le territoire de Watermael-Boitsfort afin de constater diverses infractions :

- Constatations des infractions au règlement général de police.
- Constatations en matière de taxes : placement de statifs, occupations de voirie (conteneurs, échafaudages), panneaux fixes (panneaux immobiliers et entrepreneurs), marchands ambulants (colportage), salissures.
- Infractions de voirie, d'environnement et d'urbanisme (dépôts clandestins, autorisations de placement de terrasses...). Collaboration avec le service des travaux publics et le centre technique pour l'enlèvement des immondices et le nettoyage de la voie publique.
- Actions de sensibilisation, de prévention et de répression en matière de propreté publique (déjections canines, sacs poubelles éventrés, déchets ménagers dans les poubelles publiques, ...), en collaboration avec les services de la Propreté et des Plantations-Espaces verts.
- Redevances zones bleues (contrôle renforcé de la Place E. Keym et de la rue Middelbourg concernant la problématique des voitures ventouses et les zones 30 minutes).
- Constats en matière d'arrêt et stationnement.

Amendes administratives infligées en matière d'arrêt et stationnement - période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 :

Types d'infraction	Agents communaux
1 ^{er} degré - 58€	542
2 ^{ème} degré - 116€	88
TOTAL	630

Types d'infraction ¹	Police
1 ^{er} degré - 58€	1019
2 ^{ème} degré - 116€	351
TOTAL	1370

¹ Ces montants sont fixés par l'arrêté royal du 9 mars 2014 relatif aux sanctions administratives communales pour les infractions en matière d'arrêt et de stationnement et pour les infractions aux signaux C3 et F103 constatées au moyen d'appareils fonctionnant automatiquement.

Infractions mixtes (dégradations aux biens mobiliers et immobiliers, tapage nocturne) : les constats sont établis par les services de police et transmis au Fonctionnaire sanctionnateur. Selon la nature des faits, une médiation est généralement proposée au contrevenant afin d'apaiser le conflit, de réparer l'éventuel dommage et/ou indemniser la victime. En cas d'échec de la médiation, une amende administrative est prononcée.

(16 dossiers)

Les constats administratifs (infractions au règlement général de police) sont rédigés par les agents des amendes administratives et par les agents de police. Le fonctionnaire sanctionnateur inflige l'amende. Elle peut atteindre 350€ et 125€ pour les mineurs (57 dossiers).

L'information des citoyens et la prévention font partie intégrante des missions. Le service donne suite aux nombreuses plaintes des habitants (par téléphone ou par écrit) : déplacements, rencontres, actions de sensibilisation, etc...

Nouveautés - événements de l'année

- Actions en matière de propreté publique (sacs poubelles) en collaboration avec le service de la Propreté publique.
- Taxes sur les incivilités en matière de propreté publique depuis le 01/07/22 (37 dossiers).

	Affichage Sauvage	Chiens	Danger public /Divers	Sacs poubelles	Dépôt Clandestin	Encombrement et/ou souillure de la voie publique
1er avertissement	0	0	0	1	0	0
2ème avertissement	0	1	/	0	0	0
Transmission au dépôt communal	0	/	1	0	10	10
Procès-verbal	0	1	0	0	0	0
Transmission à la Police	0	1	0	/	/	/
Transmission à Bruxelles-Propreté	/	/	0	0	0	0
Transmission aux travaux publics	0	/	0	/	0	0
Transmission à l'urbanisme	/	/	0	/	/	/
Transmission aux taxes	/	/	/	/	/	/
TOTAL	0	3	1	1	10	10

	Entretien de parcelle privée	Stationnement sauvage (Police +commune)	Occupation de voirie	Panneau Entrepreneur	Panneau Immobilier	Zones Bleues
1er avertissement	36	/	/	/	/	/
2ème avertissement	0	/	/	/	/	/
Transmission au dépôt communal	/	/	/	/	/	/
Procès-verbal	0	2000	/	/	/	/
Transmission à la Police	/	/	/	/	/	/
Transmission à Bruxelles-Propreté	/	/	/	/	/	/
Transmission aux travaux publics	/	/	/	/	/	/
Transmission à l'urbanisme	0	/	/	/	/	/
Transmission aux taxes	/	/	179	87	239	3125
TOTAL	0	2000	179	87	239	3125

GARDIENS DE LA PAIX

Tél. : 02/674.74.83

Courriel : gdp@wb1170.brussels

Autorité politique responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre
Responsable administratif : Sophie RONGVAUX
Coordinatrice : Laurence ROY
Nombre d'agents : 4
Fonctionnaire en charge : Etienne TIHON, Secrétaire communal

Attributions générales du service

Les gardiens de la paix ont pour mission d'augmenter le sentiment de sécurité du citoyen par leur présence dissuasive dans les quartiers pour diminuer la criminalité. A cette fin, ils accomplissent un grand nombre de tâches. Ils constituent le relais entre la commune et la population et signalent aux services communaux compétents ou à la police les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Les Gardiens de la Paix de Watermael-Boitsfort sont présents sur le territoire communal du mardi au samedi de 11h à 19h et de 14h à 22h en été.

Leurs missions sont les suivantes :

- Sillonner le territoire communal afin d'assurer une présence rassurante et dissuasive dans les différents quartiers, en priorité sur la Place Keym, l'Agora George Benoidt et la Place Wiener.
- Constituer le relais entre la population et les services communaux et s'assurer que les citoyens soient informés et entendus.
- Rapporter quotidiennement leurs diverses observations aux services compétents afin qu'ils prennent action.
- Sensibiliser les citoyens au respect du règlement général de police et du code de la route.
- Promouvoir ponctuellement une campagne de prévention sur des thèmes variés (cambriolage, vol, propreté publique, crottes de chien...).
- Assurer la sécurisation de certains événements communaux.

Nouveautés - événements de l'année

En contexte de pandémie Covid19, les gardiens de la paix veillent à ce que les mesures sanitaires d'application sur la commune/Région soient respectées : distanciation sociale, port du masque, sécurisation des marchés, sensibilisation auprès des citoyens et commerçants.

Depuis le mois de mai 2021, les gardiens de la paix assurent le lien avec la Cocom en matière de suivi des cas index dans le dispositif « Test and trace » afin d'enrayer les chaînes de contamination et la propagation du virus Covid19. Leur intervention consiste à prendre contact (visite au domicile) des citoyens que le centre d'appels de la Cocom n'a pas réussi à joindre pour

les sensibiliser à l'importance de suivre les recommandations en termes de testing et de quarantaine.

Les gardiens de la paix ont également assuré une présence active devant les Vaccibus qui ont été organisés chaque semaine sur le territoire communal depuis le mois de septembre 2021 jusqu'au mois de mars 2022.

FINANCES - RECETTES

Tél. : 02/674.74.45 - 02/674.74.50

Fax : 02/660.98.62

Courriel : finances1170@wb1170.brussels - recette1170@wb1170.brussels

Autorité responsable: Jean-François de LE HOYE, 4^{ème} Echevin

Receveur : Olivier LOIX

Directrice des Finances : Laurence VAN HOVE

Chef de service de la Recette : Christine FRECHES

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 11

Comptes et budgets

Administration communale

Budget pour 2021

- a) Le budget initial, voté par le Conseil communal le 15/12/2020 a été rendu exécutoire le 01/02/2021.
- b) Modifications intervenues:
- N°1 - Extraordinaire - Conseil communal du 30/03/2021, devenue exécutoire le 11/05/2021;
 - N°2 - Ordinaire - Extraordinaire - Conseil communal du 22/06/2021, devenue exécutoire le 10/08/2021 ;
 - N°3 - Ordinaire - Extraordinaire - Conseil communal du 19/10/2021, devenue exécutoire le 29/11/2021.
- c) Résultats après la modification n°3 ordinaire - extraordinaire:

	Ordinaire (MB n° 3)	Extraordinaire (MB n° 3)
Recettes	69.917.513,56 €	13.408.790,13 €
Dépenses	58.596.638,34 €	10.925.732,79 €
Résultat	11.320.875,22 €	2.483.057,34 €

Budget pour 2022

Le budget initial, voté par le Conseil communal, le 26/04/2022, rendu exécutoire le 06/06/2022.

	Ordinaire	Extraordinaire
Recettes	69.386.432,62 €	9.585.072,80 €
Dépenses	59.665.197,90 €	7.273.594,68€
Résultat	9.721.234,72 €	2.311.478,12 €

Centre Public d'Aide Sociale (C.P.A.S.)

SERVICE ORDINAIRE		Budget 2021	Compte 2021	Budget 2022
	Recettes	24.903.140,00 €	30.458.571,11 €	28.091.010,00 €
	Dépenses	24.007.190,00 €	29.638.147,35 €	27.908.160,00 €
	<i>Résultat</i>	<i>895.950,00 €</i>	<i>820.423,76€</i>	<i>182.850,00 €</i>
SERVICE EXTRA- ORDINAIRE		Budget 2021	Compte 2021	Budget 2022
	Recettes	28.067.950,00 €	2.510.236,26 €	31.651.400,00 €
	Dépenses	28.963.900,00 €	3.240.354,96 €	31.834.250,00 €
	<i>Résultat</i>	<i>-895.950,00 €</i>	<i>-730.118,70 €</i>	<i>-182.850,00 €</i>
			BONI	90.305,06€

Subventions de la Commune au C.P.A.S. - 831/435-01

2000	135 430 000 BEF
2001	130 612 207 BEF
2002	3 438 388,26 €
2003	3 706 258,47 €
2004	3 965 200,00 €
2005	4 269 256,00 €
2006	4 515 000,00 €
2007	5 039 320,00 €
2008	4 904 010,00 €
2009	4 993 670,00 €
2010	5 092 300,00 €
2011	5 183 690,00 €
2012	4.776.880,00 €
2013	5.048.860,00 €
2014	5.394.000,00 €
2014 (MB)	5.546.841,28 €
2015	5.502.000,00 €
2016	5.850.000,00 €
2017	6.200.000,00 €
2018	6.550.000,00 €
2019	7.293.562,00 €
2020	7.685.440,96 €
2021	7.842.000,00 €
2022	8.400.000,00 €

Tutelle sur les cultes

Culte catholique

1. Eglise St-Hubert

	Budget 2021	Compte 2021	Budget 2022
Recettes	60.493,71 €	42.956,36 €	40.700,00 €
Dépenses	60.493,71 €	33.497,28 €	40.700,00 €
Résultat	0,00 €	9.459,08 €	0,00 €

2. Eglise St-Clément

	Budget 2021	Compte 2021	Budget 2022
Recettes	37.819,34 €	96.453,49 €	41.789,85 €
Dépenses	37.819,34 €	95.436,24 €	41.789,85 €
Résultat	0,00 €	1.017,25 €	0,00 €

3. Eglise Ste-Croix

	Budget 2021	Compte 2021	Budget 2022
Recettes	25.519,52 €	29.003,53 €	21.912,90 €
Dépenses	25.519,52 €	22.970,92 €	21.912,90 €
Résultat	0,00 €	6.032,61 €	0,00 €

4. Eglise Notre-Dame du Perpétuel Secours

	Budget 2021	Compte 2021	Budget 2022
Recettes	34.887,33 €	45.732,01 €	33.847,50 €
Dépenses	34.887,33 €	42.293,12 €	33.847,50 €
Résultat	0,00 €	3.438,89 €	0,00 €

5. Eglise Notre-Dame Reine des Cieux

	Budget 2021	Compte 2021	Budget 2022
Recettes			
Dépenses	Néant	Néant	Néant
Résultat			

Indemnité de logement - 790/331-01

Indemnité de logement allouée par la commune au desservant de l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours : 2022 = 4.472,14 €.

Indemnité de logement allouée par la commune au desservant de « The International Protestant Church »: 2022 = 810,66 €.

Indemnité de logement allouée par la commune au desservant de l'Eglise Protestante de Watermael-Boitsfort: 2022 = 2.576,80 €.

Taxes

RENDEMENT DES TAXES COMMUNALES				
	Compte 2021 en €		Budget 2022 en €	
	Taux	Rendement	Taux	Prévision
PRESTATIONS ADMINISTRATIVES				
Délivrance de documents administratifs <i>Conseil communal : 15/10/2019</i> <i>Approbation : 16/12/2019</i> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>		360.323,37		500.000,00
- Cartes d'identité	7,00		7,15 / 7,30	
- Réimpression codes PIN et PUK	6,00		6,20 / 6,30	
- Pièces d'identité jeunes (-12 ans)	1,25		1,25 / 2,15	
- Titres de séjour pour étrangers	6,75		6,90 / 7,10	
- Ouverture d'un dossier venant de l'étranger pour inscription	34,25		35,00 / 35,75	
- Dossiers de nationalité	94,25		96,25 / 98,25	
- Passeports	2,15-29,50		30,00 / 31,00	
- Permis de conduire	9,75		10,00 / 10,25	
- Carnets de mariage	61,90		63,20 / 64,50	
- Déclaration cohabitation légale	29,00		29,50 / 30,00	
Délivrance de cartes de dérogation <i>Conseil communal : 21/10/2014</i> <i>Approbation : 04/12/2014</i> <i>Validité : /</i>				
- Cartes de riverain (1-3 ans)				
- Cartes de riverain (1-2 ans)	12,10 - 24,20		12,10 - 24,20	
- 2 ^{ème} carte de riverain	60,15 - 120,30		60,15 - 120,30	
- Véhicule étranger (3 mois)	5,00		5,00	
- Carte temporaire (63 jours)	5,00		5,00	
- Carte pour entreprises et indépendants (de 1 à 5 cartes)	150,00 par carte		150,00 par carte	
- Carte pour entreprises et indépendants (de 6 à 20 cartes)	250,00 par carte		250,00 par carte	
- Carte pour entreprises et indépendants (de 21 à 31 cartes)	500,00 par carte		500,00 par carte	
- Carte pour entreprises et indépendants (+ de 31)	600,00 par carte		600,00 par carte	
- Prestataire de soins médicaux urgent (1 ans)	200,00		200,00	
- Prestataire de soins médicaux non-urgent (1 ans)	75,00		75,00	
- Carte pour voiture partagée (1 an)	5,00		5,00	

	Compte 2021 en €		Budget 2022 en €	
	Taux	Rendement	Taux	Prévision
TAXES SUR PRESTATIONS D'HYGIENE PUBLIQUE				
Taxes sur les services funèbres <i>Conseil communal : 15/10/2019</i> <i>Approbation : 16/12/2019</i> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>				
- Exhumations	205,00-988,00	1976,00	1008,00 / 1028,50	5.000,00
- Inhumations	117,50	25.046,00	119,50 / 122,00	27.540,00
- Equipe de porteurs/ personnel communal	88,00/par pers.		90,00 / 92,00	
- Arrivée de corbillards au cimetière	77,50		79,00 / 80,50	
- Formalité de mise en bière	117,50		119,50 / 122,00	
Redevances sur les services funèbres <i>Conseil communal : 15/10/2019</i> <i>Approbation : 16/12/2019</i> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>		0,00		4.000,00
- Mise à disposition d'un caveau d'attente	193,50		201,50 / 213,50	
- Ouverture de caveaux, concessions et cryptes	82,00-273,50		90,00-394,24 /92,00 - 402,00	
- Mise à disposition dépôt mortuaire	53,00/par 24h.		55,00/24h.	
Concessions <i>Conseil communal : 15/10/2019</i> <i>Approbation : 16/12/2019</i> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>	372,00-7803,00		209,00 / 1008,00 273,00 / 128,50	
TAXES SUR LES ENTREPRISES				
Panneaux fixes <i>Conseil communal : 15/10/2019</i> <i>Approbation : 16/12/2019</i> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>	41,80/m ² /30 jours Min 42,70	48.237,80	43,55/m ² /30jours /Min 44,50	124.990 ,80
Surfaces de bureaux <i>Conseil communal : 15/10/2019</i> <i>Approbation : 16/12/2019</i> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>	13 ,00/m ²	2.076.170,90	13,25 / 13,50/m ²	1.969 641,52 €
Distribution d'imprimés publicitaires non-adressés <i>Conseil communal : 15/10/2019</i> <i>Approbation : 16/12/2019</i> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>	0,0049-0,046	15.002,42	0,0050-0,0	124.848,00€
Apposition d'imprimés publicitaires sur des véhicules situés sur la voie publique <i>Conseil communal : 15/10/2019</i> <i>Approbation : 16/12/2019</i>	Pas appliqué			

Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022				
Mobilier urbain à caractère publicitaire Conseil communal : 15/10/2019 Approbation : 16/12/2019 Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	153,00 - 460,00		153,00 - 460,00	
Agences de paris aux courses de chevaux Conseil communal : 15/10/2019 Approbation : 16/12/2019 Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	62,00/mois	744,00	62,00/mois	744,00
	Compte 2021 en €		Budget 2022 en €	
	Taux	Rendement	Taux	Prévision
TAXES SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC				
Droits d'emplacement sur les marchés Conseil communal : 15/10/2019 Approbation : 16/12/2019 Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022		136.386,45		151.235,40
- Emplacement marchés	3,35/m. ct. min 4,50		4,00/m ct. min 4,70	
- Electricité	3,85-8,50		4,05-13,25	
Foires Conseil communal : 15/10/2019 Approbation : 16/12/2019 Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	41,00	5150,20	41,80	6.897,50
Distributeurs de carburants Conseil communal : 15/10/2019 Approbation : 16/12/2019 Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	735,00/pistolet	0,00	765,00/pistolet	28.122,01
Placement de matériaux, conteneurs Conseil communal : 15/10/2019 Approbation : 16/12/2019 Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	9,30-38,00	83.541,05	9,70-38,80	74.284,56
Stationnement sur la voie publique Conseil communal : 15/10/2019 Approbation : 16/12/2019 Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	25,00/ demi-jour	114.389,89	25,00/ demi-jour	200.454,00
Colportage Conseil communal : 15/10/2019 Approbation : 16/12/2019 Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	14,50-1322,50	2075,85	14,50 - 1349 15,00-1376,00	2.080,80

Agences bancaires Conseil communal : 15/10/2019 Approbation : 16/12/2019 Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	1054,50	0,00	1075,50 - 1097,00	11.964,60
Distributeurs de billets Conseil communal : 15/10/2019 Approbation : 16/12/2019 Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	1054,50	0,00	1075,50 -1097,00	18.571,14
TAXES SUR LE PATRIMOINE				
Construction, reconstruction, transformation de bâtiments Conseil communal : 15/10/2019 Approbation : 16/12/2019 Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	1,50/m3-3,60m3 Min 88,50	731.858,96	1,60 /m 3 - 90,00 /1,60 -/m3- 3,60m3 Min 92,00	67.626,00
TAXES DIVERSES				
Secondes résidences Conseil communal : 15/10/2019 Approbation : 16/12/2019 Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	138,50-1251,50	23.844,75	144, - 1251,00 /- 1276,00	45.107,20
Pylônes, mâts, antennes Gsm Conseil communal : 15/10/2019 Approbation : 16/12/2019 Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	3.000,00	582.000,00	3.000,00 / 6.000	1.176.000,00
	Compte 2021 en €		Budget 2022 en €	
	Taux	Rendement	Taux	Prévision
CENTIMES ADDITIONNELS				
Précompte immobilier Conseil communal : 15/10/2019 Approbation : 16/12/2019 Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	2.800,00	15.041.643,82	2.800,00	16.869.741,89
Personnes physiques Conseil communal : 15/10/2019 Approbation : 16/12/2019 Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	7,5%	9.178.607,98	7,5%	9.990.236,44
Hébergement touristique Conseil communal : 15/10/2019 Approbation : 16/12/2019 Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	4.384,00	0,00	4.384,00	37.000,00
Automobiles	10%	184.359,84	10%	239.521,46

REDEVANCES DIVERSES				
Services techniques rendus à des Tiers <i>Conseil communal : 15/10/2019</i> <i>Approbation : 16/12/2019</i> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>	3,00 - 75,00		3,20 - 78 / 3,25 - 79,50	
Prestations administratives <i>Conseil communal : 15/10/2019</i> <i>Approbation : 16/12/2019</i> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>	0,17-908,50		0,18-926,50	
Cérémonies de mariage et de cohabitation légale certains jours de la semaine <i>Conseil communal : 15/10/2019</i> <i>Approbation : 16/12/2019</i> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>	194,50-625,00	0,00	198,00 - 250/ 202,50-665,00	5.000,00
Immeubles abandonnés Conseil communal : 20/12/2011 Approbation : 20/02/2012 Validité : 31/12/2016	Voir convention avec Région		Voir convention avec Région	

JURIDIQUE

Tél. : 02/674.74.19

Fax : 02/672.52.19

Courriel : juridique1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Jean-François de Le Hoye, 4^{ème} Echevin

Chef de service : Mélina JACQUES

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1,8

Attributions générales du service

Le service juridique gère les accidents de travail des membres du personnel ainsi que les rentes pour invalidité permanentes.

Il réceptionne et assure le suivi des dossiers de sinistres voiries, chutes sur la voie publique et autres dommages divers.

Le service centralise et gère les polices d'assurances de la commune, souscrit diverses assurances en fonction des besoins.

L'affiliation à l'assurance collective soins de santé au profit des membres du personnel ainsi que le paiement des primes a lieu via le service.

Des renseignements juridiques sont donnés par le service. Des contrats, conventions, études diverses sont réalisés dans des matières telles que les baux, les ASBL, les servitudes, la voirie, le droit d'auteur, les contrats, la responsabilité civile, le droit des obligations, le droit du travail, etc.

Gestion des procès au sein du service

Procès en cours :

Personnel : 1

Accidents du travail : 0

Voirie, responsabilité civile : 4

Divers : 3

Nouveaux procès :

Personnel : 1

Accident du travail : 0

Voirie, responsabilité civile : 1

Divers : 1

Chiffres des sinistres et accidents de travail

Sinistres : 48

Accident de travail : 24

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES - G.R.H.

Tél. : 02/674.75.99

Fax : 02/674.74.25

Courriel : personnel@wb1170.brussels

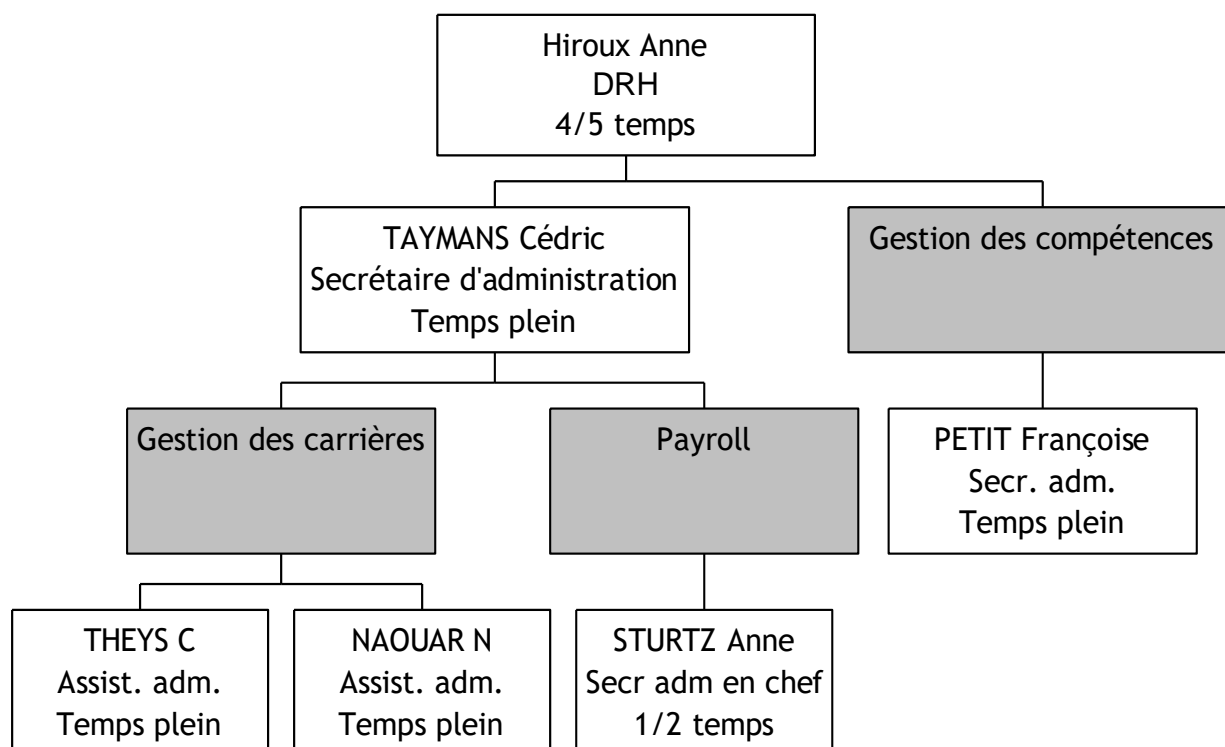
Autorité responsable : Olivier DELEUZE

Chef de service : Anne HIROUX

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 5.3

Attributions générales du service

- Gestion des problématiques organisationnelles en collaboration avec le service du secrétariat
- Gestion des carrières
- Payroll
- Gestion des compétences
- Conseil et assistance
- Gestion des relations sociales



Le cadre - Situation au 01.09.2022

Rang	Grades	Administratif		Technique		Petite enfance		Enseignement		Total	
		Cadre	Effectif	Cadre	Effectif	Cadre	Effectif	Cadre	Effectif	Cadre	Effectif
A11	Secrétaire communal	1	1							1	1
A10	Receveur communal	1	1							1	1
A6	Chef de service principal	5	0,8								
	Ingénieur Principal									5	0,8
A5	Chef de division	6	1							6	1
A4	Attaché principal	13	11,8								
	Architecte Principal									13	11,8
A2	Médecin					1	0,32				
	Ingénieur	2	1							3	1,32
A1.1-1.3	Attaché	30,5	25,3								
	Architecte									30,5	25,3
B4	Secrétaire administratif en chef/expert	6	5,1								
	Secrétaire technique en chef/expert	6	3								
	Direction crèche					4	2,8			16	10,9
B1-3	Secrétaires administratif	43	30,3								
	Secrétaire technique									43	30,3
C4	Assistant administratif en chef/expert	3	2,8								
	Assistant technique en chef/expert			2	1					5	3,8
C1.1-C1.3	Assistant administratif	41	45,9								
	Assistant technique			22	7,8						
	Puéricultrice					31	26,8				
	Référent							11	8,5	105	89
D4	Adjoint technique en chef			10	6,8					10	6,8
D1.1-D1.3	Adjoint administratif/GDLP	7	7								
	Adjoint technique			63	47,37						
	Auxiliaires d'éducation							43	38,59	113	92,96
E1.1-E1.3	Ouvriers auxiliaires			36	48,74					36	48,74
Total		164,5		133		36		54		387,5	324,72

Contingent contractuel au 01.09.2022

Rang	Grades	Contingent administratif	Effectif	Pouvoir subsidiant	Contingent petite enfance	Effectif	Pouvoir subsidiant	Contingent technique	Effectif	Pouvoir subsidiant	Total	Effectif
A1.1 A1.3	Attaché	2	2	SPF Intérieur								
		1	1	Bxl Env transition								
		1	0,5	ATL								
		0,5	0,5	Ndlas gem								
	Architecte	1	1	Bxl Env PEB							5,5	5
B1-3	Secrétaire administratif		0,5	ATL	0,5	0,5	ONE les Copains				0,5	1
C1.1 C1.3	Assistant administratif	1	1	BPL Ukraine								
	Assistant administratif	1	1	ACS Insertion								
	Puéricultrice				6,5	6,2	ACS					
					1	1	Maribel crèches					
					0,5	0,5	FBI					
					3	3	ONE Accueillantes					
	Référent										16	12,7
E1.1 E1.3	Auxiliaires	0,5						2		BPL Cefa	2,5	0
Total		8	7,5		11,5	11,2		2	0		24,5	18,7

Organigramme des services - Situation au 01.09.2022

Un nouvel organigramme des services a été approuvé en date du 20/06.

Il redistribue les différents départements :

- Scission du département Enseignement -petite enfance en deux départements distincts
- Redistribution des services dans deux nouveaux départements :
 - Transition - informatique - Vie économique -Events- Service social et seniors
 - Culture - Bibliothèques - jeunesse Sports et santé- jumelages et solidarité

Les effectifs dédiés dans l'organigramme aux différents services n'ont pas été modifiés.

Service	Cellule	Grade	Niveau	Sit. au 09/20	Stat.	Cont.	Effectif total	
Recette-Finances								
		Conseiller-adjoint	A4	2	2		2	
		Secrétaire d'administration	A1	3	2		2	
		Secrétaires administratifs	B	5		3	3	
		Assistant administratif en chef	C4	1	1		1	
	Assistant administratifs	C	4	1	2	3		
Ressources humaines								
		Secrétaire d'administration	A1	1	1		1	
		Secrétaire administratif en chef	B4	1	0,5		0,5	
		Secrétaire administratif	B	2		1	1	
	Assistant administratif	C	2		2	2		
Démographie								
		Conseiller adjoint	A4	1			0	
		Secrétaire d'administration	A1	0	1		1	
		Secrétaire administratif en chef	B4	2		1	1	
		Secrétaire administratif	B	0	0,5	1	1,5	
	Assistant administratif	C	10	0,5	9,6	10,1		
Affaires Générales								
		Conseiller adjoint	A4	1	1		1	
	SEMJA		Secrétaire d'administration	A				0
			Secrétaire d'administration Participation	A1	3		3	3
	Information		Secrétaire d'administration	A1	1	1		1
			Assistant administratif	C	1	0,8		0,8
	Participation		Secrétaire d'administration	A1	1			0
			Secrétaire administratif en chef	B4	1	0,8		0,8
	Service juridique		Secrétaires administratifs	B	1			0
			Assistant administratif	C	3	3,8	3,8	7,6
	Secrétariat général		Chauffeur imprimeur	D	1		1	1
			Concierge	D	2		1	1
Services dépendant du secrétaire								
	SIPP		Conseiller adjoint SIPP	A4	1	1		1
			Secrétaire d'administration	A1	1			0
	Contrôle interne		Secrétaire administratif en chef	B4	0	1		1
			Conseiller adjoint	A4	1	0,8		0,8
	Sanctions adm GDPL		Secrétaire administratif en chef	B4	1		0,8	0,8
			Assistant administratif	C	3		2,8	2,8
		Gardiens de la paix	D	4		4	4	

Cabinets	Adjoint administratifs	D	3		3	3	
	Secrétaire politique	A/B	3		2,9	2,9	
Petite enfance							
	Secrétaire d'administration	A1	1		1	1	
	Médecin	A2	1		0,32	0,32	
	Infirmière sociale	B4	3	2	0,8	2,8	
	Secrétaire administratif	B	4		2,1	2,1	
	Assistant administratif	C	1		1	1	
	Assistant technique (puéricultrices)	C	31	7	19,8	26,8	
	adjoint technique	D	3		1,66	1,66	
	Auxiliaire ouvrier	E	7		8,72	8,72	
Enseignement							
	Conseiller adjoint	A4	1			0	
	Secrétaire d'administration	A1	4	1	2	3	
	Secrétaire administratif	B	2	2		2	
	Assistant administratif	C	6	1	4,48	5,48	
	Adjoint administratif	D	0		1,58	1,58	
	Référent	C	11	2	6,5	8,5	
	Chauffeur de bus	D	1	1		1	
	Auxiliaires d'éducation	D	43		38,59	38,59	
	Concierge	D	6		4	4	
	Concierge	E	0		2	2	
Transition Vie Locale informatique							
	Conseiller adjoint	A4	1	1		1	
	DD		0			0	
	Secrétaire d'administration	A1	1		1	1	
	Vie sociale/Seniors	Secrétaire administratifs	B4	1	1		1
	Secrétaire administratif	B	2		1,5	1,5	
	Vie économique/events	Secrétaire d'administration	A1	1		1	1
	Secrétaire administratif	B	2		1	1	
	Assistant administratifs	C	3		3	3	
	Informatique	Secrétaire d'administration	A1	1		1	1
	Secrétaire technique	B	1			0	
	assistant administratif en chef	C4	1		0,8	0,8	
	Culture et Loisirs						
Bibliothèques Fr		Bibliothécaire dirigeante	A4	1	1		1
Bibliothécaire en chef		B4	1			0	
Bibliothécaire		B	7	1	4,6	5,6	
Bibliothécaire adjoint		C	3		4,35	4,35	
Bibliothèques NL		Bibliothécaire	B	2		1	1
Bibliothécaire adjoint		C	1		0,76	0,76	
Culture espace mémoire		Conseiller adjoint	A4	1		1	1
Secrétaire d'administration		A	1			0	
Secrétaire administratif		B	1	1		1	
Régisseur		D	1		1	1	
Concierge		E			0,34	0,34	
Jeunesse		Secrétaire administratif	B	1	1		1
Sports et Santé		Secrétaire administratif	B	1			0

			0			0
Travaux Publics et Logement						
	Conseiller adjoint	A4	2	1	1	2
	Ingénieur	A2	2	1		1
	Architecte /secrétaire d'administration	A1	3		3	3
	Secrétaire d'administration	A1	1	0,5		0,5
	Secrétaire technique en chef	B4	6	1	2	3
	Secrétaire technique	B	3		2,5	2,5
	Secrétaire administratif	B	1	0,8		0,8
	Assistant administratif en chef	C4	1		1	1
	Assistant administratif	C	2	1	3	4
	Assistant technique en chef	C4	2	1		1
	Assistant technique	C	22	2,8	5	7,8
	Adjoint technique en chef	D4	10	4,8	2	6,8
	Adjoint technique	D	49	8,76	27,37	36,13
	Auxiliaire ouvrier	E	29	1	36,68	37,68
Aménagement du territoire						
	Architecte principal	A4	1	2		2
	Secrétaire d'administration	A1	2	1	0	1
	Architecte	A1	3	0,9	2	2,9
	Secrétaire technique	B	5	1,8	3	4,8
	Secrétaire administratif	B	3	0,5	1	1,5
Assistant administratif	C	0		1	1	
Cadre supérieur						
	Secrétaire communal	A11	1	1		1
	Receveur communal	A10	1	1		1
	DRH	A6	1	0,8		0,8
	Conseillers dont 1 ingénieur ppl	A6	4			0
	Chefs de division	A5	6	1		1
			380	74,36	249,4	324,71

Interruptions de carrière - Temps partiels - Absences de longue durée pour raisons personnelles

Interruptions de carrière

Veillez trouver ci-dessous un tableau reprenant le nombre d'agents concernés par les différents types de pause carrière :

Réduction	Régime général	Congé parental	Assistance à un proche
Complète	7	1	
1/2	6		1
1/3	2		
1/5	18	12	1
1/10		3	

Temps partiel sur base volontaire

8 agents ont réduit leurs prestations sur base volontaire, ce qui représente 2.5 équivalents temps plein.

Absence de longue durée pour raisons personnelles

5 agents sont actuellement absents dans le cadre de ce congé (à temps plein)

Personnel hors cadre

Nous intervenons dans le traitement des dossiers et le suivi de la paie pour le personnel suivant :

Asbl « Vivre chez Soi »

6 aide-ménagères à temps plein dans le cadre de contrats ACS

Bibliothèques-Ludothèques

Ludothécaires payés à la prestation. Ces prestations représentent 1.144 heures de prestation par an

Service Enseignement

Enseignants à charge (situation au 01.09.2022)

Instituteur.rice.s maternel.le.s : 0.5 équivalent temps plein

Instituteurs.rices primaire : 4.75 équivalents temps plein

Education physique : 1.04 équivalent temps plein

Professeurs de néerlandais maternel : 1.5 équivalent temps plein

Professeurs de néerlandais : 3.54 équivalents temps plein

Professeurs de citoyenneté et philosophie : 0.16 équivalents temps plein

Projet musique Ecole :

- 0.34 équivalent temps plein pour le maternel
- 0.29 équivalent temps plein pour le primaire

Académies

L'académie fait appel à du personnel supplémentaire en support aux enseignants et en charge de la surveillance :

- 0.87 ETP agents de Niveau C
- 1.71, agent de Niveau D

Personnel étudiant

Chaque année la commune engage des étudiants dans les domaines suivants :

- Pour le service de la jeunesse (surveillance des plaines de jeux durant les vacances de Pâques et les mois de juillet d'août et des plaines de vacances organisées durant les mois de juillet et d'août
- Pour le service des travaux Publics, section plantations

Conventions de premier emploi

La commune est tenue d'engager 5 personnes dans le cadre d'une Convention de premier emploi, communément appelé Plan Rosetta. Ces 5 personnes sont affectées dans les services suivants :

- Bibliothèques
- 3 postes répartis dans les crèches
- Via les Cefa pour des postes à mi-temps aux services population, jardinage et vie sociale-seniors

Subsides

ACS (Agent Contractuel Subventionné)

Deux conventions nous lient à l'Onem et concernent l'insertion des jeunes et la petite enfance. Chaque agent engagé dans le cadre d'un contrat ACS rapporte une part de subsides à la commune. De plus ces agents sont soumis à un taux de cotisations patronales minoré.

- Les conventions 17901 et 902 nous octroient 7 postes affectés au secteur de la petite enfance, subsidiés à raison de 22 808 €/poste et /an.
- La convention 17716-ICI qui nous permet de recruter 7 jeunes dans le cadre de contrats d'insertion d'une durée de un an. Ces jeunes seront affectés aux services, amendes administratives, enseignement, développement durable, population et travaux publics. Chaque poste est subsidié à raison de 24.000 €/an. Sur les 7 postes demandés, 1 a été pourvu durant la période de référence (population)

Bruxelles Pouvoirs Locaux

Frais de transports

La région de Bruxelles Capitale intervient dans le remboursement des frais de transports des agents communaux. Nous avons introduit une demande de remboursement pour un montant de 138.596,79 € relatifs aux frais de transports 2021

Protocole d'accord sectoriel du Comité C du 15.10.2021

Dans le cadre de la mise en place du protocole, nous pouvons percevoir des subsides pour l'année 2021 dans le cadre de(s) :

- L'aide à la pension : Un montant forfaitaire de 250 € par agent contractuel équivalent temps plein soit 85.405,80 € en 2022. Ce subside a pour but d'aider les communes à mettre en place un second pilier de pension pour les agents contractuels. Cette mesure a été mise en place au sein de l'administration avec effet au 01.01.2020
- Revalorisations barémiques : Le protocole prévoyant une revalorisation dès 2021 des échelles E et D, et dès 2022 des échelles C, l'administration reçoit en contrepartie un subside issu d'une répartition de la dotation régionale via une clé mixte. Ce montant s'élève pour 2021 à 218.587 €.
- Chèques repas : En application du protocole, les chèques repas sont passés d'une valeur faciale de 6 € à 8 € au 01.01.2022. La région subsidie cette augmentation à concurrence 116.640 € pour 2022.

Subsides régionaux de 1 %

La région de Bruxelles-Capitale intervient à raison de 1 % dans le surcoût engendré par l'augmentation de 2 % des échelles barémiques au 01.01.2005.

Subsides régionaux de 2 % pour les niveaux E et D

La région de Bruxelles-Capitale intervient à raison de 2 % dans le surcoût engendré par l'augmentation des échelles Barémiques E et D de 2 % au 01.03.2007.

Subsides régionaux de 2 % pour les niveaux C

La région de Bruxelles-Capitale intervient à raison de 2 % dans le surcoût engendré par l'augmentation des échelles Barémiques C de 3 % au 01.01.2009.

Ukraine

Ce subside a permis de recruter une assistante administrative Niveau C en charge de l'accompagnement des personnes ukrainiennes s'étant installées sur le territoire de la commune et de leurs hébergeurs.

Bruxelles Environnement

Plan Local d'Actions pour la Gestion Energétique (PLAGE)

Bruxelles Environnement. Au travers du PLAGE subside à 50 % le traitement d'un secrétaire administration Niveau A à mi-temps et d'un ouvrier auxiliaire Niveau E à temps plein.

Plan Climat

Ce subside a permis le recrutement d'une secrétaire d'administration Niveau A à 4/5^{ème} temps.

Communauté française

La communauté française subventionne le traitement d'un secrétaire d'administration Niveau A dans le cadre du projet « Accueil scolaire, ATL ».

Maribel Social

Le principe du Maribel Social consiste au subventionnement de l'engagement d'une personne supplémentaire dans le secteur Socio-culturel par la réduction des charges sociales des autres personnes engagées dans le même secteur.

Nous avons obtenu une poste affecté au sein des crèches en octobre 2008.

Le poste dédié aux bibliothèques a été supprimé cette année au vu de la réduction du volume d'emploi dans ce secteur.

SPF Intérieur

Le Ministère de l'Intérieur subventionne les traitements de secrétaires d'administration Niveau A dans le cadre du service des mesures judiciaires alternatives (2 EQTP). (SEMJA).

ONE

L'ONE intervient:

- Dans la subvention de traitement de 18 puéricultrices (Equivalent temps plein) des directrices et des assistantes sociales affectées aux crèches ou au service des accueillantes d'enfants.
- Dans la subvention de 6.5 ETP via subsides acs dans le cadre du plan cigogne pour la crèche « Les Archiducs ».

Primes linguistiques

Nous avons introduit une demande de remboursement des primes linguistiques pour l'année 2021 pour un montant de 253.427,37 €. Cette somme doit nous être rétrocédée par le SPF intérieur

Subvention en matière d'insertion professionnelle de jeunes issus de l'alternance

Ce subside nous a permis d'engager 3 jeunes à mi-temps dans le cadre d'une formation en alternance. Le montant octroyé est de 10.000 € par jeune et couvre la période du 01.09.2021 au 31.08.2022.

Evénements de l'année

Quelques chiffres

Type de dossier	Quantité
Engagements	42
Mutations	0
Nominations à l'essai	0
Nominations définitives	0
Passage au Code 4	9
Promotions	0
Démission/Rupture de contrat de commun accord	24
Licenciement	16
Licenciement pour cas de force majeure	8
Mise à la pension	1
Décès	6

Indexation des salaires

Les salaires ont connu des indexations aux :

- 01.10.2021
- 01.02.2022
- 01.04.2022
- 01.06.2022
- 01.09.2022

L'index applicable au 01.09.2022 est de 1.9222 par rapport au traitement à 100 % ind 138.01.

Réalisations de l'année et objectifs

Pour la période passée, nous envisagions de :

- Implémenter les dispositions reprises dans le protocole pour les années 2021 et 2022.
 - Cela a été réalisé et est cours de réalisation pour les années futures (Mise à jour du statut pécuniaire et appel à un nouvel organisme pour le second pilier)
- Revoir le règlement relatif à la formation du personnel
 - Un nouveau règlement a été réalisé et présenté au Conseil Communal du 17.05.2022
- Mettre à jour le règlement de travail
 - Une refonte complète du règlement a été réalisée et présentée au Conseil Communal du 17.05.2022
- Donner plus d'impulsion à la mise en place et au suivi des cycles d'évaluation
 - Ce point reste une priorité
- Continuer l'implémentation d'erh et de ses fonctionnalités
 - Nous sommes ralentis par la solution technique qui ne tient pas ses promesses. Nous attendons beaucoup du projet We Pulse nous donnant des perspectives d'accès à de nouveaux logiciels plus efficaces

Pour la période prochaine, nous souhaitons :

- Mettre en place une meilleure politique d'accueil pour nos nouveaux engagés

- Communiquer à l'ensemble du personnel les modifications réglementaires réalisées ces deux dernières années
- Collaborer par l'organisation du travail aux objectifs d'une utilisation rationnelle de l'énergie
- Donner plus d'impulsion à la mise en place et au suivi des cycles d'évaluation

FORMATIONS

Autorité responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre
Chef de service : Anne HIROUX
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1/3 Françoise PETIT

Attributions générales du service

Le service formation est responsable de l'organisation interne des formations, de la recherche de formations, du traitement et du suivi administratif des demandes de formations, de l'élaboration de l'avant-projet de plan de formations continuées et de l'estimation des prévisions budgétaires.

Interlocuteurs internes : le service de la formation est en relation avec tous les services.

Le service de la formation a organisé 106 formations auxquelles ont participé 390 agents, pour un total de 547 jours.

Formations collectives (plus de 5 personnes)

- Recyclage en secourisme : 99 - Secourisme pédiatrique : 19
- Recyclage Amiante : 11
- Batibouw : 9
- Bibliothèques inclusives : 15
- Code 4 : 10
- Communication de crise et mediatraining : 5
- Education active des enfants de moins de 3 ans : 7
- Lire avec de jeunes enfants... et si on tentait une lecture individualisée ? : 6
- Le permis de conduire (population) : 7
- Soutien à la parentalité : 22
- créativité et aménagement des espaces: 17
- Arbres : entretien et taille + maladies et traitement : 5

-> 13 Formations collectives pour 240 agents (plus de 5 personnes)
-> 93 Formations individuelles 1 à 4 personnes

INFORMATION - COMMUNICATION

Tél. : 02/674.75.16

Courriel : information@wb1170.brussels

Autorité responsable : Odile BURY, 1^{ère} Echevine

Chef de service : Fabienne PATERNOSTER

Nombre d'agents au cadre (équivalent temps plein) : 2

Attributions générales du service

Le service Information/Communication informe la population de manière spontanée via différents supports et médias : journal communal « 1170 », site web, Facebook, newsletter, affichage événementiel et informatif, toutes-boîtes. Sont ainsi relayés les différents événements organisés par l'administration ou par ses partenaires, les décisions prises par le Collège et/ou Conseil telles que l'octroi de primes, le budget participatif, le budget communal, les règlements divers...

Le service apporte soutien et conseils aux autres services de l'administration communale, il assure la rédaction ou la relecture de l'information ainsi que la réalisation des supports.

Outre le contenu rédactionnel, le service gère les visuels pour les articles du « 1170 », site web, Facebook, newsletter et affichage public. Il assure à la demande, les reportages photos des événements communaux importants. Les photos sont classées et archivées.

Le service est en charge du calendrier des « muppy's », JC Decaux. Il assure le relais entre les demandes des services communaux et le Collège.

L'art. 13 de l'arrêté royal du 22 mai 2019 relatif à la planification d'urgence et la gestion de situations d'urgence à l'échelon communal et provincial et au rôle des bourgmestres et des gouverneurs de province en cas d'événements et de situations de crise nécessitant une coordination ou une gestion à l'échelon national détermine les missions de la « Discipline 5 » relatives à l'information de la population lorsqu'une phase d'urgence est décrétée. « La Discipline 5 » concerne l'information et, dans ce cadre, une des fonctionnaires du service de l'Information a été désigné comme Dir-Info.

Nouveautés - Événements de l'année

Contrat de remplacement

L'administration a engagé en juin 2022 une nouvelle collaboratrice pour le service Information. Sa mission consiste à récolter l'information, à rédiger du contenu et à prendre en charge le développement des supports de communication : journal communal, site web, vidéo, newsletter, Facebook, toutes-boîtes...

Elle travaille en étroite collaboration avec la graphiste. Ensemble, elles forment une cellule de communication rationnelle, dynamique et cohérente au sein de l'administration communale. L'harmonisation est renforcée et l'externalisation limitée. Leurs missions sont transversales.

Site internet : www.watermael-boitsfort.com

Le site informe sur tout ce qui concerne les services communaux et l'administration (heures d'ouverture et missions des différents services, agenda des activités culturelles, composition du collège et du conseil communal...). La page d'accueil reprend les actualités liées à la vie communale : expositions diverses, journée sans voiture, événements, brocantes, journées portes ouvertes...

En collaboration avec le CIRB (centre informatique de la Région de Bruxelles-Capitale), il est pourvu d'un guichet électronique ce qui permet aux habitants de commander certains documents administratifs (certificat d'acte de naissance par exemple).

Depuis le 03/08/2020, la plateforme Irisbox permet également la prise de rendez-vous on ligne pour les services Population et Etat civil.

Un onglet transparence répond aux prescrits de l'ordonnance dite « publicité » du 16/05/2019 (Décret et ordonnance conjoints à la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises).

Facebook « Commune de Watermael-Boitsfort (Officiel) »

Depuis avril 2011, la commune dispose d'une page Facebook, mise à jour par le service Information. Elle reprend les différents événements organisés par l'administration communale. Elle permet également de partager les événements de nos partenaires tels que le centre culturel La Vénérie, la Maison des Jeunes, les bibliothèques et ludothèques... désormais également présents sur Facebook.

Journal communal « 1170 »

Le journal communal a été publié en septembre et novembre 2021, en février et juin 2022. Les articles publiés ont concerné (liste non exhaustive) : la sensibilisation du public aux discriminations, les 100 ans des bibliothèques publiques, les travaux au Parc Sportif, les accueillantes d'enfants à domicile, la journée vélo à Floréal, le Budget Participatif, la régie foncière, la Maison Sport Bien-Être, la solidarité internationale, la nouvelle Place Keym, la transition, la mobilité et ses missions, les 40 ans de la Résidence pour seniors, la propreté, la facture énergétique, le mur anti-féminicide, l'Ukraine, le budget communal, les voitures partagées, les ricocheks, le logement intergénérationnel, la Forêt de Soignes, les 100 ans des Cités-Jardins, la famille monoparentale, le nouveau guichet PMR, les potagers scolaires, le Plan d'Action pour le Climat (PAC), la mobilité douce, le logement durable, l'Accueil Temps Libre (ATL)...

Le journal est imprimé à 13.000 exemplaires et comprend 48 pages dont 10 de publicités. Sur le total imprimé, 12.600 sont distribués en toutes-boîtes sur le territoire communal, certains sont déposés au CPAS, le restant est mis à disposition dans une dizaine de lieux publics et de commerces. Depuis janvier 2016, le journal est distribué par une entreprise de travail adapté, l'APAM.

Une version téléchargeable, en PDF, est diffusée via le site Internet de la commune https://www.watermael-boitsfort.be/fr/votre-commune/publications/copy_of_le-journal-communal et sur la page Facebook.

La Newsletter

L'administration communale diffuse depuis le mois de septembre 2014 une « newsletter ». La newsletter reprend tous les événements et actualités de la Commune annoncés par ailleurs dans le journal communal.

Cet outil permet également de mettre en avant certaines informations de dernière minute.

Pour recevoir la newsletter, il faut s'inscrire via le site internet communal: www.watermael-boitsfort.be/newsletter.

La newsletter est diffusée en français et en néerlandais.

1295 personnes sont actuellement abonnées à la newsletter. En moyenne, chaque mois, 60% des abonnés ouvrent la newsletter.

Communication de crise

Le service Information continue de relayer les informations officielles relatives aux dispositions sanitaires & légales et à la vaccination.

Cette information, diffusée via différents canaux (site web, Facebook, newsletter), a concerné par exemple :

- la vaccination;
- le dépistage;
- la publication d'informations officielles (renvoi vers les arrêtés ministériels ou vers les sites « officiels »);
- l'accessibilité des services communaux (téléphoniquement et on line);
- Les mesures fédérales et communales.

PARTICIPATION CITOYENNE

Tél. : 02/674.75.36

Courriel : participation@wb1170.brussels

Autorité responsable : Cathy CLERBAUX, 5^{ème} Echevine

Chef de service : Fabienne PATERNOSTER

Nombre d'agents : 1 niveau A

Attributions générales du service

Dans sa note de déclaration de politique générale, le Collège a placé la participation citoyenne comme une priorité pour les années à venir. Il a ainsi été décidé d'y consacrer un service entièrement dédié, et de rendre disponibles des ressources budgétaires. Afin de donner un cadre, un « Plan participation citoyenne à Watermael-Boitsfort » a été validé par le Collège du 13 mai 2019, et propose des actions concrètes à trois niveaux :

1. L'information et la transparence (je m'informe).
2. La consultation des citoyens (je dialogue).
3. La concertation et co-construction de projets portés collectivement (je m'implique).

Les actions entreprises par le service tout au long de l'année écoulée répondent à ces 3 objectifs.

Récapitulatif des actions menées depuis septembre 2021

Suivi des projets issus des Budgets participatifs 2020 et 2021

En raison de la pandémie Covid 19, certains porteurs de projets issus du budget 2020 ont obtenu des dérogations pour finaliser leurs projets au-delà de la fin de l'année 2021.

Le service participation a ainsi suivi 22 projets coups de pouce et assuré la mise en place de 4 projets phares.

Les Projets Phare

Pour rappel, deux Projets phares sont sélectionnés dans le cadre du budget participatif et sont par la suite réalisés par la Commune. Un budget maximum de 35.000 € peut être consacré par projet.

En 2021, les projets phares suivants ont été mis en œuvre :

Création de puits de CO2 - reboisement des espaces disponibles

Ce projet approuvé lors du budget participatif 2020 a pour objectif de planter 1 050 arbres (différentes essences, toutes indigènes) sur un terrain communal en utilisant la méthode Miyawaki. La société Urban forests a été sélectionnée afin de procéder à ces plantations. Cette action s'est déroulée en février 2022 grâce à l'aide d'une centaine d'élèves de l'école les Cèdres et de riverains.

Les premiers dimanches du mois sans voitures à Watermael-Boitsfort

Le Service Participation a choisi pour mettre en œuvre ce projet de s'accrocher à l'initiative existante « rue réservée aux jeux ». Une rue réservée au jeu est une portion de rue temporairement fermée à la circulation et réservée au jeu, principalement des enfants. Le dispositif de demande passe par le Service Mobilité et les informations sur les règles d'usage sont sur la page Web de la commune.

L'outiltek

Ce projet approuvé dans le cadre du budget participatif de 2021 consiste à mettre à disposition des habitants toutes sortes d'outils. La commune s'est associée avec la coopérative Usitoo et la Recyclerie pour le réaliser. Les habitants peuvent désormais se rendre sur le site web d'Usitoo afin de louer les outils ou le matériel dont ils ont besoin, les frais de livraison leur sont offerts, et le matériel est livré directement à la Recyclerie.

Cette collaboration a débuté en avril 2022. Grâce au budget participatif la commune prend en charge pendant deux ans les frais de livraison.

La plaine de jeux place Wiener

Ce projet approuvé dans le cadre du budget participatif de 2021 consiste à ajouter un grand élément de jeux pour les enfants de 7-12 ans (pour grimper, glisser, équilibre...) sur l'espace vert entre le tram-frites et l'avenue du Ministre. Il s'agissait également de repenser les différents éléments de cette plaine de jeu, afin d'offrir plus d'espaces de jeux à des enfants de tous âges.

La plaine de jeux a été installée en avril 2022 et les bancs en octobre 2022.

L'état d'avancement des projets Coups de pouce issus des budgets participatifs 2020 et 2021

Les projets Coup de pouce sont réalisés par les porteurs de projets.

Afin de laisser aux porteurs impactés par la pandémie de coronavirus la possibilité de réaliser leur projet, le Collège a allongé la période de réalisation des projets de 12 à 18 mois, sur demande.

Ce tableau reprend l'état d'avancement de l'ensemble des projets Coups de pouce issus des budgets participatifs 2020 et 2021.

Nom du projet	Année	Budget alloué	Etat d'avancement	Taux d'avancement
Festival des jardins	2021	4.516,00 €	Terminé	100%
Soutien aux hébergeurs de migrants / demandeurs d'asile (Alimentation)	2021	5.000,00 €	Terminé	100%
Soutien hébergeurs de migrants et demandeurs d'asile (hygiène-santé-gaz-eau)	2021	5.000,00 €	Terminé	100%
Les soupes populaires	2021	3.200,00 €	En cours	50%

Atelier vélo aux Archiducs	2021	1.240,00 €	Terminé	100%
Animer des ateliers de pleine conscience dans les écoles primaires	2021	5.000,00 €	Terminé	100%
Panneaux poétiques	2021	150,00 €	Terminé	100%
Peinture des coffrets électriques Sibelga	2021	500,00 €	Terminé	100%
Les ambassadeurs propreté	2021	4.320,00 €	Terminé	100%
La fête des voisins	2021	5.000,00 €	Terminé	100%
Atelier du pain autour d'un four à bois citoyen mobile	2021	4.700,00 €	En cours	90%
Jeu de piste à la découverte de WB	2021	800,00 €	Projet abandonné	-

Nom du projet	Année	Budget alloué	Etat d'avancement	Taux d'avancement
Soutien aux hébergeurs de migrants / Demandeurs d'asile (Alimentation)	2020	5.000,00 €	Terminé	100%
Un club de mini-foot en salle à WB ? Ça existe !	2020	4.995,00 €	Terminé	100%
Philo pour tous	2020	1.357,00 €	Terminé	100%
Prairie Verger du Rouge-Gorge	2020	3.605,00 €	Terminé	100%
Kosun : installation photovoltaïque sur la dalle de Boitsfort	2020	5.000,00 €	Projet abandonné	-
Disposer d'une grande salle pour les animations	2020	5.000,00 €	Projet abandonné	-
Une commune hospitalière et des soins de santé de qualité	2020	5.000,00 €	Projet abandonné	-
Santé-Transport-Gaz/Elec : soutien aux migrants et demandeurs d'asile	2020	5.000,00 €	Terminé / Afgerond	100%
Des séances de bien-être pour toutes et tous à WB	2020	4.857,00 €	Terminé / Afgerond	100%
Panneaux poétiques	2020	107,00 €	Terminé / Afgerond	100%

Organisation et mise en œuvre de la 3^e édition du budget participatif 2022

Un processus en plusieurs étapes

Le troisième budget participatif de la commune s'est tenu entre le 31 janvier et le 2 mai 2022. Il s'est déroulé en plusieurs étapes : dépôt des projets, étude de faisabilité, vote et résultats. La mise en œuvre des projets quant à elle diffère entre les projets coups de pouce et phares.

Présentation des projets

Cette année, des permanences ont été effectuées sur le marché et dans les maisons de quartier afin de présenter les projets aux citoyens.

Un Règlement du BP WB2022

Le processus de Budget participatif se veut itératif, afin de répondre au mieux aux besoins qui s'expriment et de proposer un dispositif adapté à son public. Le Règlement a été revu avant le début du troisième budget participatif tenant compte ainsi des propositions émises lors des réunions de bilan.

Une stratégie de communication 360°

Du point de vue de la stratégie de communication, tous les canaux disponibles ont été sollicités, y compris une distribution de toutes-boîtes, et une distribution de bulletins de votes dans toute la commune.

Organisation de la phase de votes

Deux possibilités étaient offertes aux habitants de la commune pour exprimer leur vote.

- En ligne, via la plateforme MonOpinion

Des améliorations ont été effectuées sur la plateforme afin de faciliter le vote en ligne (suppression de la connexion via la carte d'identité par exemple).

- Par bulletin papier, qui a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune et qui pouvait être téléchargé et imprimé directement depuis la plateforme MonOpinion. Des urnes permettant de recueillir ces bulletins ont été placées dans différents endroits de la commune :

- Maison Communale
- Maison de Quartier Dries
- Espace Mosaïque
- Bibliothèque adulte de l'Espace Delvaux

La maison de quartier des Cités-Jardins a également offert son soutien pour expliquer le vote aux habitants et recueillir des bulletins.

Le Budget participatif en chiffres - Un bilan positif pour cette troisième édition

- 48 projets déposés par les citoyens et 41 projets soumis au vote
- 2500 participations enregistrées lors de la phase de vote, soit une participation similaire à l'année précédente.

Sur les 41 projets proposés au vote, 2 Projets Phare et 12 Projets Coups de Pouces ont été sélectionnés :

Projets phares (qui seront réalisés par la commune)

- Un kiosque sur le square des Archiducs (572 voix)
- Réaménagement du Parc Noisetiers (501 voix)

Projets Coup de pouce (qui seront réalisés par les porteurs de projet)

- Des moutons au pas de la porte (632 votes, 5000 euros)
- Soutien aux migrants/demandeurs d'asile (Santé-Energie-Communication) (571 voix, 5000 euros)
- Soutien aux migrants/demandeurs d'asile (alimentation) (533 voix, 5000 euros)
- Le FrigoRécup1170 dans vos assiettes ! (533 voix, 3500 euros)

- Sensibilisation à la propreté publique (513 voix, 2300 euros)
- Réseau de toilettes ouvertes au public - Place Keym (471 voix, 5000 euros)
- Festival des Jardins (Musique classique & trad.) (434 voix, 5000 euros)
- Le vivant dans la ville en peignant les boxes Sibelga (392 voix, 900 euros)
- Tables d'échec en plein air (390 voix, 4200 euros)
- Radio des jeunes à WB (304 voix, 2450 euros)
- Des mini-travaux pour financer notre camp scout (282 voix, 500 euros)
- Panneau poétique au Coin du Balai (243 voix, 600 euros)

Evaluation et éditions suivantes

Une réunion d'évaluation sera organisée avec les porteurs de projet à l'automne 2022 et des amendements seront réalisés au règlement afin d'améliorer encore le processus et ses modalités.

Les autres actions mises en œuvre

Donner accès aux habitants au relevé thermographique de leur habitation

Début 2021, un relevé thermographique de l'ensemble des toitures a été réalisé sur le territoire communal lors d'une campagne de survol du territoire par un avion équipé de caméras infrarouges. Cet inventaire a permis d'établir un état des lieux des déperditions de chaleur pour les toits des bâtiments et des sites survolés, avec une précision de 40 cm.

Depuis le mois d'octobre 2021, les services Participation et Energie travaillent de concert afin de permettre aux habitants de Watermael-Boitsfort de prendre connaissance des éventuelles déperditions thermiques des toits de leur habitation.

Les habitants qui le souhaitent peuvent demander à ce qu'on leur communique la synthèse de leur propre habitation. Un document explicatif a été réalisé afin de leur permettre d'interpréter au mieux les données qui sont communiquées.

Près de 400 demandes ont été traitées depuis octobre 2021.

Reprise des réunions de quartier en présentiel

Cinq réunions de quartiers ont été organisées, suivant le nouveau découpage des quartiers sur la commune instauré en 2021. Les habitants étaient invités à envoyer leurs questions ou remarques en amont de chaque réunion. Tous les habitants ont été invités à ces réunions de quartier via un courrier, distribué dans leur boîte aux lettres. Des publications Facebook ont également été diffusées afin d'informer ou de rappeler aux habitants la tenue de ces réunions et les dates étaient reprises dans l'agenda du numéro du 1170 du mois de septembre.

Entre 100 et 300 personnes étaient présentes à ces rencontres.

Les comptes rendus de toutes les réunions de quartiers sont disponibles sur le site web communal.

Des réunions de quartiers thématiques

Le service Participation est régulièrement associé aux autres services communaux afin de mettre en œuvre des dispositifs participatifs. En voici deux exemples :

- En novembre 2021, le service participation associé au service mobilité a organisé des réunions de concertation afin de permettre aux riverains concernés par le projet de modification du trajet de la ligne de bus 42 de s'exprimer.
- En avril 2022, c'est avec les services vie économique et mobilité que le service participation a été associé. Une consultation des commerçants, certains acteurs de quartier et les citoyens, dans le cadre du projet de réappropriation de l'espace au niveau du croisement de la rue Middelbourg et chaussée de la Hulpe a été effectuée. Elle avait pour objectif de présenter le dispositif et les inviter à proposer des idées d'activité afin de rendre vivante cette occupation temporaire de la voie publique.

« Etude participative de placement d'arceaux vélo »

La Commune, en collaboration avec le Gracq, a organisé une deuxième édition de l'Opération Arceaux. Cette enquête a été réalisée en fin d'année 2021.

Cette opération a permis de proposer de nouveaux emplacements pour des arceaux-vélos dans la commune. Après étude de faisabilité par le service mobilité, les arceaux ont été ou seront installés dans les endroits retenus.

TRANSITION - DÉVELOPPEMENT DURABLE

Tél. : 02/674.75.80

Courriel : transition@wb1170.brussels

Autorité responsable : Odile BURY, 1 ^{ère} Échevine Chef de département : Ghislaine DE GRAVE Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1 + 0,8
--

Attributions générales du service

Le service Transition - développement durable a été créé en 2010 suite au processus participatif, initié en 2007, grâce à un subside de Bruxelles-Environnement pour la mise en place d'un Agenda 21 sur le territoire bruxellois. Un plan reprenant plus de 70 actions a été conçu.

La mission actuelle du service vise à mettre en place des projets et des politiques, tant au sein de l'administration qu'auprès des citoyens, pour tendre vers une société plus juste et durable et ce afin d'être davantage respectueuse du monde qui nous entoure ainsi que des générations à venir.

Le service est composé de deux coordinatrices de projets, niveau A, l'une à temps-plein, l'autre à 4/5ème temps. L'une des coordinatrices a une mission plus détaillée concernant le volet pédagogique et le lien avec les écoles communales.

Evènements et projets réalisés à l'attention des citoyens

L'Espace Transition

Initié en janvier 2020, un groupe de citoyens s'est constitué lors de plusieurs rencontres en 2021 avec un leitmotiv commun : nous devons adapter notre mode de vie pour un modèle alliant partage et durabilité.

Ainsi, tous sont animés par leur volonté de s'investir dans un mouvement de transition sur le territoire communal. Se rencontrer régulièrement permet à chacun, en son nom ou via une association, de partager des expériences, de venir aux nouvelles et aux idées, de se relier, créer un maillage, une synergie, une connexion, une convergence des alternatives, et d'agir concrètement.

La co-organisation des rencontres avec la Vénérie a été quelque peu stoppée en 2022 dû à la charge de travail.

Inspirons le quartier 2021

Comme chaque année, le service Transition a pour rôle d'informer les citoyens sur le processus participatif initié par Bruxelles-Environnement. Outre la soirée de participation à laquelle la

coordinatrice représente la commune, le service donne également un avis auprès du jury quant à la faisabilité des projets soumis.

Projets subsidiés grâce à Bruxelles Environnement

Chaque année, le service Transition répond à l'appel à projets lancé par Bruxelles Environnement afin de mettre en avant plusieurs thématiques durables.

Recyclerie 1170

Ce projet d'ampleur est coordonné entièrement par l'une des coordinatrices du service Transition. Cette charge de travail a un impact pour l'année 2021-2022 sur le bon déroulement des autres projets.

Depuis 10 ans, le service transition organisait deux fois par an une donnerie, qui rencontrait à chaque reprise un franc succès. Les biens concernés étaient le textile, les petits objets du quotidien, les jouets, les livres et le petit électro. De plus, un repair café avait lieu une fois par mois. Cet atelier offrait la possibilité aux citoyens de faire réparer gratuitement des objets ou vêtements cassés.

Il nous semblait judicieux de regrouper les deux initiatives pour d'une part réparer des dons reçus et d'autre part proposer les objets réparés à d'autres personnes. Il apparaissait donc comme une évidence de les amplifier et de les rendre pérennes en créant une Recyclerie.

Les prémices du projet ont vu le jour en novembre 2020 ; recherche d'un lieu, création d'une ASBL communale, du plan stratégique et processus de recrutement des coordinateurs du lieu. Ouverture de la recyclerie 1170 au 1er juin 2021.

Dès la rentrée 2021, la boutique est ouverte du mardi au vendredi de 13h30 à 18h et le premier samedi du mois aux mêmes horaires. Les ateliers Repair Café ont lieu 4 fois par mois. Nous pouvons compter sur un noyau d'une vingtaine de bénévoles très investis et actifs dans le projet. Un site internet propre au projet est créé. Nous investissons de plus en plus la vie de quartier en nous faisant connaître, en étant présent lors de la fête de quartier, de la brocante Keym, le marché de Noël, la fête des fleurs, ...

Concernant les partenariats externes :

Nous collaborons avec les Ateliers de la rue Voot pour organiser une fois par semaine de mi-mai à mi-octobre un atelier participatif de réparation vélo.

De plus, le service Participation a pris contact avec la Recyclerie afin d'identifier la mise en place d'un service de « mutualisation des objets ». Après une analyse de ce qui existe déjà, nous décidons de nous tourner vers la coopérative UsiToo afin que la Recyclerie devienne un point Relais. Le démarrage voit le jour en avril 2022. Grâce au budget participatif, la livraison du matériel emprunté est offerte pour tous les habitants et ce pendant 2 ans.

Pour les gisements que nous ne traitons pas, nous avons effectué des partenariats avec RECUEP pour tout ce qui concerne les ampoules, piles, batterie,... et avec CITECO pour la reprise des quelques livres pour adultes, encyclopédie,... que nous recevons.

En interne, nous tentons également de mettre en place une collaboration avec le service propreté publique lors des déchetteries mobiles.

Depuis novembre, nous travaillons sur l'obtention de contrats article 60 afin de développer le volet insertion socio-professionnel, à savoir les discussions avec les CPAS des 19 communes de la RBC, la rédaction du dossier de demande d'agrément en tant qu'entreprise sociale à introduire en décembre 2021. Pour cela, nous aménageons et développons l'atelier couture afin de démarrer le volet « upcycling » du projet. Cet aspect marque aussi le lancement du processus d'engagement des personnes sous contrat articles 60. A terme, l'atelier couture développera sa propre marque « Envie d'R ». De plus, la Recyclerie a remporté le marché public de réparation des vêtements des ouvriers du Centre Technique, permettant de diversifier les entrées financières.

Ainsi, d'un point de vue ressources humaines, la Recyclerie a connu plusieurs moments ; une nouvelle équipe de coordinatrices pilote actuellement le projet depuis septembre 2022. Nous avons également trois personnes engagées sous contrat article 60, avec la volonté d'arriver à 4 pour la fin de l'année.

De manière générale, la Recyclerie tente de répondre aux différentes demandes sociales. Nous avons ainsi aidé pour les sinistrés des inondations, la crise ukrainienne, mais aussi de manière plus ponctuelle nous collaborons avec une ASBL qui aide les sans-abris, nous avons offert de nombreuses fardes aux étudiants,...

Pour les mois à venir :

- Développer l'e-commerce : effectuer des photos des dons reçus et trop volumineux qui se trouvent en cave pour les écouler via les réseaux sociaux ;
- Développer un système caisse qui permet un encodage moins chronophage des ventes, mais aussi un meilleur suivi des opérations et du chiffre d'affaire ;
- Le développement de nouveaux moyens de collecte de dons ou de collecte préservante à domicile pour mieux trier à la source les dons reçus ;
- Maintenir et développer les collaborations avec d'autres ASBL et acteurs dans le secteur ;
- Répondre au dossier de mandatement en vue de l'octroi d'un subside sur 5 ans pour les postes de coordination.
- Répondre aux exigences liées au permis d'environnement pour les appareils électroménagers.

Fontaines à eau potable sur la voie publique

En 2019, la commune a reçu un autre subside de Bruxelles-Environnement, afin d'installer dans l'espace public des fontaines à eau potable, afin de diminuer l'utilisation des bouteilles d'eau en plastique, de répondre à un besoin vital pour l'être humain mais également permettre de se désaltérer vu les canicules à répétition que nous subissons.

Différents endroits ont été identifiés sur le territoire communal, de préférence aux abords des plaines de jeux et agoras sportives.

Etude sur la gestion des déchets organiques sur le territoire de WB

En 2019, ce troisième projet a également été subsidié par Bruxelles-Environnement. Cette étude permet de mieux connaître et définir une filière de gestion des matières organiques (déchets verts, comme déchets organiques) sur l'ensemble du territoire communal. Nous désirons en effet quantifier et qualifier les flux propres à la commune. Le public cible est donc à la fois les HORECA's, les collectivités, les cantines, ainsi que d'autres acteurs tel que le Chant des Cailles, le Manège du possible,...

Dû au covid, l'étude a pris beaucoup de retard. Toutefois, en juin 2022, le prestataire nous a fourni les résultats. Dans la même foulée, Bruxelles-Environnement a rendu le tri de biodéchets (organiques et verts) obligatoires pour toutes les collectivités et entreprises. Dès lors, nous avons introduit un nouvel appel à projet (juin 2022), afin de mettre en œuvre les résultats de l'étude. A l'heure de ce rapport, nous attendons la réponse officielle de la région pour le financement de ce volet.

Chèques commerces locaux - Ricocheck

Reliquat des réponses d'aides lors de la crise liée au COVID-19, le service Transition a pris la coordination de la création de chèques commerces locaux. Nous voulions en effet offrir en guise de remerciement à l'investissement volontaire des citoyens, une compensation financière à utiliser dans les commerces boitsfortois adhérents au règlement.

Les chèques ont été distribués en cours d'année tant par le service Transition que le service de la vie économique. Certains commerçants sont satisfaits, d'autres moins, mais dans l'ensemble les citoyens sont contents de recevoir cette gratification de la commune. Les ricochecks sont valables jusqu'en 2024.

Plan d'Actions Climat

Depuis 2020, la Région a décidé de financer un « Plan d'Actions Climat local » pour chacune des communes. L'idée sous-jacente est d'actualiser les fameux anciens « Agenda 21 », en effectuant un état des lieux de notre territoire et en se greffant aux plans stratégiques et régionaux.

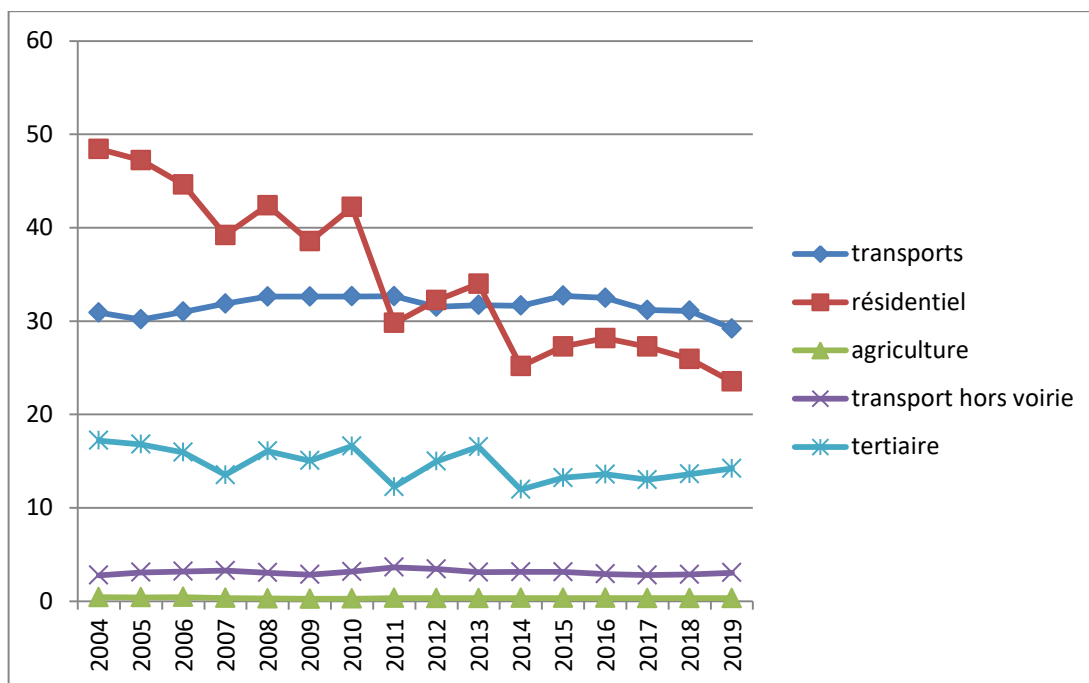
A terme, l'accessibilité aux subsides régionaux sera possible uniquement pour les communes ayant établi un Plan Actions Climat. Nous allons donc devoir fixer des objectifs stratégiques pour 2030/2050 afin de :

- Réduire les émissions directes de Gaz à effet de serre ;
- Réduire les émissions indirectes via une vision GoodFood, Zéro Déchet, ... ;
- Développer des stratégies d'adaptation et montrer l'exemplarité des pouvoirs publics en matière de transition via entre autre les thématiques de la Nature, Biodiversité, Gestion de l'eau,...

Le subside à la clef est de 150.000,00 € pour 2 ans. Celui-ci nous a été octroyé fin 2021 pour un démarrage dès l'année 2022. Depuis le démarrage du projet, le service Transition assure la coordination de ce Plan d'actions climat, avec toutefois une des coordinatrices plus impliquée dans le suivi quotidien.

Bilan

Dans un premier temps, un bilan des émissions d'équivalent CO2 a été réalisé à l'échelle du territoire, sur la base des données fournies par la région.



Bilan des émissions de gaz à effet de serre ramenées en équivalents CO2 pour les principaux secteurs émetteurs entre 2004 et 2019. Données brutes fournies par Bruxelles Environnement.

En parallèle à ces données chiffrées, nous sommes repartis de l'évaluation de l'Agenda 21 pour lister les actions menées par chaque service en lien avec la lutte contre les changements climatiques et/ou l'adaptation à ces changements. Cette liste a été complétée avec l'apport des services énergie et environnement-mobilité.

Après quoi, nous avons décidé de rencontrer l'ensemble des services chacun à leur tour en présence de leur échevin.e pour créer du lien entre les services, pour expliquer la démarche mais aussi pour compléter/améliorer cette liste non-exhaustives d'actions. Ces rencontres sont également l'occasion de mettre en évidence les freins et leviers de chaque service par rapport à l'action climatique. Ces réunions prennent un temps considérable, à la fois de préparation et de rapportage et devra aboutir d'ici la fin d'année 2022. A l'issue de ces rencontres, nous disposerons à la fois d'un état des lieux complet mais aussi de pistes d'actions à partir desquelles entamer le second volet du PAC : définition d'objectifs, identification des actions les plus pertinentes et définition d'indicateurs pour en assurer le suivi.

Le service transition assure également le relais avec Bruxelles Environnement pour l'aspect administratif, mais aussi le réseautage avec les autres communes sur la thématique.

A terme, un PAC permettra à la Commune de Watermael-Boitsfort de :

- Montrer ce que nous faisons déjà au sein et sur le territoire communal ;
- Montrer que nous avons réalisés inconsciemment ou non de nombreuses choses depuis le « Plan actions Agenda 21 » voté en 2010 ;
- Faire le point 10 ans plus tard sur la situation ;

- Se fixer des objectifs pour les prochaines années, indispensables pour contribuer encore plus à diminuer notre impact sur le climat et nous adapter aux changements déjà enclenchés.
- Travailler encore plus la transversalité au sein de l'administration.

Communication

En partenariat avec le service Info-Com, un logo « Plan d'Actions Climat » a été réalisé. Il sera utilisé sur tous les supports de communication liés au PAC.



Le « PAC ça à faire ?! » insiste sur le fait que le climat n'est pas le seul enjeu à considérer mais, qu'on le veuille ou non, il est au cœur de tous les autres.

Plan économies d'énergie

Le service Transition a été sollicité cet été par le service énergie dans le cadre du Plan climat afin de réfléchir au plan économie d'énergie pour l'hiver 2022-2023, vu les surcoûts annoncés liés à la crise énergétique.

Si ce plan est porté par le service énergie pour les aspects techniques et décisionnaires, nous avons participé à lister les actions, à rencontrer les différents intervenants et à peaufiner le plan. Le service transition prendra en outre en charge, toujours en étroite collaboration avec le service énergie, les aspects de sensibilisation et de communication de ce plan aux employés.

Futurs « chantiers » à entreprendre

L'échevinat de la transition a décidé, en début d'année 2019, de choisir deux grands projets à mener tout au long de la législature actuelle. Ceux-ci seront repris dans le Plan Actions Climat.

Marché public durable

En concertation avec le service des Finances, une analyse est effectuée sur les critères de sélection des différents marchés publics communaux. Dans un premier temps, nous avons identifié, lors de réunions en groupe de travail, une méthodologie qui nous semblait la plus appropriée. Ensuite nous prendrons des décisions pour ajouter des critères d'attribution davantage respectueux de nos ressources.

Ce projet est à mener sur du long terme, et ne permet pas encore à l'heure actuelle de donner des résultats probants.

Événements durables

Le deuxième cheval de bataille choisi par l'échevinat de la transition a été la durabilité des événements organisés par l'administration communale.

Dans un premier temps, nous avons identifié 15 actions dans lesquelles il pouvait y avoir une avancée en termes de durabilité. Il a été demandé aux différents services organisateurs de les prendre en considération lors de l'organisation d'événements pour leurs publics respectifs. Dans un second temps, les critères de durabilité d'un événement devront également être respectés dans les structures externes à l'administration : écoles, maison de quartier, clubs sportifs, ...

A terme, il est envisagé d'intégrer ces critères dans les règlements de location à adresser aux publics et organisateurs externes. Toutefois, dû au COVID et face aux contraintes pour l'organisation d'événements, nous avons décidé d'attendre un moment plus opportun pour relancer la réflexion. Celle-ci devrait reprendre en 2023, d'autant plus que cela correspondra à la mise en œuvre des nouvelles obligations régionales en matière de déchets à usage unique et du tri des biodéchets.

Divers

De manière plus ponctuelle, le service Transition travaille en étroite collaboration avec le service Environnement et le service Mobilité. Cela se remarque davantage depuis l'entrée en fonction de la coordinatrice pédagogique développement durable.

D'une manière plus générale, le service Transition travaille sur la transversalité bien nécessaire pour faire percoler dans tous les secteurs, les valeurs du développement durable, parfois avec beaucoup de difficultés. Il faut convaincre, argumenter, coacher et enseigner en interne et vers les citoyens.

Actuellement, les collaborations se développent d'une manière informelle autour d'un réseau de personnes porteuses de certaines valeurs. Nous avons l'espoir que le Plan Actions Climat communal permettra d'officialiser certaines missions attribuées à des agents, mais aussi à ancrer davantage le service comme un pilier du changement au sein de l'administration.

Projets réalisés par la coordinatrice pédagogique développement durable

Suivi projets

Les écoles communales se sont engagées cette année dans les projets d'éducation à l'environnement suivants :

- Potager : école le Karrenberg
- Nature dans la cour : école la Futaie
- Apprendre dans la nature : école les Naïades

Ces projets sont financés par Bruxelles Environnement. Les écoles bénéficient d'un accompagnement pédagogique de la part d'une association, ainsi que d'un subside. La coordinatrice pédagogique assure le suivi de ces projets, à la fois administratif, technique et financier. Elle s'occupe de rendre les rapports et dossiers financiers. Elle conseille les écoles qui en font la demande et s'occupe également de réaliser les commandes de matériel nécessaire à la réalisation de ces projets.

Pour le potager de l'école le Karrenberg, un partenariat a en outre été noué, via la coordinatrice pédagogique DD, avec la ferme du Chant des cailles : une bénévole de la ferme est venue régulièrement apporter son aide technique et des conseils aux enseignantes.

Labellisations Eco-Schools

En octobre 2022, les écoles Le Colibri-Les Aigrettes-Les Naïades ont reçu le label international Eco-Schools. La coordinatrice développement durable a épaulé les trois écoles dans leur demande, à la fois pour les aspects administratifs mais également pour les conseiller dans les projets menés. Le label est valable pour une durée de 2 ans à l'issue desquels il pourra être renouvelé. Les écoles disposent d'un budget de 2500 euros pour les deux ans de labellisation. Les dépenses liées à ce budget et les aspects administratifs sont également gérés par la coordinatrice pédagogique développement durable.

L'école du Karrenberg et la Sapinière se sont également lancées dans la démarche en septembre 2022, et ont remis leur demande de labellisation en juin 2022, toujours avec l'aide de la coordinatrice pédagogique développement durable qui a suivi la mise en place du projet et a conseillé les écoles dans la rédaction de leur plan d'action. Elle a également pris en charge les aspects administratifs du projet : remise du dossier de labellisation, suivi des réunions de l'écoteam et rédaction des PV, organisation des visites du jury Eco-schools.

Fruits et légumes à l'école

Trois écoles (Le Karrenberg, La Sapinière et les Colibri-Aigrettes-Naïades) ont souhaité bénéficier du programme européen « Fruits et légumes à l'école ». Celui-ci finance, pour les établissements participants, l'achat de fruits et de légumes de saison pour les élèves à hauteur de 9 euros/élève/an. Les fruits et légumes sont distribués une fois par semaine de décembre à juin. La coordinatrice pédagogique développement durable a pris en charge les inscriptions au projet, ainsi que le suivi administratif et financier. Pendant la durée du projet, ce sont ainsi des centaines de kilos de fruits et légumes bio et de saison qui ont été distribués et dégustés par les élèves. Le projet était également une opportunité pour sensibiliser les enfants à l'alimentation durable. Il a également permis à certaines classes de réaliser des recettes de cuisine, afin de travailler différentes compétences avec les enfants. Les écoles étant très satisfaites, la demande de subside sera réitérée pour l'année 2022-2023.

Plans de déplacements scolaires

Les écoles La Futaie et Le Karrenberg ont souhaité respectivement renouveler et démarrer leur plan de déplacement scolaire. La coordinatrice pédagogique les a aidés à rédiger leur plan d'action.

Plus largement, elle fait le lien avec le service Mobilité pour tous les projets liés à la mobilité scolaire.

Catalogue d'animations

En septembre 2022, un catalogue d'animations a été proposé aux écoles par le service Transition. Celui-ci reprenait des activités proposées par la ferme du chant des cailles (module de découverte des moutons du Bercaïl et animations botanique), l'ASBL Tournesol (animations nature) et les ateliers de la rue Voot (mécanique vélo). Ces structures ont été choisies pour leur ancrage local et pour les activités proposées. Ce catalogue a rencontré un grand succès auprès des enseignants : 29 classes se sont inscrites à l'une ou l'autre activité, ce qui représente près de 500 enfants qui ont bénéficié d'une ou de plusieurs animations en éducation à l'environnement.

Une évaluation du catalogue a été réalisée et les retours des enseignants sont très positifs. Suite à cela, le catalogue sera reproposé en septembre 2022 avec de nouvelles propositions d'activités, sur la thématique eau et nature (listées dans l'évaluation comme étant celles qui intéressent le plus d'enseignants) avec la ferme du chant des cailles, Tournesol, Coordination Senne et le Musée de l'eau et de la fontaine.

INFORMATIQUE

Tél. : 02/674.74.29 - 02/674.75.19 - 02/674.75.82

Courriel : informatique@wb1170.brussels

Autorité responsable : Odile BURY, 1^{ère} Echevine

Chef de service : Ghislaine DE GRAVE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1,8

Chargé de mission « école numérique » : 1

Attributions générales du service

Le service informatique gère l'ensemble du parc informatique de la commune. Il assure (outre les tâches administratives propres à l'ensemble des services) :

- l'achat du matériel et des consommables ;
- la maintenance et/ou la réparation du matériel (en régie ou par le biais de réparateurs) ;
- le raccordement du matériel au réseau ;
- la sécurité du réseau ;
- la gestion de projets de développement informatique ;
- la maintenance et la configuration de la téléphonie de l'ensemble des bâtiments communaux ;
- la connexion Internet de ces mêmes sites ;
- l'acquisition, la gestion technique et administrative du parc d'appareils multifonctions (photocopieurs, imprimantes et scanners) ;
- l'aspect technologique de toute matière traitant au développement durable ;
- la gestion de l'EPN (espace public numérique) ;
- Etude et proposition d'orientation stratégique de l'informatique communale ;
- Process management : assistance d'agents communaux pour optimiser les procédures de travail et l'usage des outils informatiques ;
- Formation du personnel communal à l'utilisation des outils informatiques ;
- Respect des normes GDPR (aspect informatique) ;
- Etude et proposition de soutien à la population précarisée numériquement par le biais d'actions spécifiques.

Subsides

Néant en 2021-2022.

Réalisations septembre 2021-2022

Ecole numérique

- Sensibilisation du personnel enseignant à l'évolution des méthodes d'enseignement, introduction d'autres outils tels que le tableau blanc interactif, formations des instituteurs à leur utilisation.
- Acquisition de tableaux blancs interactifs pour les écoles communales primaires.

- Démonstration de l'utilisation de tablettes dans les écoles maternelles.
- Introduction d'une technique numérique pour améliorer la communication enseignants/direction et parents d'élèves.
- Soutien aux secrétariats des écoles, notamment dans la réorganisation informatique de leurs process.
- Accompagnement des enseignants en leur permettant de développer des projets internes à leur classe ou en collaboration avec d'autres enseignants (mutualisation des ressources).
- Etude et développement pour l'implantation d'Office 365 pour l'enseignement (EDU).
- Etude et refonte complète de l'organisation administrative des repas & garderie.
- Introduction de la suite Office 365 pour les enseignants.

Espaces Publics Numériques

Objectif : réduire les fractures numériques de premier et second degré.

Continuation des projets.

- Le CCCA a repris ses activités de soutien informatique aux seniors suite à la période CoVid.
- Fobagra - permanence d'ouverture 2 jours par semaine pour le grand public. Les usagers peuvent utiliser le matériel mis à leur disposition avec réservation préalable.
- WeAreCoders - organisation de cours à destination des enfants et jeunes adolescents. L'asbl loue l'EPN selon le règlement en vigueur. Les cours se déroulent le samedi.

Réduction de la facture numérique

En mars 2021, différents intervenants lors de la séance trimestrielle de la coupole (coordination sociale) ont fait part de l'augmentation croissante des demandes d'aide en matière de numérique de leurs usagers (la crise CoVid a bien entendu fait exploser les démarches -administratives, commerciales, sociales etc...- électroniques).

La commission soutien numérique s'est mise en place depuis le 19 avril 2021 et elle s'est rencontrée plusieurs fois. La mise en place de ce regroupement de professionnels (voir ci-dessous) est née du constat suivant : absence d'un état des lieux clairement défini des personnes concernées par la fracture numérique depuis notamment la crise Covid. Les objectifs que la CSN poursuit sont alors de réaliser un recensement des activités dans le domaine du numérique, de connaître les acteurs sociaux actifs dans ce champs d'actions et de récolter les besoins/attentes des habitants afin d'articuler des actions de manière concertée et ciblée.

La composition de la commission du soutien numérique s'établit comme suit :

- CPAS : ISP et coordination sociale
- Bibliothèques
- Vie Sociale
- Croix-Rouge : département d'action sociale « lutte contre l'isolement social »
- Service de Prévention et de cohésion sociale
- CCCA
- Service Informatique

La CSN poursuit ses travaux et a organisé en avril 2022 une enquête sur les besoins numériques de la population. Les résultats laissent apparaître les informations suivantes :

- Les participants ont en moyenne 67 ans et sont donc pensionnés
- Ils possèdent soit un smartphone soit un ordinateur portable
- Face au numérique, la majorité se débrouille avec le smartphone ou l'ordinateur portable et peuvent consulter leurs mails et surfer sur les réseaux sociaux
- La plupart des interrogés utilise les outils pour la recherche d'informations et les achats en ligne
- La plupart maîtrise la gestion des comptes bancaires et peut utiliser les plates-formes des mutualités, services publics en ligne etc..
- La plupart ne sait ce qu'est Irisbox et quelque uns (20%) se débrouille avec les applications du fédéral.
- Tous ont la crainte du piratage, de l'arnaque, de l'usurpation d'identité ou du tracking
- La moitié des interrogés sont intéressés par une aide à domicile
- Plus de 50% ne connaissent pas les EPN (en bibliothèque comme l'EPN de la place Andrée Payfa-Fosséprez

Il semblerait qu'il y ait donc entre 40 et 60% de la population qui soit en précarité numérique.

Les pistes de solutions dégagées :

- Réactiver la visibilité des EPN
- Mêler le numérique avec le lien social (ex. : cafés Internet)
- Présentation d'Irisbox (via la Région)
- Apporter une aide personnelle aux personnes en précarité numérique

L'asbl Actions et Recherches Culturelles a développé le principe de l'informaticien public (<https://informaticienpublic.be/>) et coache la CSN dans la mise en place du projet.

Infrastructures générales

Gestion du parc

Uniformisation du parc par l'acquisition de nouveaux PC identiques, moins énergivores et dont les ressources sont adaptées au métier de l'utilisateur.

Maintenance et veille d'un WAN (Wide Area network)

Intégration dans le réseau LAN pour tous les bâtiments délocalisés géographiquement (12 lieux)
-> intégration des postes de travail dans l'AD communal et des postes téléphoniques fixes dans notre central - poursuite du projet.

Cloud computing

Veille de la solution « Data Center Régional » (DCR). 90% de nos données sont hébergées sur les serveurs du CIRB.

10% de nos données (archives vivantes) sont hébergées (technologie Sinology) en interne pour des raisons d'économie financières.

Tax on web

Le service a été transféré au secrétariat en une version plus light que les années précédentes.

Mise en place technique de télétravail

Par l'acquisition de matériel portable, les agents en télétravail ont pu bénéficier du matériel adéquat (acquisition en 2021). Ils ont accès à leur environnement de travail via un VPN.
Participation à la création du règlement du télétravail.

Opérations quotidiennes

- Réponses spécifiques à des tâches particulières et ponctuelles
- Gestion de la téléphonie fixe et mobile
- Acquisition du nouveau matériel
- Etude de nouveaux produits
- Helpdesk
- Soutien aux déménagements dans les différents services
- Recherche de solutions techniques pour le télétravail
- Etude de possibilités de communications unifiées

Missions spécifiques et ponctuelles

- Basculement de la connexion Internet dans les écoles primaires vers une connexion plus rapide en coaxial avec un soutien financier de la Région
- Migration de la plate-forme de gestion scolaire (AccessCible vers APSchool)
- Participation aux workshops « WePulse » pour la GRC (Gestion Relation Citoyenne)
- Participation au groupe de travail pour la retransmission des Conseils Communaux « on line »
- Rencontre du nouveau DPO et élaboration d'une stratégie GDPR (en cours)

Parc Informatique

Chaque employé communal dispose de son poste de travail personnel.

Descriptif d'un poste de travail

OS : Windows 11 professionnel.

Suite Office 2010

Connexion aux imprimantes les plus proches géographiquement

Accès à un espace disque « serveur » dédié au service

Connexion au réseau par authentification

Les utilisateurs ne sont pas administrateur de leur poste de travail

Applications « métier » pour le service RH, Finances, Recette, Population et Etat-Civil

WebApplications pour les services de l'Urbanisme et Environnement (Nova), pour l'ensemble des services (gestion de l'ordre du jour du Conseil et du Collège), Vie Sociale (MyHandicap),

MobyTwin

Diverses applications spécifiques : Régie Foncière, Travaux Publics, ...

Gestion serveurs

Une infrastructure de type « VMWare » dans le cloud est configurée pour la gestion de l'ensemble de l'administration.

L'infrastructure est composée de :

- 15 CPU
- 50 Go de RAM
- 3 To SAN (DD)
- 5,4 unités de BU

Sur l'ensemble de cette infrastructure tournent les serveurs :

- CIVADIS: (applications métier pour les finances, recette, RH (sous Windows))
- DCACWB : le domain contrôleur (gestion des accès disques pour les utilisateurs)
- FSACWB : gestionnaire de fichiers
- PSACWB : gestionnaire d'impressions
- EFACWB : gestionnaire e-courrier + amendes administratives
- Oracle serveur : gestionnaire de bases de données
- Saphir : application métier pour la Population et l'Etat-Civil (sous Linux)

Deux serveurs physiques supplémentaires sont dédiés pour le BDC (back-up domain controleur en cas de panne du DCACWB) et l'Active Directory (gestion de l'authentification des utilisateurs).

Gestion imprimantes

Excepté au service « Population » et « Etat-Civil » (service au guichet), les imprimantes « personnelles » ne sont plus d'application dans les services administratifs.

Chaque étage des bâtiments administratifs, les écoles, les crèches et les bibliothèques disposent d'un appareil multifonctions connecté au réseau (photocopieuse - imprimante - scanner). Le scan des documents est vivement encouragé (scan to mail ou scan to folder).

Les appareils sont connectés au réseau et sont pilotés à distance (pour le relevé des compteurs, la maintenance, l'ouverture et la fermeture des accès etc...).

Stock

Le service « informatique » dispose d'un stock permettant de réagir rapidement en cas de panne ou d'engagement immédiat.

Firewall

L'administration dispose d'un firewall permettant un filtrage des informations entrantes et une veille des informations sortantes. Le CIRB assure la gestion du firewall. Cette gestion nécessite des compétences spécifiques que nous ne possédons pas en interne

Equipements divers

Les switchs gérant le LAN sont de type VoIP et POE. Ils assurent donc la connexion au réseau LAN et à l'IPCentrex (téléphonie fixe)

4.2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ETAT CIVIL

Tél. : 02/674.74.15 - 02/674.74.17
Tél. : 02/674.75.12 - 02/674.75.13
Courriel : etat.civil@wb1170.brussels

Autorité responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre
Chef de service : Cesika KARAOGLAN
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 4

Attributions générales du service

Le service de l'Etat civil a pour mission d'enregistrer tous les évènements touchant à l'identité des personnes, de la naissance au décès. Ce service dresse donc les actes de naissance, de reconnaissance, d'adoption, de changement de nationalité, de mariage, de divorce, de décès. Le service est également responsable de la gestion administrative du cimetière communal.

Il existait jusqu'au 30 mars 2019 inclus sept registres d'état civil. Les registres de naissance, de nationalité, de mariage, de divorce et de décès étaient tenus en double exemplaire. Les registres des déclarations de mariage et des déclarations de reconnaissance étaient et sont encore toujours tenus en un seul exemplaire.

Registre des naissances

	Garçons	Filles	Total
Naissances sur le territoire de la commune	1	0	1

Ce faible taux de naissance s'explique aisément par l'absence de maternité sur le territoire communal.

	Hommes	Femmes	Total
Reconnaissance prénatale	-	-	50
Reconnaissance judiciaire	0	0	0
Reconnaissance immédiate	0	0	0
Reconnaissance postnatale	5	4	9
Modification de l'enregistrement du sexe -Transgenres	-	-	1
Recherche de paternité	0	0	0
Attribution du nom de famille	0	0	0
Changement de prénom (BAEC)	8	5	13
Changement de nom - Arrêté Royal (BAEC)	0	0	0
Adoption plénière	1	0	1
Adoption simple	1	2	3
Homologation d'adoption	0	0	0
Ordonnance rectificative	0	0	0
Arrêt filiation	0	0	0
Contestation de paternité	0	0	0

Transcription d'une reconnaissance	0	0	0
Choix de nom	2	4	6
Suppléance à la rédaction d'un acte de naissance	0	0	0
Actes de naissance étrangers liés à un acte belge (BAEC)	83	81	164

Choix de nom - Loi du 8 mai 2014 modifiant le Code civil en vue d'instaurer l'égalité de l'homme et de la femme dans le mode de transmission du nom à l'enfant et à l'adopté.

Les parents d'un enfant belge ont désormais le choix entre le nom du père, le nom de la mère ou un composé des deux noms dans l'ordre de leur choix.

Cette attribution directe ne concerne que le premier enfant d'un couple, né après le 1er juin 2014.

Les parents qui souhaitaient néanmoins bénéficier de la nouvelle loi et modifier le nom de leurs enfants nés avant le 1^{er} juin 2014, pouvaient introduire jusqu'au 31 mai 2015, une demande en changement de nom, basée sur la nouvelle loi, dans la commune de résidence des enfants.

De même, la naissance d'un nouvel enfant ayant la même filiation permet de modifier le nom de l'ensemble de la fratrie sauf si un choix avait déjà été fait.

L'ensemble de la fratrie ayant la même filiation doit porter le même nom.

Registre des déclarations de reconnaissance

Depuis le 1er avril 2018, toute reconnaissance actée en Belgique doit d'abord faire l'objet d'une déclaration de reconnaissance. Toutes les reconnaissances sont concernées, pas uniquement celles qui sembleraient frauduleuses. Deux belges doivent donc bien faire acter une déclaration de reconnaissance avant la reconnaissance en tant que telle.

Il faut désormais réfléchir en deux temps. Dans un premier temps, analyser si les conditions sont remplies pour faire la déclaration de reconnaissance en Belgique. Dans un second temps, faire application du droit national de chacun des auteurs pour l'établissement de la seconde filiation. Néanmoins, il convient d'avoir égard à cette deuxième étape dès la première, afin d'éviter d'imposer toute une procédure à des personnes qui, en vertu de la loi, ne peuvent pas faire établir de reconnaissance.

Nombre de déclarations de reconnaissance : **59**

Registre des nationalités

Acquisition de la nationalité belge

Le Code de la nationalité belge a été modifié en profondeur le 1^{er} janvier 2013.

Le but de cette réforme visait à simplifier le nombre de procédures existantes et à renforcer les conditions d'acquisition de la nationalité.

Il n'existe désormais plus que deux procédures en vue d'acquérir la nationalité belge : la déclaration devant l'Officier de l'Etat civil et la naturalisation qui est limitée à des situations

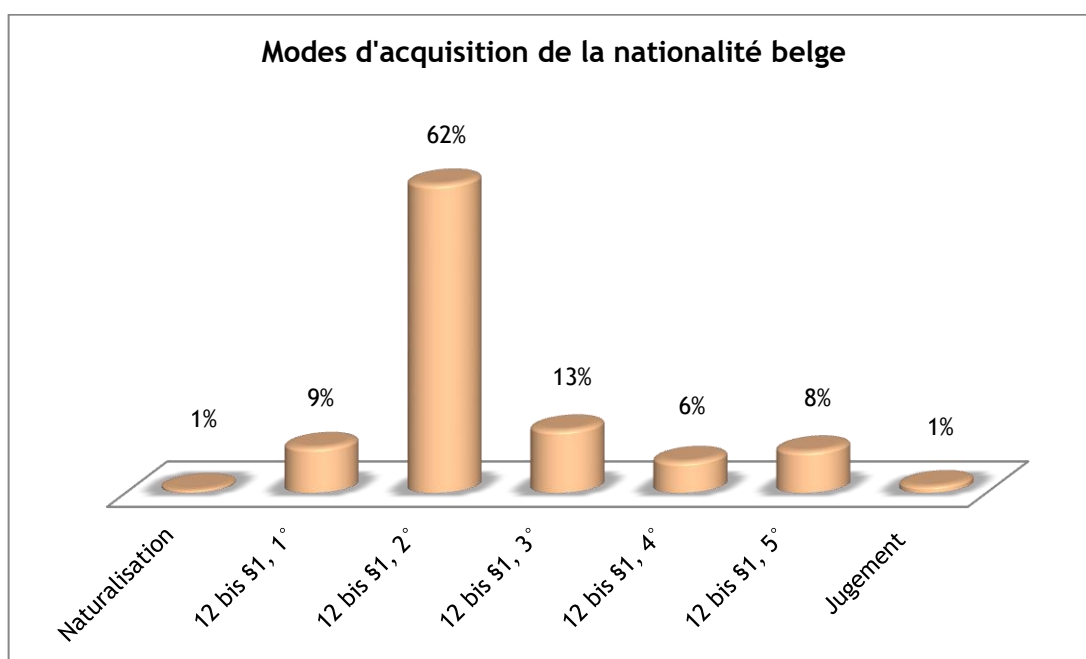
exceptionnelles. Après le changement de loi sur la nationalité, il apparaît une charge de travail au service Etat civil. Chaque déclaration doit être vérifiée et examinée par le service avant de la transmettre au Parquet.

La déclaration de nationalité (nouvel article 12bis CNB) permet dans cinq situations et moyennant des conditions strictes de solliciter la nationalité Belge :

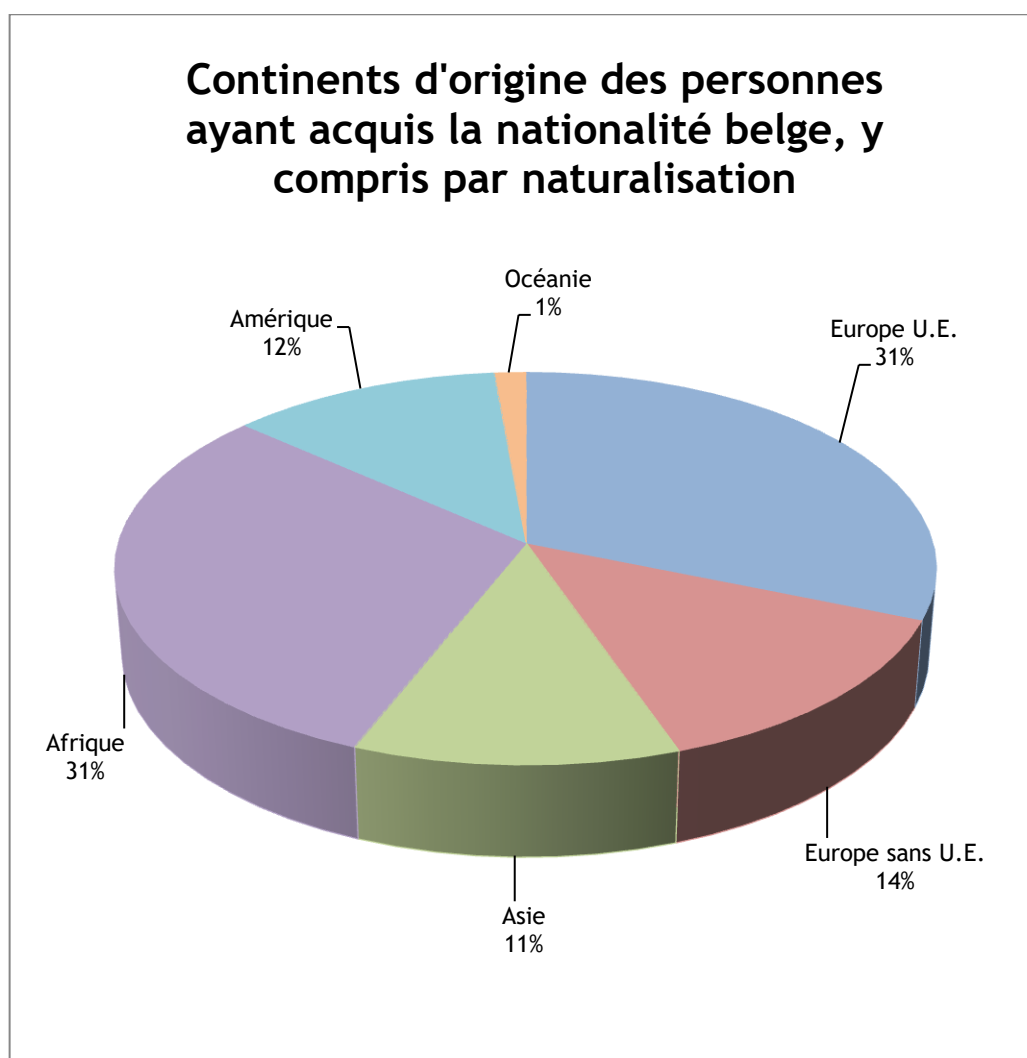
1. La naissance en Belgique
2. Le fait de vivre en Belgique depuis au moins 5 ans, sous couvert de certains titres de séjour si l'on peut prouver sa connaissance d'une des langues nationales, son intégration sociale et sa participation économique.
3. Le fait d'être marié à un ou une Belge ou d'avoir un enfant mineur belge
4. Avoir atteint l'âge de la pension ou être handicapé ou invalide
5. Vivre depuis au moins 10 ans en Belgique sous couvert de certains titres de séjour et prouver sa participation à sa Communauté d'accueil.

Les conditions en matière de titre de séjour, de participation économique éventuelle, de connaissance d'une des langues nationales et d'intégration sociale éventuelles sont strictes. La demande de nationalité belge est subordonnée au paiement d'un droit d'enregistrement de 150 euros, non-compris les éventuelles taxes communales.

La Chambre des Représentants traite l'arriéré de dossiers issus de l'ancienne procédure de naturalisation.



	Total	Hommes	Femmes
Naturalisation	1	1	0
Attribution "automatique" art 8 CN	2	1	1
Attribution art. 9CN	0	0	0
Déclaration 11bis CN	0	0	0
Déclaration 12 bis §1, 1° CN	13	6	7
Déclaration 12 bis §1, 2° CN	88	55	33
Déclaration 12 bis §1, 3° CN	18	3	15
Déclaration 12 bis §1, 4° CN	9	4	5
Déclaration 12 bis §1, 5° CN	12	9	3
Recouvrement art 24 CN	0	0	0
Renonciation art.22 CN	1	0	1
Jugement	2	1	1
Total	146	80	66



Europe U.E.	
Italie	12
Portugal	1
Hongrie	2
Allemagne	1
Espagne	2
Grèce	2
Roumanie	6
France	11
Pologne	3
Hollande	2
Grand-Duché de Luxembourg	1
République Tchèque	1
Total	44

Europe non U.E.	
Royaume-Uni	10
Albanie	1
Ukraine	2
Macédoine	3
Suisse	1
Russie	2
Total	19

Afrique	
Maroc	12
Algérie	2
République démocratique du Congo	3
Réfugié origine Rwanda	2
Cameroun	4
Réfugié origine Cameroun	1
Sénégal	4
Mauritanie	2
Angola	1
Nigéria	1
Djibouti	1
Guinée	3
Réfugié origine Guinée	3
Soudan	1
Togo	1
Réfugié origine Togo	1
Afrique du Sud	1
Total	43

Asie	
Iran	1
Réfugié origine Iran	1
Irak	1
Réfugié origine Irak	1

Réfugié Politique origine Irak	1
Inde	2
Vietnam	1
Arménie	1
Réfugié origine Liban	1
Kazakhstan	1
Syrie	2
Réfugié origine Syrie	2
Cambodge	1
Total	16

Amérique	
Colombie	1
Réfugié origine Colombie	1
Equateur	2
Brésil	6
Canada	1
USA	5
Cuba	1
Total	17

Océanie	
Australie	2
Total	2

Registre des déclarations de mariage

Depuis la loi du 4 mai 1999, entrée en vigueur le 1er janvier 2000, la publication des bans a disparu de notre paysage juridique. Cette formalité de publicité, qui était destinée à avertir les éventuels opposants à cette union, a été remplacée par une "déclaration de mariage". Les futurs époux doivent désormais lorsqu'ils viennent déposer les pièces constituant leur dossier de mariage, signer ensemble (ou seul muni d'une procuration légalisée du futur conjoint) cette déclaration par laquelle ils affirment vouloir se marier. La signature de ce document ouvre une période de 14 jours pendant laquelle les époux ne peuvent se marier. Après cette période, s'ouvre un nouveau délai de six mois dans lequel doit avoir lieu le mariage.

	Total
Déclarations de mariage	64
Refus de célébrer le mariage	0
Sursis de mariage	0

Registre des mariages

	Total
Mariages	62
Actes de mariage étrangers (BAEC)	15
Jugements d'annulation de mariage	0
Arrêts d'annulation de mariage	0

Les futurs époux belges doivent avoir au moins 18 ans pour pouvoir contracter mariage. Les mineurs d'âge qui souhaitent néanmoins se marier doivent obtenir une autorisation non plus de leurs parents mais du tribunal de la Jeunesse. Cette dispense d'âge n'est accordée que pour des motifs graves.

En ce qui concerne les ressortissants étrangers qui contractent mariage en Belgique, il convient de tenir compte des conditions d'âge, de consentement,... exigées par leur loi nationale.

Ouverture du mariage aux personnes de même sexe

Depuis le 1^{er} juin 2003, le mariage est également ouvert aux couples de même sexe. Les époux de même sexe ont exactement le même statut, les mêmes droits et les mêmes devoirs que les couples composés de personnes de sexe différent, à l'exception des règles gouvernant la filiation biologique.

Mariages entre personnes de même sexe	
Entre femmes	entre hommes
0	1

Nombre de mariages entre personnes de même sexe célébrés à Watermael-Boitsfort :

2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
0	2	1	3	2	2	4	0	1

Registre des divorces

Depuis le 1^{er} septembre 2007, la loi sur le divorce a considérablement évolué. Les causes de divorce peuvent désormais se classer en deux catégories : le divorce par consentement mutuel et le divorce pour cause de désunion irrémédiable.

Le divorce pour cause déterminée, à savoir, adultère, excès, sévices et injures graves et le divorce pour cause de séparation de fait de plus de deux ans sont supprimés.

Depuis l'entrée en vigueur de la BAEC, la procédure de « transcription » du divorce a été quelque peu modifiée.

Auparavant, l'officier de l'état civil compétent pour transcrire un divorce était celui qui avait célébré le mariage. Si le mariage avait été célébré à l'étranger, c'est l'officier de l'état civil de la Ville de Bruxelles qui transcrivait. Ainsi, plus de 4.500 divorces de mariages étrangers étaient transcrits à la Ville de Bruxelles chaque année.

Désormais, suite à l'entrée en vigueur de la BAEC, la compétence de l'Officier de l'état civil concernant la transcription des divorces est celle de droit commun. C'est l'article 13 du Code civil qui la régleme :

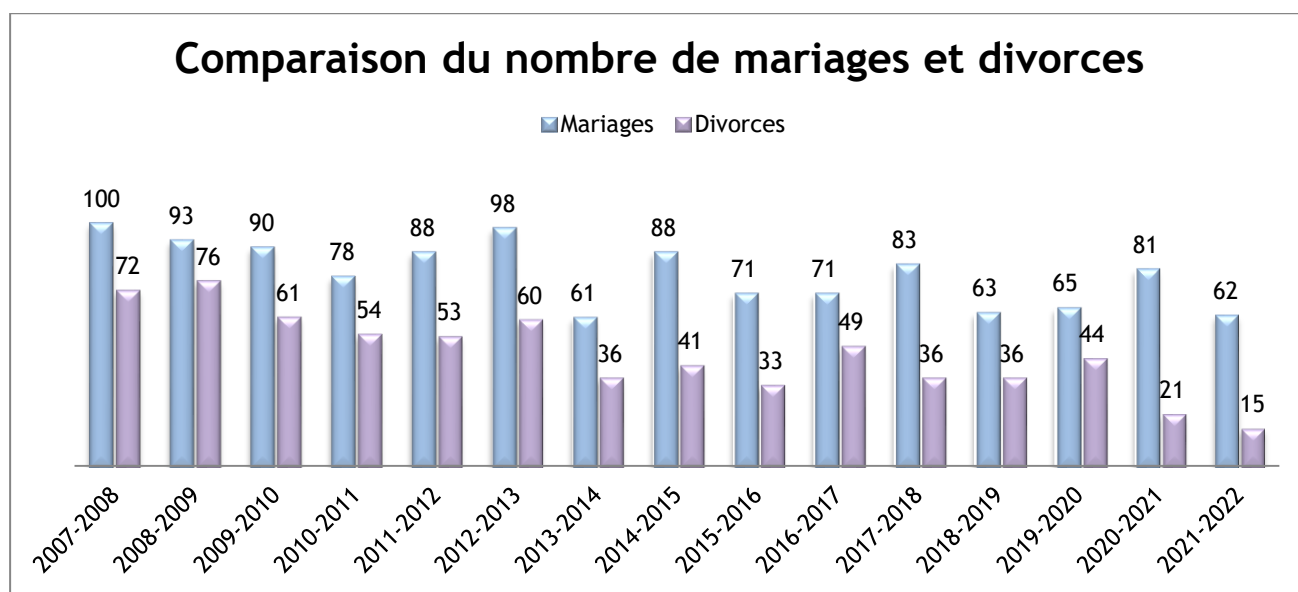
- « A moins que la loi n'en dispose autrement, l'officier de l'état civil compétent est celui :
- du lieu d'inscription au registre de la population, au registre des étrangers ou au registre d'attente de l'intéressé, des intéressés ou de l'un d'entre eux; ou à défaut,
 - de la résidence actuelle de l'intéressé, des intéressés ou de l'un d'entre eux; ou à défaut,
 - de Bruxelles. »

Il suffit donc que l'un des époux réside sur le territoire d'une commune pour que celle-ci soit compétente pour transcrire le divorce.

Cela signifie également que toutes les communes belges seront susceptibles de transcrire un divorce belge d'un mariage célébré à l'étranger.

Depuis la mise en place de la BAEC, la cause du divorce n'est plus spécifiée dans l'acte de sorte qu'il n'y a plus lieu de prévoir les différents types de divorce.

	Total
Divorces (BAEC)	15



Forte diminution du nombre d'actes de divorces établis par le service de l'état civil depuis que les Greffes des Tribunaux ont accès à la BAEC. En effet, les divorces dont les actes de mariage sont migrés (et donc disponibles) dans la BAEC sont établis par le Greffe du Tribunal et non plus par le service de l'état civil de la Commune de célébration du mariage. Seuls les jugements de divorce concernant les mariages à l'étranger et ceux dont l'acte n'a pas été migré par la commune de célébration du mariage dans la BAEC sont envoyés par un système de notification dans la BAEC par le Greffe à la commune de résidence de l'un des ex-époux pour en établir l'acte. La période transitoire en cours concerne les jugements papiers envoyés à la Commune de résidence lorsque le jugement a été prononcé avant l'entrée en vigueur de la BAEC.

Registre des décès

Décès d'enfants de moins d'un an : 0

Enfants mort-nés : 0

	Femmes	Hommes
Habitants de la commune	79	60
Habitants hors commune	11	11
Transcription de décès	0	0
Total	90	71

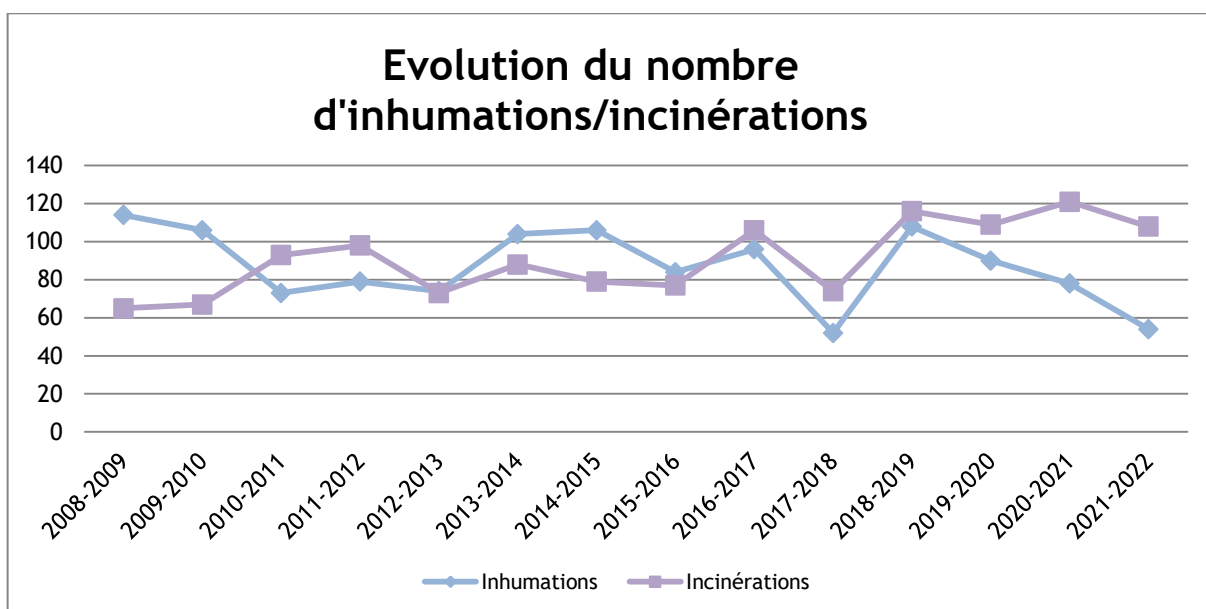
Nombre total de décès (sur Watermael-Boitsfort ou transcrits) : 161

Cimetière

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Fosses ordinaires	36	55	25	30
Concession pleine terre de quinze ans	29	37	35	35
Concession pleine terre de cinquante ans	11	14	14	10
Caveaux	7	9	10	12
Caveaux d'urne	8	9	12	5
Caveau d'attente	0	0	0	0
Cryptes (cellules de la galerie funéraire)	3	2	2	3
Pelouse d'honneur	1	0	0	0
Pelouse enfants	1	1	1	2
Columbarium cinq ans	8	3	4	5
Columbarium quinze ans	2	9	4	6
Columbarium cinquante ans	0	1	0	2
Columbarium provisoire	0	0	0	0
Dispersion des cendres	33	35	45	43
Conservation des cendres au domicile	31	39	34	32
Conservation des cendres au domicile pour départ étranger	2	-	1	0
Inhumation à l'étranger	-	-	2	4
Inhumation d'urne « ancien combattant »	0	0	0	0
Plaquette cinq ans (gratuité)	8	2	5	12
Plaquette quinze ans	3	6	9	7
Plaquette cinquante ans	0	3	0	1
Exhumation pour départ vers autre commune	1	-	0	2

Toutes les personnes décédées sur le territoire de Watermael-Boitsfort dont l'inhumation ou la dispersion se fait dans une autre commune belge :

	2020-2021	2021-2022
Inhumation	29	12
Dispersion	31	30
Columbarium/caveau d'urne	3	6
Don du corps à la science	0	3



Indigents

Les personnes considérées comme indigentes sur la base d'une prise en charge par un C.P.A.S., dont aucun proche ne peut prendre les funérailles en charge et qui décèdent sur le territoire communal, voient leurs funérailles prises en charge par la Commune.

Rapport annuel	Nombre d'indigents
2008-2009	9
2009-2010	10
2010-2011	5
2011-2012	12
2012-2013	9
2013-2014	17
2014-2015	10
2015-2016	13
2016-2017	12
2017-2018	6
2018-2019	2
2019-2020	11
2020-2021	3
2021-2022	8

- Renouvellements et prolongations de concessions de sépultures.
- Mise à jour des plans du cimetière ainsi que du fichier des personnes y reposant, encodage des sépultures dans le système informatique.
- Préparations des dossiers de désaffectations.

Marchés publics

- Pour l'inhumation ou l'incinération des indigents ;
- pour le transfert en corbillard des personnes trouvées sans vie sur la voie publique et aux personnes dont le transfert a été ordonné par l'administration communale, le Parquet du Procureur du Roi ou par la police en cas de mort suspecte et/ou violente ;
- pour prestation de porteurs en cas d'inhumation ;
- pour les cadeaux à délivrer lors de la célébration des mariages ;
- pour le renouvellement des plaques des columbariums.

Organisation des cérémonies de la Toussaint : Cérémonies patriotiques, transport par bus ou camionnette des personnes sans moyen de transport vers le cimetière pour se recueillir sur les tombes.

Emargements

Depuis l'entrée en vigueur de la BAEC (31/03/2019) il n'y a plus d'emargements manuels sur les actes d'état civil.

Nombre estimé d'actes d'état civil délivrés par mail, courrier ou au guichet : **2000**
Ce nombre comprend les demandes effectuées via le guichet électronique.

Forte diminution du nombre d'actes d'état civil délivrés depuis plus ou moins 10 ans. La maternité a fermé ses portes en 1982, les personnes nées sur le territoire de Watermael-Boitsfort ne sont plus pour la plupart en âge scolaire et le nombre de mariage a fortement diminué. De plus la simplification administrative a pour but d'éviter aux citoyens de devoir fournir des extraits d'actes si ceux-ci ont déjà été présentés à l'autorité.

BAEC

La BAEC (Banque de données des Actes de l'Etat Civil) est entrée en vigueur le 31/03/2019. Il s'agit de la banque de données centrale qui contient tous les actes de l'état civil et depuis laquelle il est possible de les gérer. Cette banque de données centrale remplace les registres locaux qui étaient auparavant tenus par les communes et consulats. Le passage à la BAEC signifie par ailleurs que toutes les communes et tous les consulats établiront des actes standardisés, documentaires et uniformes.

La migration des actes

La migration signifie le chargement d'anciens actes papier dressés avant le 31/03/2019 dans la BAEC.

De cette manière, l'acte est disponible dans la BAEC sous format électronique et est traité de la même façon que les nouveaux actes dressés après le 31/03/2019 dans la BAEC.

Depuis la mise en service de la BAEC, les communes ne sont plus autorisées à délivrer des copies conformes ou des extraits issus des registres papier ou d'actualiser les actes papier.

Tous les actes doivent être traités électroniquement.

En d'autres termes, la migration est obligatoire pour les actes suivants :

- les actes qui nécessitent l'enregistrement d'une actualisation après le 31/03/2019 (p. ex. un divorce sur un acte de mariage ou une correction sur un acte de naissance) ;
- les actes dont le contenu doit pouvoir être consulté sur écran ;

- les actes dont un extrait est demandé après le 31/03/2019 ;
- les actes dont une copie conforme est demandée après le 31/03/2019.

La migration s'effectue de la manière suivante :

1. Copie de l'acte se trouvant dans le registre papier.
2. Scannage de l'acte.
3. Encodage manuel de l'acte dans saphir.
4. Vérification de l'encodage dans saphir.
5. Migration dans la BAEC.

Nombre d'actes migrés dans la BAEC : **2000**

E-Apostille / E-Légalisation (les actes de BAEC)

En Belgique, depuis le 01/05/2018,

- les apostilles sont délivrées uniquement sous format électronique ;
- les légalisations peuvent quant à elles être délivrées sur papier et sous format électronique.

En vue de la délivrance des apostilles et légalisations électroniques, le service Légalisation du SPF Affaires étrangères a créé le site eLegalization, qui est seulement accessible pour les autorités partenaires (communes, notaires, SPF, chambres de commerce...) mais pas pour les particuliers. Les légalisations et apostilles électroniques sont signées, de manière sécurisée, à l'aide d'un certificat au nom du SPF Affaires étrangères.

Nombre de documents encodés pour une légalisation/apostille : **75**

POPULATION

Tél. : 02/674.74.22

Courriel : population@wb1170.brussels

Autorité responsable : Jean-François de LE HOYE, 4^{ème} Echevin

Chef de service: Cesika KARAOGLAN

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 9,5

Attributions générales du service

Le service population a pour but de tenir à jour toutes les informations concernant les mouvements de population. Ce service est aussi responsable de la délivrance des documents d'identité, des passeports, extraits de casier judiciaire, de divers certificats et des cartes de stationnement. Le service gère aussi le domaine du droit des étrangers et dresse les listes des jurés d'assises. En outre, il organise les élections, les cérémonies d'accueil des personnes ayant acquis la nationalité belge et des nouveaux habitants ainsi que les Noces d'Or.

Vous trouverez ci-après l'activité annuelle du service Population, à savoir les cartes délivrées aux résidents étrangers, le nombre de permis de conduire, de cartes d'identité et de passeports délivrés ainsi que les éléments de démographie enregistrés en un an, l'enrichissement du registre national et la délivrance des extraits du casier judiciaire central.

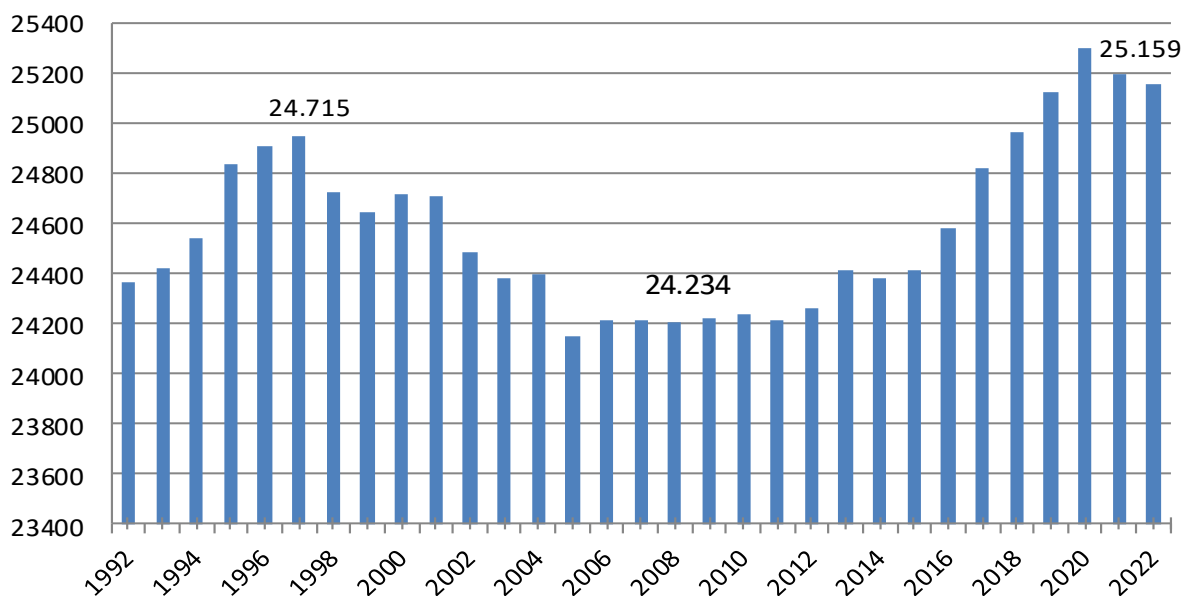
De plus, depuis l'entrée en vigueur de la loi du 23/11/1998, les personnes souhaitant contracter une cohabitation légale doivent se faire enregistrer auprès du service.

Mouvements migratoires

Le service population a bien évidemment pour tâche de tenir à jour les registres de mouvement de la population, qu'elle soit belge ou étrangère.

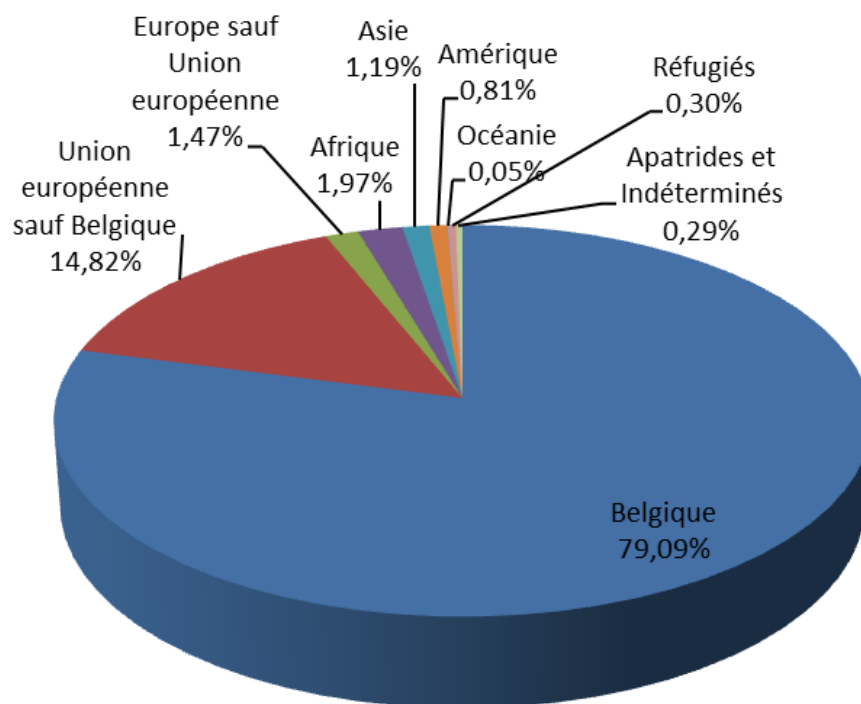
	Hommes	Femmes	Total
Nombre d'habitants de nationalité belge (au 1 ^{er} janvier 2022 avec le registre d'attente)	9.169	10.833	20.002
Nombre d'habitants de nationalité étrangère (au 1 ^{er} janvier 2022 avec le registre d'attente)	2.441	2.716	5.157
Total	11.610	13.549	25.159
Entre le 01/09/2021 et le 31/08/2022			
Entrées en commune	1.052	1.182	2.234
Sorties de la commune	755	868	1.623
Naissances	117	96	213
Décès	132	146	278
Solde	+282	+264	+546

Evolution des chiffres de la Population



Structure de la population (au 1^{er} janvier 2021)

Répartition Belges-Etrangers



Nombres de ménages inscrits à Watermael-Boitsfort

(Avec le registre d'attente, au 1^{er} janvier 2022)

Nombre de personnes composant le ménage	Nombre de ménages
1	4.877
2	3.033
3	1.536
4	1.310
5	520
6	150
7	38
8	12
9	3
10	3
11 et +	0

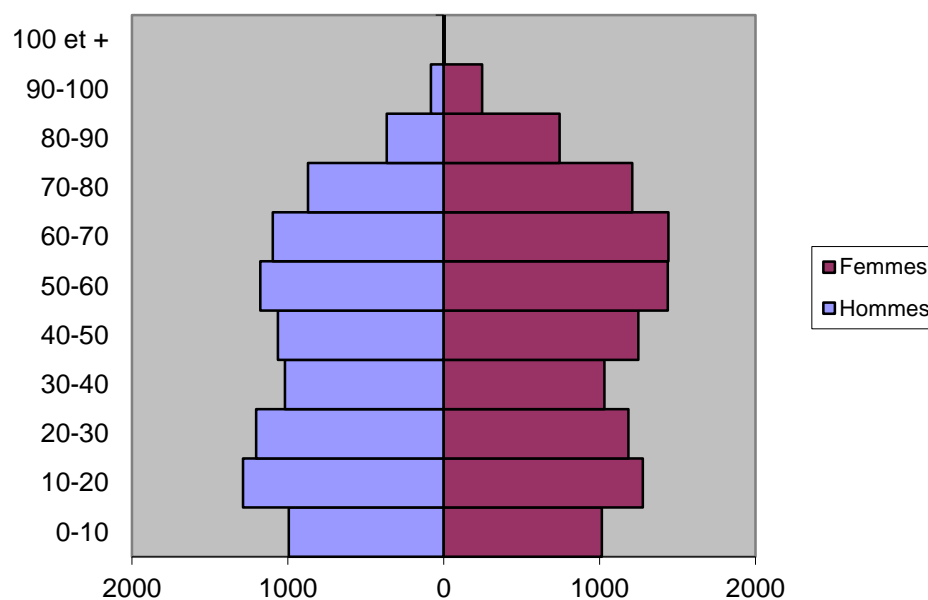
Nombre total de ménages : 11.482 dont 1 au registre d'attente

Nombre moyen de personnes par ménage 2,2

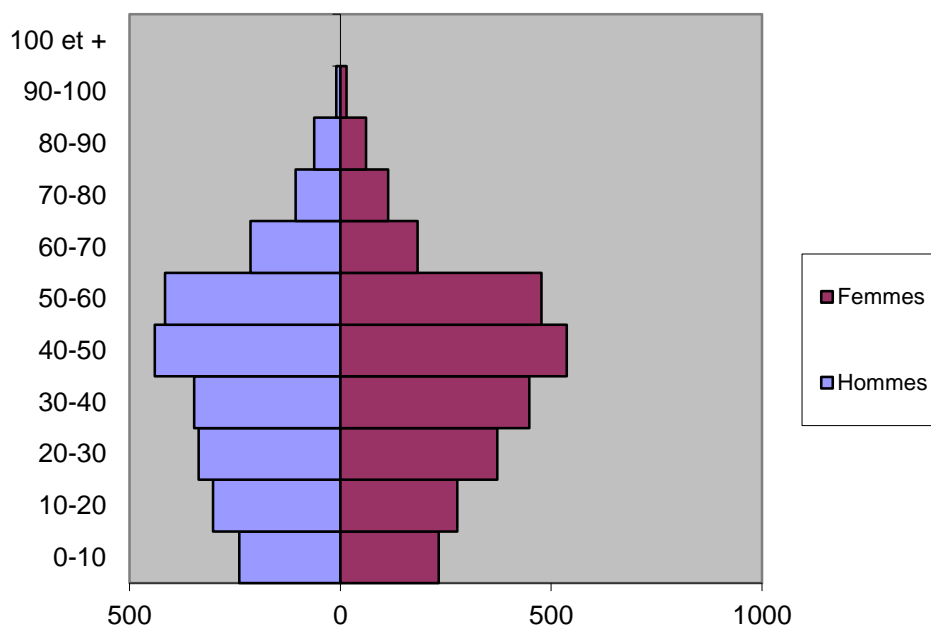
Nombre moyen d'enfants par ménage : 0,9

Pyramides des âges (au 1^{er} janvier 2022)

Pyramide des âges de la population belge



Pyramide des âges de la population étrangère



Etrangers

	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021	2021 2022
Attestations d'immatriculation modèle A (Non UE)	62	42	51	52	49	53	44	41	50
Certificats d'identité pour enfants étrangers de moins de 12 ans	173	190	199	200	251	195	242	174	251

Les cartes Union Européenne et les Attestations d'Immatriculation modèle B ont été supprimées et remplacées par des documents papiers ou des cartes électroniques. Les Européens, en vertu de la nouvelle législation, ne doivent plus obligatoirement être en possession de titres délivrés par la Belgique: une inscription aux Registres et un titre d'identité national en cours de validité suffit. Néanmoins, la plupart en demande pour des questions d'ordre pratique.

Permis de conduire

	2021-2022
Permis de conduire	1050
Permis provisoires	345
Permis international	158

Passeports : 2.168

Cartes d'identité de Belges et titres électroniques pour étrangers : 3.555

Commande de code PIN&PUK : 1.232

Déplacements à domicile pour les documents d'identité ou administratifs des personnes âgées, invalides ou handicapées : 1

Kids-ID (document d'identité électronique pour les enfants belges de moins de douze ans) : 881

Casier judiciaire central

Demandes d'extraits de casier judiciaire	+/-1.500
Certificats de Moralité	0

Liaison de la Commune au Casier judiciaire central

Depuis le 1er janvier 2018, toutes les administrations communales délivrent uniquement les extraits du Casier judiciaire central (et non plus du casier judiciaire communal).

Si un citoyen doit transmettre l'extrait à un tiers (p. ex. son employeur actuel ou futur, un club ou une association à laquelle il appartient, etc.) et qu'il s'agit : d'une activité réglementée ou d'une activité où il est en contact avec des mineurs d'âge

Le citoyen doit utiliser de préférence le formulaire-type pour demander un extrait de casier judiciaire, le faire compléter par l'employeur, l'organisation, l'association, etc., auquel/à laquelle il devra remettre l'extrait et présenter ensuite le formulaire complété à l'administration communale de son domicile ou de sa résidence.

Le casier judiciaire communal étant transmis au casier judiciaire central, nous ne disposons que d'un chiffre approximatif des demandes d'extraits de casier judiciaire.

Cohabitation légale

Depuis le 1er janvier 2000 le législateur a mis sur pied une nouvelle forme de reconnaissance légale de la vie en commun. C'est la situation de vie commune de deux personnes ayant fait une déclaration devant l'officier de l'état civil du domicile commun.

Titre Vbis du Code civil, art. 1475 à 1479, inséré par la loi du 23.11.1998 (M.B. 12.01.1999)

Les cohabitants légaux ne peuvent pas être liés par un mariage ou par une autre cohabitation légale et doivent être capables de contracter (être majeur et ne pas avoir été déclaré incapable).

Les cohabitants peuvent être parents entre eux ou non, être de même sexe ou non.

Il faut remettre une déclaration écrite qui comprend les mentions suivantes :

Date de la déclaration, noms, prénoms, lieu et date de naissance et signatures des 2 parties, domicile commun, la mention de la volonté des parties de cohabiter légalement, la mention de la prise de connaissance des dispositions relatives à la cohabitation légale et la mention de la convention patrimoniale passée devant notaire (le cas échéant).

Les cohabitants bénéficient d'une protection du logement principal comparable à celle accordée aux époux, ils doivent contribuer aux charges de la vie commune en proportion de leurs facultés et sont responsables des dettes (non excessives) contractées pour les besoins de la vie commune et

de l'éducation des enfants. Chacun conserve les biens dont il peut prouver qu'ils lui appartiennent, les revenus que ces biens procurent, et les revenus du travail. Les autres biens des cohabitants sont réputés être en indivision.

Depuis le 1er janvier 2003, les cohabitants légaux sont assimilés à des conjoints en matière de droits de succession (sous certaines conditions).

A la demande d'une partie, le juge de paix peut ordonner des mesures urgentes et provisoires relatives au logement principal, aux personnes (cohabitants et enfants), aux biens et aux obligations.

La cohabitation prend fin par le décès d'une partie, par le mariage d'une partie, par une déclaration de cessation par consentement mutuel ou par une déclaration unilatérale de cessation.

Chaque cohabitant conserve l'autorité parentale sur ses propres enfants.

Cohabitations légales dans la commune	
Homme - Femme	456
Homme - Homme	8
Femme - Femme	12
Nombre total enregistré	476

Cessation de cohabitation légale

Cessation par déclaration commune	130
Cessation par déclaration unilatérale	12
Cessation pour mariage	171
Cessation pour décès	32
Nombre total	345

Dernières volontés en matière de sépulture et/ou rites

3 déclarations ont été enregistrées pendant la période couverte par ce rapport.

Déclarations en matière de dons d'organes et de tissus

16 déclarations de volonté expresse d'être donneur ont été enregistrées pendant la période couverte par ce rapport.

Déclarations de volonté anticipées en matière d'euthanasie

60 déclarations ont été enregistrées.

Depuis le 1er septembre 2008, les communes peuvent enregistrer les déclarations anticipées en matière d'euthanasie. La loi prévoyait déjà l'existence de ce type de déclaration mais n'avait pas prévu son enregistrement centralisé avec le risque de perte et donc de non-respect des volontés du déclarant que cela implique. Ce document daté et signé par le déclarant ainsi que par deux témoins majeurs dont un au moins n'a pas d'intérêt matériel au décès du déclarant est enregistré dans une base de données gérée par le SPF Santé publique. Cette banque de données est accessible aux médecins via leur carte d'identité électronique et une habilitation spéciale, en tant que médecin. Au cas où le déclarant ne serait plus en état d'exprimer lui-même sa

volonté et se trouverait dans une situation médicale telle que définie par la loi sur l'euthanasie, l'équipe médicale se référerait à cette information.

De manière facultative la loi a également prévu la mention de personnes de confiance qui sont chargées de confirmer la volonté persistante du déclarant.

La déclaration de volonté anticipée d'euthanasie ne comporte pas de limitation dans le temps. Toutefois, le déclarant peut retirer son opposition ou son consentement exprès à tout moment et ce tant qu'il est en vie.

Noces d'or

Anniversaires de mariage en 2020-2021	Nombre de couples
Noces d'Or (50 ans de mariage)	34
Noces de Diamant (60 ans de mariage)	18
Noces de Brillant (65 ans de mariage)	15
Noces de Platine (70 ans de mariage)	4

Centenaires

Homme	3
Femme	6

Certificats

Certificat de domicile et résidence avec historique des adresses	1.147
Certificat de composition de ménage	3.753
Certificat de milice	3
Certificat de vie	131
Certificat de nationalité	222
Autorisation parentale légalisée	625

Cartes de stationnement riverains et entreprises

858 cartes de riverains (y compris provisoires)

291 cartes de stationnement pour entreprises

E-Apostille / E-Légalisation (certificats, copies conformes, diplômes, casiers judiciaire, etc.)

En Belgique, depuis le 01/05/2018,

- les apostilles sont délivrées uniquement sous format électronique.
- les légalisations peuvent quant à elles être délivrées sur papier et sous format électronique.

En vue de la délivrance des apostilles et légalisations électroniques, le service Légalisation du SPF Affaires étrangères a créé le site eLegalization, qui est seulement accessible pour les autorités partenaires (communes, notaires, SPF, chambres de commerce...) mais pas pour les particuliers.

Les légalisations et apostilles électroniques sont signées, de manière sécurisée, à l'aide d'un certificat au nom du SPF Affaires étrangères.

Nombre de documents encodés pour une légalisation/apostille : 87

Les demandes en ligne via Irisbox

	Formulaires	Téléchargements rapides	Déclaration de changement d'adresse
sept-21	136	442	32
oct-21	91	non disponible	52
nov-21	112	non disponible	9
déc-21	58	non disponible	32
janv-22	38	386	12
févr-22	20	589	17
mars-22	12	743	6
avr-22	6	660	5
mai-22	21	542	123
juin-22	15	369	49
juil-22	11	368	29
août-22	25	504	50

Nouveautés - Evénements de l'année

Parcours d'accueil des Primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale

Le 1er juin 2022 est entrée en vigueur l'ordonnance de la commission communautaire commune du 11 mai 2017 relative au parcours d'accueil des primo-arrivants.

Cette ordonnance impose à certains primo-arrivants de suivre un parcours d'accueil en Région de Bruxelles-Capitale afin d'améliorer leur intégration dans la société d'accueil.

Dans cette politique d'intégration, les communes bruxelloises jouent un rôle de détection, d'information et de suivi.

Depuis le 1^{er} juin 2022 et jusqu'au 31 août 2022, la commune de Watermael-Boitsfort a détecté 3 primo-arrivants.

Ukraine - Protection temporaire

Suite à la décision du Conseil de l'Union européenne du 04/03/2022, les ukrainiens qui ont fui leur pays suite à l'invasion russe peuvent obtenir dans un pays européen la protection temporaire.

En Belgique, les ukrainiens doivent se présenter dans un centre d'enregistrement de l'Office des étrangers où ils obtiennent la protection temporaire sous certaines conditions.

Muni de ce document, ils se présentent dans la commune où ils résident pour s'inscrire.

La commune leur délivre une carte de séjour de type A - séjour limité valable jusqu'au 04/03/2023 et un accès illimité au marché du travail.

Depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 31 août 2022, la commune de Watermael-Boitsfort a accueilli 216 Ukrainiens qui ont obtenu la protection temporaire.

Les clés numériques

Si un citoyen n'a pas de carte d'identité ou de séjour électronique, a perdu ses codes PIN/PUK ou ne dispose pas de compte Itsme et qu'il doit s'authentifier sur des sites officiels, le SPF Bosa a créé une 3^{ième} possibilité : les clés numériques.

Il s'agit de clés d'authentification.

Le citoyen doit se présenter personnellement auprès de sa commune pour commander les clés numériques.

La commune de Watermael-Boitsfort a délivré à partir du 30 mai 2022 9 clés numériques.

Bureau PMR pour les démarches administratives

L'Administration communale a mis à disposition des personnes à mobilité réduite un nouveau bureau pour les démarches administratives. Le bureau est situé au rez-de-chaussée de l'allée Jacques Wiener n° 1-3-5. Il est possible de commander des cartes d'identité et/ou permis de conduire et/ou passeports et autres démarches administratives liées au service Démographie (sauf la célébration de mariage)). Les personnes à mobilité réduite seront accueillies uniquement sur rendez-vous le premier et troisième mardi de chaque mois (sauf jours fériés).

S.E.M.J.A.

Tél. : 02/674.75.24 - 02/674.75.23

Courriel : semja@wb1170.brussels

Autorité responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 2

Identification

Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives
Rue du Ministre, 3 - 1170 Bruxelles

GILBERT Célia (mi-temps)

Date d'entrée en service : 18/02/2019

KNAPEN Céline

Date d'entrée en service : 07/03/2012

Attributions générales du service

Le S.E.M.J.A. de Watermael-Boitsfort a vu le jour suite à une convention signée entre la commune de Watermael-Boitsfort et le Service Public Fédéral Justice ayant pour objet: « la mise au travail, dans les communes, de personnel recruté en vue de promouvoir l'application des peines et mesures alternatives »¹. S'agissant pour le SEMJA d'encadrer l'exécution par les justiciables d'un travail d'intérêt général dans le cadre de la médiation pénale ou d'une peine de travail autonome.

Le SEMJA :

- détermine le travail et le lieu où le prestataire travaillera ;
- vérifie l'exécution de la peine de travail et informe l'assistant de justice ;
- soutient le prestataire durant l'exécution de la peine de travail ;
- cherche de nouveaux lieux de prestation (il faut savoir que les lieux de prestation n'ont pas d'obligation légale de collaborer avec les SEMJA et d'accueillir des prestataires) ;
- entretient des contacts réguliers avec les lieux de prestation et les soutient.

Tenant compte du fait que la prison ne répond pas de manière « constructive » à la délinquance et étant donné le coût élevé que représente la peine d'emprisonnement pour les finances publiques, ces mesures sont de plus en plus prononcées par les instances concernées.

¹ Convention annuelle 2006 entre le SPF Justice et l'administration communale de Watermael-Boitsfort.

Leurs principaux objectifs sont les suivants² :

- Lutter contre l'inflation carcérale et ce qui en découle, la surpopulation carcérale. Il ne s'agit donc pas ici de diminuer le filet répressif (autre mesure possible pour diminuer l'inflation) mais bien de le diversifier.
- Améliorer la prise de conscience par les auteurs d'infractions des dommages directs et indirects causés par leur comportement à la qualité de la vie et lutter contre la banalisation de ces comportements.
- Réduire le nombre et la durée des privations de liberté dans le cadre de la loi sur la détention préventive.
- Eviter le sentiment d'impunité provoqué par une mesure de classement sans suite dans les cas qui exigent une réaction sociale organisée, sans pour cela recourir au prononcé et à l'exécution d'une courte peine de prison.
- Offrir à ces personnes des possibilités de formation par la pratique d'une activité dans un contexte professionnel.
- Faciliter la réinsertion dans le tissu social de base des personnes ayant commis des faits d'une gravité moindre.
- Associer des autorités administratives locales à des initiatives crédibles tendant à la réduction de la criminalité.
- Diminuer la récidive.

La Peine de Travail Autonome

Depuis le 7 avril 2002 la peine de travail est considérée comme une peine à part entière, la peine de travail autonome (PTA).

Lorsqu'un fait est de nature à entraîner une peine de police ou une peine correctionnelle, le juge peut condamner à titre de peine principale, à une peine de travail. Il peut également procéder de façon similaire pour des faits de nature à être punis par ces mêmes peines ; les délits contraventionnalisés et les crimes correctionnalisés.

Une peine de police est prononcée par un Tribunal de Police, pouvant prononcer une peine d'emprisonnement inférieure ou égale à 7 jours.

Une peine correctionnelle est prononcée par un Tribunal Correctionnel, pouvant prononcer une peine d'emprisonnement allant de 8 jours à 5 ans.

Certains délits, passibles d'une peine criminelle, et donc prononcés par une Cour d'Assises, peuvent être correctionnalisés de façon à passer en jugement devant un Tribunal Correctionnel et peuvent donc bénéficier d'une PTA, à l'exception de la prise d'otage, des faits de viol et

² Moniteur Belge 29.11.1996 ; 12 septembre 1995 - Circulaire ministérielle remplaçant la circulaire du 7 mars 1995 relative au recrutement par les communes de personnel supplémentaire pour l'encadrement des mesures judiciaires alternatives au sein du Plan Global pour l'emploi, la compétitivité et la sécurité sociale.

d'attentats à la pudeur qualifiés, l'homicide involontaire et du meurtre pour faciliter le vol, des faits de corruption de la jeunesse et de prostitution lorsqu'ils ont été commis sur ou à l'aide de mineurs ou encore du meurtre et de ses diverses espèces³.

Le juge prévoit, dans les limites des peines prévues pour l'infraction et par la loi, une peine subsidiaire d'emprisonnement ou une amende qui peut être applicable en cas de non-exécution de la peine de travail.

La durée d'une peine de travail varie entre 20 heures et 300 heures. Une peine de travail égale ou inférieure à 45 heures constitue une peine de police. Une peine de travail de plus de 45 heures constitue une peine correctionnelle. La peine de travail doit être exécutée dans les douze mois qui suivent la date à laquelle la décision judiciaire est passée en force de chose jugée. La commission de probation peut d'office ou à la demande du condamné prolonger ce délai.

Travail d'intérêt général dans le cadre d'une médiation pénale

Depuis juin 2005, le législateur a réintroduit le travail d'intérêt général (TIG) dans le cadre d'une médiation pénale, « car il ressort que dans de nombreux cas, lors de la médiation pénale, le TIG est la manière la plus adéquate d'offrir une réparation à la société ». Le procureur du Roi peut demander à l'auteur d'effectuer un TIG ou une formation de maximum 120 heures.

Nombre de dossiers encadrés par nos services

Du 01/09/2021 au 31/08/2022, nos services ont encadré au total 171 dossiers pour un total de 9408h25 prestées sur le territoire communal.

Collaborations

Services Communaux

Les prestataires ont accès à presque tous les services communaux. Ils effectuent des tâches aussi diverses que de l'entretien de bâtiments, du jardinage, de l'encadrement de jeunes, du travail administratif, du nettoyage, etc.

Les horaires sont principalement en journée durant la semaine, certains lieux offrent des possibilités en soirée (nettoyage de la maison communale, des écoles) ou le week-end (la bibliothèque, certains évènements)

Des évènements qui avaient été annulés pendant la crise du Covid ont pu à nouveau se dérouler : aide au remplissage de la déclaration fiscale, activités festives du service social (Guinguette, Gôter de Noël).

La reprise des activités culturelles a permis à la Vènerie d'accueillir plusieurs prestataires pour le Ciné-Apéro, la semaine Rencontres Images Mentales et la Fête des Fleurs.

³ Art. 37 du Code Pénal

Le dépôt communal a accepté d'encadrer à nouveau quelques prestataires pour du jardinage.

Nous avons pu reprendre également la collaboration avec la maison de quartier du Dries en plaçant un prestataire pour de l'animation.

Le service des RH nous a demandé une aide régulière pour la mise sous enveloppes des fiches de paie une fois par mois.

Comme chaque année, de nouvelles collaborations se créent et d'autres s'interrompent.

Nous avons placé pour la première fois deux prestataires à la crèche des Archiducs pour du nettoyage. Seuls des prestataires qui ont commis des infractions « légères » de type roulage avec peu d'heures à prester, qui sont fiables, sérieux, responsables, disponibles l'après-midi et prêts à faire du nettoyage peuvent être proposés, ce qui limite beaucoup les possibilités.

La collaboration avec les services communaux est le fruit d'un travail relationnel et d'une diplomatie constante avec les différents employés communaux qui ne sont pas formés pour encadrer quotidiennement une population parfois difficile. Notre écoute et notre disponibilité permettent néanmoins de dépasser les différentes craintes du personnel et nous nous efforçons d'entretenir quotidiennement un rapport de confiance optimisant les chances de réussite de la prestation.

ASBL et organisations locales

La petitesse du territoire communal n'empêche pas l'existence d'un tissu associatif dense. Nous collaborons avec beaucoup d'ASBL ouvertes à la promotion des mesures alternatives ; nous sommes intégrés dans le tissu associatif comme partenaires à part entière. La création de liens interpersonnels ainsi que la régularité de nos collaborations ne fait qu'améliorer notre intégration.

Nous travaillons donc avec des institutions variées, telles que :

- le Parc sportif (la piscine, le hall omnisports et le stade) pour du travail manuel ;
- Arc-en-Ciel pour une aide manuelle ou administrative ;
- la résidence pour seniors du C.P.A.S pour de l'aide en cuisine ou à l'ergothérapie ;
- le club de football pour de l'animation ;
- le club de rugby pour de la cuisine et du nettoyage ;
- le Manège du Possible pour du travail manuel ;
- le Manège Equité à Hoeilaart et le manège Equi-libres à La Hulpe pour du travail manuel ;
- l'IRSA (Institut royal pour sourds et aveugles) à Uccle pour du nettoyage et du travail manuel ;
- le club de hockey Wellington à Uccle pour du travail manuel ou d'animation ;
- le PSE (Promotion de la Santé à l'Ecole) pour une aide administrative ;
- la Recyclerie pour des tâches polyvalentes ;
- le Chant des Cailles et les Marcottes pour une aide dans les plantations et les espaces verts.

La collaboration avec la maison de repos n'a toujours pas repris étant donné l'exigence de la vaccination complète pour les prestataires qui ne remplissent souvent pas cette condition.

Nous sommes heureuses d'avoir redémarré la collaboration avec la Maison des jeunes qui s'était interrompue il y a quelque années avec l'ancien responsable qui donnait alors priorité aux bénévoles et stagiaires. Grâce à un prestataire qui connaissait bien la maison et souhaitait y prêter ses heures ainsi qu'à l'accueil que nous a accordé la nouvelle responsable, nous avons pu proposer les services du prestataire pour du travail manuel. La collaboration va pouvoir se poursuivre avec d'autres candidats pour du travail manuel ou de l'animation.

Nous avons également la chance d'avoir entamé une collaboration avec un des propriétaires du château de Jolimont grâce la responsable de l'asbl « Empower Victims Rights » qui œuvre dans la justice restauratrice et qui nous a contactées pour pouvoir bénéficier d'une aide administrative ou d'une aide manuelle dans le château où est installée l'association. Nous avons placé deux prestataires jusqu'à présent.

Le projet de prestation collective commencé au début de l'année 2021 où Célia Gilbert encadre un groupe de 3 à 5 prestataires tous les mercredis après-midis (le matin pendant l'horaire d'été) se développe bien. En hiver, les activités se sont déroulées à l'intérieur : tri et rangement à la recyclerie, tri ou mise sous enveloppes chez Arc-en-ciel, mise sous enveloppes pour le service de la Culture. A partir du printemps, les actions extérieures ont été privilégiées : ramassage de déchets dans la commune, aide au potager et compost avec l'asbl les Marcottes.

Nous tenons à préciser ici que les différents lieux de prestation ne peuvent pas systématiquement accueillir un prestataire dès qu'on le demande. Tout dépend de la quantité de travail existante (soit trop pour avoir le temps d'encadrer, soit pas assez pour nécessiter un prestataire), des activités de l'institution et de sa hiérarchie (conseil d'administration etc.), mais également de la sensibilité personnelle des différents responsables. De manière générale, nous sommes à l'écoute des besoins des lieux de prestation dont la collaboration nous est précieuse.

Maison de Justice

Depuis la crise, nous nous rendons à la Maison de justice à Molenbeek uniquement pour des recadrages (rediscuter du cadre de travail si le prestataire ne respecte pas son engagement) ou pour y déposer du courrier important. Quant aux signatures de conventions, elles se font désormais à notre bureau ou sur le lieu de prestation. Nous communiquons avec l'assistant de justice essentiellement par téléphone, courrier et email.

D'une manière générale, nous collaborons harmonieusement avec la maison de justice et nous efforçons de nous adapter aux différents modes de fonctionnement de nos interlocuteurs. En effet, la multiplication des partenaires au sein de l'institution provoque une diversification des pratiques nécessitant d'autant plus de souplesse de notre part.

Tous les jeudis matins se tenait une réunion de répartition des dossiers à la maison de justice. Avec la crise du coronavirus, les réunions hebdomadaires sur place ont été interrompues et se sont poursuivies de façon virtuelle. Deux représentants des Semjas se sont chargés de rassembler les dossiers transmis par la Maison de justice et de les répartir entre les Semjas demandeurs de dossiers en fonction des différents facteurs habituels (intérêt du justiciable, disponibilité de celui-ci et des lieux, proximité géographique, quotas de dossiers...). Nous attendons qu'un local soit mis à notre disposition pour reprendre les réunions en présentiel dans le courant du mois d'octobre.

Ces réunions restent un bon mode de fonctionnement : elles permettent un partage équitable des dossiers ainsi qu'une collaboration plus efficace entre les différentes communes, mais également avec les assistants de justice. Elles nous permettent d'attribuer le dossier à la commune qui compte le lieu d'accueil le plus adapté à la demande et aux possibilités du prestataire, permettant ainsi d'augmenter les chances d'aboutissement positif de la peine de travail. Le fonctionnement de la réunion a été remanié à plusieurs reprises pour assurer une meilleure distribution de dossiers entre les Semjas en fonction du flux de dossiers transmis par la Maison de justice.

Près de 2000 dossiers restent en attente d'être traités au niveau de la Maison de justice et la direction cherche des solutions afin de faire face à cet afflux qui nécessite la mobilisation d'un nombre plus important d'assistants de justice. Depuis novembre 2021, il y a une nette diminution du nombre de dossiers qui nous sont transmis en réunion de répartition étant donné que les assistants de justice ne sont plus désignés pour de nouvelles peines de travail, seules les peines de travail des justiciables qui sont déjà pris en charge par un assistant de justice pour une autre mesure (probation, surveillance électronique...) nous parviennent.

La direction de la Maison de justice a résolu partiellement le problème en transmettant 258 dossiers en mars 2022 à l'ensemble des Semjas de Bruxelles afin qu'ils se les répartissent et qu'ils les traitent eux-mêmes de A à Z (notre Semja a reçu 29 dossiers). Les dossiers concernaient uniquement des infractions de roulage et il s'agissait d'une première infraction, les justiciables n'avaient donc pas d'antécédents judiciaires. Chaque Semja était chargé de convoquer le justiciable pour un premier entretien (ce que fait habituellement l'assistant de justice avant de le rediriger vers les Semjas) et de le placer sur l'un de ses lieux ou en cas d'impossibilité de renvoyer son dossier vers un autre Semja. Un assistant de justice n'intervenait qu'en cas de difficultés. Un courrier expliquant cette nouvelle procédure a été adressé aux hiérarchies des Semjas. Il s'agit d'un projet pilote qui va être évalué et peut-être renouvelé afin d'aider temporairement la Maison de justice dans la gestion de l'afflux important de dossiers.

Affiliation

Le SEMJA est toujours membre de la Fedepas, (Fédération des peines alternatives) qui est elle-même membre du forum belge pour la prévention et la sécurité urbaine.

Nous sommes donc situés au centre de plusieurs réalités de terrain dont nous devons respecter les principes. En tant qu'agents communaux, nous sommes tout d'abord soumis à l'autorité communale et à son organisation interne. Nous sommes également dépendants de la Direction Partenariats de l'Administration Générale des Maisons de Justice qui évalue notre travail. Nous collaborons avec les assistants de justice qui nous envoient les justiciables et suivent les dossiers jusqu'à l'accomplissement de la mesure. Et nous collaborons avec les lieux de prestations pour le placement des prestataires.

Subsides

Dans le budget communal, le SEMJA est concerné par deux postes :

En dépenses, les frais de personnel sont pris en charge par la commune (Entièrement des frais de fonctionnement du service ainsi que les biennales liées à l'ancienneté de l'agent)

En recettes suite à l'arrêté royal du 30.12.2016, le subside du Service Public Fédéral pour le traitement du personnel a été majoré de manière conséquente, il s'agit de 119.094,56 € pour 2 temps plein.

Nouveautés - Evènements de l'année

Cette année encore, des prestataires ont été engagés suite à leur prestation au parc sportif, à l'école de la Sapinière et au club de football !

CONTRÔLE INTERNE

Tél. : 02/674.74.38

Courriel : etihon@wb1170.brussels

Autorité responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre

Chef de service : Etienne TIHON

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1

Cadre légal

La nouvelle loi communale prescrit en son article 263 undecies, duodecies et terdecies que les communes sont chargées du contrôle interne de leurs activités.

Le contrôle interne est un ensemble de mesures et de procédures conçues pour assurer une sécurité raisonnable en ce qui concerne :

- 1° la réalisation des objectifs;
- 2° le respect des lois et des procédures;
- 3° la disponibilité d'informations fiables sur les finances et la gestion;
- 4° l'utilisation efficace et économique des moyens;
- 5° la protection des actifs;
- 6° la prévention de la fraude.

Le système de contrôle interne est arrêté par le secrétaire communal, après concertation avec le comité de direction. Le cadre général du système de contrôle interne est soumis à l'approbation du conseil communal, sur proposition du Collège.

Le système de contrôle interne détermine la façon dont le contrôle interne est organisé, y compris les mesures et procédures de contrôle à prendre, et la désignation des membres du personnel responsables, ainsi que les obligations de rapport des membres du personnel associés au système de contrôle interne.

Le système de contrôle interne répond au moins au principe de la séparation des fonctions du secrétaire communal et du receveur communal lorsque cela est possible et il est compatible avec la continuité du fonctionnement des services communaux.

Sans préjudice des missions de contrôle interne confiées en vertu de la présente loi ou par le conseil communal à d'autres organes ou membres du personnel, le secrétaire communal assure l'organisation et le fonctionnement du système de contrôle interne, sous l'autorité du Collège. Il en fait rapport annuellement au collège des bourgmestres et échevins et au conseil communal.

Le secrétaire communal met le personnel au courant du système de contrôle interne et l'informe des modifications qui y sont apportées.

Réalisations en 2021-2022

Le service contrôle interne a vu le jour le 1er septembre 2018.

En sa séance du 19/11/2019, le Conseil communal a approuvé la Charte du service Contrôle interne.

Durant la crise sanitaire, les priorités du contrôle interne ont été redéfinies pour soutenir diverses actions essentielles d'aide à la population et aux prestataires de soins, notamment la gestion du stock d'équipements de protection.

En séance du 1/03/2021, le Collège a approuvé le rapport annuel 2020 du Contrôle interne ; celui-ci a ensuite été approuvé par le Conseil communal en séance du 30/03/2021.

Le plan d'action 2021 du Contrôle interne a été approuvé par le Collège en séance du 8/03/2021 et présenté, pour information, au Conseil communal en séance du 30/03/2021.

Ont été réalisés :

- Mise en œuvre du télétravail structurel (adaptation du Règlement du travail, modalités, convention de télétravail, utilisation du matériel...)
- Actualisation de l'organigramme
- Mise à jour des descriptions de fonctions

Les autres actions se poursuivent en 2022-2023.

4.3. TERRITOIRE ET VOIRIE

TRAVAUX PUBLICS (BÂTIMENTS PUBLICS, ESPACES VERTS, PLANTATIONS, PROPRETÉ PUBLIQUE & VOIRIES)

Tél. : 02.674.74.08

Courriel : travaux.publics@wb1170.brussels

Autorité responsable (Echevin(e)s) : Cathy CLERBAUX (Espaces verts et Propreté Publique), Marie-Noëlle STASSART (Voiries), Benoît THIELEMANS (Bâtiments Publics)
Chef de service : Jean-Louis Stellian
Nombre d'agents (équivalent temps plein) :
26.6 employés techniciens ; 55.97 ouvriers, 27.87 techniciens de surface

Le Service des Travaux Publics assure la gestion du patrimoine communal, des espaces publics communaux, notamment des voiries, des espaces verts communaux, des étangs et parc communaux.

Le service des Travaux Publics est également le contact des différents opérateurs occupant l'espace public en surface (Eclairage Public, ..) ou en sous-terrain (Vivaqua, Sibelga,...). Il étudie les planifications de leurs travaux et assure le contrôle des ouvertures de voiries communales par les impétrants.

Il assure :

- pour l'espace public, les travaux d'entretien, de rénovation et de développement du territoire communal. Il gère, en bonne synergie avec les autres opérateurs concernés, la propreté de l'espace public et la récolte des déchets,
- pour le patrimoine communal, les travaux d'entretien, de rénovation et de développement du patrimoine communal ainsi que son nettoyage au quotidien,
- pour la Régie Foncière des travaux d'entretien et de rénovation des immeubles gérés
- de manière transversale, l'appui opérationnel de différents projets d'autres services communaux ou associations.

Le Service des Travaux Publics dispose pour ce faire d'une section opérationnelle (centre technique) qui s'appuie sur le personnel ouvrier et d'une section « technico-administrative » gérant notamment les marchés publics.

Attributions du service

Gestion des espaces publics

Voiries

- Entretien, rénovation et sécurisation du territoire communal ;
- Entretien des voiries communales, des espaces piétonniers et des installations établies sur ou sous la voirie ;
- Traitement des demandes d'autorisations d'ouverture de voiries (541 dossiers Osiris) ;

- Suivi ponctuel de gros chantiers d'infrastructure (bassins d'orage, RER,...) ;
- Traitement des demandes et plaintes des habitants (courriers, Fix my street, visite au service, visite sur site) ;
- Entretien et rénovation des infrastructures sportives ;
- Entretien et remplacement du mobilier urbain ;
- Entretien des trottoirs communaux ;
- Entretien des plaines de jeux ;
- Balisage en cas de danger (affaissement de voiries,..) ;
- Interventions en urgence (chute d'arbres sur voiries, envol de barrières lors de tempête, avaloirs bouchés provoquant inondation,...) ;
- Aménagement de voiries ;
- Garde hivernale et déneigement des voiries.

Espaces verts

- Entretien et rénovation des espaces verts et des espaces de jeux y compris le parc sportif des Trois Tilleuls ;
- Aménagements d'espaces verts ;
- Suivi et entretien du patrimoine arboré (voiries communales) ;
- Identification et diagnostic de l'état sanitaire des arbres de voiries et sur les espaces communaux, avec un suivi informatique

Propreté publique et hygiène

- Service de nettoyage (voiries et avaloirs), désherbage si nécessaire et salage des voiries ;
- Sensibilisation des habitants à la Propreté et mise en œuvre d'actions bi-annuelles de grand nettoyage collectif ;
- Distribution de poubelles rigides noires et oranges pour améliorer la propreté lors des collectes des sacs blancs et oranges ;
- Suivi des actions de Bruxelles-Propreté ;
- Organisation des récoltes sélectives de déchets ;
- Gestion des poubelles publiques communales (pose, entretien, récoltes d'environ 260 poubelles également les samedis et dimanches) ;
- Nettoyage (Marché Dominical, brocantes, fêtes et animations, etc.), balayage des piétonniers, des secteurs commerciaux, et entretien des plaines de jeux ;
- Evacuation des déchets (dépôts clandestins, sacs Bruxelles-propreté éventrés, ...) ;
- Suivi des courriers, mails et appels téléphoniques des habitants ;
- Pose des statifs (déménagement et nettoyage) ;
- Evacuation de déchets privés pour raisons d'hygiène (lors de décès de personne isolée par exemple).

Occupations de voirie

- Traitement d'environ 2350 demandes d'occupation de voirie et de la taxe y relative ;
- Placement de panneaux d'interdiction de stationner ;
- Gestion des infractions constatées par le service des amendes administratives ;
- Mise en place d'un nouveau logiciel permettant un suivi plus complet des dossiers depuis l'encodage administratif jusqu'à la pose des statifs en passant par la tenue d'une base de données des voitures garées lors du placement des statifs).

Logistique

Prêt matériel

- Traitement des demandes de prêt de matériel dans le cadre d'activités citoyennes, type braderie, fête d'école,... Et aide logistique lors d'évènements tels que Mondial, fête des fleurs, braderie, fêtes, etc...

Charroi

- Gestion du charroi et de l'outillage communal (contrôles techniques, réparations et entretiens des véhicules et machines, établissement des cahiers des charges pour nouveau véhicule,...).

Appui logistique (= autres)

- Divers transports (écoles, vie économique, asbl communales, scouts, prêt de matériel,...) ;
- Distribution de Toute-boîtes ;
- Gestion des expulsions (Stockage des biens déposés sur la voirie lors d'expulsion et restitution de ceux-ci) ;
- Aide aux déménagements avant travaux, mise en place et rangements avant et après les activités communales.

Plan d'urgence - COVID 19 - Confinement - Aide logistique

Le responsable du Centre Technique est également responsable logistique dans le cadre du Plan d'Urgence.

Le service des Travaux Publics a également été sollicité comme aide durant cette crise sanitaire :

- Personne de contact du Haut-Fonctionnaire
- Placement de plexiglas dans les bâtiments communaux et dans les commerces locaux demandeurs
- Gestion et redistribution des stocks fédéraux de masques, visières, gel hydro-alcoolique,...vers les médecins, infirmières, et maisons de repos
- Location de chambres froides

Gestion du patrimoine communal public

Entretien et rénovation du patrimoine communal soit 35 bâtiments communaux et l'ensemble des logements communaux

- Entretien et rénovation des bâtiments publics (écoles, bibliothèques, crèches ...) ;
- Nettoyage des bâtiments publics (écoles, bibliothèques, crèches ...) ;
- Balayage / déneigement des cours de récréation sans concierge, des trottoirs communaux.

Développement du patrimoine communal

- Construction de bâtiments publics ;
- Rénovation d'immeubles vétustes ;
- Rénovation des installations techniques des bâtiments publics et des logements communaux.

Entretien / Rénovation / Création des infrastructures sportives communales

- Entretien et rénovation des infrastructures sportives ;
- Construction d'infrastructures sportives.

Interventions en urgence

- Interventions en urgence lors de déclenchement d'alarme, de sécurisation suite à bris de vitre, de fuites, ...

Pour l'ensemble de ces attributions

- Etablissement éventuel des dossiers de demande de permis, d'autorisations ;
- Etablissement éventuel des dossiers Monuments et Sites ou SIAMU (Service Prévention Incendie) ;
- Etablissement éventuel des dossiers de subsides ;
- Etude et/ ou Exécution des Marchés Publics y relatifs (voir liste ci-dessous) ;
- Support pour les différents services de l'administration et pour les asbl communales ;
- Suivis de chantiers et réception des travaux effectués ;
- Établissement des budgets extraordinaires annuels pour l'ensemble des travaux dont il a la charge ;
- Contacts avec les habitants ;
- Suivis des infractions en matière d'occupation de voiries.

Régie foncière - gestion du patrimoine communal privé

Renvoi au rapport de la Régie foncière.

Marchés Publics

Les travaux suivants ont été réalisés ou ont débuté ou sont en cours pendant la période juin 2021 - juin 2022.

Académie des Beaux-Arts - Bâtiment 2 - Renouvellement de la toiture	Etude
Ramier 1 - Cuisine Centrale - Travaux de stabilité	Etude
Maison des jeunes - Renouvellement des installations de chauffage	Etude
Remplacement revêtement de sol dans la salle d'expo "Ecuries" et bureaux "Vénerie"	Réalisation

Hall omnisport – installation d'un système de ventilation – rapport d'opportunité	Réalisation
Ecole Roseraie - Renouvellement des installations de chauffage	Etude
Crèche Gilson - Renouvellement des installations de chauffage	Réalisation
Ramier 1 - Cuisine Centrale - remplacement des cheneaux et travaux dans local vaisselle.	Réalisation
Marché stock - Achat de fournitures pour sanitaires (1 an renouvelable 1 fois)	Réalisation
Ecole des Naïades - Installation d'un préau	Réalisation
Ecole de la Futaie - Remplacement des châssis (alu)	Etude
Académie de musique - revêtement de sol (Salles Mingus, Tatum et Verhaeren)	Réalisation
Académie des Beaux-Arts - Relevé géomètre des maisons avoisinantes	Réalisation
Eglise St Clément - Remise en état de la citerne d'eau de pluie	Réalisation
Achat de trois camionnettes CNG plateau basculant et 1 camionnette Diesel plateau fixe	Réalisation
Achat d'outillage et matériel pour le Service des Plantations	Réalisation
Cure St Clément - Renouvellement des corniches (y compris structures) et ancrages	Réalisation
Crèche Gilson - Adaptation de la laverie pour augmentation de la capacité	Réalisation
Académie des Beaux-Arts - Isolation de la toiture - Mission PEB	Etude
Ecole des Cèdres - Travaux de menuiserie - Remplacement de châssis et portes intérieures	Réalisation
Ramier 1 - cuisine centrale - étude de stabilité	Etude
Espace Delvaux - Remplacement de l'éclairage des gradins	Réalisation
Marché stock - Fourniture de bois	Réalisation
Maison des jeunes - installation d'une cuisine	Réalisation
Marché stock - Fourniture de sel de déneigement (1 an renouvelable 2 fois)	Réalisation
Location-vidange de containers pour une durée de 2 ans (du 01.01.2022 au 31.12.2023)	Réalisation
Acquisition de barrières NADAR	Réalisation
Fourniture et Placement de radars préventifs	Réalisation
Académie des Beaux-Arts - Entretien et /ou remplacement de châssis	Etude
Achat d'une camionnette d'occasion pour le Service de la Propreté publique	Réalisation
"Espace Delvaux" - Remplacement de la régulation du groupe de ventilation	Etude
Fourniture de vêtements de travail pour le personnel ouvrier/ouvrier communal pour une durée de 1 an	Réalisation
Achat en urgence du bulldozer en remplacement de l'ancien non réparable.	Réalisation
Hall omnisport - Fourniture et pose d'un miroir dans la salle du dojo	Réalisation
Ecole des Naïades - Stabilité - Mission supplémentaire	Etude

Cuisine Centrale - Local lave-vaisselle- nouveau mobilier et déplacement du lave-vaisselle	Etude
Maison Communale - Sondages de manière à déterminer les interventions en stabilité	Etude
Maison Communale - Etude éclairage	Etude
Ecole de la Roseraie - Aménagement d'un local pour les cours en immersion en néerlandais	Réalisation
Relevé par scan pour la réalisation de plans (Ecoles des Aigrettes et Colibri, Maison Haute, Académie des Beaux-Arts - Bâtiment 1)	Réalisation
Ecole de La Futaie - Chaudière en panne - Remplacement du brûleur	Réalisation
Ecole des Cèdres - Isolation acoustique	Réalisation
Gilson 6 - remplacement en urgence de la chaudière	Réalisation
Fourniture et pose de stores	Réalisation
Contrôle par un organisme agréé des installations gaz, électricité, engins de levage, ascenseur pour un an.	Réalisation
Gare de Watermael - Taillis 4 - Remplacement en urgence des chaudières en panne	Réalisation
Dépannage et entretien des installations de chauffage pour 1 an (renouvelable 1 fois)	Réalisation
Académie des beaux-arts – Bâtiment 2 – Réparation en urgence des égouts	Réalisation
Académie des Beaux-Arts - Bâtiment 2 - Echafaudages	Etude
Piscine Calypso - remplacement de double vitrage	Etude
Achat de matériel d'entretien (aspirateur, chariots, ...)	Réalisation
Achat d'outillage et matériel pour le centre technique	Réalisation
Fourniture de détecteurs de CO2 pour divers bâtiments	Réalisation
Ecole du Colibri - Aménagement du nouveau préau	Etude
Ecole des Mésanges - système de chauffage - étude	Etude
Ecuries de la Maison Haute - Hondenberg - Comptage de chaleur et vannes thermostatiques connectées.	Etude
Mini-bassin - Hall d'entrée - Problème de condensation, isolation, nouveau caisson, peinture	Etude
Foresterie - Manège du possible - Pompe citerne	Etude
Remplacement de 3 terrains de tennis en French court	Etude
Marché stock - Remplacement d'arbres	Réalisation
Achat d'outillage et matériel pour le Service des Plantations	Réalisation
32 Trois Tilleuls - Réparation des bétons en façade arrière	Etude
Crèche Gilson - annexe - Corniches	Etude
Crèche Les Copains d'abord - Contre-marches pour l'escalier ajouré	Réalisation
Crèche Les Copains d'abord - Aménagement extérieur	Réalisation
Entretien des installations d'alarme incendie et intrusion pour une durée de 3 ans (sauf dénonciation annuelle)	Réalisation

Achat de potelets recyclés	Etude
Ecole "Naiades" - Extension d'une classe en vue d'y aménager un local de sieste – Aménagement intérieur et extérieur - marché pour compte n°2 concernant la fresque	Etude
12, Payfa - Restauration des châssis arrières et double vitrage châssis avant	Etude
Stade des 3 Tilleuls - Bâtiment tribunes - Réparation infiltrations dans le toit	Etude
Wiener 60 - Piscine Calypso - remplacement du moteur de la cogénération	Etude
Fourniture d'articles consommables pour sanitaires pour une durée de trois ans	Réalisation
Fourniture de vêtements de travail pour le personnel ouvrier/ouvrier communal pour une durée de 1 an	Réalisation
Nettoyage des vêtements de travail pour le personnel ouvrier communal pour une durée de 1 an	Réalisation
Ecole "Naiades" - Extension d'une classe en vue d'y aménager un local de sieste - Aménagement intérieur et extérieur - Marché pour compte n°3'	Etude
Crèche Gilson - Peintures	Etude
Maison des jeunes - Remplacement de revêtement de sol	Etude
Centre technique - Placement de stations CNG	Etude

ENERGIE

Tél. : 02/674.74.57 (matin)

Fax : 02/674.75.10

Courriel : energie@wb1170.brussels

Autorité responsable : Cathy CLERBAUX, 5^{ème} Echevine

Chef de service : Jean-Louis STELLIAN

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 0,5 employé

Attributions générales du service

- Objectif principal : « Rationalisation de la consommation énergétique (électricité, gaz) des bâtiments publics. A savoir :
 - Comptabilité: certification des factures, relevés réguliers des compteurs, mesures et analyses des consommations (e.a. NRClickScan), bilan annuel.
 - Accompagnement du service Travaux dans l'exécution et le suivi de dossiers en relation avec l'économie d'énergie (chauffage, isolation, panneaux solaires etc).
 - Aide à la programmation des régulations de chauffage, objectivation des températures dans les bâtiments via prise de mesures.
 - Dossiers de demandes de primes et subsides pour travaux économiseurs d'énergie.
 - Suivi des installations productrices d'électricité, e.a. certificats verts.
 - Démarches d'encouragement/information auprès des occupants des bâtiments publics en matière d'économie d'énergie.
- Point de contact pour la centrale d'achat Interfin pour la fourniture de gaz et d'électricité des bâtiments communaux.
- Certification PEB des bâtiments publics (annuelle).
- Démarches d'encouragement/information auprès des citoyens en matière d'économie d'énergie.
- Coordination pour l'ACWB et la RF du programme obligatoire de la nouvelle réglementation PLAGE de la RBC (Plan Local d'Action pour la Gestion de l'Energie).
- EAU : certification des factures, relevés réguliers des compteurs, mesures et analyses des consommations (e.a. NRClickScan), bilan annuel.

Nouveautés/réalisations (août 2021 - août 2022)

Bilan Energie et Eau 2020 des bâtiments communaux

<p>Consommation totale de GAZ (kWh Normalisés) de 2004 à 2021 (34 bât)</p> <p>Legend: kWh NORM (red bars), DEGRES JOURS * (black line with dots)</p> <p>Annotations: -30% (2014), -39% (2021)</p>	<p>Bilan chauffage 2021 vs 2004 - 39 % (kWh)</p> <p>Dépense GAZ 2021: Env 302.000 € ttc</p>
<p>Total ELECTRICITE (kWh) de 2004 à 2021 (34 bât + 6 divers)</p> <p>Legend: kWh injectés (yellow), kWh autoconsommés (green), kWh facturés (blue)</p> <p>Annotations: -23% (2014), -36% (2021), -59% (2021)</p>	<p>Bilan électricité 2021 vs 2004 - 36 % (kWh) - 59 % (€ ttc)</p> <p>Dépense 2021: Env 204.000 € ttc</p>
<p style="text-align: center;">Total EAU 2021 Encore indisponible (retards Vivaqua)</p>	<p>Dépense 2020: 27.500 € ttc</p>

- EAU au Parc Sportif des 3 Tilleuls : Audit de la situation actuelle et Etude des possibilités de récupération et utilisation des eaux pluviales et de l'eau de piscine (en cours, bureau d'étude Almadius).
- Audits énergétiques du Stade et de la piscine Calypso.
- Lancement d'un premier achat groupé de gaz/électricité pour les citoyens boisfortois (Wikipower) en octobre 2021.
- Thermographie aérienne, en collaboration avec le service Participation. Plus de 300 demandes de citoyens en date de 09/2022.
- Coordination pour W-B du nouveau programme Renoclick de la RBC via Sibelga (objectif Rénovation ambitieuse visant la neutralité énergétique en 2040). Quickscans reçus pour Hall omnisports et Piscine Calypso (sans suite utile) et Ecole des Cèdres (en cours).
- Mise en route d'un Plan d'Economie d'Energie 2022-2023 pour faire face à la crise, en collaboration avec le service Transition.

4.4. TRAVAIL INDÉPENDANT, VIE ECONOMIQUE ET RELATIONS EUROPÉENNES

VIE ECONOMIQUE

Tél. : 02/674.74.26

Fax : 02/672.52.19

Courriel : commerce@wb1170.brussels

Autorité responsable : Hang NGUYEN, 2^{ème} Échevine

Cheffe de département : Ghislaine DE GRAVE

Cheffe de service : Nadège BONNY

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 5

Attributions générales du service

Le service de la Vie économique a pour mission de soutenir et de promouvoir les commerces, les professions libérales et les entreprises de la Commune. Pour ce faire, le service organise diverses animations de promotion (brocantes, fêtes des quartiers commerciaux, illuminations et animations pour les fêtes de fin d'année, etc.) et l'encouragement du libre-échange des produits et services.

Diverses aides, interventions ou démarches administratives sont effectuées au bénéfice des commerçants ou des personnes désireuses d'obtenir des renseignements sur les pratiques du commerce (informations concernant les autorisations ambulantes, ouverture d'un nouveau commerce, installation en tant qu'indépendant, etc.).

En outre, le service est responsable de l'organisation et la gestion des marchés hebdomadaires qui se déroulent le dimanche matin autour de la Maison communale, et le mercredi après-midi à la Place Keym, ainsi que de l'attribution des emplacements destinés aux forains à l'occasion des kermesses de printemps et d'automne. Le service organise également des Forums du marché afin de garantir une discussion ouverte avec les différents acteurs et de collaborer ensemble sur certaines problématiques rencontrées.

En outre, le service participe à la mise en place d'un marché le vendredi après-midi en collaboration avec une association de quartier afin d'offrir des produits accessibles et qui répondent à la demande et aux besoins des habitants du quartier Archiduc.

En application de la loi, des dérogations au repos hebdomadaire obligatoire ont été accordées aux différents commerces de la Commune (15 jours en 2022).

Cette année ont également été mis en place des subsides pour les ASBLs d'association de commerçants afin de les aider financièrement dans certaines démarches qu'ils souhaitaient entreprendre.

La gestion administrative et financière, ainsi que la mise en œuvre des décisions de l'ASBL Syndicat d'initiative, sont assurées par le service de la Vie économique comme suit :

- Secrétariat (courriers divers, convocations aux réunions, envoi des PV,...) ;
- Comptabilité (facturation, virements, tenue à jour des comptes, suivi des dépenses, clôture annuelle, encodage des comptes et déclarations TVA) ;

- Programmation des activités, conception, sponsoring, graphisme et distribution du matériel promotionnel, e.a. brochures 'Initiatives', alimentation de la page Facebook ainsi que les affiches et calicots divers.

Subsides

Annuellement, le budget communal prévoit un subside de fonctionnement à destination de l'asbl « Syndicat d'Initiative ». En ce qui concerne l'année 2021, le montant total alloué inchangé était de 22.856,-€.

Nouveautés - Evénements de l'année

Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers

Organisation de brocantes de quartier

- Le dimanche 12 septembre 2021 : Quartier Keym
- Le samedi 25 septembre 2021 : Quartier Arcades
- Le dimanche 29 mai 2022 : Quartier Dries-Elan;
- Le dimanche 12 juin 2022 : au Coin du Balai;
- Le dimanche 26 juin 2022 : Quartier Wiener-Duc-Pinson ;
- Le dimanche 21 août 2022: Quartier 3 Tilleuls;
- Le dimanche 28 août 2022: Quartier Archiducs.

Animations diverses à l'occasion des brocantes :
Château gonflable et animations de rue pour enfants.

Installation d'un manège pour enfants sur la place Eugène Keym

- Du 28 septembre 2021 au 06 octobre 2021
- Du 27 octobre 2021 au 06 décembre 2021
- Du 10 mai 2022 au 23 mai 2022

Installation d'une kermesse sur la place Andrée Payfa-Fosséprez

- Du 27 octobre 2022 au 15 novembre 2022
- Du 26 avril 2022 au 09 mai 2022

Village Provençal

- Du 25 mai 2022 au 29 mai 2022

Marché de Noël

Du 17 décembre 2021 au 19 décembre 2021 : des chalets sont venus agrémenter la place Andrée Payfa-Fosséprez ainsi qu'une tente enfants au sein de laquelle les enfants ont pu rencontrer le Père Noël et faire des activités de bricolage. On pouvait aussi y trouver un endroit où troquer les jouets. Ce marché a aussi prévu un endroit pour accueillir les artistes Arcado et a mis à l'honneur la chorale de l'académie de musique. Un carrousel est aussi venu compléter le tout.

Autres manifestations financées par la Commune et/ou par le Syndicat d'Initiative, soutenues par le service

- Family Day le 2 octobre 2021 sur la place Andrée Payfa-Fosseprez
- Halloween : le 29 octobre 2021 à la Gare de Watermael et à la place Keym
- Saint Nicolas : le 4 décembre 2021 - Middelbourg
- Fêtes de fin d'année 2021 : illumination des différents quartiers commerciaux de la Commune : contrat Global Concept de 4 ans.
- Sapin de Noel du 06 décembre 2021 au 06 janvier 2022
- Tombola des fêtes
- Décoration des vitrines des commerces dans le cadre des festivités de Noel.

Covid-19 et impact sur le tissu économique de la commune

La fin d'année 2021 a libéré les conditions d'organisation des événements dans le cadre de la pandémie mondiale liée à la Covid-19 même si le CST était toujours d'application pour des événements de certaines tailles. Il fut notamment d'application lors du marché de Noël.

Enfin les HORECA ont pu continuer à profiter d'un adoucissement des procédures pour étendre exceptionnellement leurs terrasses sur la voie publique. Le service les a accompagnés au mieux dans cette mise en place en allégeant au mieux les procédures d'autorisation.

RELATIONS EUROPÉENNES

Tél. : 02/674.75.21

Courriel : jdepaepe@wb1170.brussels

Autorité responsable Hang NGUYEN, 2^{ème} Echevine

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 0,5

Attributions générales du service

Le service des Relations européennes a pour mission de maintenir et développer les liens d'une part avec les villes jumelées de Chantilly (France) et d'autre part avec notre "partenaire pour l'Europe", Budapest XII. Pour ce faire, diverses manifestations sont organisées et soutenues mettant en évidence : la convivialité, la richesse des échanges, le partage de différentes cultures, etc.

Le service des Relations européennes est secondé par un comité consultatif, le « Comité des Relations Européennes », qui aide à définir les axes de la politique à développer en la matière.

Nouveautés - Evénements de l'année

Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers

- L'échevine garde d'une manière régulière des contacts avec son homologue et avec le comité des jumelages de Chantilly.
- Annuellement, une délégation de Chantilly se déplace pour participer au Marché de Noël en notre commune. Cette année nous avons pu accueillir les élèves du lycée professionnel « La Forêt » qui ont tenu le stand le vendredi 26 novembre avec une démonstration de fouettage de la crème Chantilly. La commune a organisé une visite d'une entreprise locale à savoir la savonnerie Habeebe qui s'est poursuivie par rencontre autour d'un repas « frites » avec les jeunes dans la salle du Conseil.
- L'après-midi, nous avons prévu une visite des cités jardins qui le vu du mauvais temps n'a pu se faire comme nous l'avions imaginé.
- Du vendredi 10 au dimanche 12 décembre 2021, la commune a participé au Marché de Noël organisé à Chantilly. Un stand y a été tenu proposant des produits de petits producteurs qui ont un lien avec la commune, comme les savons, produits de beauté et bières de brasseries du terroir et des boules de Noël.
- Organisation d'un voyage d'un jour en autocar à Chantilly, samedi 14 mai 2022, lors de la journée des plantes au parc du Domaine de Chantilly. Celui-ci a permis aux participants de flâner au marché place Omer Vallon, de découvrir le magnifique Potager des Princes ou encore le musée de la dentelle. Les membres du Comité de Jumelage nous ont accueillis et guidés durant cette journée.

4.5. ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT - ATL/AES

Tél. : 02/674.74.60 - 02/674.74.62 (AES) - 02/674.75.27
Courriels : enseignement@wb170.brussels - extrascolaire@wb1170.brussels

Autorité responsable : Hang NGUYEN, 2^{ème} Echevine
Chef de service : Géraldine PEFFER
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 9

Attributions du service

- Organisation de l'enseignement maternel et primaire (calcul de l'encadrement, coordination entre les différentes écoles, ...)
- Conseil et accompagnement pédagogique du PO, des directions et des enseignants des écoles ;
- Gestion administrative du personnel directeur et enseignant des écoles et des académies (recrutement, suivi de la carrière, transmission des documents à la Communauté française, ...)
- Gestion administrative des auxiliaires d'éducation (recrutement, fixation des horaires, supervision des auxiliaires référentes, ...)
- Gestion des repas scolaires (établissement et contrôle du respect du cahier des charges, contrôle des factures, suivi des commissions restaurant, ...)
- Gestion des transports scolaires (établissement du planning des bus, remplacement des chauffeurs en cas d'absence, ...)
- Gestion des inscriptions scolaires ;
- Gestion des locations de locaux scolaires (établissement d'un planning, application du règlement d'occupation et du règlement-redevance, ...)
- Achat des fournitures scolaires, du matériel et du mobilier pour les écoles, les académies, et le restaurant scolaire ;
- Gestion du budget de fonctionnement du service de l'enseignement, des écoles, des académies et du restaurant scolaire ;
- Coordination de l'Accueil Extrascolaire ;
- Collaboration avec le service des Travaux publics concernant les travaux dans les bâtiments scolaires ;
- Organisation d'événements ponctuels divers.

Evénements de l'année

Covid19 - Organisation de l'année scolaire 2021-2022 en contexte de crise sanitaire :

- Rentrée scolaire -Maintenance des règles de prudence : port du masque pour les adultes, présence des tiers limitée au nécessaire, aération des locaux.
- A partir du 15/10/2021 : CST applicable pour « événements de masse ».
- A partir du 08/11/2021 : maintien des règles - vigilance suite à augmentation significative des contaminations.

- A partir du 19/11/2021 : maintien des règles - vigilance accrue - pas de port de masque en primaire (mais obligation du masque hors écoles à partir de 10 ans).
- A partir du 29/11/2021 :
 - Interdictions des séjours avec nuitées
 - Limiter les mélanges de groupes
 - Renforcer consignes aération et gestes barrières
 - Formations en présentiel suspendues
 - Réunions en présentiel suspendues
 - Interdiction d'événements publics
- A partir du 06/12/2021 :
 - Port du masque à partir de la 1^{ère} primaire
 - Installation de détecteurs de CO2 le plus rapidement possible
 - Fermeture de classe à partir de 2 cas sur une durée de 7 jours
 - Suspension des cours du 20 au 24 décembre
- A partir du 10/01/2022 :
 - Maintien port du masque à partir de la 1^{ère} primaire
 - Interdiction des sorties scolaires d'une journée
 - Interdiction des séances d'information inscriptions en présentiel
 - Adaptation du protocole Covid
- A partir du 28/01/2022 :
 - Suspension de la règle de l'emergency break
 - Reprises des séjours avec nuitées après le congé de Carnaval
 - Prolongation du délai réglementaire pour l'élaboration des plans de pilotage des écoles de la 3^{ème} vague
- A partir du 18/02/2022 :
 - Accalmie sanitaire : passage du baromètre Covid au code ORANGE à partir du 18 février 22
 - Retrait de l'obligation du port du masque en primaire à partir du 21/02
 - Assouplissements : reprise des événements publics et réunions en présentiel
- A partir du 07/03/2022 :
 - Assouplissements majeurs : passage au code JAUNE à partir du 7 mars 22
 - Fin de l'obligation du port du masque
 - Présence des tiers autorisée
- A partir du 18/03/2022 : fin du suivi des contacts / tracing dans les écoles
- Mise en place d'une nouvelle **plateforme scolaire** (Accès-Cible) pour la gestion des communications et des frais scolaires - arrêt de la plateforme en mai - recherche en urgence d'une nouvelle solution - choix d'une nouvelle plateforme : ApSchool.
- **Recomptage en primaire** au 01/10/2021, sur base de la population scolaire du 30/09/2021.

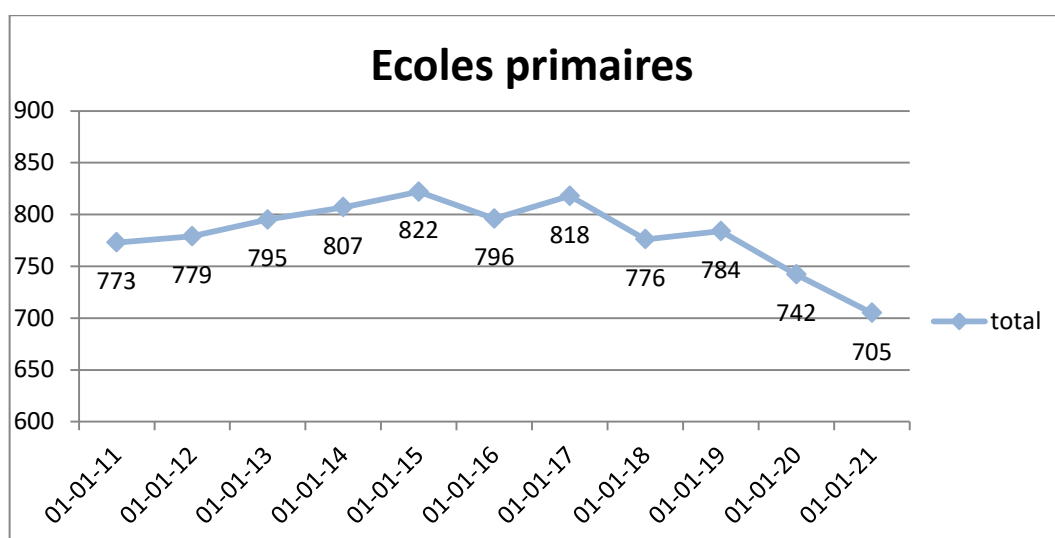
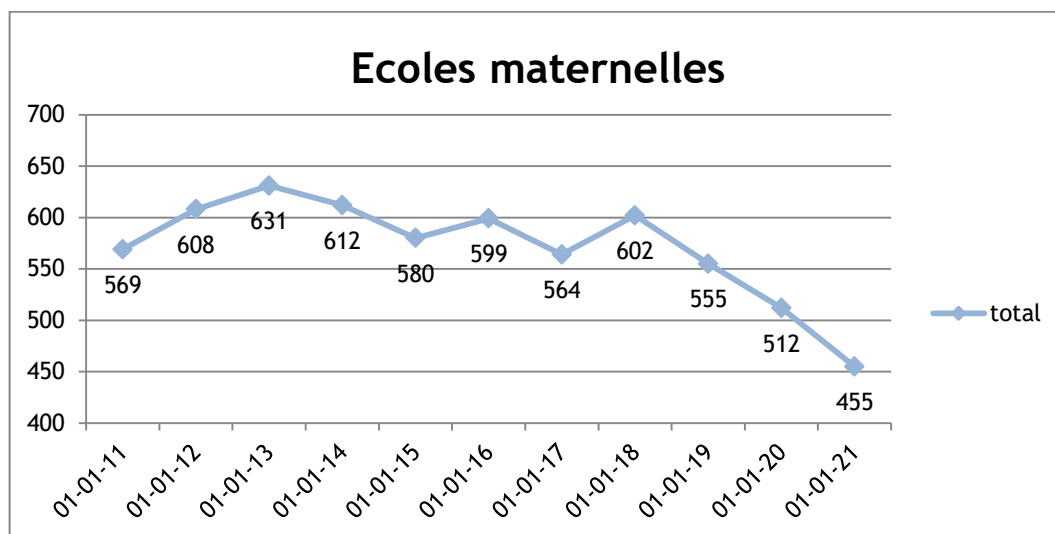
- **Inscriptions scolaires en ligne** via Irisbox pour l'année 22-23 : organisation de séances d'informations les 15 et 17 novembre 2021 - démarrage des inscriptions en ligne le 10 janvier 2022.
- Mise à jour du **règlement de travail** pour le personnel directeur et enseignant des écoles communales.
- Déclaration d'un apprentissage par **immersion** à partir de l'année scolaire 2022-2023 à l'école Cèdres - Roseraie (délibération du conseil communal du 15 mars 2022).
- **Indexation des règlements-redevances** suivants :
 - Fourniture de repas chauds et potage ;
 - Accueil extrascolaire ;
 - Occupation par des tiers des locaux scolaire.

Enseignement maternel et primaire

Etablissements concernés

FASE	Etablissement	Adresse	Population scolaire au 15/01/2022	
			Maternel	Primaire
485	Ecole maternelle Colibri - Naiades - Aigrettes	Place du Colibri, 1 Avenue des Naiades, 21 A Rue des Aigrettes, 6	68	
			60	
			73	
			Maternel	Primaire
486	Ecole fondamentale Sapinière - Mésanges	Chaussée de la Hulpe, 346	70	223
487	Ecole fondamentale Cèdres - Roseraie	Rue du Gruyer, 8 Rue du Loutrier, 47	94	155
488	Ecole fondamentale Futaie-Coccinelles	Avenue des Coccinelles, 65	71	151
489	Ecole fondamentale Karrenberg - Nos Petits	Rue François Ruytinx, 31	45	175
			564	704
TOTAL			1188	

Evolution de la population scolaire



Récapitulatif des emplois subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Pour la période du 01/10/2021 au 30/06/2022.

Validé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en date du 17/03/2022.

Niveau maternel

Emplois générés sur base de la population scolaire

Direction	1 emploi
Instituteur maternel	25,5 emplois temps-plein
Périodes organiques de psychomotricité	48 périodes

Niveau primaire

Périodes générées sur base de la population scolaire

Direction	4 emplois
Instituteur-titulaire	864 périodes soit l'équivalent de 36 emplois temps-plein

Maître d'éducation physique	75 périodes
Maître de langue moderne (néerlandais)	34 périodes
Maître de morale	14 périodes
Maître de religion catholique	14 périodes
Maître de religion islamique	14 périodes
Maître de religion protestante	9 périodes
Maître de religion israélite	2 périodes
Maître de religion orthodoxe	2 périodes
Maître de philosophie et citoyenneté	46 périodes

Périodes supplémentaires sollicitées pour le maintien de l'emploi des maîtres de religion et de morale suite à l'introduction du cours de philosophie et citoyenneté

Maître de religion catholique	12 périodes
Maître de religion protestante	3 périodes

Périodes supplémentaires

Périodes complémentaires Covid du 01/09 au 31/12/21 - prolongées jusqu'au 30/04/21

Sapinière	11 périodes
Cèdres	8 périodes
Futaie	8 périodes
Karrenberg	10 périodes

Périodes pour missions collectives

Délégué en charge de coordination pédagogique	11 périodes
Délégué-référent numérique	5 périodes
Autres	2 périodes

Périodes DASPA - FLA

Encadrement complémentaire élèves FLA	68 périodes
Encadrement complémentaire élèves primo-arrivants et assimilés	9 périodes

Récapitulatif des emplois à charge des finances communales

Pour la période du 01/10/2021 au 30/06/2022 RECOMPTAGE.

Instituteur-titulaire en primaire	183 périodes soit l'équivalent de 7 emplois temps-plein et 15 périodes
Maître d'éducation physique	30 périodes
Maître de langue moderne (néerlandais)	73 périodes
Maître de philosophie et citoyenneté	6 périodes
Professeur de musique	10 périodes
Total	299 périodes

Néerlandais précoce

Maternelle	26 périodes
P1	14 périodes

Sport à l'école

En maternelle, les écoles disposent de 2 périodes de psychomotricité par emploi temps-plein. Les élèves de 3^{ème} maternelle vont également au mini-bassin une fois par semaine.

En primaire, chaque classe dispose à l'horaire d'une période d'éducation physique et d'une séance de natation. Grâce au projet « Sport Plus » financé par la commune et initié au début de l'année scolaire 1997, les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} primaire de bénéficient d'1 période de psychomotricité et d'1 période d'éducation physique supplémentaires.

Les 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années primaires quant à elle participent à trois matinées sportives au Stade des Trois Tilleuls pour découvrir de nouvelles disciplines sportives (escrime, unihockey, athlétisme et badminton).

« Sport Plus » permet également de financer des périodes complémentaires pour assurer un encadrement de qualité lors des séances de natation au Calypso.

Les activités traditionnellement organisées par l'équipe des professeurs d'éducation physique (cross, semaine de la neige, matinée de coopération) n'ont pas pu être organisées en raison de la crise sanitaire.

Classes de dépaysement

Les classes de 3^{ème} maternelle et de la 1^{ère} à la 5^{ème} primaire sont parties en classes de dépaysement les centres suivants :

- les Centres de Dépaysement et de Plein Air de la Communauté française (C.D.P.A.) de Sivry, Perwelz, Gouvy, Marbehan, Buzenol, Saint-Hubert
- les centres ADEPS de l'Hydrion (Arlon), Engreux, Seneffe,
- les Forges de Pernelle(Couvin), le Domaine des Masures (Rochefort)

Les élèves de 6^{ème} primaire sont partis en classes de montagne à Torgnon, en Italie du 17 au 25 mai 2021.

Apprentissage du néerlandais

Accordant une grande importance à l'apprentissage du néerlandais, la commune a, dès l'année scolaire 1995-1996, recruté des « maîtres spéciaux de néerlandais » à charge des finances communales pour l'enseignement du néerlandais de la 3^{ème} à la 6^{ème} année primaire.

En Région de Bruxelles-Capitale, l'enseignement du néerlandais est obligatoire à raison de 3 périodes hebdomadaires en 3^{ème} et 4^{ème} année, et à raison de 5 périodes hebdomadaires en 5^{ème} et 6^{ème} année.

Le nombre de périodes subventionnées pour le néerlandais est déterminé sur base du nombre global des élèves de 4^{ème} et 5^{ème} primaire au 15 janvier précédent.

Le PO prend en charge les périodes supplémentaires nécessaires soit 73 périodes en 2021-2022.

Néerlandais précoce

La déclaration de politique générale du collège pour la législature 2018-2024 prévoit l'implantation progressive du bilinguisme (FR-NL) dans une école maternelle et primaire communale.

Depuis 2020, les élèves de 3^{ème} maternelle bénéficient de 2 périodes de néerlandais précoce par semaine, durant lesquelles ils découvrent le néerlandais à travers de nombreuses activités telles que les comptines, le chant, la poésie et le jeu.

En 2021-2022, ces élèves arrivés en 1^{ère} primaire ont continué à bénéficier de l'apprentissage du néerlandais précoce à raison de 2 périodes par semaine.

Sécurité routière

Tous les élèves des classes primaires reçoivent une formation de base en sécurité routière. Cette formation est dispensée par des agents de la police.

Repas scolaires

Les élèves des écoles communales ont la possibilité de commander mensuellement des repas chauds, servis soit au restaurant scolaire (avenue du Ramier, 1) soit à l'école quand l'école dispose d'un réfectoire.

Suite aux travaux de stabilité des sols annoncés à la Cuisine centrale, il n'a plus été possible de faire confectionner des repas sur place. Un nouveau marché de services a été rédigé, se limitant à la livraison de repas.

En juillet 2021, Collège a désigné le fournisseur TCO Service (SPRL TRAITEUR COLLARD), chaussée de la Croix, 92 à 1340 Ottignies-Louvain-La-Neuve pour la livraison de repas sains et durables aux écoles communales pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 1^{er} mars 2023.

Le prix du repas est fixé à 2,55 € par repas en maternelle et 2,75 € en primaire.

Le 29 mars 2017, la cantine du restaurant scolaire - Karrenberg a obtenu le labl GoodFood décerné par Bruxelles-Environnement, avec 3 fourchettes (le maximum).

Le label GoodFood a été renouvelé pour une période de 3 ans, du 21 avril 2020 au 20 avril 2023.

Transports

Deux bus scolaires assurent quotidiennement le transport des élèves vers le restaurant scolaire, la piscine, le gymnase de Boitsfort - Centre, le service de Promotion de la Santé à l'Ecole et vers d'autres lieux spécifiques en fonction des besoins et des disponibilités.

Etude du soir

Chaque école primaire organise de 15h45 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis une étude gratuite dirigée par un membre du personnel.

Avantages sociaux

En application du décret du 7 juin 2001 sur les Avantages sociaux, des accords ont été pris entre l'Administration communale et les Pouvoirs Organisateurs des écoles libres de Watermael-Boitsfort. Cet accord a été appliqué à partir du 1^{er} septembre 2002.

Occupation des locaux scolaires

Occupations hebdomadaires : 20 clubs/associations/écoles ont occupé les locaux scolaires durant l'année 2021.

Avec les occupations ponctuelles, le montant total des redevances perçues pour ces occupations s'élève à 9.169, 59 €.

Accueil Temps Libre - extrascolaire (A.T.L. - A.E.S.)

Coordination ATL

Maité de Hemptinne, coordinatrice ATL, a introduit une demande pour une réduction de temps de travail pour une durée de 3 ans à partir de septembre 2020. Marie Calmein travaille à mi-temps depuis le 15 septembre 2020.

Programme de Coordination Locale de l'enfance (CLE)

Les objectifs sont issus du nouveau programme CLE 2020-2025. Celui-ci n'a été approuvé qu'en avril 2022.

Objectifs prioritaires - plan d'action annuel 2021-2022

Susciter le développement de l'offre d'activités extrascolaires proposées sur le territoire de Watermael-Boitsfort et atteindre un public plus large.

Offre d'activités et coût.

Soutenir l'évolution du statut des métiers de l'accueil et encourager la formation continue des professionnels.

Développer une meilleure communication adaptée à tous les types de publics (usagers et non-usagers de l'accueil temps libre).

Communication/information pour les familles et les professionnels.

Développer une vision commune de l'accueil temps libre à Watermael-Boitsfort.

S'appuyer sur les ressources de la commune : réflexion sur les nouveaux rythmes annuels.

Réalisations en 2021 - 2022

Susciter le développement de l'offre d'activités extrascolaires proposées sur le territoire de Watermael-Boitsfort et atteindre un public plus large

Offre d'activités et coût

Diversité des activités

En fonction des possibilités dues aux restrictions sanitaires

- ⇒ Maintenir et développer l'offre d'accueil pour les 2,5 - 4/5 ans
- ⇒ Maintenir les ateliers de l'extrascolaire et les activités à but linguistique
- ⇒ Maintenir et développer le soutien scolaire

Coût des activités

- ⇒ Collaborer avec les opérateurs
- ⇒ Développer l'offre d'accueil de qualité et à prix démocratique pendant les périodes de vacances
- ⇒ Maintenir les ateliers de l'extrascolaire
- ⇒ Développer l'information auprès des parents sur les différentes possibilités de diminution de tarifs

Mise en place d'un programme pour les vacances scolaires dans les écoles communales.

Après deux années compliquées, cette année, les vacances ont pu à nouveau être organisées comme avant. Les enfants ont chaque fois été regroupés dans une implantation fondamentale et une implantation maternelle. Un planning d'activités a été préparé, modifié, renégocié par les référents en collaboration avec leurs équipes, la collaboratrice ATL et sa collègue du service de l'enseignement.

Des sorties en extérieur ont été organisées et favorisées durant l'accueil des vacances scolaires. Une collaboration avec la Vénérie a été mise en place pour certaines sorties (notamment des sorties cinéma).

Automne : accueil dans 2 implantations (Futaie/Coccinelles - Les Aigrettes).

Hiver : accueil dans 2 implantations (Les Cèdres - La Roseraie).

Détente : accueil dans 2 implantations (La Sapinière/Les Mésanges - Les Naiïades).

Printemps : accueil dans 2 implantations (Le Karrenberg/Nos Petits - Le Colibri).

Informations aux parents : documents et panneaux des activités quotidiennes réalisées avec les enfants.

Contact avec les équipes et les partenaires pour l'accueil extrascolaire dans les écoles du réseau libre. Échanges en fonction de l'actualité.

Extrascolaire à l'extérieur / Tous dehors !

Équipes AES Le Colibri, les Naiïades, Le Karrenberg : sorties dans les parcs, aménagement de zones extérieures, réflexion Tous dehors ! Réalisation des projets soutenus par Bruxelles-Environnement.

Projet compost à l'école la Futaie - Les Coccinelles, projet mené par l'équipe extrascolaire, en collaboration avec la direction et la coordination ATL. Soutien pédagogique et financier de l'asbl Worms et Bruxelles-Environnement. Journées de formation et implémentation à l'école.

Les projets sont suivis par la coordination ATL et par la coordinatrice pédagogique Développement Durable.

Ateliers de l'ATL : Ateliers créatifs et activités sportives organisées dans les écoles communales par les auxiliaires d'éducation le mercredi après-midi.

Poursuite des ateliers extrascolaires

Les ateliers sont donnés par des animateurs extérieurs formés dans la discipline proposée. Inscription pour l'année scolaire (éveil musical par semestre). Contribution annuelle des parents pour les ateliers hebdomadaires : 60 euros par atelier. Proposition d'un deuxième temps d'inscription en janvier (30 euros pour un semestre). L'accueil dans les ateliers a été adapté selon les normes sanitaires tout au long de l'année.

- ***Eveil musical*** (pour les 2,5-5 ans) : en collaboration avec l'Académie de Musique de W.B. 6 ateliers ouverts à tous les enfants (3 musiciens.e.s - pédagogues sur 3 jours) à l'école Nos Petits / Académie de Musique. Activité reconduite.
- ***Aïkido*** (pour les 3,5-12 ans) : 3 ateliers le mercredi après-midi, ouvert à tous les enfants (y compris à besoins spécifiques). Au Gymnase de Boitsfort-Centre. Activité reconduite.
- ***Apprenons l'anglais en jouant*** (pour les 8 - 11 ans) : en partenariat avec l'ISB, atelier le mercredi après-midi. Activités ludiques, en anglais à l'ISB. Les ateliers n'ont pas pu être donnés en raison des règles sanitaires en vigueur à l'ISB. L'activité sera reconduite en 2022-2023.

Ecole de devoirs - Accueil Temps Livres : orientation du projet - axe langue française, travail sur la lecture et l'expression en collaboration avec le réseau des bibliothèques. Un groupe à la bibliothèque du Hondenberg. Reconnaissance de l'ONE.

6 animateurs volontaires non défrayés (présents le mardi ou le jeudi), une auxiliaire d'éducation présente 3,5h / sem. (le jeudi), un bibliothécaire jeunesse et Marie Calmein, collaboratrice ATL encadrent le projet de soutien scolaire **Accueil Temps Livres** qui invite 10 enfants entre novembre et juin à travailler à la bibliothèque du Hondenberg. Un soutien à la lecture, à la compréhension et à l'expression de la langue française ainsi qu'un soutien scolaire sont proposés aux enfants 2 fois par semaine pendant 2h. Un focus sur la lecture permet de travailler les difficultés langagières et offre aux enfants d'être suivis de manière plus individuelle par des animateurs et bibliothécaires expérimentés.

En 2021-2022 : accueil uniquement le jeudi, par manque d'animateurs bénévoles disponibles suite à la crise sanitaire. Contact avec un bibliothécaire en fonction des demandes.

Les activités ont suivi le calendrier en lien avec les mesures sanitaires, des contacts ont été maintenus avec les publics en fonction des possibilités.

Poursuite des partenariats et collaborations

Réseau des biblios & ludos - Équipe jeunesse

- Projet de soutien scolaire / soutien à la lecture Accueil Temps Livres : contact avec le service biblio-ludo jeunesse et accueil en bibliothèque.
- Accompagnement d'équipe pour les choix de commandes de livres.

La Vénérie

- Collaboration avec la cellule cinéma de l'espace Delvaux lors des congés scolaires et le Festival Film'On pour les enfants accueillis en extrascolaire dans les écoles communales.
- Partenariat avec le CEC pour un atelier mené dans les écoles le mercredi PM : *L'Envol* (création d'ailes et réflexion autour des émotions & atelier chorégraphique sur le thème de l'envol, avec les ailes créées au préalable pour les enfants) - Dans le cadre de la Fête des fleurs.

Académie de Musique et des Arts de la scène : collaboration pour les ateliers d'éveil Musical.

Arc-en-ciel asbl : contacts réguliers et participation des écoles communales à l'Opération Arc-en-ciel.

Service des Sports et Centre Sportif Trois Tilleuls : collaboration avec le service des Sports et utilisation de l'infrastructure des Trois Tilleuls pour le tournoi de football inter-écoles.

Bruxelles-Environnement : divers projets soutenus et subventionnés par plusieurs ASBL - **GoodPlanet, Asbl Tournesol-Zonnebloem, Asbl Worms**. Accompagnement par Céline Bourdon, Coordinatrice pédagogique Développement Durable - Service Transition.

Maisons de quartier Dries et Archiducs / Espace Mosaïque / Plateforme Akarova Dries Ernotte : pas de lien direct cette année.

Coordination ATL de Bruxelles et diverses commissions à WB : participation de la coordinatrice - et pour certaines de la collaboratrice ATL - aux réunions mensuelles des coordinateurs de l'ensemble de Bruxelles et à diverses commissions sur le territoire de WB et environs. Participation à plusieurs réunions de réflexion concernant la Réforme de l'ATL.

Soutenir l'évolution du statut des métiers de l'accueil et encourager la formation continue des professionnels

La situation sanitaire nécessite de nombreux aménagements et demande une flexibilité constante des équipes et des acteurs de l'école. Un soutien concernant la reconnaissance des métiers de l'accueil et le suivi des formations est indispensable, une écoute des professionnels et une attention aux réalités de terrain également.

- ⇒ Statut des accueillants
- ⇒ Formation du personnel
- ⇒ Soutenir la qualité et accompagner les équipes d'accueil extrascolaire

Formations du personnel

Poursuite des formations collectives et individuelles pour les référents et les auxiliaires. En fonction des possibilités et des mesures sanitaires. Suite à deux années compliquées, plus de formations ont pu être organisées et suivies cette année. Certaines formations avaient été annulées en 20-21 et ont été reportées en 21-22.

Une collaboration avec l'ASBL Badje permet de remplacer certains auxiliaires lors de journées de formation afin de ne pas mettre à mal l'accueil des enfants.

Soutenir la qualité et accompagner les équipes d'accueil extrascolaire

- Veille sur les besoins en lien avec la crise Covid-19 (équipe éducative, famille, partenaires).
- Réflexions avec les référents concernant l'ATL lors des réunions mensuelles. Fonctionnement avec des outils de la pédagogie institutionnelle, prise de responsabilité des référents.
- Accompagnement ponctuel des équipes sur des thématiques précises.
- Poursuite de la mise en place d'une communication numérique via Teams pour l'équipe des référents extrascolaire des écoles communales.

Développer une meilleure communication adaptée à tous les types de publics (usagers et non-usagers de l'accueil temps libre)

Communication/information pour les familles et les professionnels

Même si la plupart des parents estiment être bien informés en ce qui concerne l'offre d'activités extrascolaires, répondre au besoin de communication plus uniforme et plus centralisée est un objectif poursuivi.

La difficulté de certains publics à avoir une vision large de l'offre disponible sur la commune est un constat. Les séances d'accueil des logements sociaux, les activités de quartier, la création d'un réseau local sont de bonnes portes d'entrée pour informer les familles. La fracture numérique est une réalité dont il faut tenir compte dans les actions déployées.

Le PAA 2021-2022 visait donc à initier le développement d'une meilleure communication adaptée à tous les types de publics (usagers et non-usagers de l'Accueil Temps Libre), à la fois diversifiée et centralisée, mais également en tenant compte des réseaux sur Watermael-Boitsfort.

Informations aux parents / au grand public

- Diffusion des informations sur les ateliers de l'extrascolaire (affiche et flyers).
- Informations de base données au grand public (affichettes, informations par mail et téléphone...).

Développer une vision commune de l'accueil temps libre à Watermael-Boitsfort

S'appuyer sur les ressources de la commune : réflexion sur les nouveaux rythmes annuels

Tenant compte des objectifs prioritaires pour cette année, une réflexion a été menée autour de l'offre d'accueil existante et à déployer au regard des nouveaux rythmes annuels dès la rentrée

2022. Le nouveau décret instaurant la réforme des rythmes scolaires annuels a été voté fin mars 22, aucune décision n'a donc pu être prise préalablement et une circulaire concernant le dispositif d'accompagnement du secteur de l'ATL a été diffusée fin juin 22. Une nouvelle organisation devrait voir le jour pour l'année 22-23, avec des ajustements suite à une évaluation en 23-24.

Finalisation du programme CLE 2020 - 2025

Approbation du programme CLE par l'ONE. Courrier en date du 20 avril 2022.

Commission Communale de l'Accueil

Les membres de la CCA se sont réunis deux fois durant l'année scolaire afin d'approuver le plan d'action de l'année en cours et d'évaluer les projets. Ils ont nourri les réflexions et les échanges concernant l'organisation en période Covid et la réforme des rythmes annuels. La CCA reste un lieu de rencontre pour l'ensemble des acteurs de l'ATL.

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

La commune organise deux académies de grande réputation : l'Académie de Musique et des Arts de la Scène et l'Académie des Beaux-Arts.

Un droit d'inscription est fixé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est perçu par le Pouvoir Organisateur et doit être reversé, chaque année pour le 31 octobre, à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Exceptionnellement, ce montant est resté inchangé en 2021-2022 par rapport à l'année 2020-2021.

Montant du droit d'inscription pour l'année 2021-2022 :

- 76 € à partir de 12 ans, par année scolaire ;
- 190 € à partir de 18 ans, par année scolaire ;
- des exemptions existent pour des cas précis.

Académie de Musique et des Arts de la Scène

Direction : Thierry FIEVET - Rue François Ruytinx, 31 - <http://www.acamusiquewb.be/>

Dotation

450 périodes par semaine	
Musique	396 périodes
Théâtre	39 périodes
Danse	15 périodes

Evolution de la population scolaire

31 janvier	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Elèves réguliers	1110	1138	1092	1156	1121	1213	1215	1184	1016	1062	965	966

Académie des Beaux-Arts

Direction : Monsieur Pierre FROMONT - Place Andrée Payfa-Fosséprez, 10
<http://pierrefromont.wix.com/academie-des-beaux-arts>

Dotation

255 périodes par semaine

Cours dispensés et subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Cours de base

- Formation pluridisciplinaire
- Céramique
- Arts monumentaux
- Gravure
- Lithographie
- Sérigraphie
- Photographie
- Infographie
- Dessin
- Peinture
- Illustration et bande-dessinée
- Sculpture

Cours complémentaire

- Histoire de l'art et analyse esthétique

Evolution de la population scolaire

31 janvier	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Elèves réguliers	701	712	698	702	692	689	729	750	736	898	707

4.6. CULTURE & LOISIRS

CULTURE

Tél : 02/674.74.63 - 02/674.75.06
Courriel : jdepaepe@wb1170.brussels

Autorité responsable : Daniel SOUMILLION, 7^{ème} Echevin
Chef de service : Jan DE PAEPE
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 2 T ½

Attributions générales du service

D'une manière générale, le service de la Culture tente de promouvoir les arts et de soutenir aussi bien les artistes de Watermael-Boitsfort que les tiers qui souhaitent encourager la vie culturelle de la commune. Pour ce faire, diverses manifestations sont organisées et soutenues, couvrant aussi bien le monde de la musique que celui des arts plastiques.

Le service s'occupe non seulement du patrimoine artistique de la commune (achat d'œuvres d'art, inventaire et entretien des œuvres, recherches sur les artistes,...) mais tente aussi d'aider les chercheurs dans leurs multiples démarches (passé de la commune, artistes, bâtiments, constitution d'une base de données iconographiques, ...).

Responsable de l'occupation et des locations des Salons de la Maison Haute et de la Gare de Watermael, il appartient au service de gérer d'une manière stricte le planning, d'établir les contrats, de veiller à ce que le règlement soit respecté et de veiller à la gestion proprement dite des locaux.

Le service de la Culture seconde d'une manière administrative et technique le large réseau des bibliothèques et ludothèques locales, aussi bien francophones que néerlandophones ainsi que l'espace Mémoire de Watermael-Boitsfort.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le service a été élargi par un « Cultuurbeleidscoördinator » chargé de coordonner les actions qui seront menées par les partenaires culturels néerlandophones de la commune (ea. Centre culturel WaBo et Bibliothèque Rozenberg) et ce suite à l'adoption du plan culturel néerlandophone adopté par le Conseil communal pour la période 2020-2025.

Nouveautés - Événements de l'année

Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers

- En collaboration avec l'ensemble des artistes de la commune, nous avons toutefois pu organiser l'exposition «**Arbre-Boom** » dans les Salons de la Maison Haute (septembre 2021). Dans le cadre bien particulier et très Coronaproof, les va et vient des visiteurs ont prouvé que la formule a fonctionné mais il nous est aussi revenu que les visiteurs étaient bien heureux de la diversité et la qualité des œuvres exposés. Ainsi les artistes suivants ont participé dans les Salons de la Maison Haute : Chantal **Bardiau**, Jean-Pierre **Beaujean**, Alejandra **Bedon**, Muriel **Borreman**, Jean-Philippe **Caufriez**, Jean-Paul **Chemin**, Françoise **Collas**, Myriam **Cotroux**, Kikie **Crèvecoeur**, Nicole **Crombez**, Martine **De Bie**, Frédérique **De Cock**, Claire **De Neuter**, Jean-François **Decock**, Line **Delmas**, Kim **Doan Thi**, Roland **Druart**, Joëlle **Dubocquet**, Sylvie **Dubuisson**, Danielle **Durand**, Claire **Duvigneaud**,

Vinciane Eloi, Françoise Farhi, Cécile Ferrière, Dominique Gallez, Michel Gelinne, Luis Gonzalez, Fabienne Guerens, Frédéric Hoebeeck, Raphaëlle Holender, Ania Janiga, Jacq'line, Jean Luyens, Catherine Mayer, Jacques Moeschler, Lieve Neyens, Nete Olsen, Elisabeth Paheau, Catherine Podolski, Nicolas Poncelet, Brigitte Raoult, Pierre Rouzé, Marielle Salpétier, Daniela Sambo-Murillo, Marie-Paule Schroé, Nancy Seulen, Luc Speguel, Hilda Strandvik, Anna Thorst, Natalina Tolu, Sarah Touil, Fabienne Van der Pluym, Christian Van Hoeylandt, Alexandra Van Lierde, Frédéric Van Overschelde, Violaine Vande Pitte, Philippe Vandeplassche, Gert Vandeweyer, Joris Vangansbeke, Martine Verlinden, Catherine Verougstraete, Philippe Verzin, Céline Vincart, Patrick Vranckx, Christine Wrzesinski.

- l'atelier Kasba a occupé les écuries de la Maison Haute : Élisabeth Bronitz, Chris Delville, Gilles Hébette, Ludmila Krasnova, Jean-Pierre Lipit, Nicolas Mayné, Max Lapiower, Anne-Françoise Quoitin, Anne Versailles.
- « *Fête de la Communauté Française* » mise à l'honneur de Sabine De Greef, auteure et illustrateur. Une fête lui a été réservée dans les Salons de la Maison Haute et ce en respectant les normes Covid en vigueur.
- Le service de la Culture a soutenu le parcours d'artistes '**Balai des Artiste**' qui c'est organisé par les habitants et les artistes au Coin du Balai le weekend des 13 et 14 novembre 2021.
- Dans la dernière ligne droite de l'organisation d'**ArCaDo**, nous avons d'abord dû annuler le vernissage et quelques jours avant les nouvelles mesures gouvernementales nous ont contraints d'annuler cette manifestation.
- Quelques artistes qui normalement devaient participer à ArCaDo ont participé au **Marché de Noël** organisé par le service de la Vie économique sur la place Andrée Payfa-Fosséprez les 17, 18 et 19 décembre 2021. Le service contactés les susdits artistes et quelques-uns ont joué le jeu.
- L'organisation de la réunion annuelle avec les artistes de la commune n'a pas eu lieu. Le but de cette réunion est de faire l'évaluation de l'année culturelle mais aussi de préparer avec les artistes l'année artistique suivante.
- Il est d'habite qu'à la susdite réunion des artistes, l'on détermine avec l'ensemble des artistes le thème de l'exposition du mois de septembre. Cette année et ce comme annoncé depuis plusieurs années, nous souhaitions fêter les 100 ans des Cités-Jardins « **Le Logis-Floréal** ». Pour nous, le moment de se poser la question de ce que les Cités-Jardins évoquent pour les artistes. Par un système de récolte de thèmes qui a été mis au vote auprès de l'ensemble des artistes, le thème final qui se rapporte, selon les artistes, le plus aux Cités-Jardins est le suivant : Les Cités-Jardins, par la fenêtre. Suite au mois de septembre 2022.
- Organisation d'**ArCaDo mi-saison**, au vu de l'annulation en dernière minute de la traditionnelle exposition vente ArCaDo du début décembre, il était de notre souhait de soutenir les artistes en leur proposant une version du printemps qui a eu lieu le 06, 07 et 08 mai 2022.
- **Des Artistes Soutiennent une Bonne Cause !** A la demande de l'asbl centre éducatif permanent «Les Fougères et les Freesias » le service de la Culture a coorganisé une 'exposition-vente' d'œuvres d'artistes de renom qui s'est tenu dans les Salons de la Maison Haute du 14 au 22 mai 2022. Les Fougères - Les Freesias c'est l'histoire de parents qui ont forcé les portes du possible pour créer un mieux-être pour leur enfant. Ils ont déployé en 1984, au cœur de Watermael-Boitsfort, un lopin d'enthousiasme où l'existence trouve un sens. Deux gîtes communautaires, les Fougères et les Freesias, ont été créé pour accueillir des personnes handicapées mentales. Celles-ci prises dans l'injustice de leur destin sont accompagnées tout au long de leur vie.

- A l'occasion du 100ème anniversaire des Cités-Jardins, le Logis-Floréal souhaite favoriser la rencontre entre les habitants et mettre en valeur les nombreux talents des habitants. Ainsi le service à prêter main forte au Logis-Floréal, les Compagnons du quartier Floréal et des habitants du Logis-Floréal en organisant un **parcours-découvertes** le week-end des 21 et 22 mai 2022.
- Samedi 09 juillet 2022, organisation de la « *Fête de la Communauté flamande* ». Dans le cadre du Centenaire des Cités-Jardins, nous avons souhaité mettre l'accent sur cet anniversaire et avons organisé la séance académique et la réception dans le Studio Logis.
- Annuellement, le service co-organise avec l'aide du Centre Culturel 'La Vénerie', la projection d'un film dans le cadre de « Bruxelles fait son cinéma ». Cette manifestation a eu lieu le jeudi 14 juillet avec la projection du film « Le Sorelle Macaluso » d'Emma Dante (2021) sur la façade de la Maison Haute.
- En collaboration avec la coopération & l'asbl Arts Solidaires 'Kenbé Fèm', nous organisons différentes animations musicales dans le cadre de 'Jazz au marché'. Ainsi nous avons pour accueillir :
 - 5 septembre 2021 : Zuma
 - 8 mai 2022 : Bruce Ellison & the Jellodies
 - 22 mai 2022 : Good Company
 - 5 juin 2022 : Fete des fleurs
 - 19 juin : Blueline
 - 3 juillet : Special three
 - 17 juillet : BistrouBand
 - 31 juillet : Zouratye Kone Ensemble
 - 14 août : Qui swing-je?
 - 28 août : Soul Echos
- Nouveau depuis l'automne 2019, il y a les « **Classiques du Marché** » coorganisés par l'Académie de Musique et La Vénerie ils ont eu lieu les :
 - Dimanche 20 février 2022
 - Dimanche 24 avril 2022

Plan Culturel néerlandophone

Après une année Corona bien compliquée, plus d'activités étaient à nouveau possibles en 2021-2022 comme : le Zoniënmars/Zoniënklinken (normalement en mai, cette année le 05/09/2022), les « **Nocturnes des bibliothèques** » le 26/11/2021 et les activités autour de la journée la plus courte de l'année ('t Licht zien/Voir la lumière), avec un concert de Jonas Winterland dans l'église St-Clément. Vu le succès de ce concert, un autre concert était organisé à l'église Saint-Clément le 23/03/2022 avec le chanteur Lieven Tavernier.

La bibliothèque néerlandophone a aussi organisé, pendant trois jours (13-15/07/2021), un stage spécialement conçu pour **rattraper le retard scolaire en néerlandais** pour des enfants qui en avaient besoin. Une situation due au Covid et aux fermetures momentanées des écoles. Une autre activité autour de la poésie était organisée le 27/8/2022 dans le jardin de la bibliothèque Rozenberg avec la participation des poètes Alex Deforce et Jee Kast.

Le service a continué à soutenir différents projets qui réunissent des acteurs autour des événements qui ont vu le jour en 2022 avec notamment **le centenaire des Cités-Jardins Le Logis-Floréal**. Grâce à ces efforts, sous la direction des Cités-Jardins, plusieurs activités ont été organisées comme l'exposition sur le Logis-Floréal au CIVA (25/03-14/08/2022), la table ronde

autour de Logis-Floréal et l'habitation sociale à Bruxelles (24-25/03/2022), les visites guidées à pieds et à vélo dans toutes les Cités-Jardins Bruxellois (les quatre weekends de mai 2022, avec des visites spécifiques dans Le Logis-Floréal les 21-22 et 28-29/5/2022), la participation dans le processus d'intégration d'une performance artistique de l'artiste Bart Lodewijks dans Le Logis-Floréal, un projet mené par le Gemeenschapscentrum WaBo et qui a eu lieu entre septembre 2021 et juin 2022. Aussi la Fête de la Communauté Flamande s'est alignée sur les festivités et a eu lieu dans le Studio Logis le 9/7/2022 avec la participation musicale du Lisett Wever Quartet.

Les liens avec d'autres communes et acteurs culturels néerlandophones à Bruxelles étaient maintenus grâce à la participation aux réunions cubelco (10 fois par ans) et encore renforcés dans le cadre du centenaire des Cités-Jardins (pendant le projet chaque semaine, avec notamment le CIVA, Visit.Brussels et les communes autour de la table). Pour les Cités-Jardins, deux grands moments où tous les acteurs (sociétés logements sociaux, chercheurs universitaires, maison de quartier, communes, Visit.Brussels, cabinets ministériels,...) se sont réunis ont été organisés (8/12/2021 et 21/4/2022).

Pour donner un moment de réflexion et d'implication aux acteurs associatifs néerlandophones, la commune a organisé plusieurs rencontres dans le cadre de l'**Adviesraad Cultuur Watermaal-Bosvoorde** les 2/12/2021 et le 14/3/2022. Les sujets abordés étaient principalement : l'action des acteurs culturels impactés par les mesures sanitaires, la discussion sur le comment la commune devrait utiliser le budget de la VGC, l'avis sur le plan annuel des acteurs culturels néerlandophones et la fête de la communauté flamande.

Autres

- Occupation de la vitrine du 133 rue des Trois Tilleuls (ancienne vitrine d'un magasin appartenant au Logis). Durant deux années consécutives, les artistes suivants ont exposés : Marc LESPES, Emmanuelle VERCOUTRE, atelier KASBA, Martine LANOY, Alexandra VAN LIERDE, Pieter DE RAEDT, Christine DESSOMME et Christian VANHOEYLANDT qui était le dernier exposant car les locaux ont été loués. De ce fait, cette belle aventure s'est arrêtée en juin 2022.
- Participation dans la gestion et diffusion des phrases poétiques gérées par un collectif de citoyens de la commune qui a pour but d'égayer la commune. Le collectif choisit les phrases poétiques et les expose aussi bien au kiosque à hauteur de la Maison Communale qu'aux Arcades à Watermael.
- Préparation du centenaire des Cités Jardins : réflexions, réunions, consultation des archives, etc. Avec l'Espace Mémoire, les Compagnons du Quartier Floréal, Delphine Jacques (coordinateur des 100ans du Logis-Floréal), des habitants,...
- Actualisation de l'inventaire du patrimoine.

Subsides

Annuellement, le service de la Culture octroie un subside de fonctionnement aux groupements socioculturels de la Commune sur base de l'identification des besoins (actualisation des documents justificatifs).

Les subsides nominatifs aux opérateurs majeurs comme les centres culturels sont pris en charge directement par le service des finances.

Ainsi, le Conseil communal a octroyé les subsides suivants :

762-332-02		
	2021	2022
Plastique		
CAMERAM	330	350
DIACLAN	300	350
STUDIO MALLE-POSTE	300	350
ATELIERS D'ARTISTES K2	808	934
ATELIER KASBA	1137	1300
ESPACE EUROPEEN SCULPTURE	1250	1250
STEMS ASBL	1000	0
Divers		
CLUB D'ECHECS	500	500
LAICITE DE WATERMAEL-B	500	500
ART D'ETRE DIFFERENT	750	750
Musique		
LA CLE DES CHANTS	350	400
VOIX DES GARENNES	350	400
Féminins et 3^{ème} âge		
CULTURE AMITE	550	600
LES LOISIRS DU LOUTRIER	350	400
FEMMA	300	400
T DAGHET	300	0
Histoire et nature		
HISCIWAB	1000	1000
AMIS DE LA NATURE	250	250
MIEKE EN JANNEKE	1200	1200
Théâtre		
LE GRENIER DE BOITSFORT	650	700
COMPAGNIE LE TOURNESOL	650	700
THEATRE DES CHIMERES	650	700
RACONTANCE	650	700
KLARK THEATRE	650	700
THEATRE DU PONT	650	700

ESPACE MÉMOIRE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Tél : 02/672.77.34

Fax : 02/672.77.34

Courriel : tilia@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Daniel SOUMILLION, 7^{ème} Echevin

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1 plein temps

Espace Mémoire de Watermael-Boitsfort

Nathalie Trif

La Source - Drève du Duc, 2

Le centre est ouvert au public le mardi ou sur rendez-vous.

Pour rappel, l'Espace Mémoire a été créé fin 2005 avec le triple but de constituer et exploiter un fonds documentaire (composé notamment par les archives Philippe Smeulders) et de valoriser le patrimoine historique de la Commune.

Rapport d'activités 2021-2022

Gestion quotidienne

La gestion de l'EM recouvre le travail fait sur le fonds documentaire lui-même (classement, enrichissement,...) et les recherches historiques.

Fonds documentaire

Archivage et classement de nouveaux documents provenant essentiellement de dons:

- Inventaire et classement d'archives provenant de divers donateurs ;
- Classement de divers dons regroupés dans fonds des particuliers ;
- Scannage de photographies Dons de particuliers divers ;
- Achats divers ;
- Dons de particuliers divers.

Cette année, l'Espace Mémoire a reçu une partie des archives de Monsieur Jean-Pierre Huts. Ce fonds d'archives est exceptionnel et comprend un grand nombre de documents uniques d'une valeur historique inestimable. Il est complété par un fonds iconographique tout aussi important. Ces documents ont été inventoriés et représentent pour l'instant 79 boîtes d'archives.

Recherches historiques

L'Espace Mémoire répond régulièrement aux demandes de renseignements sur l'histoire de la Commune. Il aiguille les chercheurs dans leurs recherches et/ou les entreprend lui-même. Ces recherches se font non seulement dans les propres archives de l'EM mais également dans celles d'autres services de la Commune (urbanisme, population,...).

Les demandes arrivent par courriel, téléphone, lettre ou sur place.

Le public est diversifié : chercheurs, étudiants, habitants curieux, généalogistes, écoliers, historiens, historiens de l'art, architectes, notaires, guides professionnels (patrimoine et nature), instances spécialisées : Urban, Archives de l'Etat, CegeSoma, Caserne Dossin, Universités, Civa, Irpa ...

Les thèmes abordés sont très variés : cette année, nous avons travaillé notamment sur les Cités-Jardins, la Résistance, histoire générale, les cartes et plans, le Chant des Cailles, les femmes célèbres, le boulevard du Souverain, le parc Tenreuken, le tracé de la Woluwe, la biodiversité, les Enfants cachés, le Castel Fleuri, l'Art Déco, AXA / Royale Belge, le cimetière, le sport, les barbues de Watermael, la Maison communale, la drève du Duc, La Foresterie, les vestiges préhistoriques, l'Académie des Beaux-Arts, le château des Fougères, la brasserie Dewolfs, le cyclisme, les pandémies, l'avenue des Archiducs, les cours d'eau, le colonialisme et la décolonisation ...

Actions ponctuelles

Les actions ponctuelles de l'EM lui permettent d'approfondir certains aspects de l'histoire de la Commune, de rencontrer son public, de sensibiliser les habitants au passé de Watermael-Boitsfort. C'est aussi le moyen de récolter de nombreux témoignages et documents et donc d'enrichir le fonds documentaire.

Collaboration aux recherches pour les monographies sur les quartiers et les Chroniques publiées par l'asbl Hisciwab

Recherches d'archives, iconographie et partage de connaissance. Mise à disposition de tous les documents de l'Espace Mémoire et autorisation de scannage.

Continuation du projet autour des « 100 ans des Cités-Jardins Le Logis-Floréal »

Il s'agit de mettre en valeur cet ensemble considéré comme un des plus beaux exemples de Cités-Jardins en Europe.

L'ensemble des propositions formant ce projet a été présenté dans le rapport annuel de l'Espace Mémoire 2019-2020.

Participation aux réunions organisées autour des 100 ans.

L'Espace Mémoire a choisi de concevoir 2 balades audio guidées à télécharger sur son GSM dans un souci de pérennité et de diversification du public.

Le choix des thématiques abordées s'inscrit dans une perspective anthropologique et urbanistique en mettant en évidence les modalités de construction d'un « vivre ensemble ». La forme s'est volontairement portée sur une alternance d'informations et d'anecdotes, de moments musicaux et d'images d'archive.

Finalisation des 2 balades audio guidées: Floréal disponible depuis mai 2021 et Le Logis depuis octobre 2021.

Hébergement sur IZI.Travel, plateforme gratuite de visites guidées et balades.

Organisation d'une visite en présence de membres du Collège et du Conseil communal (5/12).

Campagne de communication :

- Création d'un flyer sous forme de carte postale et d'une affiche.
- Distribution et dépôt à Watermael-Boitsfort auprès des commerçants, des bibliothèques Fr et NL, des écoles, des Maisons de quartier, du Parc sportif, de la Vénérerie, du WaBo, du Le Logis-Floréal, à la Maison communale (guichets) et à la Maison Haute.
- Dépôt au Civa, Urban et VisitBrussels, Visiter Center...en distribution libre.
- Distribution lors des colloques organisés par le Civa.
- Présence sur les réseaux sociaux : plusieurs postes sur Facebook (Commune, échevins, WB Mon village, WB d'hier et d'aujourd'hui) et nombreux partages.
- Référencement sur le site de la commune.
- Référencement sur Agenda.be.
- Encart dans la monographie sur les cités jardins d'Hiswiab
- Article dans les « Feuilles » de la Fondation Marinus.

Actuellement les balades ont été téléchargées plus de 8500 fois entre mai 2021 et août 2022.

Diversité des publics.

Zones géographiques : Watermael-Boitsfort, les communes de la Région bruxelloise et les Régions wallonne et flamande, France, Allemagne, EU...

Prêt de documents uniques (provenant de particuliers) pour l'exposition du Civa « Le logis-Floréal » : un projet coopératif » 25/03 au 14/08

Visite du Civa à l'Espace Mémoire. Echanges de point de vue, l'Espace Mémoire insiste sur l'importance de l'humain et de la vie associative à côté de celle des concepteurs (architectes et urbaniste). Suite à cet échange, le Civa a décidé de montrer dans leur exposition cette problématique via une vidéo format Powerpoint faite uniquement de documents provenant du Fonds des particuliers de l'Espace Mémoire (photos, documents d'archives, programmes de fêtes....).

En échange, l'Espace Mémoire a pu négocier la présence des 2 visites audio-guidées toute la communication de l'exposition faite par le Civa.

Participation à la Journée de la Mobilité (19/09) au Floréal

Stand avec projection d'un Powerpoint sur l'histoire du Logis et Floréal, distribution des cartes postales pour les balades des cités jardins.

Public : jeunes et familles.

80 cartes postales distribuées et 25 téléchargements immédiats

Projet Totemus en collaboration avec le service de la Vie Economique (août 2021)

« Totemus est application mobile qui permet à toutes les générations de vivre, en familles ou entre amis, une expérience originale et inoubliable»

Proposition de l'Espace Mémoire de collaborer avec le service de la Vie économique pour mettre à l'honneur à la fois le patrimoine paysager et culturel et les commerces de proximité ainsi que les infrastructures sportives.

Deux parcours ont été établis :

- Houblon

Départ : place des Arcades/ gare de Watermael

Arrivée : Gare de Boitsfort

- Bois et Forêt

Départ : Gare de Boitsfort

Arrivée : Place Léopold Wiener

Ces parcours permettent de faire un lien avec les promenades proposées par le WaBo, les balades audio guidées des cités jardins de l'Espace Mémoire ainsi que celle sur la Guerre 14/18 également conçue par l'Espace Mémoire.

Ce projet s'inscrit également dans une volonté d'interactions entre des services qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble.

Il a été décidé que le porteur de projet serait le service de la Vie économique pour son implication auprès des commerçants. A ce jour le projet n'a pas été finalisé.

Participation à la Fête des Fleurs (05/06)

Stand « Baladez-vous à Watermael-Boitsfort » : présentation de la balade sonore 14/18, des balades initiées par le WaBo à travers divers quartiers à la recherche d'éléments du petit patrimoine, de la Carte promenade de la Région bruxelloise et des visites audio guidées des Cités jardins.

Gros succès, répond donc à un besoin de la population, public divers.

Une centaine de téléchargement des visites audio guidées du Logis et Floréal téléchargées le lendemain.

Nouveau projet Totemus proposé par le service de la Mobilité (mai - ... 2022)

Partage de l'expertise de l'Espace Mémoire.

A venir

Présence de l'Espace Mémoire via ses balades (stand et/ou encodage sur un site) au SportsOpenDay (04/09/2022), Family Day (17/09/2022), Slows Days (15 et 16/10/2022)

Divers

- Mise à disposition pour l'asbl Hisciwab d'un local se trouvant à La Source et faisant partie de l'Espace Mémoire.
- Utilisation par l'asbl Hisciwab de la salle de lecture de l'Espace Mémoire pour les réunions de leur Conseil d'administration.
- Participation aux réunions de la Plateforme Culture.

BIBLIOTHÈQUES & LUDOTHÈQUES

Tél. : 02/660.07.94

Courriel : bib.francophone1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Daniel Soumillion, 7^{ème} Echevin

Chef de service : Jan DE PAEPE

Direction : Pascale MELON

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 11 (à partir de mars 2022)

Missions générales du service dictées par le PO et pouvoir subsidiant

Fédération Wallonie-Bruxelles (cf. décret 2009, arrêté de 2011)

Faciliter l'accès au savoir et à la culture, au développement des capacités et des pratiques de lecture/écriture/oralité de la population, directement ou indirectement, dans une perspective d'éducation permanente, de citoyenneté, de formation continuée, d'information et d'épanouissement.

La bibliothèque s'est mise en conformité avec cette nouvelle législation en 2013 et a été reconnue par la FWB en catégorie 3. Le renouvellement de la reconnaissance sur base du plan de développement de la lecture 2020-25 a été obtenu en janvier 2022.

Subsides

La Fédération Wallonie-Bruxelles n'a pas considéré comme prioritaires les ajustements à l'augmentation de population et accordé 3 subventions (60.000€) traitements au lieu des 5 attendues (100.000€) pour une commune de plus de 25.000 habitants.

Si ces deux subventions FWB étaient octroyées, la Cocof de son côté accorderait 2800 € de subsides fonctionnement supplémentaires.

Changements structurels (RH & lieux)

Septembre 2021

Dégagement d'un espace Atelier pour accueillir les groupes d'utilisateurs à la Bibliothèque des Trois Tilleuls.

Printemps 2022

Installation d'une boîte de retours de livres côté Watermael.

Dans le cadre des réductions des dépenses, ont été supprimés :

- **4 postes**

Du temps a été consacré à la réorganisation de l'organigramme, dont les redistributions des tâches de communication (papier, numérique) et numériques (gestion du parc des ordinateurs publics et du soutien numérique aux utilisateurs), ainsi qu'à des compétences désormais manquantes l'acquisition (formation interne ou externalisation).

- **L'implantation du Hondenberg** qui hébergeait une ludothèque et une bibliothèque jeunesse. Énormément de temps est consacré depuis la fermeture officielle le 1^{er} juin à :
 - l'élagage de la réserve des Trois tilleuls pour faire de la place à des livres éventuellement plus récents et/ou pertinents ;
 - l'élagage de la collection de jeux et de livres jeunesse du Hondenberg ;
 - de nombreux trajets pour transporter les livres et jeux ;
 - concevoir le plan de réaménagement du Site Trois Tilleuls.

Obligations envers le Pouvoir organisateur Fédération Wallonie-Bruxelles

- Dossier de renouvellement de reconnaissance 2020-25.
- Rapport d'activité 2021 (dont une évaluation qualitative détaillée sur les usages numériques).
- Rapport financier 2021.
- Conseil de développement (22 novembre 2021, mise sur pied du Conseil 2021-25 : membres effectifs et R.O.I.).

Obligations envers le Pouvoir subsidiant COCOF

Dossiers de justificatifs 2020 et dossier de demande de subsides 2021 :

- Ludothèque de la Maison des enfants (dossier 2021) ;
- Ludothèque de l'Espace Delvaux (dossiers 2021 et 2022) ;
- Bibliothèques.

Usagers, prêts, collections

De manière moins visible, l'équipe accomplit de nombreuses tâches liées à la gestion de collections : commande des livres, vérification des factures, encodage, étiquetage, rangement, élagage, traitement des réservations, gestion des rappels, médiation des collections, lots pour les écoles, prêts interbibliothèques, recherche d'informations, réparations, etc.

Quelques chiffres pour l'année civile 2021, année peu représentative en raison de la limite de la jauge à 1 personne par 10 m², une partie de l'année encore, en raison des mesures sanitaires.

Usagers

- 2449 inscrits dont quelque 10% de la population francophone : Le nombre de lecteurs reste stable. Il ne correspond pas au nombre réel de lecteurs, car en réalité beaucoup d'usagers empruntent pour toute la famille.
- 76 collectivités inscrites, parmi lesquelles de nombreuses classes des écoles de la commune

Prêts

- 103 306 prêts de médias
- dont 3722 prêts de jeux

Collections

- 69179 documents tous supports, 3722 jeux, et 207 abonnements à des périodiques

- acquisitions 2021 :
 - 3644 nouveaux médias (livres, livres-audio, etc.)
 - 219 nouveaux jeux

Par ailleurs, comme dans les autres pays occidentaux, on continue à assister à une augmentation du nombre d'usagers dits "séjournants" qui utilisent le lieu bibliothèque pour lire, étudier, travailler, consulter internet, faire des photocopies, scanner des documents... et l'espace ludothèque pour jouer en famille.

Services

Espace Public Numérique

Outre le libre accès à 3 ordinateurs côté Trois tilleuls, 10 côté Espace Delvaux (avec la possibilité d'ajouter jusqu'à 10 portables en cas d'affluence, accès à internet -WiFi public-, impression, numérisation ...), des actions de soutien numérique ont été organisées dès que les conditions sanitaires le permettaient :

- des ateliers hebdomadaires du numérique (Its me, carte d'identité électronique, tablettes, Smartphones, Livres numériques, photo numérique, Communs, Vie privée face au numérique, Table ronde autour du numérique...)
- les accompagnements individuels à la demande.

Vu le constat de besoins croissants de la population devant le "passage au tout numérique", une Commission de soutien numérique a été mise sur pied à l'échelle communale afin d'articuler les actions mises en place par les différents services : horaires, contenu, niveau de soutien (initiation, perfectionnement...), public (lettrés, analphabètes, FLE, seniors...). Un questionnaire a été corédigé, organisé et dépouillé par les participants de cette Commission qui prendront compte des résultats pour penser leurs activités 2022-23.

La bibliothèque a été mise à disposition de Maison médicale des Archiducs pour organiser deux ateliers de soutien numérique en lien avec la santé.

Service de répons à distance Eurêkoi

Reconnue en catégorie 3, la bibliothèque se doit de participer au Service de réponse à distance francophone Eurêkoi (coopération entre plusieurs pays francophones).

En 2021, 37 questions (reçues via le site de la bibliothèque, la Fédération ou le comptoir de prêt) ont été traitées : 4 questions de fiction, 4 questions de documentation et 5 questions de renseignements généraux. Cela a représenté 30 heures de travail.

Pour le Réseau de Watermael-Boitsfort, le nombre de questions a diminué de 40% par rapport à 2020.

Service Livres chez soi

Les personnes faisant appel à ce service sont les "publics empêchés", c'est-à-dire des personnes à mobilité réduite (âgées, porteuses de handicap physique, ou immobilisées ponctuellement).

Le nombre des bénéficiaires est resté stable : 18 citoyens ont bénéficié du service en janvier 2021, 18 en janvier 2022.

Il y a eu précisément 3 bénéficiaires en moins au cours de l'année (décès ou perte des capacités de lecture) et 3 nouveaux bénéficiaires.

En 2021, 207 visites ont eu lieu - en moyenne une toutes les 4 semaines par lecteur - ce qui représente 370 heures de travail sur l'année.

L'aspect relationnel est important pour ce service. Cela questionne le bibliothécaire qui, tout en restant dans son rôle de médiateur de littérature, noue un lien privilégié avec les personnes (de plus en plus âgées) et assure un contact humain non négligeable.

Lots de livres pour les résidences de personnes âgées

On a constaté une baisse en lien avec les consignes sanitaires.

- Présentation et prêt de livres à la Résidence Sainte Anne : 3 séances (53 participants).
- Présentation de livres aux bénéficiaires de Vivre chez soi : 1 présentation (15 participants).
- Prêt de 2 lot de 100 livres en grands caractères à la Résidence du Loutrier tous les 6 mois.

Prêts de lots

Un temps non négligeable a été consacré à la préparation de 22 lots thématiques principalement pour les écoles fondamentales situées sur la commune.

Biblioblocus

Mise à disposition d'un espace d'étude pendant les périodes de blocus (décembre et en mai-juin) pour accueillir tous les étudiants qui ne trouvent pas au domicile les conditions suffisantes pour étudier (calme, connexion WiFi, environnement stimulant...).

Le service n'a pas été organisé en décembre 2021, les consignes sanitaires concernant la jauge permise dans les bibliothèques rendant impossible son organisation durant les heures de prêt. Il n'a pas pu être mis en place en mai-juin 2022 non plus par manque de ressources. Cependant, les étudiants ont investi massivement la section adulte de l'Espace Delvaux (voire la section jeunesse) durant les heures d'ouverture habituelle.

Écrivains publics

Le service d'écrivains publics (partenariat avec le PAC) s'est poursuivi sur rendez-vous et a été sollicité pour l'aide à l'écriture de récits de vie ainsi que pour l'aide administrative ou scolaire.

Quelques chantiers phares

Réorganisation des collections

Élagage important des ouvrages de référence de moins en moins consultés et des classes documentaires pour respecter les conditions de reconnaissance et dégager l'espace "Atelier/Collectivités"

Organigramme & organisation du travail

L'équipe a suivi une formation afin de réorganiser l'organigramme autour du plan de développement 2020-25.

Organisation de l'espace Atelier et animations

Du temps a été consacré à :

- Aménagement de base ;
- Formation aux outils et méthodologies d'une partie de l'équipe ;
- Animations :
 - Tout public : "Ateliers du mois" ;
 - Accueils de classes primaires et maternelles : lecture/écriture, lecture/oralité, lecture/impressions textes & images ;
 - Ateliers sur demande : création de slogans ;
 - Utilisation par les partenaires :
 - Centre culturel la Vénerie : confection avec les participants aux ateliers d'écriture d'un recueil des textes produits (typographie et reliure).

Quelques animations et projets récurrents

Toutes les animations répondent aux objectifs et priorités de notre Plan de développement 2020-25

Les actions envers les publics dits "éloignés" y prennent une place toujours plus grande : soutien dans les apprentissages, dans le développement des pratiques langagières (écriture-lecture-orale) et favorisant l'implication citoyenne de « ceux qu'on n'entend pas ».

Biblio adultes

- Ateliers d'écriture *Rencontres de mots* : en partenariat avec le PCS *Mosaïque* et le Centre culturel *la Vénerie* : juillet 2021 à juin 2022 (animations en alternance)
- Séances de médiation *Les Feuilletés* : 12 séances (47 participants)
 - *Voyage en livres* (juillet 2021), place du Colibri
 - *Franchir les lignes* (Sport) (août 2021), place du Colibri
 - *Bruxelles et le patrimoine* (septembre 2021)
 - *Trains & tracks - Europalia* (octobre 2021)
 - *A quel prix* (prix littéraires) (novembre 2021)
 - *Secrets* (décembre 2021)
 - *Pages gourmandes* (janvier 2022)
 - *Pages amies* (février 2022)
 - *En roue livres* (mars 2022)
 - *Polars du nord, polars du sud* (avril 2022)
 - *Genre !?!* (mai 2022)
 - *Spéciale Didier van Cauwelaert* (juin 2022)
- Club de lecture *Rencontres autour d'un livre* : 10 séances. (150 participants)
- *Quelqu'un livre* : 6 séances (105 participants)
 - Jean Calembert : "*Joe Hartfield, l'homme qui voulait tuer Donald Trump*" (octobre 2021)
 - Anne Duvivier : "*Cendres*" + atelier d'écriture sur le thème des secrets animé par l'auteur (novembre 2021)
 - Jean-Pierre Outers : "*A bicyclette*" (avril 2022)

- Stéphane Ebner et Nicolas Mayné : “*Tôa Moä* (mai 2022) + *atelier des métamorphoses*
 - Paul Delaby Sorel : “*Charles*” (juin 2022)
 - Martin Ryelandt : “*Le ramasseur d'étoiles*” + atelier d'écriture sur le thème des contes animé par l'auteur (novembre 2021)
- Participation du CLA à l'exposition de livres en tissus *Narration textile* (octobre 2021) : *prêts de livres et présentation*.
 - Participation à l'exposition *Witches* (27-10-21 au 16-01-22) : prêt de livres d'artiste.
 - Participation à la *Fête des fleurs* (juin 2022) : concert des “Crazy socks”, participants à l'atelier d'écriture de chanson.
 - Intervention dans les classes alpha de la Maison de quartier du Dries.
 - Accueil du groupe *Moments de femmes* de la Maison de quartier des Cités-Jardins.

Publics Ados

Tenant de répondre au mieux aux besoins des adolescents en s'appuyant sur leurs réalités, l'équipe a reconsulté les professionnels qui accueillent ce public (et sont davantage restés en contact avec eux via les réseaux sociaux) : *Maison des jeunes, Maison de quartier des Archiducs et du Dries* ainsi que les enseignants afin de bénéficier de leur expertise et d'identifier les possibilités d'actions communes ou complémentaires.

Dans le contexte du centenaire du SISP Logis-Floréal, un dossier de demande de subside a été introduit auprès de la Cocof dans le cadre de “*la Culture a de la Classe*” avec le Centre culturel, le Chant des Cailles, l'Athénée royale “La Brise” et l'Institut de l'Assomption. un dossier. Ce projet a pour objectifs de connecter les jeunes à leur environnement culturel, associatif et aux initiatives citoyennes existantes sur le territoire, le développement d'actions au sein de leur établissement et plus largement au sein de la commune en mettant l'accent sur leur capacité à agir et l'exercice de leur citoyenneté.

Par le biais de différentes disciplines artistiques (théâtre, écriture, podcast, vidéo), les élèves ont pu s'exprimer sur la question de la résistance, le concept de genre, le rapport aux adultes. Du temps a été consacré à l'évaluation conjointe de ce projet novateur.

Bibliothèque jeunesse

Les actions récurrentes ont pu reprendre :

- *On lit, Bébé* : séance mensuelle en bibliothèques; dans les crèches (dont des séances avec parents) et aux consultations ONE.
- *Lire dans les Parcs* : tous les mardis de l'été au Square des archiducs, plus 2 séances *jeudi en famille* à la *Maison de quartier des Cités-Jardins*.
- *Heures des histoires* :
 - tous les mercredis des périodes scolaires à Boitsfort - auditorium des Écuries (en partenariat avec le *CEC La Vénerie*) ;
 - tous les mercredis et à Watermael.
- *Atelier Temps Libre* : séance de lecture active, 3 interventions sur l'année scolaire

- Fureur de lire « Les mots de l'étonnement »
- Spectacle "*Lettres de l'écureuil à la fourmi*" & ateliers d'écriture tout publics & dans les écoles primaires
- Heure des histoires « spéciale étonnement »
- Mise à l'honneur de l'auteure-illustratrice Sabine De Greef : organisation de l'interview par son éditrice
- Spectacle de contes par Julie Boite (en partenariat avec le *CEC la Venerie*)
- Participation au Family day
- Co-création du projet "*Futurs instit en bib*" : accueil des classes de futurs instituteurs primaires et maternelles en bibliothèque (sensibilisation à la littérature jeunesse et aux missions des bibliothèques publiques)

Ludo

- Participation au *Festival Jeu t'aime*
- Stand de jeux géants à la *Fête de rentrée du Centre culturel de la Venerie* (septembre)
- Participation au *Sports Open day* (septembre)
- Participation aux *Petits-déjeuners du PCS Mosaïque* (été dans les Cités-jardins)
- Co-animation du *Stage Culture asiatique à travers les mangas et le jeu* (vacances été et Carnaval)
- Participation au *Festival en roue libre - séance de jeux autour du vélo*
- Accueil d'une table ronde des ludothécaires de la Région bruxelloise
- *Interventions à la Maison de quartier des Cités-jardins*
- *Table ronde sur la pratique du jeu de rôle en ludothèque*
- *Co-animation avec l'ASBL LUDEO à une journée d'initiation au jeu de rôle destinée aux ludothèques bruxelloises*

« Transversal »

- Accueils de classes mixtes Jeux/lecture, créations livres/lecture : 30 séances de 3 h
- Stages vacances scolaires *Culture asiatique à travers les mangas & les jeux*
 - 12-16 ans juillet 2021 / 16-18 ans août 2021 / 10-13 ans vacances de Carnaval
- Participation au *Festival Nourrir Bruxelles* 16 septembre au 16 octobre 2021
 - Lecture collective d'un essai sur Nourrir les villes
 - Séance de "jeu sérieux" : "Comprendre mon assiette"
 - Balade "*Reconnaissance des comestibles*" à partir des livres de la bibliothèque
 - *Heure spéciale des histoires* autour de la nourriture
- *100 ans des bibliothèques* (17 octobre 2021 : loi de 1921, Jules Destrée) : vitrine de tous les aspects d'une bibliothèque d'aujourd'hui
 - *Atelier Recyclelivre* : que faire d'un vieux livre ? (familial)
 - *Journal vivant* : des citoyens présentent leur Journal "Parler les poches vides"
 - *20 ans de la Collection de livres d'artiste* : Exposition interactive de 20 livres d'artiste
 - *Guichet des écrivains publics*
 - Club de lecteurs de mangas

- Atelier *Typoésie*: confection d'un feuillet collectif (écriture et typographie)
- Séance de *Collecte d'histoires* dans les rues
- Projection du film "*Bibliothèque publique*" de Clément Abbey
- Séance de lecture active d'albums jeunesse
- Séances *On lit bébé*
- Participation à la *Nocturne des bibliothèques "Voir dans la nuit"* en partenariat avec les bibliothèques néerlandophones. Côté francophone :
 - Exposition/manipulation de livres tactiles
 - Initiation à la technique du gaufrage
 - *Bibliothèque*
 - Heure des histoires spéciale *Dans le noir* (scénographie de la bibliothèque jeunesse)
- Participation à la campagne "*Lisez-vous du belge*" ? 16 novembre 2022 au 25 décembre 2022
- Participation à la *Semaine de la Langue française en fête (mars 2022)*
 - *Heure des histoires spéciale "Mots qui détonnent"* (jeunesse)
 - Atelier d'écriture de chansons, concert & scène ouverte (ados-adultes)
- Participation au *Festival En roue libre (mars 2022)*
 - Mise en évidence de la collection "*En roue livres*"
 - Atelier *Les mots du vélo*
 - Atelier *Carnet de voyage à vélo (familial)*
 - Séance de jeux autour du vélo
 - Séance de médiation *Les Feuilletés "En roue livres"*
 - Présentation par Jean-Pierre Outers du livre "*A bicyclette*"
 - Heure spéciale des histoires "*En roue livres*"
- Participation au *Picture Festival J'habite ici... aussi* 19 mars au 20 avril 2022
 - Exposition des originaux de Marie Mahler et des textes de Jean-Michel Leclercq
 - Présentation par les auteurs
 - Atelier d'écriture pour les adultes au PCS Espace Mosaïque
 - Atelier d'écriture/dessin pour le public jeunesse
 - Séance *Collecte d'histoires de rencontres du sauvage en ville* sur le marché Place Keym

Ateliers du mois

Cette nouvelle action débuta aux *100 ans des bibliothèques*, inaugurant le nouvel espace "Atelier" destiné aux animations de groupes.

L'idée est de croiser écriture/lecture/oralité avec un point d'intérêt (thème, technique ...) :

- Typographie et poésie : *Typoésie* (adultes)
- Livre & écologie : *Recyclelivre* (public familial)
- Jeux de rôle et écriture : écrire son personnage avant la partie de jeu de rôle (ados)
- Écriture et sentiments / *Dites-le avec du papier* (14 février)
- Mélange de mots et d'images / *Méli-mélo des animaux (familial)*
- Écriture & adolescence / *Journaux intimes (ados)*

- Écriture & accumulation / *Plus de place (familial)*
- Écriture et voyages à vélos : *Les mots du vélo* et *Carnets de voyage à vélo*

Après-midi Parents solo

Le 12 mars 2022 (biblio jeunesse, adultes & ludothèque) : séances de lectures d'albums, séance de jeux et présentation des livres parlant de la situation des familles monoparentales

Semaines Pride

Du 1er au 30 mai 2022, en partenariat avec le Centre culturel la Vénérie. Du côté des bibliothèques :

- Exposition de livres à tous les étages *Genre !?! ;*
- Heure spéciale des histoires *Unique en son genre ;*
- Séance de médiation *Les Feuilletés Genres !?!* Présentation des livres sélectionnés par les bibliothécaires de la région bruxelloise par l'Opérateur d'appui de la bibliographie des bibliothécaires de la Région de Bruxelles-Capitale.

Animations citoyennes

Les bibliothèques et ludothèques répondent positivement aux sollicitations de participation citoyenne :

- *Rencontre autour d'un livre* animée par des citoyens, soutien du Réseau par l'achat des livres en multiples exemplaires : 5 séances (juin et de septembre à décembre) La saison a été impactée par les mesures contre le Covid ;
- *Jeux vous invitent, séance de jeux animée par une citoyenne*: annulé dû aux conditions sanitaires ;
- Accueil d'un *club de Scrabble Duo* au sein de la ludothèque ;
- Accueil du projet *Tremplins* autour des mangas (création d'une vidéo) : lieu mis à disposition, présentation des collections de jeux et mangas.

Partenariats

Les contacts avec différents acteurs à l'échelle communale, régionale ou FWB sont fréquents. La collaboration s'est faite à des niveaux de "profondeur" différents (partenariat structurel, partenariat ponctuel autour d'un projet, présence et participation à nos conseils respectifs, échanges de services...) avec les acteurs suivants :

Territoire communal

- Les écoles maternelles et primaires (tous réseaux confondus)
- Les écoles secondaires (tous réseaux confondus)
- Le Centre Culturel La Vénérie
- l'Accueil extrascolaire (Accueil Temps Libre et Accueil Temps Livres, écoles de devoirs, Antenne scolaire)
- Le secteur de la petite enfance (service petite enfance de la commune : accueillantes à domicile, co-accueil ; crèches, ONE)
- ASBL Boucle d'Or

- la bibliothèque communale néerlandophone
- le Service de cohésion sociale (Maisons de Quartiers : Dries et Cités-jardins, PCS Espace Mosaïque)
- la Société coopérative Le Logis-Floréal
- l'ASBL Vivre chez soi
- le CPAS : Commission culturelle & la Résidence du Loutrier
- la Coordination sociale La Coupole et ses commissions (Petite enfance, Jeunesse, Seniors, Vivre ensemble)
- la Maison des jeunes
- la Plateforme Culture
- la Résidence Ste Anne

Région Bruxelles-Capitale

- Haute école Galilée ISPG
- d'autres bibliothèques communales de la Région bruxelloise: Etterbeek, Ixelles, Saint-Gilles
- l'Opérateur d'appui : Nocturne des bibliothèques, Europalia Roumanie (bibliographie)
- Centre de littérature jeunesse de Bruxelles-Capitale : Lire dans les parcs
- Le Service de la lecture publique : participation au processus d'évaluation du Décret
- L'ASBL Ludo
- Le réseau CABAN - Collectif des Acteurs Bruxellois de l'Accessibilité Numérique

Fédération Wallonie-Bruxelles

- le Réseau de la Lecture publique
- le Réseau Alpha (Lire & Ecrire)
- le Réseau Ville des Mots
- la Ligue des Familles

Communication

Le plan de communication se poursuit :

Numérique

- Blog : mise à jour structurelle (juin 22)
- Newsletter mensuelle
- Réseaux sociaux Facebook et Instagram
- 3 catalogues en ligne (bibliothèques, ludothèques et Collection de livres d'artiste) : mise à jour structurelle juin 22
- Site communal
- Agendas génériques en ligne (Quefaire.be)
- Portail de l'Opérateur d'appui de la Région de Bruxelles-Capitale
- Pages Fureur de Lire & Semaine de la langue française en fête du site de la FWB

Papier

- Plimestriel
- Affiches, folders déposés dans 28 lieux publics
- Journal communal 1170
- Le Journal Bruxelles en capitales de l'Opérateur d'appui de la Région de Bruxelles-Capitale
- Journal de la Vénérie
- Agenda de l'été dans les Cités-jardins
- Encart Fureur de lire dans la presse
- Communication de la Semaine de la langue française en fête

Formations & compétences amenées dans l'équipe en 2021-22

L'équipe continue à se former, une partie des subsides FWB sont utilisés pour ces besoins en formation.

Formations collectives

- Bibliothèques inclusives : publics LGBTQIA+ en bibliothèque (FWB)
- Lecture individuelle d'album jeunesse (ASBL Boucle d'Or)
- Monter un projet citoyen (Papier machine)
- Les Cités-Jardins Logis-Floréal, un projet utopique
- Construire un organigramme autour d'un Plan de développement (FWB / CESEP)

Formations individuelles

- L'intervention psycho-sociale en situation d'urgence collective (ERAP)
- Ateliers d'écriture de chansons (Maison Poème)
- Recyclage : secourisme d'entreprise
- Création d'une ludothèque et nouvelles approches
- Iyashikei, le manga feel-good
- Bibliothèque, un nouveau chapitre
- Aménagement des bibliothèques publiques
- Colloque : la médiation par les jeux : de la création à l'outil
- Mallette pédagogique pour la justice climatique
- Animer un atelier d'écriture en classe
- Écriture en jeu(x)
- Initiation des usagers à la Photographie numérique
- Mettre sur pied un atelier d'écriture et de presse typographique
- Évaluation du Décret de lecture publique : résultats et perspectives

Divers

L'équipe a consacré également du temps à :

- l'accueil et la guidance de stagiaires en bibliothèques et ludothèques
- l'encadrement de prestataires du SEMJA ou du Radian
- la participation aux réunions :
 - de la Coupole et de ses différentes commissions

- de l'Opérateur d'appui de la Région de Bruxelles-Capitale
 - dont l'animation d'un groupe de travail "Évaluation du décret - volet Dispositifs supplémentaires éventuellement à réfléchir "
- de la Cocof (secteur ludothèques)

La direction a par ailleurs participé à titre individuel à de nombreuses réunions de l'Association des professionnels des bibliothèques francophones de Belgique dont les informations reçues et les rencontres avec des pairs enrichissent les débats à l'échelle boitsfortoise. Les dossiers qui y ont été traités en 2021-22 sont :

- le pilotage de l'étude d'impact des bibliothèques publiques : impacts éducatif, social, culturel et écologique.
- l'élaboration d'une brochure "Bibliothèques et Objectifs de développement durable 2030"

Annexes et chiffres

Usagers

2021	Usagers emprunteurs			Dont hors territoire de référence	Taux emprunteurs individuels	Nouveaux usagers emprunteurs	Dont hors territoire de référence	Usagers emprunteurs réinscrits
	Femmes	Hommes	Total					
0 - 2 ans	29	17	46	11	29,01%	36	7	10
3 - 11 ans	456	409	865	210		234	66	631
12 - 17 ans	306	265	571	165		64	32	507
18 - 24 ans	76	49	125	35	4,82%	27	18	98
25 - 49 ans	238	87	325	87		101	37	224
50 - 64 ans	150	47	197	40		20	5	177
65 - 79 ans	168	67	235	39		15	4	220
80 ans et +	68	17	85	18		10	1	75
Total	1491	958	2449	605		507	170	1942

Collections

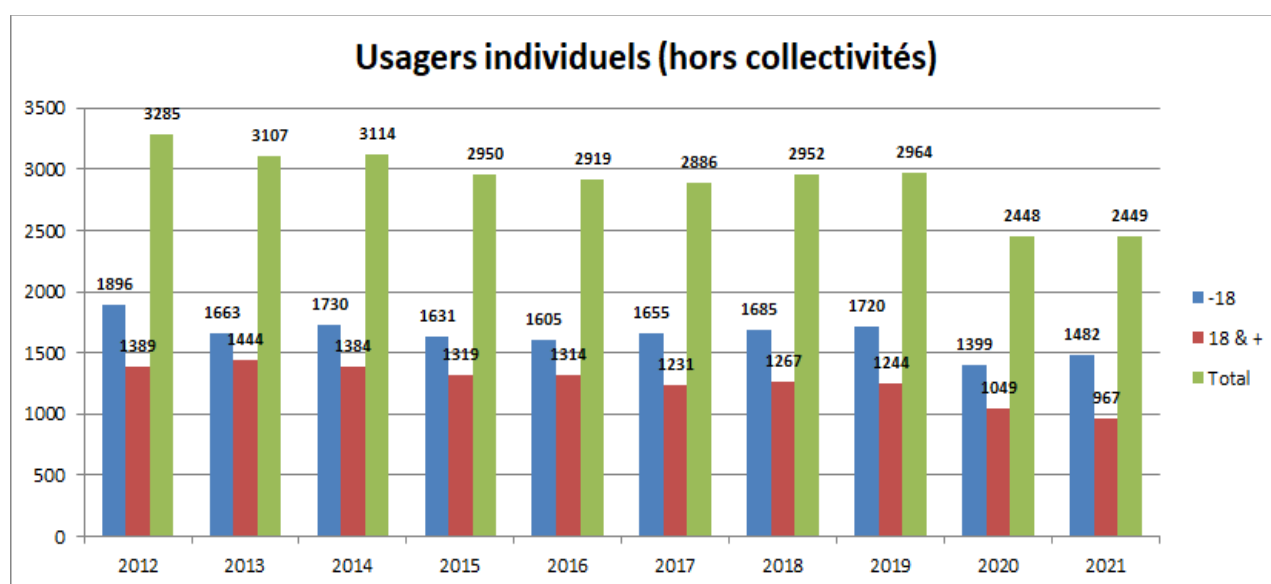
Collection des périodiques en 2021		
Jeunesse	n° abonnements	78
Adultes	n° abonnements	129

Horaires

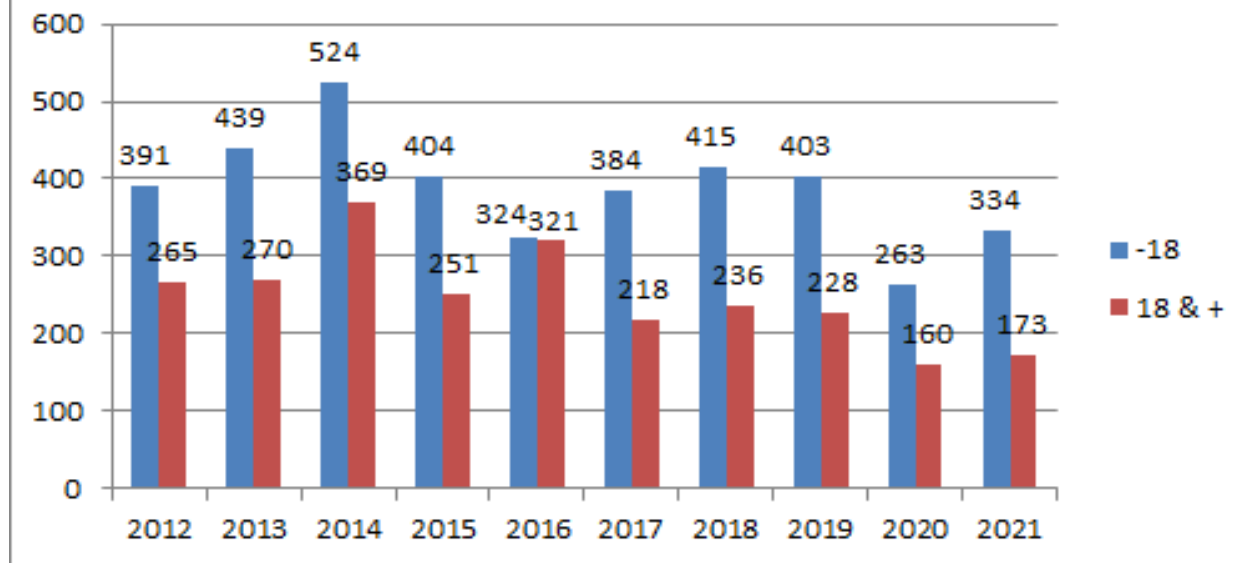
Heures d'ouverture (à partir de juin 2022, suppression de l'implantation du Hondenberg)							
	Boitsfort			Watermael			
	Adultes	Jeunesse	Ludothèque	Adultes	Jeunesse	Ludothèque	CLA
Lundi	15h30 19h00	15h30 18h00					
Mardi				13h00 18h00	13h00 18h00		
Mercredi	14h00 18h00	14h00 18h00	14h00 18h00	11h00 19h00	13h00 19h00	13h00 18h00	Sur RDV
Jeudi				13h00 18h00	13h00 18h00		
Vendredi	11h30 13h30			13h00 18h00	13h00 18h00	15h00 18h00	
Samedi	10h30 12h30	10h30 12h30	10h30 12h30	10h00 16h00	10h00 16h00	10h30 12h30	Sur RDV
Sous-total	11h30	08h30	06h00	29h00	27h00	10h30	-
TOTAL	104h30 (106h30, une semaine par mois)						

Évolution 2012-2021

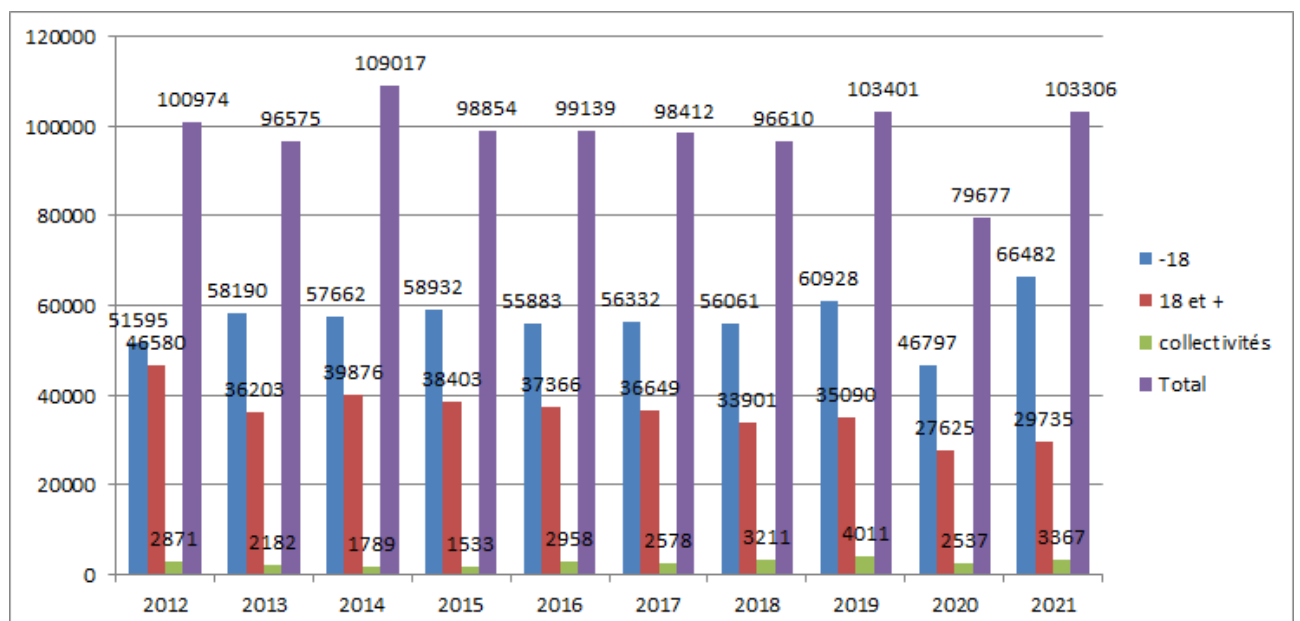
Usagers



Nombre de nouveaux usagers



Prêts



BIBLIOTHÈQUE ROZENBERG

Tél. : 02/675.33.79

Courriel : watermaal-bosvoorde@bibliotheek.be

Autorité responsable : Daniel SOUMILLION, 7^{ème} Echevin

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 2 +10/38e

Attributions générales du service

La POB Rozenberg offre les mêmes services que les autres petites bibliothèques locales. Nous essayons de proposer une collection étendue, actuelle et variée qui reflète les besoins des usagers et qui répond à l'offre du marché et de l'information.

Nous proposons également des magazines et des DVD. Nous avons quelques CD pour les enfants. En outre, il existe des livres audio, des livres à grands caractères et des romans modernes en anglais.

La bibliothèque participe activement aux prêts interbibliothèques : les livres que nous ne possédons pas sont empruntés dans d'autres bibliothèques.

La collaboration avec les écoles locales joue un rôle important dans le fonctionnement de la bibliothèque. La semaine du livre de la jeunesse et *Leesrijk Brussel* sont des moments phare du projet jeunesse.

La bibliothèque propose, sous forme de dépliants, publications et affiches, une information étendue et diversifiée. Aussi via les sites web et Facebook. Ceci permet à l'utilisateur de trouver des informations sur la culture, l'éducation, l'enseignement, le sport, la détente, ...

D'une manière régulière des écoles ou associations participent aux diverses activités de la bibliothèque. Un jeu de bibliothèque peut être utilisé à cette occasion.

La bibliothèque s'est affiliée au réseau OBiB (réseau des bibliothèques publiques de la Région de Bruxelles-Capitale). Cela ouvre de nombreuses autres possibilités en termes de services.

Il va de soi que le public peut toujours solliciter l'aide du personnel. Ce dernier se tient à disposition pour informer les usagers et répondre aux multiples questions. Etant donné qu'il s'agit d'une petite bibliothèque, le personnel et les usagers se connaissent bien. Ceci est un élément positif dans l'échange des demandes et de l'information.

Nouveautés - Événements particuliers

Activités

Les écoles de Watermael-Boitsfort (Bloeiende Kerselaar, Sint-Jozefsschool, Wemelweide) et la petite enfance de l'enseignement primaire de l'école de la communauté flamande, de Stadsmus, ont fait usage de notre bibliothèque. Un certain nombre d'écoles francophones (de Watermael-Boitsfort même et des environs) a utilisé nos services.

Matériel de lecture

Pour les institutions et les écoles suivantes (aussi pour les enfants), des livres ont été préparés régulièrement (il s'agissait au total de 193 paquets de livres) :

- les marcheurs et les tout-petits de la crèche du Bloeiende Kerselaar ;
- les rampeurs, les marcheurs et les tout-petits de la crèche Het Lijsternest (avenue Delleur) ;
- beaucoup de classes des écoles primaires ;
- les enfants qui ont participé aux ateliers créatifs au centre communautaire WaBo ;
- les enfants de l'atelier du projet de jeunesse Wabodam (Het Paddestoeltje) ;
- les activités organisées par le centre communautaire Wabo.

Activités du 1er septembre 2021 au 31 août 2022

- En septembre, à nouveau cette année, il n'y a pas eu de soirées d'information pour les parents au début de l'année scolaire dans les écoles primaires locales : le Corona Virus ne l'a pas permis.
- Le mercredi 22 septembre, commençait déjà dans des bibliothèques bruxelloises une action d'autocollants : les enfants (et les adultes), pouvaient emporter une affiche autocollante gratuite de la bibliothèque. De chaque commune il existait un autocollant unique, qui a été nécessaire pour compléter le poster de Bruxelles. Lors de chaque emprunt, les personnes qui ont participé ont obtenu un petit paquet d'autocollants.
- Un nombre de visites bib-plus (visite guidée et/ou jeu, des récits à haute voix...) : le mardi 28/9 troisième année WW, le mardi 12/10 cinquième année Saint-Joseph, le mercredi 13/10 troisième année maternelle WW, vendredi 15/10 première année WW, jeudi 10/2 troisième année WW, vendredi 01/04 les Enfants de Charlemagne, le mardi 26 avril la première année SJ.
- En octobre, les trois groupes de Jury de Lecture (= enfants et jury de jeunesse) se sont réunis pour la première fois. De la deuxième réunion, a eu lieu en novembre ou en décembre. De la troisième réunion, a été en janvier ou février (pour chaque groupe séparé). La quatrième réunion de clôture, a été en mars ou avril.
- Le jeudi 14 octobre, un atelier pour adultes s'est tenu au centre communautaire de WaBo : écriture de poèmes à partir d'extraits découpés.
- Le mardi 9 novembre à 20h, le chanteur et musicien Guy Verlinde a présenté « Voix de Guerre » (pour adultes) au centre culturel WaBo.

- À l'occasion de la semaine de lecture à haute voix, il y avait deux activités : le jeudi 25/11 la sixième année WW est venue pour une narration et un jeu de mémoire ; le vendredi 26/11 Klaar a donné une visite guidée aux Enfants de Charlemagne, ensuite ils ont joué un jeu de recherche photo et finalement Klaar a raconté une histoire.
- La traditionnelle nocturne a été organisée le vendredi 26 novembre. Corona-sécurisé. Entre 16 et 20h, il y avait un tas d'activités, avec un drink et des canapés.
- Le mardi 14 décembre, il y a eu trois représentations dans la salle du centre communautaire WaBo : « Ten aanval », par Wim Collin pour la cinquième et sixième année SJ et pour la sixième année DBK.
- Le mercredi 22 décembre le chanteur Jonas Winterland est venu chanter pour nous à 20h à l'église Saint-Clément de Watermael, dans le cadre de *Het licht zien*.
- Le samedi 29 janvier à 10h30 l'auteur Christophe Vekeman est venu lire à haute voix les lettres de remerciement dans notre salle de lecture. Cette initiative a été prise et nous a été offerte par l'organisation *Verb(l)ind (Aveuglé)* qui mise sur la rencontre et la liaison. Le projet s'appelait le *Dank tank* (ode au petit rien par lequel les gens sont grands les uns pour les autres) et *Verb(l)ind* voulait achever l'an 2021 avec 21 lettres de remerciement. Un nombre d'écrivains a écrit une lettre de remerciement (au personnel de soins, à leur voisine...). Christophe Vekeman a lu un nombre de lettres à haute voix et en a parlé avec les dix personnes présentes.
- Le mercredi 9 février, Gerina et Dries ont donné une représentation pour la troisième maternelle (à 9h45) et la première année (à 10h45) du Wemelweide. Ils ont chanté, avec accompagnement musical de Dries, des chansons faites par eux-mêmes basées sur des livres d'images et ont joué des scènes extraites des livres. Ces livres avaient été lus et regardés en classe précédemment. Dans le cadre de « Leesrijk Brussel ».
- Le mercredi 22 décembre le chanteur Lieven Tavernier est venu chanter pour nous à 20h à l'église Saint-Clément de Watermael. Il a présenté son nouvel album *Ik was daar ook*, ainsi qu'une sélection de son impressionnant répertoire. Environ 60 personnes sont venues pour écouter.
- Le samedi 16 avril, nous avons organisé notre traditionnelle chasse aux œufs de Pâques dans le jardin.
- Le vendredi 3 juin An et Bilitis sont allées à la crèche De Bloeiende Kerselaar avec le triporteur. Elles y ont livré entre 15h30 et 17h00 des paquets de livres aux parents qui venaient reprendre leurs bébés et les tout-petits. Ils ont fait la publicité pour la bibliothèque, pour les livres et la lecture à haute voix. Et au sujet de la snoezeldemi-heure du livre du 25 juin. Pendant ce temps, tout le monde a pu écouter les chansons Néerlandophones.
- Le dimanche 5 juin, nous avons participé avec le centre communautaire WaBo, le service de la culture et la politique culturelle municipale à la traditionnelle Bloemenfeest/Fête des Fleurs de la commune. Notre contribution a été un atelier de chapelier: Funny Hats. Niek et

Lieve ont tenu le stand de 14h à 17h. Bilitis (de 14h à 16h00) et Monique (de 15h30 à 17h) ont représenté la bib et aidé à faire des chapeaux.

- Klaar et An sont allées en triporteur le jeudi 9 juin à la crèche Het Lijsternest (Delleurlaan). Elles y ont livré entre 16h et 18h des paquets de livres aux parents des bébés et les tout-petits. Et ont parlé aux parents au sujet de la bibliothèque et de la lecture.
- Du 20 juin jusqu'en mi-septembre, toutes les bibliothèques bruxelloises mettent 19 livres sous la loupe. Ceux-ci ont été sélectionnés par 19 ambassadeurs de lecture. La plupart des bibliothèques "ont délégué" un de leurs lecteurs. Cette année il a été demandé de mettre les jeunes lecteurs sous la loupe et Sixtine Bérard a choisi le livre *Vel* de Mieke Versyp.
- Le samedi 25 juin, a eu lieu la première snoezeldemi-heure du livre dans notre bibliothèque. An a organisé cela pour bébés et petits de moins de 2,5 ans et leurs parents. Tout le monde a été reçu de 9h30 à 10h30 par An et Martine (Vanhoudt) installée dans notre salon bébé, pour l'occasion dans la section de jeunesse. Martine racontait des livres pour bébés avec du bruit, des petites chansons, de l'interaction. Il y avait du thé et du café pour les parents. Des images couleur wasco' s pour les petits.
- Le samedi 9 juillet à 11h, notre commune a organisé une fête de 11-juillet dans les locaux du studio Logis, au rondpoint des Trois Tilleuls. Au cours de la séance académique, notre maire a fait un discours aux personnes présentes. Thème : le centième anniversaire des Cités-jardin Le Logis et Floréal. De vieilles images de Watermael-Boitsfort ont été montrées. Après la partie officielle, une réception festive a été organisée. Bilitis et Monique y sont allées après la Bibliothèque.
- Nous avons organisé du mercredi 13 jusqu'à et y compris le vendredi 15 juillet avec la conteuse Hilde Rogge notre deuxième camp d'été et camp linguistique pour les enfants entre 6 et 11 ans. Le thème pour le camp a été les contes de fées. Chaque jour a été fonction autour d'un autre conte de fée, chanté, joué, bricolé... Les enfants (10 le mercredi, 12 le jeudi et 12 le vendredi) et leurs parents ont été très enthousiastes.
- Le samedi 27 août le poète-interprète Alex Deforce est venu apporter de la poésie pour adultes dans le jardin de la bibliothèque. L'artiste des mots Joost Stockx donnait dans la bibliothèque un atelier de poésie de journaux pour les enfants de troisième jusqu'à la sixième année. Pour un drink et des canapés, on a pu aller à notre bar.

Autres activités

- Le **mois du livre pour la jeunesse** avait comme thème « Héros et Vilains » (du 16 février au 31 mars).
- OBiB (soutien bibliothèques à Bruxelles) a accordé comme chaque année, du soutien logistique, matériel et financier pour l'organisation de ces activités.
- Pour les enfants, le stage de racontage a été mené par quatre étudiants de l'institut supérieur Érasme, département formation enseignants. Ils ont organisé treize séances d'histoires racontées avec production. Pour huit autres classes Klaar a organisé, avec un peu d'aide de Martine Vanhoudt et de Hilde, les activités autour du thème Héros et Vilains. Au

total 21 classes (aussi bien de la classe d'accueil que la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année maternelle) ont participées à la partie livre pour la jeunesse du mois.

- Les enfants de la première et de la deuxième année (WW) sont venus écouter le narrateur Wim Collin (Hikke Takke Toe). Il racontait des histoires d'une façon interactive. Ensuite, Hilde a joué avec les enfants de la première année du Bloeiende Kerselaar au jeu de la Bib. Nos volontaires Anita, Martine VdS et Rita ont donné un coup de main.
- Hilde Rogge racontait de manière interactive *De grote Lapzwans*, un conte de fées norvégien, aux enfants de deux classes (SJ et DBK) de la deuxième année et à la première année de la Sint-Jozefsschool.
- Kathelijne Billet racontait le récit d'Illona, une fillette de 9 ans qui aime lire et fantasmer des aventures. Les enfants des trois groupes participants de la troisième année et de leurs accompagnateurs ont écouté avec passion et ont été très enthousiastes.
- Tom Van Outryve racontait le récit du Gentil vieux filou! aux trois classes de la quatrième année. Une représentation de récits où quatre récits inventifs sont réunis par quatre enfants aventureux.
- Pour les trois classes de la cinquième année, nous avons organisé le Bibster-jeu, une recherche digitale dans la bibliothèque. Ce jeu avait été préparé à fond et mis au point par Klaar et An. Elles ont accompagné les enfants qui ont été très enthousiastes et ont bien collaboré. L'ambiance a été super cool !
- Mark Tijsmans, auteur de jeunesse, est venu donner une conférence dans le centre communautaire WaBo à deux classes (SJ et le WW) de la sixième année. Hilde a donné une visite guidée dans Boitsfort plus tard, à la sixième année du Bloeiende Kerselaar. Thème : Héros et Vilains de la première guerre mondiale dans notre commune.
- Avec nos activités mensuelles des livres de jeunesse pour les écoles, nous avons atteint au total 784 enfants (435 enfants, 349 élèves d'école primaire).
- **Club de lecture « Leeslamp »** : les mercredis après-midi (alternativement dans notre bibliothèque et dans la bibliothèque d'Auderghem) : 16/9, 13/10, 8/12, 9/2, (6/4: annulé pour cause de maladie de Klaar et Frederika), 8/6. A chaque fois, nous discutons d'un livre que tout le monde avait lu au préalable.
- **Visites guidées** : classes et groupes (durant l'année scolaire et le mois du livre jeunesse), créa-workshops, café-café néerlandophone, classes francophones, visiteurs individuels...
- **Moments de lecture à haute voix** : très régulièrement, nous lisons à haute voix dans la crèche Het Lijsternest, pour les classes (dans la bibliothèque) et pendant les cours de créa-stages (dans notre emplacement de prêt).
- **Tables de livres**: les nouvelles acquisitions, la poésie vue autrement, 11.11.11, Saint-Nicolas, la Noël, poésie, harcèlement, la Saint-Valentin, printemps et jardin, le mois du livre jeunesse Héros et Vilains, les jours d'eau bruxellois, Pâques, jardins-fleurs-plantes, autisme, bonheur,

les livres gagnants du Jury de Lecture, football, Jeroen Brouwers, 1 ville 19 livres, monstres et horreurs, Remco Campert, l'été et jouer dehors, profiter de la vie, ...

La Bibliothèque en quelques chiffres, année 2021

Possession de matériel

Collection	2020	2021
Jeunesse fiction	7 125	6 810
Jeunesse BD	1 168	1 180
Jeunesse non-fiction	2 623	2 508
Adultes fiction	5 719	5 416
Adultes BD	434	420
Adultes non-fiction	3 297	3 119
Adultes référence		
Revue	1 122	1 233
Total des imprimés	21 488	20 686
CD jeunesse	5	5
CD adultes	18	9
Livres Daisy	90 + 387	91 + 349
DVD jeunesse	135 + 1	127 + 1
DVD adulte Fr & NL	288 + 30	301 + 35
Autres matériel audio/visuel jeunesse NL & adulte NL	1 + 17	0 + 12
Total matériel audio/visuel	972	930
Total général	22 460	21 616
Collection réserve	Compris dans la collection ordinaire	Compris dans la collection ordinaire
Abonnements aux magazines	8	50
Abonnements aux journaux	3	3

Nombre de visiteurs de la bibliothèque

Calculé d'après le système de comptage automatique avenue Thomson et manuellement dans le comptoir de prêt Jachthoorn.

Avenue Thomson	7 146	L'année dernière : 5 999
Comptoir de prêt Jachthoorn	1 185	L'année dernière : 718
Total	8 331	L'année dernière : 6 717

Évolution des utilisateurs par tranche d'âge

Utilisateurs	2019	2020	2021
Jeunesse	1 581	1 439	1 507
Adultes	438	317	300
Total	2 019	1 756	1 807

Par « jeunes », nous entendons les enfants et adolescents jusqu'à 17 ans, les « adultes » sont âgés de 18 ans ou plus.

2021	Thomson + DJH	Total
Jeunes de WB ¹	106 F ² + 105 H ³	211
Jeunes hors WB	40 F + 54 H	94
Jeunes WB groupes ⁴	312 T ⁵ + 190 DJH ⁶	502
Jeunes hors WB groupes	441 T + 259 DJH	700
Adultes de WB	112 F + 53 H	165
Adultes hors WB	65 F + 27 H	92
Adultes WB groupes	11 T + 15 DJH	26
Adultes hors WB groupes	13 T + 27 DJH	17
Total	1 807	1 807

¹ Watermael-Boitsfort

² Femmes

³ Hommes

⁴ Groupes : classes ou autres groupes

⁵ Thomson

⁶ De Jachthoorn

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Tél. : 02/674.75.07

Fax : 02/672.52.19

Courriel : culture@wb1170.brussels

Autorité responsable : Odile BURY, 1^{ère} Échevine

Chef de service : Jan De Paepe

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1/5

Attributions générales du service

Le service de la Solidarité Internationale a pour mission de soutenir et de promouvoir les associations et projets de solidarité internationale dans la commune, de sensibiliser les habitants aux enjeux du développement et des rapports Nord-Sud et de développer un partenariat de coopération décentralisée avec une commune du Sud.

Le Service assure le secrétariat d'un **Comité d'appui à la Solidarité internationale** (constitué par le Conseil Communal du 18 novembre 2004) et dont le but est de rendre des avis, recommandations, propositions au Collège et au Conseil communal sur toute initiative, projet ou demande de soutien qui concerne la solidarité internationale, afin de renforcer, soutenir les initiatives existantes et en promouvoir de nouvelles (à développer à Watermael-Boitsfort ou, avec des pays du Sud, dans le cadre d'une coopération décentralisée). Un petit groupe issu du comité s'est réuni 3 fois autour de la thématique de la décolonisation avec pour objectif de réfléchir à des actions à mettre en place dans la commune autour de cette thématique d'ici la fin de la législature.

Ce Comité d'appui à la Solidarité internationale est composé de 8 mandataires représentant tous les partis politiques démocratiques présents au Conseil Communal, désignés par le Conseil Communal dont l'Echevin(e) ayant cette matière dans ses attributions, 10 membres (maximum) représentant les associations actives en ce domaine à Watermael-Boitsfort, 3 citoyens (sans mandat politique communal) particulièrement engagés et compétents en matière de Solidarité internationale et 1 membre désigné par le CPAS.

Diverses actions et initiatives ont été prises durant l'année 2021-2022

Partenariat avec Limete (Kinshasa)

Pour rappel la commune de Watermael-Boitsfort est en partenariat de Coopération Internationale communale avec une commune de Kinshasa, Limete, en RDC depuis 2007. Ce programme de coopération, financé par la Direction Générale de la coopération au Développement (DGCD) et piloté par Brulocalis et l'Union des Villes et des Communes de Wallonie (UVCW), vise le renforcement des services Etat-Civil et Population des communes du sud. En décembre 2021, nous avons clôturé le plan quinquennal couvrant la période 2017 à 2021. En date du 21 juin 2022, le Conseil communal a approuvé une convention visant à poursuivre le partenariat avec Limete, de 2022 à 2026.

Durant la période allant du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022, aucune mission à Limete ne s'est tenue en raison des risques liés à la COVID 19. Dans ce contexte, en collaboration avec le service des Travaux Publics, nous avons travaillé dans un premier temps à distance avec le Bourgmestre de Limete (Douglas Nkulu) pour identifier ensemble les actions (travaux, achats, formations) à exécuter. Dans un second temps, nous avons en concertation avec Brulocalis demandé au coordinateur régional (Michel Baruti) du programme de Coopération internationale (CIC) à Kinshasa de servir de trait d'union entre Watermael-Boitsfort et Limete. De par sa grande connaissance du terrain, du partenariat et de la commune de Limete, ce choix a permis de faire avancer le partenariat. Son travail, bien que très utile, ne peut remplacer sur le long terme la présence de Watermael-Boitsfort sur place, les échanges de savoir-faire et de bons précédés. Divers investissements et formations ont ainsi été réalisés (le tout 100 % subsidié par le Fédéral), à savoir :

Investissements / Formation	Montant
Réhabilitation bureau secondaire de l'Etat-Civil KINGABUA	9000\$
Construction latrines modernes, fosses septiques et puits perdus à la Maison Communale	6.897,5\$
Réhabilitation salle polyvalente et hangar/Maison Communale	8.092\$
Impression fiches de ménage	6.125\$
Impression livrets de ménage	2.500\$
Impression procurations de naissance	2.000\$
Impression avis de passage	1.250\$
Achat mégaphones	3.750\$
Formation des chefs de quartiers et chargés de la population	1.730\$
Formation des agents recenseurs	3.601\$
Formation des agents de l'Etat-Civil	1.579\$
TOTAL	46.524,5 \$

Conjointement avec Brulocalis, de nombreuses réunions de travail ont été organisées entre septembre 2021 et début 2022 afin de construire avec les autres partenaires belges et congolais le partenariat pour les années 2022 à 2026. Ce nouveau programme a pour objectif de poursuivre le travail entamé sur l'état civil et les missions de proximité, avec une attention particulière sur le développement durable et inclusif.

Le 30 juin 2021, jour de l'Indépendance de la République du Congo, le drapeau congolais a à nouveau été hissé sur la Maison communale aux côtés de celui de la Belgique. C'est la troisième année que la Commune le fait, non seulement pour souligner le partenariat communal en solidarité internationale, mais aussi et surtout pour montrer que Watermael-Boitsfort s'engage dans un travail de mémoire, en cette période où la décolonisation est au centre des débats et où la lutte contre le racisme est une priorité. En 2022, une communication sur Facebook a été postée pour ré-expliquer la démarche.

Consommation des produits du commerce équitable

Depuis 2001, les produits issus du commerce équitable sont utilisés pour les réceptions organisées par la commune : jus, café, thé. Mais depuis peu, la Commune tend à élargir cela à toutes les réunions ou manifestations organisées en interne ou externe : réunions du Collège, organisation des élections, etc.

Par ailleurs depuis septembre 2013, la Commune s'est engagée dans la campagne « commune du commerce équitable » visant à promouvoir la consommation des produits issus du commerce équitable et les produits locaux et durables.

Le 9 octobre 2016, la Commune a officiellement reçu le titre de « Commune du Commerce Equitable ».

Ce label est reconduit tous les deux ans via le Fair-ô-Mètre qui mesure l'engagement de la commune via différents critères. Watermael-Boitsfort a obtenu en mai 2021 un B (très beau score). L'ouverture de la recyclerie en juin 2021 et la mise en place prochaine des Ricochecks à dépenser exclusivement dans les commerces situés sur la commune nous projettent vers le A lors du prochain Fair-o-Mètre.

Pour inciter l'administration à recourir davantage aux produits équitables, le Collège a adopté en avril 2019 une charte événements durables qui promeut l'utilisation de produits équitables et locaux tant pour l'administration, les écoles que les acteurs soutenus par la commune. Et depuis mai 2019, différents critères environnementaux, éthiques et sociaux sont inscrits dans les marchés publics.

Le Comité de pilotage de Commune du Commerce équitable a depuis peu intégré des acteurs de la solidarité internationale.

Charte bruxelloise de la solidarité internationale

En février 2022, le Conseil communal a approuvé la Charte bruxelloise de Solidarité internationale. Il s'agit de rejoindre un groupe de travail constitué début 2021 et réunissant quelques communes bruxelloises, Brulocalis et la Région de Bruxelles-Capitale, dans le but de réfléchir à comment unir les forces respectives de chacun et de créer des synergies en matière de Solidarité Internationale.

Participation à l'Opération 11.11.11

Depuis novembre 2019, Watermael-Boitsfort assure la diffusion et le soutien de l'Opération 11.11.11 en posant une bache. En 2021, celle-ci se trouvait sur les barrières du rond-point des Arcades du 8 au 15 novembre. Pour rappel, l'Opération 11.11.11 est le grand rendez-vous belge avec la solidarité internationale. Chaque année, au mois de novembre, des milliers de citoyennes et de citoyens se mobilisent en faveur d'un monde juste et durable. L'Opération 11.11.11 permet de financer plus de 50 programmes de développement dans les régions les plus pauvres du monde, ainsi que des programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale en Belgique. Climat, migrations, environnement, commerce, fiscalité... ce sont quelques-unes des thématiques sur lesquelles l'Opération apporte des alternatives concrètes.

Cette action cadre entièrement avec notre mission en solidarité internationale.

Soutien au Tibet

Le drapeau tibétain a été hissé sur le fronton de la Maison Communale le 10 mars dernier. Cette date commémore, pour les Tibétains, ce jour de 1959 au cours duquel le soulèvement d'un millier de Tibétains permit au Dalaï-lama de fuir la répression chinoise.

En participant à cette campagne, le Collège communal entend montrer son soutien au peuple tibétain et à l'ensemble des peuples et des personnes qui, ici et ailleurs, luttent pacifiquement, parfois au risque de leur vie, pour plus de démocratie.

Subsides aux groupements de solidarité	2021
Magasin du monde - Oxfam	312,5
Kembe Fem	312,5
Amnesty Watermael-Boitsfort	200-€

Subsides aux projets de solidarité	2021
CNCD - Watermael-Boitsfort - projet Congo	650
CNCD- Palestine	450
Projet Limete - Kinshasa (Malula)	2260
Kenbé Fèm (projet soutien à l'école Deslande)	1750
Plateforme Palestine	312,5
Ti Suka	1212,5
"Watermael-Boitsfort, commune concrètement hospitalière"	500

SPORT

Tél. : 02/674.74.72

Courriel : sports1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Jean-François de LE HOYE, 4^{ème} Echevin

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agent (équivalent temps plein) : ½

Attributions générales

Le service des Sports assume les tâches suivantes :

- Élaboration de la politique sportive communale ;
- Rédaction du Plan pluriannuel de rénovation des infrastructures sportives ;
- Mise en place de la gestion technique et administrative des aires de jeux et aires de jeux scolaires.

Nouveautés - Évènements de l'année

- Organisation du SportS Open Day le premier dimanche de septembre 2021 au Parc Sportif des Trois Tilleuls.

Il s'agit d'une activité organisée en étroite collaboration avec l'asbl Parc Sportif et l'ensemble des groupements sportifs de la commune.

Le but est de faire découvrir à la population les possibilités sportives que les groupements locaux proposent mais aussi de faire bouger le plus de personnes possible. Pour ce faire, les groupements sportifs ont organisé différentes démonstrations et initiations.

Dans le cadre de cette journée, l'accès à la piscine Calypso2000 était gratuit et une marche Adeps de 5, 10 et 20 km a été organisée.

En plus, différentes animations ont été proposées comme un mur d'escalade, du tire à l'arc, un jeu d'échec géant, des courses de cuistax, etc.

Le Fair-Play a été mis en avant grâce à une collaboration avec l'asbl Panathlon.

- Une enquête sur la pratique sportive dans notre commune a été réalisée.

Celle-ci a pour but d'adapter politique sportive communale pour être en adéquation avec la situation de terrain, en particulier :

1. De connaître les habitudes sportives des habitants ;
2. De connaître les freins à cette pratique;
3. De connaître les forces et les faiblesses de l'offre sportive ;
4. De connaître les souhaits en offre sportive ;
5. De connaître les attentes de la part d'un centre sportif local.

Nous avons reçu 277 réponses dont 125 de familles (avec en moyenne 2 enfants). Toutes les tranches d'âge sont représentées et correspondent globalement à la répartition au sein de la

commune. Une majorité de femmes a répondu à cette enquête. Ce panel démontre bien l'intérêt du sport pour tous. On notera d'emblée la notoriété élevée (97 %) du Parc sportif des Trois Tilleuls et de la piscine Calypso. La proximité et la facilité d'accès à pied des infrastructures sportives sont deux avantages principalement cités par les utilisateurs. La majorité des sondés est composée de sportifs réguliers et assidus (au moins une fois par semaine). Leurs motivations : le maintien ou l'amélioration de leur condition physique, la passion et le plaisir de se retrouver entre amis. Le frein principal est, sans surprise, le manque de temps. Pour les adultes, se classent dans le top 5 des activités pratiquées : la marche, la natation, le vélo, la course à pied et le yoga. Pour les plus jeunes, le top 5 est sensiblement différent : la natation, le football, le tennis, la danse et le basketball. Parmi les nouvelles activités sportives citées, nous retrouvons les disciplines « bien-être » telles que les pilates et la gymnastique douce ; la découverte des « sports de raquette » remporte aussi un vif succès avec le padel et le badminton. Notons également une envie affirmée de pratiquer la boxe ou le fitness. L'offre sportive de la commune répond donc déjà à une partie des attentes exprimées.

Néanmoins, nous reste une réelle demande d'un encadrement « sur mesure », adapté au mode de vie de chacun. Dans cette optique, la future Maison Sport Bien-Être devrait pourvoir y répondre et renforcer l'accessibilité au sport pour tous.

- Dans le cadre du Label ADEPS Communes sportives, le service des sports a introduit un nouveau dossier qui a permis de recevoir une seconde étoile.
- Deux sessions d'initiation à la course à pied ont été organisées en collaboration avec « Je Cours Pour Ma Forme ».
- Prise en charge des dossiers administratifs pour les événements sportifs qui se déroulent sur le territoire communal :
 - Trail Meyboom du 05 septembre 2021 ;
 - 6ème Trail de Bruxelles le dimanche 17 octobre 2021 ;
 - Foulées Hivernales par l'Axa Running Team le dimanche 05 décembre 2021 ;
 - Foulées Hivernales par le Racing Club de Bruxelles du 06 février 2022 ;
 - Marathon de la Forêt de Soignes par Sportevents du 10 avril 2022 ;
 - 13ème édition des 15 km de Woluwe-Saint-Lambert du dimanche 08 mai 2022 ;
 - organisation Foulées Estivales par l'Axa Running Team du 05 juin 2022 ;
 - BXL TOUR le 19 juin 2022 ;
 - '5 km de l'amitié en duo' par Zatopek Magazine le samedi 02 juillet 2022 au Parc Sportif des Trois Tilleuls.
- En réponse au lancement de prêts par le Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales, le service des Sports, en étroite collaboration avec le service des Travaux Publics et l'asbl Parc Sportif, a constitué et introduit une liste des travaux d'infrastructures sportives.
- Organisation du Mérite Sportif communal le 6 mai 2022 pour la période 2020-2021. Pour mémoire, les Mérites Sportifs 2020 n'ont pas été octroyés car les activités et compétitions sportives ont été très fortement réduites cette année-là à cause des restrictions sanitaires. Pour cette édition, l'impact de ces restrictions est encore présent.

- La Commune a attribué les prix suivants :

Le Sportif /La sportive Communal(e) de l'Année 2021 (saison 2020-2021)

Remis à la personne mise à l'honneur pour les talents, efforts, performances au cours de la saison écoulée. Après avoir étudié les candidatures, il a été décidé de ne pas attribuer ce mérite.

L'Equipe Communale de l'Année 2021 (saison 2020-2021)

Remis à l'équipe mise à l'honneur pour les talents, efforts, performances au cours de la saison écoulée. Nous n'avons récolté aucune candidature pour cette discipline.

Le Club Communal de l'Année 2021 (saison 2020-2021)

Remis au club ayant été le plus actif en matière de développement de la pratique du sport chez les jeunes. La candidature du Yamatsuki karaté Watermael-Boitsfort disposant d'un palmarès impressionnant avec 54 podiums et qui ne cesse de progresser d'année en année dans les différentes compétitions nationales et internationales, méritait la distinction dans cette catégorie.

Le Cerf Sport 2021 (saison 2020-2021)

Destiné à mettre à l'honneur de manière actuelle ou posthume un dirigeant, un entraîneur ou un bénévole actif ayant fait preuve de dévouement et de charisme dans son club ou dans toute activité liée au Sport et en y portant haut les valeurs de respect et de fair-play essentielles dans le sport.

Au vu des circonstances particulières de cette année Corona, nous avons attribué Cerfs Sport à trois groupements : le collectif des éducateurs et managers ainsi que les délégués parents du club tous bénévoles du Rugby ; à un animateur du club d'escrime et à Madame Virginie Boudard qui s'est investie dans le développement du football féminin dans le cadre des projets 'Playmakers' et 'Girls Football Academy Boitsfort' et en tant que formatrice de l'équipe U8 (mixte) qui évolue dans le championnat IROS ELITE.

- Introduction de la candidature pour le projet « Espace Parkour et Street Workout » au Stade des Trois Tilleuls dans le cadre de l'appel à projets « Proxi » de la Région Bruxelles Capitale. Ce dossier étant retenu nous bénéficions d'une intervention de 75.000,-€. Au vu de la spécificité du dossier nous avons décidé de nous faire aider par l'asbl XTREME TEAM PARKOUR qui va nous conseiller pour l'élaboration du cahier des charges.
- Mise à disposition d'un terrain de football au grand public en libre accès au Parc Sportif pour les mois d'été 2022 en collaboration avec l'ASBL du Parc Sportif des Trois Tilleuls.

Autres

Afin de répondre aux nouvelles normes prescrites par l'AR du 28 mars 2001 sur le plan de la sécurité des aires de jeux, le service des Sports a établi un état des lieux il y a un an ainsi qu'un plan de rénovation des différentes aires de jeux communales et scolaires :

- Le service des Sports s'est vu confier également le renouvellement des aires de jeux scolaires ;
- Gestion technique des aires de jeux ;
- Remise en état des différents modules.

Un contrôle de niveau 3 a été réalisé par une société d'expertise (Kinderspel) aussi bien pour les plaines communales que pour les plaines scolaires. Afin de palier au retard des différentes réparations, nous avons pu inscrire au budget ordinaire et extraordinaire et ce aussi bien à charge du service de la Jeunesse qu'à charge du service de l'Enseignement les sommes nécessaires pour effectuer une série de réparations. Il en a suivi l'élaboration d'un cahier des charges et l'attribution du marché. Ce faisant, nous avons pu procéder aux réparations et adaptations nécessaires sur les jeux concernés ainsi que sur l'enlèvement de ceux jugés dangereux pour la sécurité des enfants afin de correspondre aux nouvelles normes en vigueur. Les dégâts mineurs ont, quant à eux, pu être réparés par le service des Travaux Publics.

Annuellement, nous complétons les plaines par de nouveaux jeux.

L'école de la Sapinière, quant à elle, s'est vue doter d'un module de jeux combiné.

- Entretien annuel du terrain de rugby en herbe du plateau de la Foresterie. Pour ce faire, nous sommes tenus de procéder à un marché public et d'élaborer les spécificités dans un cahier des charges.
- Suivi administratif de l'aménagement de l'Agora-Space avenue Georges Benoit, (dossier pris en charge par le service de l'urbanisme). Le lieu est désormais ouvert au grand public et est encadré durant les mois d'été par des éducateurs de la Maison des Jeunes.
- Suivi du dossier introduit par le service de l'Environnement auprès de l'IBGE dans le cadre de leur appel à projets « bruit ». Pour mémoire, l'objectif est de viser à réduire les nuisances occasionnées par les utilisateurs de la toute nouvelle Agora qui incommode les riverains se trouvant à proximité de l'infrastructure.
- En collaboration avec le service de l'Urbanisme, suivi administratif du futur aménagement du renouvellement du Skate-Park de la place Wiener suite à la sélection de notre projet par la RBC. A cet effet, nous avons rencontré à plusieurs reprises l'architecte ayant été désigné, entre autres, afin d'obtenir le permis d'urbanisme requis. Ce dernier a été introduit.
- En tant qu'invité, participation aux réunions du bureau de l'asbl Parc sportif des Trois Tilleuls.
- Suite à l'accord donné par l'asbl du Parc Sportif, l'ensemble du personnel communal (y compris les enseignants de nos écoles) bénéficie d'un accès à la piscine du Calypso de 12 à 14 heures du lundi au vendredi. L'asbl a désormais accordé l'accès le week-end de 9h à 12h ainsi que de 14h à 16h (uniquement lors de l'horaire d'été). Le mardi et jeudi après 16 heures pour les ouvriers + le week-end ainsi que de 14h à 16h lors de l'horaire d'été cfr. supra. Le service a pris en charge le dossier administratif (communication, élaboration des cartes, etc.).

Subsides

Subsides octroyés par la Commune

Le service des Sports gère l'octroi de subsides aux groupements sportifs de la Commune. Ces subsides sont octroyés sur base des rapports d'activités envoyés par les groupements et faisant état de l'utilisation des subsides octroyés au cours de l'année précédente.

Les clubs bénéficiant d'un subside sont ceux qui organisent une école de jeunes et qui sont représentatifs de la pratique sportive effectuée sur le terrain.

Ont donc bénéficié de ces subsides en 2022 les groupements suivants :

RRC BOITSFORT	6.350
BOITSFORT RUGBY CLUB	20.200
RRCB ATHLETISME	3.600
ASA ST HUBERT	2.350
JIGA SPORT JUDO	2.150
SWIMMING CLUB CALYPSO	2.350
CALYPSO DIVING CLUB	1.050
MANEGE DU POSSIBLE	2.050
CTT BOITSFORT	440
COYAKIN BOITSFORT ASBL	350
BRUSSELS WEIGHTLIFTING SCHOOL	750
CEPAL	1.250

JEUNESSE

Tél. : 02/674.75.22

Courriel : jeunesse1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Odile BURY, 1^{ère} Echevine

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1

Attributions générales du Service

Le Service Jeunesse a des attributions d'ordre administratif et de soutien des actions organisées par ses partenaires, à savoir le Service Prévention, la Maison de Quartier du Dries, la Maison de Quartier des Cités Jardins, l'Espace Elan, la Maison des Jeunes MJWB.

Il organise les plaines de vacances et l'animation de l'aire de jeux du Dries.

Il organise le transport du matériel des camps d'été des mouvements de jeunesse et la journée « Place aux Enfants ».

Subsides

Le Service Jeunesse gère les subsides communaux octroyés à plusieurs mouvements de jeunesse et à l'Asbl « Atout Projet » qui fournit 2 animateurs à l'Espace Elan, sur base de rapports d'activités et faisant état de l'utilisation des subsides octroyés au cours de l'année précédente.

Ont bénéficié de ces subsides en 2022 :

19ème Unité Christ-Roi FSC, 29ème Unité Saint-Clément FSC, 33ème Unité Saint-Clément GCB, 42ème Unité Floréal GCB, 76ème Unité Les Cerfs de Boitsfort, 124ème Unité Sainte-Croix FSC, le Groupe Honneur, l'Asbl La Passerelle et l'Asbl « Atout Projet ».

Événements de l'année

Aux vu de la pandémie et de l'absence pour longue durée de la responsable du service de la Jeunesse il a été décidé de ne pas participer à l'opération « Place aux Enfants » qui se déroule traditionnellement au mois d'octobre 2021 et qui vise à faire découvrir le monde des adultes à des enfants de 8 à 12 ans par le biais de différentes visites.

Le recrutement des animateurs pour animer l'aire de jeux du Dries durant les vacances d'été a été faite en collaboration avec la Maison de Quartier du Dries.

En étroite collaboration avec le service prévention et la Maison des Jeunes deux animateurs ont été détaché sur l'agora Georges Benoidt et ce de mi-juin à mi-septembre.

Il a organisé les Plaines de Vacances (juillet et août) destinées aux enfants de 2 ½ à 12 ans, en assurant le recrutement des animateurs, la gestion du matériel d'animation, les inscriptions des enfants, le suivi des paiements et des remboursements, la clôture administrative (attestations diverses), les rapports avec l'ONE et des réunions d'évaluation. Cette année, les écoles

maternelles « La Roseraie », et les écoles primaire « Les Cèdres » et « Le Karrenberg » ont pu accueillir les enfants.

	- Nombre d'enfants : - Nombre de journées inscrites :				- Coordinateurs : (norme = 1 / Centre) - Animateurs :	- Animateurs brevetés : (norme = 1 / 3 anim.)
2010	<u>Le Colibri</u> : - 137 enfants - 1811 journées	<u>Les Mésanges</u> : - 75 enfants - 805 journées	<u>Le stade</u> : - 202 enfants - 2103 journées	<u>TOTAL</u> : - 414 enfants - 4719 journées	- 1 (3 Centres) - 14 à 17 / jour	- 2 à 3 / jour
2011	<u>Les Naiades</u> : - 141 enfants - 1702 journées	<u>La Roseraie</u> : - 116 enfants - 1678 journées	<u>Le stade</u> : - 208 enfants - 2143 journées	<u>TOTAL</u> : - 465 enfants - 5523 journées	- 2 (3 Centres) - 17 / jour	- 6 à 8 / jour
2012	<u>La Roseraie</u> : - 89 enfants - 1363 journées	<u>Les Cèdres</u> : - 142 enfants - 1904 journées	<u>Le Karrenberg</u> : - 173 enfants - 1987 journées	<u>TOTAL</u> : - 404 enfants - 5254 journées	- 1 (2 Centres) - 16 / jour	- 6 à 11 / jour
2013	<u>La Roseraie</u> : - 81 enfants - 1339 journées	<u>Les Cèdres</u> : - 128 enfants - 1837 journées	<u>Le Karrenberg</u> : - 183 enfants - 2072 journées	<u>TOTAL</u> : - 392 enfants - 5248 journées	- 1 (2 Centres) - 16 / jour	- 6 à 11 / jour
2014	<u>La Roseraie</u> : - 75 enfants - 1312 journées	<u>Les Cèdres</u> : - 121 enfants - 1575 journées	<u>Le Karrenberg</u> : - 210 enfants - 2173 journées	<u>TOTAL</u> : - 406 enfants - 5060 journées	- 1 (2 Centres) - 16 / jour	- 5 à 9 / jour
2015	<u>La Roseraie</u> : - 95 enfants - 1380 journées	<u>Les Cèdres</u> : - 149 enfants - 1900 journées	<u>Le Karrenberg</u> : - 214 enfants - 2190 journées	<u>TOTAL</u> : - 458 enfants - 5470 journées	- 2 (2 Centres) - 16 / jour	- 6 à 9 / jour
2016	<u>Les Aigrettes</u> : - 75 enfants - 1087 journées	<u>Les Cèdres</u> : - 141 enfants - 1755 journées	<u>Le Karrenberg</u> : - 223 enfants - 2211 journées	<u>TOTAL</u> : - 439 enfants - 5053 journées	- 2 à 3 (3 Centres) - 16 / jour	- 5 à 9 / jour
2017	<u>Les Aigrettes</u> : - 89 enfants - 1242 journées	<u>Les Cèdres</u> : - 136 enfants - 1787 journées	<u>Le Karrenberg</u> : - 199 enfants - 2239 journées	<u>TOTAL</u> : - 424 enfants - 5268 journées	- 3 (3 Centres) - 16 / jour	- 4 à 8 / jour
2018	<u>Les Mésanges</u> : - 96 enfants - 1396 journées	<u>La Sapinière</u> : - 153 enfants - 1959 journées	<u>Les Cèdres</u> : - 212 enfants - 2431 journées	<u>TOTAL</u> : - 461 enfants - 5786 journées	- 2 (2 Centres) - 16 / jour	- 4 à 10 / jour
2019	<u>Les Naiades</u> : - 100 enfants - 1588 journées	<u>La Roseraie</u> : - 135 enfants - 1956 journées	<u>Les Cèdres</u> : - 191 enfants - 2423 journées	<u>TOTAL</u> : - 426 enfants - 5967 journées	- 2 (2 Centres) - 16 / jour	- 6 à 11 / jour
2020	<u>Les Aigrettes</u> : - 60 enfants - 816 journées	<u>Le Colibri</u> : - 96 enfants - 1088 journées	<u>Le Karrenberg</u> : - 117 enfants - 1402 journées	<u>TOTAL</u> : - 273 enfants - 3306 journées	- 3 (3 Centres) - 12 / jour	- 4 à 8 / jour
2021	<u>Futaie</u> : - 71 enfants - 951 journées	<u>Futaie</u> : - 123 enfants - 1005 journées	<u>Le Karrenberg</u> : - 154 enfants - 1573 journées	<u>TOTAL</u> : - 348 enfants - 3529 journées	- 2 (2 Centres) - 16 / jour	- 4 à 10 / jour
2022	<u>La Roseraie</u> : - 76 enfants - 1160 journées	<u>Les Cèdres</u> : - 132 enfants - 1734 journées	<u>Le Karrenberg</u> : - 187 enfants - 2115 journées	<u>TOTAL</u> : - 395 enfants - 5009 journées	- 2 (2 Centres) - 16 / jour	- 4 à 10 / jour

Il est à noter qu'en 2012, pour des raisons d'organisation, le groupe des 6-12 ans (Le Karrenberg) est passé de maximum 60 enfants à maximum 48 enfants/jour et les groupes des 2 ½-5 ans ont été séparés en 2 groupes d'âge : 2 1/2-3 ans (La Roseraie) et 4-5 ans (Les Cèdres). La proportion estimée à 50/50 s'est avérée de 40/60.

En 2013, le groupe des 6-12 ans a été scindé en 2 groupes d'âge : 6-9 ans et 10-12 ans. De manière à atteindre à nouveau les 60 enfants maximum tout en respectant la nouvelle organisation établie en 2012.

En 2014, afin de mieux équilibrer les inscriptions, la répartition des enfants de 6-12 ans a été remaniée en 6-8 ans et 9-12 ans.

Au vu de la crise sanitaire du Covid-19 et fort de l'expérience de l'année dernière, nous avons opté de garder le même plan d'organisation qu'en 2020, à savoir trois lieux indépendants nous permettant en cas de problème de pouvoir continuer à fonctionner. Depuis 2021, nous bénéficions d'un nouveau système informatique permettant aux parents d'inscrire les enfants on-line. La tarification adaptée à la situation sociale plus fragile des habitants de la commune a été maintenue.

En collaboration avec le Service des Travaux Publics, le service a coordonné le transport du matériel des mouvements de jeunesse pour leur camp d'été.

Ces transports ont dû être réduits en raison de la crise sanitaire du Covid-19 et ont donc été complétés par des subsides compensatoires. Depuis cette année, nous avons privilégié les transports des groupements qui ont leur siège social en la commune et qui bénéficient aussi d'un subside de fonctionnement.

	Nombre de transports pris en charge
2010	27
2011	24
2012	16
2013	25
2014	32
2015	30
2016	33
2017	28
2018	29
2019	36
2020	18 transports + 21 subsides compensatoires
2021	21 transports + 25 subsides compensatoires
2022	11 transports + 33 subsides compensatoires

Il a suivi les réunions de la Coordination sociale, de la Commission « Aide à la jeunesse », de la Commission « Petite Enfance » et de la CCA (Commission Communale de l'Accueil extrascolaire de Watermael-Boitsfort).

Subsides

Annuellement, le service de la Jeunesse octroie un subside de fonctionnement aux groupements de la Jeunesse de la Commune sur base de l'identification des besoins.

Ainsi, le Conseil communal a octroyé les subsides suivants :

761/332-02		
	2021	2022
LC019 Les Scouts - Christ Roi	340 €	345,- €
LC029 - 29 ^{ème} Unité Scoute Saint-Clément	340 €	345,- €

BS33 - 33 ^{ème} Unité Guide Saint-Clément	340 €	345,- €
BS42 - Les Guides - Notre Dame de Floréal	340 €	345,- €
LC076 - Les Scouts - Cerfs de Boitsfort	340 €	345,- €
Unité Scouts 124ème Sainte-Croix	340 €	345,- €
asbl La Passerelle	415 €	345,- €
asbl on Sèle des Mots	0	345,- €
asbl Dries & Daal	0 €	345,- €

4.7. ACTION SOCIALE

PETITE ENFANCE

Tél. : 02/676.16.27

Courriel : petite.enfance@wb1170.brussels

Autorité responsable : Hang NGUYEN, 2^{ème} Echevine

Chef de service : Pascale DE HARLEZ

Nombre d'agents (équivalent temps plein) :

Chef de service : 1.00

Service Social : 3.50

Petite enfance :

- Service des accueillantes conventionnées :

- Personnel administratif : 1.50

- Accueillantes et co-accueillantes : 3.00

. Accueillante salariée : 1

. Accueillantes à domicile en maladie : 2

Crèches :

- « A. Gilson » : 17.69

- « Les Roitelets » : 20.26

- « Les Archiducs » : 15.85

- « Les Copains d'abord » : 3.92

Depuis juillet 2014, le service de la Vie sociale est installé dans le bâtiment « la Source » drève du Duc, 2.

Attributions générales du service

Crèches

L'Administration communale gère quatre crèches :

- Crèche « Antoine Gilson »
- Crèche « Les Roitelets »
- Crèche « Archiducs »
- Crèche « Les Copains d'abord »

Crèche « Antoine Gilson » - Chaussée de La Hulpe, 344

Cette crèche accueille 42 enfants de 3 mois à 3 ans répartis par groupe d'âge dans 4 sections. Le 24/07/2019, l'O.N.E. a renouvelé l'attestation de qualité de la crèche «A. Gilson».

La diminution de la fréquentation s'explique par plusieurs fermetures sanitaires liées au Covid sur la période concernée et entrées de janvier progressives et retardées par la situation Covid des parents.

Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence) :

Mois / Années	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Septembre	780	718	644	790	580	529
Octobre	821	776	765	860	540	583
Novembre	617	586	648	665	453	540
Décembre	471	585	520	552	395	525
Janvier	526	810	529	685	662	638
Février	635	747	480	620	595	715
Mars	754	883	728	696	744	798
Avril	581	664	767	626	604	584
Mai	679	682	481	754	680	762
Juin	750	849	537	698	743	749
Juillet	359	353	381	417	372	488
Août	436	409	547	249	411	522
TOTAL	7409	8062	7027	7612	6779	7433

Moyenne de fréquentation mensuelle :

Année	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Total	617.42	671.8	585.5	634.3	564.9	619

Taux d'occupation (en %) :

(Fréquentation mensuelle x 100) / (Capacité agréée x nb de jours de fonctionnement)

Trimestre	Taux
3 ^{ème} trimestre 2021	77,34%
4 ^{ème} trimestre 2021	95,33%
1 ^{er} trimestre 2022	81,14%
2 ^{ème} trimestre 2022	80,55%

Crèche « Les Roitelets » - Rue du Roitelet, 7-15

Depuis le 01/10/2008, cette crèche accueille 56 enfants de 3 mois à 3 ans répartis par groupe d'âge dans 4 sections

Le 24/07/2019, l'O.N.E. a renouvelé l'attestation de qualité de la crèche «Les Roitelets ».

L'augmentation de la fréquentation s'explique par l'augmentation de la capacité.

Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence) :

Mois / Années	2021-2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Septembre	917	779	823	750	899	713
Octobre	908	789	924	966	1072	913
Novembre	875	766	739	793	892	776
Décembre	688	624	589	590	660	613
Janvier	690	805	809	808	820	739
Février	926	744	835	821	790	896
Mars	933	963	994	835	866	1002
Avril	718	725	975	780	740	711
Mai	906	735	637	810	914	939
Juin	937	1042	733	786	1041	1045
Juillet	460	491	436	717	651	488
Août	598	526	591	448	638	522
TOTAL	9556	8989	9085	9104	9983	9357

Moyenne de fréquentation mensuelle :

Années	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/17
Total	796.33	749.08	757	786.6	832	779

Taux d'occupation (en %) :

(Fréquentation mensuelle x 100) / (Capacité agréée x nb de jours de fonctionnement)

Trimestre	Taux
3 ^{ème} trimestre 2021	70,98%
4 ^{ème} trimestre 2021	92,98%
1 ^{er} trimestre 2022	81%
2 ^{ème} trimestre 2022	80,03%

Crèche « Archiducs » - Square des Archiducs, 9

L'O.N.E. a accordé l'autorisation d'accueil à partir du 15 octobre 2020.

Depuis son ouverture à la date du 15/10/2020, cette crèche accueille 46 enfants de 3 mois à 3 ans répartis par groupe d'âge dans 4 sections.

L'augmentation de fréquentation s'explique par le fait que tous les places sont désormais occupées.

Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence):

Mois / Années	2021/2022	2020/2021
Septembre	765	-
Octobre	790	-
Novembre	645	105
Décembre	455	159
Janvier	564	466
Février	726	580
Mars	792	751
Avril	573	663
Mai	722	674
Juin	786	849
Juillet	405	383
Août	485	394
TOTAL	7708	5024

Moyenne de fréquentation mensuelle (sur 10 mois) :

Année	2021/2022	2020/2021
Total	642.33	502.4

Taux d'occupation (en %) :

(Fréquentation mensuelle x 100) / (Capacité agréée x nb de jours de fonctionnement)

Trimestre	Taux	Trimestre	Taux
3ème trimestre 2021	66,78 %	3ème trimestre 2020	-
4ème trimestre 2021	92,06 %	4ème trimestre 2020	16.90 %
1er trimestre 2022	80,54 %	1er trimestre 2021	62.00 %
2ème trimestre 2022	80,51 %	2ème trimestre 2021	72.90 %

Crèche « Les Copains d'abord » - Avenue du Martin pêcheur, 20 G1

Co-accueil - Transformation en crèche « Les Copains d'abord » depuis le 01/09/2021.

Le co-accueil situé avenue du Martin Pêcheur, 20 et qui avait une capacité d'accueil de 8 enfants, a été transformé en crèche à la date du 1^{er} septembre 2021 et peut accueillir désormais 14 enfants encadrés par 2.5 TP puéricultrices et une directrice à 0.5 TP.

Le dossier d'autorisation de la nouvelle crèche « Les Copains d'abord » a été validé par le Comité Subrégional de l'ONE en date du 28 juin 2021.

Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence):

Mois / Années	2021/2022
Septembre	132
Octobre	144
Novembre	131
Décembre	154
Janvier	111
Février	183
Mars	194
Avril	141
Mai	178
Juin	153
Juillet	52
Août	173
TOTAL	1746

Moyenne de fréquentation mensuelle :

Années	2021/2022
Total	144.5

Taux d'occupation (en %) :

(Fréquentation mensuelle x 100) / (Capacité agréée x nb de jours de fonctionnement)

Trimestre	Taux
3 ^{ème} trimestre 2021	-
4 ^{ème} trimestre 2021	64.29%
1 ^{er} trimestre 2022	59%
2 ^{ème} trimestre 2022	57%

Le service des accueillantes

Le service de la Vie Sociale a mis sur pied un service d' « Accueillantes d'enfants » agréé par l'ONE. Il comprend actuellement :

- 4 accueillantes en activité (3 accueillantes conventionnées et 1 accueillante salariée) qui reçoivent à domicile un maximum de 4 enfants âgés de moins de trois ans à temps plein. Les temps partiels sont autorisés pour autant que l'on ne dépasse pas 5 enfants présents simultanément ;
- 2 accueillantes inactives actuellement pour raisons médicales ;

Durant l'année 2021/2022, les accueillantes ont accueillis en moyenne 16 enfants par mois.

Ces accueillantes ont été agréées par le Collège échevinal sur base entre autres :

- d'une enquête circonstanciée de l'assistante sociale responsable de la coordination du service.
- de l'avis d'un médecin et du service incendie.

Elles doivent être âgées de 18 ans au moins, être domiciliées à Watermael-Boitsfort, avoir une formation au niveau de la petite enfance, proposer un logement adéquat, respecter les conditions d'hygiène imposées par l'ONE, satisfaire aux examens médicaux d'entrée et être prêtes à suivre une formation en cours d'emploi. Les accueillantes offriront aux enfants une cellule d'accueil chaleureuse et rassurante.

Le service veille au recrutement, à la formation continue, aux visites du domicile des accueillantes, aux inscriptions, au suivi des enfants et de leur famille, aux formalités administratives. Il assure l'encadrement des accueillantes sur le terrain et organise un espace rencontre hebdomadaire, en collaboration avec l'accueillante volante.

Le service met parents et accueillantes en contact, il gère l'aspect financier (redevances des parents, paiements aux accueillantes, déclarations fiscales, ...).

L'accueillante bénéficie, depuis avril 2003, d'un statut qui lui assure une protection sociale. Elle reçoit une indemnité variable en fonction de la fréquentation des enfants.

Le 24/07/2019, l'O.N.E. a renouvelé l'attestation de qualité du service des accueillantes.

Evolution du statut

En séance du 20 décembre 2017, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de lancer un projet pilote d'une durée de deux ans (2018-2019) en vue de réclamer le passage au statut de salarié des accueillant(e)s conventionné(e)s.

Pour 2018, le projet porte sur un total de 400 accueillant(e)s (200 pour les accueillant(e)s déjà en fonction et 200 pour les nouveaux dossiers).

Pour la commune de Watermael-Boitsfort, un poste était à pourvoir et une accueillante a introduit sa candidature qui a reçu un accueil favorable.

Le service Ressources Humaines en collaboration avec le Service de la Petite enfance ont été chargé de mettre en application les modalités permettant la mise en application du statut salarié en faveur des accueillant(e)s.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, le service compte une accueillante sous le statut d'accueillante salariée.

En 2022, 3 accueillantes sont toujours sous le statut conventionné.

Le service rencontre de réelles difficultés à recruter et engager de nouvelles accueillantes à domicile sur le territoire de la commune. Les exigences liées aux conformités (électriques, gaz, Siamu), aux espaces disponibles à réserver pour l'accueil des enfants, aux horaires exigés par la fonction sont pour grandes parties responsables de la situation.

Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence) :

Mois / Années	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Septembre	249	301	500	462	483	560
Octobre	194	279	421	493	504	571
Novembre	141	273	382	491	498	521
Décembre	161	292	349	279	440	351
Janvier	205	248	412	459	489	448
Février	225	318	406	405	415	517
Mars	233	363	384	383	445	541
Avril	174	287	434	408	320	358
Mai	211	321	322	523	461	505
Juin	219	408	438	507	459	393
Juillet	137	245	352	441	392	245
Août	148	260	256	262	485	203
TOTAL	2.297	3.595	4.656	5.113	5.391	5.213

Moyenne des fréquentations mensuelles :

Années	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Total	191.4	299.5	388	426	449	434

Gestion de la crise sanitaire COVID 19

Suite à l'annonce du confinement le 12 mars 2020, les milieux d'accueil de la Petite enfance communaux ont mis en œuvre les recommandations du C.N.S. et les mesures communiquées par l'O.N.E.

Le service de la Petite enfance a veillé au respect des mesures sanitaires et à l'évolution de celles-ci tout en assurant un accueil de qualité, un soutien aux parents et aux professionnels.

Périodes de fermeture sanitaire Milieux d'accueil et indemnisations

Jusqu'en juin 2022, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adapté le dispositif pour les interventions financières afin de faire face aux risques de fermetures des milieux d'accueil.

Des demandes d'interventions ont pu être introduites auprès de la cellule de veille de l'O.N.E.

Période de quarantaine accueillante

Néant.

Périodes de fermeture avec indemnisations

Crèche Gilson :

- 20 au 24 décembre 2021 - Mise en quarantaine 1 puéricultrice positive et 3 en quarantaine - Nombre d'enfants concernés par fermeture : 12
- 24 janvier 2022 : 1 mise en quarantaine + 6 malades - fermeture de 2 sections - nombre d'enfants concernés : 28 enfants.
- 25 au 28 janvier 2022 : manque de personnel - 11 malades/ quarantaine - Crèche fermée - Nombre d'enfants concerné : 38 enfants.
- 31 janvier au 1er février : Mise en quarantaine - Manque de personnel pas de cuisinière - fermeture partielle - Nombre d'enfants concernés : 29 enfants.

Crèche Roitelets :

- 27 au 30 octobre 2021 : 1 puéricultrice positive et 5 mise en quarantaine - fermeture de 2 sections - nombre enfants concernés : 27.
- 27 octobre au 5 novembre 2021 : 2 Mise en quarantaine suite à cas contact - fermeture 1 section - Nombre d'enfants concernés : 12 enfants.
- 28 octobre au 01 novembre : Mise en quarantaine 1 puéricultrice - fermeture 1 section : Nombre enfants concerné : 14.

Crèche Archiducs :

- 30 aout au 3 septembre 2021 : 1 puéricultrice contact et 2 en quarantaine - Nombre enfants concernés - nombre enfants concernés : 11.
- 17 au 24 décembre 2021 : mise en quarantaine 1 +1 puéricultrices - Fermeture 1 section - Nombre enfants concernés : 12 enfants.
- 20 au 24 décembre 2021 : Mise en quarantaine + contamination du personnel en cascade - 34 enfants - Fermeture complète de la crèche.

Crèche Les Copains d'abord

- 27 juin au 1er juillet 2022 : 2 puéricultrices en quarantaine - Fermeture de la crèche - Nombre enfants concernés : 13.

Octroi d'une prime de remerciement au personnel des milieux d'accueil sous forme d'éco chèque

L'ONE a accordé une prime de remerciement d'un montant de 250 € sous forme d'éco chèque au personnel des crèches.

Ce montant a été accordé au prorata du temps de travail presté pour la période du 1er janvier et le 31 décembre 2021 sous forme d'éco chèque.

Pour les accueillantes conventionnées, le versement d'une aide exceptionnelle a été accordée aux accueillantes conventionnées autorisées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021.

Le montant de ce subside s'est élevé à 62.5 € par place autorisée.

Service des Inscriptions centralisées-BBWB

Dans le but de simplifier et d'uniformiser les démarches administratives pour les (futurs) parents, le service « Inscriptions BBWB » a mis en place une procédure commune à l'ensemble des milieux d'accueil communaux.

Ce service « Inscriptions centralisées » BBWB est opérationnel depuis juillet 2019.

Demande d'inscription en milieux d'accueil communal

En outre, la situation sanitaire exceptionnelle depuis mars 2020 a eu un impact significatif sur les inscriptions et entrées dans les milieux d'accueil, en particulier pour les SAE.

En effet, les parents en « chômage covid » ont dû reporter l'entrée de leur enfant à plus tard. Aussi certains parents ont été plus craintifs à confier leur enfant dans nos milieux d'accueil.

Pour la période du 01 septembre 2021 au 31 août 2022, 186 demandes d'inscription ont été traitées par le service des inscriptions centralisées.

	2020/2021	2021/2022
Inscription commune	126	135
Inscription hors-commune	63	60
Total	198	186

Admission des enfants dans nos milieux d'accueil

Pour la période du 01 septembre 2021 au 31 août 2022, 101 enfants ont intégré nos milieux d'accueil.

Par établissement	Admission-Fratrie	Admission-Urgence sociale	Nombre total d'admission
Roitelets	8	2	28
Gilson de Rouvieux	8	2	23
Copains d'abord	0	0	17
Archiducs	6	2	23
SAE	0	1	10
Total	22	7	101

Capacité d'accueil communale

L'administration communale de Watermael-Boitsfort offre une capacité d'accueil de 174 places au 31 août 2022.

Nombre de place	2021/2021	2021/2022
Roitelets	56	56
Gilson de Rouvieux	42	42
Copains d'abord	0	14

Archiducs	46	46
SAE	24	16
Total	168	174

Fonctionnement d'attribution d'une place d'accueil

L'équipe pédagogique, encadrée par la directrice de la crèche, détermine le moment opportun pour l'ouverture d'une nouvelle section ainsi que l'âge des enfants qui y seront accueilli et, le nombre de places disponibles, tout en veillant à offrir une chance équitable à chaque enfant, quel que soit sa date de naissance.

De même, lorsqu'une place vient à se libérer dans une section existante, le milieu d'accueil fait une demande au Comité d'avis BBWB en précisant :

- L'âge de l'enfant à remplacer;
- L'écart d'âge au sein de la section existante ;
- La date d'entrée.

Comme le précise la réglementation de l'ONE, *les inscriptions définitives se feront dans l'ordre chronologique de la demande d'inscription* et en tenant compte des critères de priorité définis dans le Règlement d'ordre intérieur : la fratrie, la situation sociale (demande urgentes et particulières) et le domicile à Watermael-Boitsfort, pour autant, comme le prévoit la réglementation « *que cela corresponde à l'offre d'accueil* ».

Un code de priorité est attribué à chaque enfant lors de son inscription selon les critères précités.

Le Comité d'avis BBWB, présidé par le Secrétaire communal, réunit les directions de crèches et/ou le personnel PMS, d'une représentante du Services des Accueillantes d'Enfants (SAE), de la responsable du service « Inscription BBWB » et de la responsable du service de la Petite enfance. Le Comité d'avis BBWB se réunit à chaque fois que des places disponibles peuvent être attribuées en fonction des demandes des milieux d'accueil.

La réunion du Comité d'avis BBWB constitue un lieu d'échange où chaque situation particulière peut être discutée de manière plus approfondie si nécessaire.

A l'issue des réunions, le Comité d'avis BBWB soumet au Collège un rapport de suivi des inscriptions avec une proposition de liste d'attribution correspondant aux critères des places à pourvoir. Les listes sont émises par ordre chronologique d'inscription conformément à la réglementation de l'ONE et par ordre de priorité selon les codes attribués.

Après l'approbation par le Collège des listes proposées, les milieux d'accueil contactent chaque parent par ordre chronologie jusqu'à ce qu'un parent accepte la place proposée. Il arrive que certains parents refusent une place proposée, le milieu d'accueil contacte alors les parents suivants sur la liste.

Comité d'avis BBWB crèche communales

Pour la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, 30 Comité d'avis BBWB se sont réuni pour l'admission des enfants en crèche communale.

Taux de couverture sur la commune de Watermael-Boitsfort

Le taux de couverture se définit par le nombre de places en milieu d'accueil disponibles sur la commune divisé par le nombre d'enfants de 0-2,5 ans enregistrés dans la commune.

Pour la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, la commune a enregistré 524 enfants de 0- à 2, 5 ans. Avec 331 places disponibles dans l'ensemble de la commune, dont 174 dans les milieux d'accueils communaux et 157 dans les non communales.

Taux de couverture	1 ^{er} septembre 2021 au 31 août 2022	1 ^{er} septembre 2020 au 31 août 2021
Taux de couverture global sur la commune	331/524 = 63.16%	330/526 = 62.73%
Taux de couverture MA communaux	174/524 = 33.20%	168/526 = 31.90%
Taux de couverture MA non communales	157/524 = 29,96%	162/526 = 30.80%

Réalisations du service

En décembre 2021, le service a lancé un marché public suite aux nombres demandes des parents qui souhaitent visiter nos milieux d'accueil avant l'entrée de leur enfant en crèche.

Depuis février 2022, des visites virtuelles sont accessibles en vidéo sur le site communale pour les 4 crèches. Pour le service des accueillantes d'enfants (SAE) un article a été publié dans le « 1170 » en septembre 2021.

Vaccination antipoliomyélitique

La vaccination antipoliomyélitique est toujours obligatoire.

Les enfants doivent être vaccinés avant l'âge de 18 mois.

Le service a reçu 164 certificats de vaccination durant la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

VIE SOCIALE

Tél. : 02/676.16.27

Courriel : vie.social@wb1170.brussels

Autorité responsable : Hang NGUYEN, 3^{ème} Echevine

Chef de service : Ghislaine DE GRAVE

Nombre d'agent : 3

Service d'accueil, d'information et d'orientation

C'est un service d'aide sociale générale. Il veille à favoriser la vie sociale de la commune et de ses habitants.

Il écoute, informe, oriente et accompagne tout habitant de Watermael-Boitsfort, ainsi que les membres du personnel de l'Administration communale de Watermael-Boitsfort qui en font la demande.

Le service accueille le public du lundi au vendredi, de 8h à 16h30.

Le service reçoit les personnes sur rendez-vous au bureau ou à domicile si les personnes se trouvent dans l'incapacité de se rendre dans nos locaux.

Le service est également sollicité pour des interventions à la demande de la Police, des autres services de l'Administration Communale, des sociétés de logements sociaux, du CPAS de Watermael-Boitsfort, des médecins traitants ou prestataires de soins, des hôpitaux, maisons de repos, d'administrateurs provisoire de biens, etc...

Le service effectue un travail de réseau en participant activement à la coordination sociale du CPAS ainsi qu'aux différentes commissions organisées par le CPAS (coordination sociale, commission 3^{ème} âge, commission petite enfance, commission réseau, groupes de réflexions). Ce travail de réseau est particulièrement important afin de maintenir et de renforcer les collaborations avec de multiples acteurs psycho-sociaux.

En 2021, le service participe à une Commission soutien numérique organisée par la Coordination sociale du CPAS de Watermael-Boitsfort. En effet, la fracture numérique s'est amplifiée avec la crise sanitaire et nous réfléchissons à des actions afin d'essayer de palier au mieux à cette problématique. Une enquête a été soumise aux habitants et le service accompagne cette commission pour la mise en place d'un informaticien public.

Le service participe aux comités santé organisés tous les deux mois, ce comité regroupe différents acteurs « médicaux / paramédicaux » présents sur le territoire de la Commune afin d'élaborer des actions « santé » à mettre en place, au service des habitants de la commune, répondre à ses besoins et questions spécifiques.

Le service fait également partie de la Commission d'attribution des logements de la Régie Foncière. Il participe activement aux réunions mensuelles et donne son avis sur les points abordés. Cette commission donne des avis sur les candidatures pour les logements vacants, sur

les demandes de mutation, sur l'attribution des logements, sur les dérogations demandées, etc. L'assistante sociale peut effectuer des rapports sociaux à la demande des candidats-locataires afin de soumettre leurs situations ou leurs demandes de dérogations à la Commission d'attribution, 3 demandes de dérogations ont été rentrées par le service durant la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

Lorsque la situation le nécessite, et avec l'accord des personnes, les assistantes sociales mettent en place les services d'aides à domicile pour les seniors et/ou personnes en situation de handicap ou fragilisées en demande ou à la demande d'institutions (aide-ménagère et/ou familiale, infirmier à domicile, kiné, télé-vigilance, soins palliatifs, etc...). Le service accompagne également les personnes dans les démarches lors du décès du conjoint et/ou d'un parent.

Il informe tout habitant en demande sur les différentes possibilités pour prévoir sa fin de vie (déclaration non acharnement thérapeutique, dons d'organes, déclaration relative au mode de sépulture, ...) et aide notamment les personnes à compléter leur déclaration anticipée d'euthanasie et/ou déclaration de dernières volontés à domicile lorsqu'ils ne savent pas se déplacer.

Les permanences du SPF Finances pour aider les habitants à compléter leurs déclarations d'imposition personnes physiques se sont déroulées les 10/06 et 17/06/2022. Cependant, 19 personnes ont pu être aidées par le service afin de compléter leurs déclarations d'imposition personnes physiques du fait de la particularité de celles-ci (succession, divorce, etc.) ou qu'ils se trouvaient dans l'impossibilité d'accéder aux permanences du SPF Finances.

Projet d'aide aux familles

Bourse aux jouets, matériel de puériculture et vêtements d'enfants

Le dimanche 28 novembre 2021, le service de la Vie sociale/Petite enfance a organisé une bourse aux jouets, matériel de puériculture et vêtements d'enfants au gymnase de Boitsfort-centre de 9 à 15 heures.

La bourse a permis aux familles de se procurer des jouets à moindre coût avant la période de Saint-Nicolas et des fêtes de fin d'année.

Les mesures Covid en vigueur ont été appliquées, à savoir le CST ou test PCR vérifiés à l'entrée. Le nombre d'exposants a été limité à 25 au vu de l'espace disponible. Deux membres du personnel ont assuré l'organisation de l'évènement aidés par 2 étudiants pour la vérification des CST.

Projets de cohésion sociale

Chaque année, au mois de décembre, le service de la Vie Sociale organise à la Maison Haute un goûter de Noël destiné aux seniors de la Commune.

Cette année, cet évènement a dû être annulé compte tenu de la crise sanitaire.

Projet Boatamo

Afin d'apporter un peu de joie et de présence aux personnes âgées isolées, le service a mis en place le passage de 2 « joyeuses factrices » au domicile des personnes qui le souhaitaient entre

le 7/1 et le 10/1/22. Elles furent accompagnées de deux musiciens à la résidence pour seniors Heiligenborre le dimanche 9/1/22. Une jolie lettre personnalisée a été distribuée et un petit jeu créatif a été proposé à ceux qui le souhaitaient. Ceci dans le respect des règles de protection sanitaire.

Le service prête une attention particulière aux séniors de la commune en mettant en place des projets de collaboration avec divers partenaires afin de lutter contre leur isolement.

Boîtes Jaunes « Mon frigo m'a sauvé la vie » (projet ASBL Seniors Focus)

En collaboration avec le service santé, le service continue à informer et distribuer les boîtes jaunes auprès des habitants qui la demande.

Prime COVID chèques Babysitting

La Commune a mis en place un soutien aux familles monoparentales à revenus modérés pour la garde de leur(s) enfant(s).

Celle-ci est octroyée sous forme de 12 chèques baby-sitting. Une collaboration a été mise en place avec la Ligue des familles afin de proposer des babysitters formés et un cadre sécurisant. Le Conseil communal en sa séance du 19/01/2021 a approuvé le règlement reprenant les conditions d'accès.

3 primes ont été octroyées entre le 1/9/2021 jusqu'au 31/12/21.

Guide des seniors de Watermael-Boitsfort

Organisé par thématique, il aborde des sujets aussi variés que les transports, la santé, les loisirs, les aides à domicile, etc., sans oublier les numéros utiles aux seniors. Une version téléchargeable est également à disposition des seniors sur le site communal. Le service distribue le guide Seniors aux personnes en demande en collaboration avec le CCCA.

Projet Masque 19

Le service participe à la co-construction d'un outil accessible et commun pour les professionnels afin de les aider à détecter les situations de violences conjugales et sexuelles, de prendre en charge et d'orienter les victimes en collaboration avec la Fédération des Plannings familiaux.

Le service a participé à la mise en place d'un appel aux artistes pour lutter contre les féminicides et les violences faites aux femmes et ce en collaboration avec La Vénérie, le service de la Culture et l'Académie beaux-arts. Les quatre lauréats ont été choisis par le jury et les deux premières œuvres lauréates ont été inaugurées le 8 mars 2022 à l'occasion de la journée internationale pour la lutte des droits des femmes.

Dans le cadre de la campagne de vaccination COVID-19, le service en collaboration avec la Coordinatrice Planification d'Urgence et le service santé a mis en place un système de transport gratuit (taxis) des personnes ne pouvant se rendre de manière autonome vers les centres de vaccination. Une permanence téléphonique bilingue est assurée 7 J/7 et 24 h/24 depuis le mois de mars 2021 par un call-center externe pour réceptionner les demandes, identifier les bénéficiaires et transmettre leurs coordonnées et leurs rendez-vous à la société de taxi

adjudicataire.

La population a été informée de ce service via divers canaux (courriers, 1170, site, FB).

Evènement Parents solos

Le 12 mars 2022, le service a organisé une après-midi dédiée aux familles monoparentales/parents solos durant lequel un coin « café papote » a été prévu pour permettre aux familles d'échanger leurs expériences, des ateliers bien-être et des stands informatifs. Durant toute la durée de l'évènement, des animations organisées pour les enfants par les bibliothèques/ludothèques de la Commune. Parallèlement, une enquête sur les besoins/attentes des familles monoparentales a été lancée.

Cet évènement a pu se réaliser grâce à la collaboration des bibliothèques/ludothèques de Watermael-Boitsfort, du service Prévention et cohésion sociale, du CPAS de Watermael-Boitsfort, de l'ASBL Hamac et de l'ASBL Espace parentalité.

Séance d'information « Santé »

Le service Insertion socio-professionnelle du CPAS de Watermael-Boitsfort a invité le service à venir présenter ses missions d'un point de vue « santé » lors de la séance d'information qui s'est déroulé le 16/11/2021.

Conseil consultatif communal des Aînés

Le service social a collaboré à l'organisation du remplacement des membres. Le service apporte un soutien administratif et logistique aux projets mis en place par le CCCA.

Une présentation du service Mobitwin a été faite lors d'une réunion du CCCA le 11 juillet 2021.

Les Guinguettes de Boitsfort

Deux guinguettes ont été organisées pour les seniors. Une en automne, le 26/10/2021 et une au printemps le 7/4/2022.

Ces évènements ont rassemblé une septantaine de personnes heureuses de profiter d'une après-midi chaleureuse. Un groupe musical anime l'après-midi permettant aux personnes de danser ; des tartes et boissons sont proposées au prix coûtant.

Nous avons bénéficié de l'aide de prestataires du Semja pour la mise en place, service à table et le rangement.

Un transport est proposé en cas de nécessité via les chauffeurs bénévoles du service Mobitwin.

Aide aux personnes moins mobiles - Service Mobitwin de Watermael-Boitsfort

Il s'agit d'un service de transport solidaire effectué par des chauffeurs volontaires pour les habitants ayant des difficultés de mobilité.

Son but est d'offrir des possibilités de transport afin de leur permettre de sortir d'un certain isolement social.

Les trajets demandés par les membres concernent pour la plupart des rendez-vous médicaux mais nous avons également des demandes pour accompagner les personnes âgées pour aller faire

leurs courses, un rendez-vous chez le coiffeur, une démarche administrative, un loisir ou une visite familiale ou amicale.

Le service Mobitwin est coordonné par une responsable avec l'aide d'un stagiaire CEFA à mi-temps.

La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h (en juillet et août de 10h à 13h).

Ce service répond réellement à un besoin : lutter contre la solitude et l'isolement social, déplacement financièrement démocratique, aide à la vie à domicile. Il favorise le lien social entre les habitants.

La demande de déplacement permet aussi de détecter d'autres situations difficiles et de les relayer vers les services adéquats.

Le service travaille donc en lien avec le réseau d'aide existant dans la commune.

Il permet également à certains bénévoles chauffeurs de se sentir utiles et/ou de se réintégrer après une maladie de longue durée, un burn-out ou la prise de cours de la pension.

Depuis les 3 vagues du Covid, le service reste fragilisé par le manque de bénévoles disponibles. Une nouvelle brochure a été réalisée en collaboration avec l'Asbl M'Pact afin de trouver de nouveaux chauffeurs bénévoles.

Une collaboration avec l'Asbl Vivre Chez Soi a été mise en place depuis juin 2017

La CMM aide au transport dans le cadre des activités organisées pour les bénéficiaires de Vivre Chez Soi. Le lundi après-midi, de 1 à 2 chauffeurs volontaires se rendent au domicile des membres afin de les conduire aux activités (restaurant, Maison Haute, yoga, Woluwe Shopping,...). Il est proposé aux chauffeurs volontaires de participer à l'activité s'ils le souhaitent.

Les membres peuvent également faire des demandes individuelles pour tout trajet.

Bilan chiffré : Premier trajet effectué le 19 juin 2015

Bilan chiffré au 31/08/2021 : Premier trajet effectué le 19 juin 2015

	2022 De septembre 2021 à août 2022	2021 De septembre 2020 à août 2021	2020 De septembre 2019 à août 2020	2019 De septembre 2018 à août 2019	2018 De septembre 2017 à août 2018
Nombres de membres	85	75	91	125	140
Nombre de chauffeurs	5	10	12	14	13
Nombre de trajets	1218	777	1544	2325	2922
Nombre de km	14.386	7176	13520	20371	20912

Evolution des trajets du 01/09/2021 au 31/08/2022

	Nombre de trajets	Nombre de km
Septembre 2021	66	1025
Octobre 2021	100	927
Novembre 2021	99	941
Décembre 2021	89	583
Janvier 2022	105	1138
Février 2022	108	1997
Mars 2022	121	1442
Avril 2022	87	928
Mai 2022	137	1389
Juin 2022	113	1346
Juillet 2022	101	1433
Août 2022	92	1237
Total	1218	14386

- Profil des membres :
Les membres ont entre 33 et 94 ans
- Profil des chauffeurs :
L'âge de nos chauffeurs varie entre 47 ans et 86 ans et ils ont les statuts suivants ; 1 personne en invalidité, 4 personnes pensionnées.

La responsable du service participe aux réunions et formations de la Plateforme du Volontariat afin d'échanger et de se mettre au courant de l'évolution du statut du volontaire.

Une réunion annuelle s'organise avec l'ensemble des services Mobitwin francophones. Cette année, elle a été reportée à l'automne 2022.

La responsable participe aux réunions du groupe de pilotage Belgique pour la région de Bruxelles. Ces réunions permettent de proposer des améliorations. Plusieurs projets sont à l'étude comme la possibilité de pouvoir utiliser des voitures partagées pour les chauffeurs sans véhicule, accompagnement des personnes à pied pour des courses à proximité,...

Personnel communal

Le service social a comme mission d'accueillir, d'écouter, d'informer, de conseiller et d'aider les membres du personnel de l'Administration communale qui en font la demande.

Durant la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022, hormis les demandes de prêts et dons sociaux, il a aidé 34 membres du personnel à effectuer diverses démarches administratives et/ou sociales.

Prêts sociaux et dons

Le Règlement du service social prévoit l'octroi de prêt aux agents définitifs et contractuels au service de l'Administration communale afin d'aider les membres du personnel à faire face aux difficultés de la vie. 2 prêts sociaux ont été octroyés entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022.

Il prévoit également l'octroi de dons pour les agents communaux atteints d'une maladie grave et de longue durée. Le montant de ce don est déterminé par la différence entre le salaire

théorique de l'agent hors primes et ses indemnités mutuelle augmentées des allocations diverses auxquelles il peut prétendre. Aucun don n'a été octroyé entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022.

Mise à la pension

Le service social a aidé administrativement 2 membres du personnel entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022 à effectuer les démarches pour leur mise à la pension du secteur public et salarié ou pour faire les démarches de pension de survie.

De plus, le service collabore à la constitution des dossiers avec l'assistante sociale de l'ORPSS qui effectue une permanence une fois par mois à la Commune pour les employés communaux.

Avantages sociaux accordés par l'administration communale

Télédistribution - Contribution communale aux frais d'abonnement en faveur des personnes handicapées

Cet avantage concerne les personnes handicapées en possession :

- d'une attestation générale de handicap stipulant une réduction d'autonomie à 12 points minimum délivrée par le SPF Sécurité Sociale ;
- d'une attestation de reconnaissance de la qualité de BIM délivrée par la mutuelle.

Ces personnes peuvent obtenir une intervention communale dans le prix de l'abonnement à la télédistribution.

2021/2022	2020/2021	2019/2020
25 interventions 743,75€	23 interventions 684,25€	25 interventions 743,75€

Cette intervention, d'un montant annuel de 29,75 €, est liquidée au prorata des tranches mensuelles d'abonnement payées à la Société de télédistribution.

Chèques-taxi

La Commune délivre des chèques-taxi, d'une valeur de 5,00 € aux personnes à mobilité réduite qui se trouvent dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun.

L'enquête sociale détermine si les conditions d'accès sont bien remplies. Elle règle également le nombre de chèques-taxi délivré par mois en fonction de la situation médicale du bénéficiaire (3 ou 5 chèques-taxi par mois).

Le service de la Vie Sociale envoie les chèques mensuellement au domicile du bénéficiaire.

	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Nombre de bénéficiaires	33	32	29
Nombre de chèques-taxi attribués (valeur 5,00 €)	820	269	720
Intervention des bénéficiaires	675 €	175,00 €	884,00 €
Intervention communale	3425 €	1.345 €	3.600,00 €

La Région de Bruxelles-Capitale octroi une subvention spéciale à l'occasion de l'acquisition par la Commune de chèques-taxis à valeur universelle sur le territoire de la Région auprès de la société à qui la mission de créer et d'organiser la distribution de chèques-taxis à valeur universelle lorsque ces chèques-taxis sont distribués par la Commune à des personnes à mobilité réduite ou à faible revenu répondant aux conditions et effectivement utilisés par ces personnes.

Démarches administratives - Introduction de dossiers auprès d'autres administrations

Dossiers de pensions

Le service de la Vie Sociale accueille, conseille et oriente les personnes pour toute question relative à la pension de salarié, la pension d'indépendant, la pension de survie, la GRAPA, la pension étrangère, la pension du secteur public, et à l'estimation de la pension.

Il introduit les demandes auprès du SFP et aide à compléter les formulaires de demande de pension et à la constitution des dossiers si nécessaire. Pour les personnes à mobilité réduite, un rendez-vous peut être pris à domicile.

Le service de la Vie Sociale doit régulièrement intervenir auprès du SFP pour résoudre les problèmes inhérents aux dossiers de pension.

Introduction des demandes de pension dans le régime des travailleurs salariés auprès du SFP

	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018
Pension de retraite	4	7	12	23	21
Pension de survie	1	0	1	10	6
Révisions	0	1	0	0	0
TOTAL	5	8	13	33	27

Introduction des demandes de pension dans le régime des travailleurs indépendants auprès de l'I.N.A.S.T.I.

	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018
Pension de retraite	3	2	2	5	8
Pension de survie	0	1	1	3	2
Révisions	0	0	0	0	-
TOTAL	3	3	3	8	10

Introduction des demandes de garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) auprès de l'O.N.P.

	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018
Demandes GRAPA	16	10	10	25	18

Accompagnement et suivi après l'introduction dans la constitution des dossiers pension

Le service a conseillé et accompagné 22 personnes dans la constitution du dossier de pension/survie/grapa.

Des rendez-vous à domicile sont organisés en cas de nécessité ce qui permet souvent de mettre d'autres aides nécessaires en place.

Dossiers de personnes en situation de handicap

Demandes d'allocations des personnes handicapées, de cartes de stationnement pour personnes handicapées, allocations familiales majorées, révisions administratives et/ou médicales et demandes avantages fiscaux pour le véhicule, EU disability card.

Le service de la Vie Sociale aide les personnes en situation de handicap à introduire et constituer leur dossier auprès du SPF Sécurité Sociale - Direction Générale des Personnes Handicapées. Depuis juillet 2016, le service doit introduire les demandes auprès du SPF Sécurité Sociale de manière informatisées via « My Handicap ». Il effectue des visites à domicile lorsque les personnes se trouvent dans l'incapacité de se rendre à notre bureau afin d'effectuer les demandes liées à leur état de santé.

L'informatisation de l'introduction des demandes bouleverse les habitudes et nécessite que la Commune aide davantage les personnes et leur famille dans ces démarches complexes.

En outre, la plupart des médecins s'adressent à nous afin de trouver les formulaires médicaux quand ils n'arrivent pas à le récupérer de manière informatisée via « E-health ».

Le service sert donc d'intermédiaire entre le SPF Sécurité Sociale, les habitants effectuant une demande et leurs médecins.

Le service informe et accompagne également les personnes pour ré-ouvrir leurs dossiers ou entamer un recours contre les décisions prises par le SPF Sécurité sociale.

Depuis 1^{er} janvier 2021, le service aide les habitants à introduire leurs demandes d'allocation pour l'aide aux personnes âgées (+65 ans) auprès Irsicare et non plus auprès de la DGPH.

De plus, la loi du 27 février 1987 relative aux allocations aux personnes handicapées a été adaptée le 20 décembre 2020 concernant la limite d'âge pour la perception de l'allocation de remplacement de revenus (ARR) et l'allocation d'intégration (AI) à partir de 18 ans et non plus de 21 ans. Cette modification a été d'application à partir de janvier 2021.

Durant la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022, il a introduit 116 dossiers dont :

	2021/2022	2020/2021	2019/2020
ARR/AI	47	39	27
APA	19	21	23
Cartes	38	27	33
Révisions	3	1	3
TVA	2	3	-
AF majorées	1	5	-
EU disability card	6	7	8
Reconnaissance	2	3	2
TOTAL	116	106	96

- **ARR/AI** : demande d'allocation de remplacement de revenu et d'allocation d'intégration (- de 65 ans) ;
- **APA** : demande d'allocation pour l'aide aux personnes âgées (+ de 65 ans) ;

- **Cartes** : demande de carte de stationnement pour handicapés ;
- **Révisions** : demande de révision administrative et/ou médicale (signalement changement situation);
- **TVA** : demande obtention avantages fiscaux liés au véhicule de la personne handicapées;
- **AF majorées** : allocations familiales majorées;
- **EU Disability card** : carte européenne pour un meilleur accès des personnes en situation de handicap à la culture, au sport et aux loisirs;
- **Reconnaissance de handicap** : demande d'attestation générale de handicap sans allocations.

Le service de la Vie Sociale aide les personnes en situation de handicap à introduire et constituer leur dossier auprès du SPF Sécurité Sociale ou Iriscare. Le service les accompagne durant la procédure de reconnaissance de handicap à réunir les documents demandés et à compléter les documents transmis. Une fois le handicap reconnu, nous activons également les avantages sociaux et fiscaux découlant du handicap des personnes (tarif téléphonique social, réduction du revenus imposable et du précompte immobilier ou réduction loyer dans logement social, tarif gaz et électricité social, allocation forfaitaire maladie chronique, etc).

En cas de décès du bénéficiaire d'une allocation ou d'une reconnaissance de handicap, les termes échus et non payés sont payés d'office à des ayants droits. Le service est chargé de retrouver ces ayants droits afin de les informer de la décision du SPF Sécurité Sociale et de les informer de la démarche à suivre pour récupérer les arrérages. Durant la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, le service a traité 4 dossiers d'arrérages.

Le service aide les personnes à constituer le dossier de « demande de renonciation au recouvrement d'une dette » lorsqu'une personne en situation de handicap a perçu indûment une allocation personnes handicapées et qu'elle se trouve dans l'incapacité de rembourser la dette. Cette demande doit être motivée et une enquête sociale sur les revenus/dépenses de la personne est demandée par le SPF Sécurité sociale. Durant la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, le service a traité 6 dossiers de renonciation à la dette.

Le service de la Vie Sociale oriente, informe et accompagne les personnes en situation de handicap auprès des services proposés pour améliorer le quotidien de celles-ci (tel que le Phare pour l'aménagement du logement, recherche d'emploi adapté, etc).

Le service informe et accompagne (si nécessaire) les personnes à faire la demande d'emplacement parking personnes handicapées auprès de la police. Durant la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, le service a aidé 9 personnes à effectuer cette demande auprès de la police.

Le service collabore à l'actualisation du pré-bilan des actions mises en place par l'administration dans le cadre de la Charte communale de l'Inclusion de la personne en situation de handicap.

Distinctions honorifiques

Les demandes sont transmises et gérées au Secrétariat du Bourgmestre.

Vérification de la conformité des milieux d'accueil en matière de protection incendie

Le service effectue la mise à jour de la conformité des milieux d'accueil (0 à 18 ans) en matière de protection incendie établis sur le territoire de Watermael-Boitsfort (16 milieux en 2021-2022) en ce compris les accueillantes d'enfants conventionnés.

Nous vérifions les éléments suivants :

- Le rapport de visite de prévention incendie effectué par SIAMU (valable 5 ans) ;
- L'entretien annuel des extincteurs ;
- L'assurance incendie ;
- L'entretien annuel de la chaudière (tous les 2 ans).

Vie sociale de la commune - Organisation de réceptions et d'événements communaux

Le service de la Vie Sociale avec le concierge organise et met à disposition le matériel (verres, tasses) et les boissons (vin, jus de fruits, eaux, café, ...) pour les diverses réceptions, réunions et formations organisées par les différents services de l'administration communale : 297 réunions et/ou formations (+12 réunions juste mise à disposition d'eau) et 24 événements durant la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022. Il organise le transport avec le service des Travaux publics pour les événements de plus de 50 personnes et l'engagement du personnel utile aux réceptions si nécessaire.

En outre, le concierge fait la mise en place, le catering et rangement des réunions et formations. Le service a également prêté du matériel pour 14 événements.

Le service gère les marchés publics et commandes avec les différents fournisseurs et assure la gestion du stock.

Une attention particulière est portée à supprimer les achats de bouteilles en plastique et réduire les emballages superflus.

D'autre part, il assure également le service floral lors d'événements organisés par l'administration communale tels que :

- ❑ Commémorations patriotiques : Les Trois cérémonies patriotiques ont été organisées en 2021/2022. Les gerbes ont cependant été déposées sur les différents monuments.
 - ✓ Cérémonie patriotique - Armistice du 11 novembre 2021.
 - ✓ Cérémonie d'hommage au Roi Albert 1^{er}, le 17 février 2022.
 - ✓ Cérémonie d'hommage aux victimes de la guerre 40-45, prévue le 8 mai 2022.
- ❑ Décorations florale hebdomadaire de la salle du Conseil.
- ❑ Commande de fleurs, bouquets, couronnes pour événements ponctuels.
- ❑ Fête du personnel : Chaque année, au mois de janvier, le service organise la fête du personnel communal dans les salons de la Maison Haute. En 2021, cette soirée n'a pas pu être organisée au mois de janvier 2021 en raison de la crise sanitaire.

Subsides

Des subsides sont octroyés aux sociétés locales des familles et aux œuvres philanthropiques à caractère social pour couvrir leurs frais de fonctionnement.

Chaque année, il est demandé aux bénéficiaires de justifier l'utilisation du subside octroyé au moyen d'un « formulaire de renseignements dans le cadre du contrôle et de la demande de subside » établi en collaboration avec les services culture, sport, jeunesse. Il leur est demandé de joindre à ce formulaire leur dernier rapport d'activité et les comptes s'y rapportant, ainsi que leur programme d'activités et leurs projets.

L'analyse de chaque dossier se fait sur base des critères d'attribution et de répartition fixés au Collège du 20/06/2020.

Répartition des subsides

Nom de l'Asbl subsidiée	Subsides 2019	Subsides 2020	Subsides 2021
Croix Rouge - Section Watermael-Boitsfort	1.000€	2.000€	2400€
Consultation O.N.E. « Trois Tilleuls »	500€	500€	500€
Asbl « Jamais Eux Sans Toi »	1.075€	1.075€	1.075€
Asbl « Les P'tits Créatifs »	-	500€	1000€
« Information et Planning Familial »	3.800€	2.300€	2.300€
« Office de Réadaptation Sociale »	175€	175€	175€
Asbl « Service de Santé Mentale »	700€	700€	700€
Asbl « Espace Rencontre »	650€	650€	650€
Asbl « Arc-En-Ciel »	500€	500€	500€
Asbl « Le Bateau Ivre»	300€	625€	700€
Asbl « Zoniënzorg »	700€	700€	1000€
Asbl « La Maison du Bonheur »	300€	500€	fermeture
Asbl « Pensionnat Henri Jaspar »	300€	300€	1000€
Asbl « Le petit vélo jaune »	275€	275€	275€
Asbl « AIS Delta »	-	200€	200€
Total	10.600€	11.200€	12.575€

Pour rappel, les modalités d'attribution et de répartition des subventions communales octroyées aux ASBL à caractère social et philanthropique sont les suivants :

Les modalités d'attribution fixées sont les suivantes :

- ✓ ASBL doit avoir minimum un an d'existence reconnue ;
- ✓ ASBL doit avoir ses activités principales sur le territoire de Watermael-Boitsfort ou avoir un impact sur la population de Watermael-Boitsfort ;
- ✓ ASBL doit effectuer la demande de subside chaque année au moyen du formulaire de demande de renseignements et le transmettre au service de la Vie Sociale et ce dans les temps;
- ✓ Si l'ASBL demande une augmentation de subside, celle-ci doit être dûment justifiée au service de la Vie Sociale en y apportant les preuves justifiant cette demande ;
- ✓ Toute nouvelle demande de subside de la part d'une Asbl, doit être impérativement transmise au service Vie Sociale ; ASBL doit répondre aux critères précités et sa demande sera analysée l'année suivante.

Les modalités de répartitions fixées sont les suivantes :

Nous maintenons les montants octroyés aux ASBL déjà subventionnées et nous augmentons le budget des ASBL en fonction ;

- du déficit budgétaire de l'ASBL sur base du dernier bilan comptable remis l'année précédente et nouveaux projets améliorant la qualité de vie des habitants de WB ;
- de la collaboration (active) entre Commune et l'ASBL.

4.8. URBANISME, MOBILITÉ, PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT & HYGIÈNE

URBANISME

Tél. : 02/674.74.32

Courriel : urbanisme1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Marie-Noëlle STASSART, 6^{ème} Echevine

Chef de service : Thierry STEINFORT

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 10 (secrétariat commun Urbanisme - Environnement
- Mobilité)

Attributions générales du service

Les missions urbanisme

Le service de l'aménagement du territoire encadre et met en œuvre la politique de développement urbain de la commune. Il élabore les plans et règlements communaux et participe à l'élaboration de projets communaux. Il émet des avis dans le cadre de consultations régionales en ce qui concerne l'aménagement du territoire.

Le service de l'urbanisme instruit les demandes de permis d'urbanisme, organise les enquêtes publiques et les commissions de concertation. Il conseille et renseigne les citoyens. Il sensibilise les citoyens à la préservation du patrimoine et au développement durable. Il est en charge du contrôle et des infractions urbanistiques. Il émet des avis dans le cadre de projets et de consultations régionales en ce qui concerne l'urbanisme.

Accueil - Renseignements urbanistiques - Conseils

Instruction des demandes de permis d'urbanisme :

- *actes et travaux de construction, démolition, transformation, modification (aspect extérieur : vérandas, châssis*, fenêtres de toitures*, enduits, isolation de façades, peintures, ...)* ; *travaux intérieurs* ; *abris de jardin** ; *aménagements de jardins; terrasses*), *abattages d'arbres** ... (* : Exonéré de frais de dossiers et de taxe communale)

Cadastre (transmission au Service Public Fédéral Finances)

Recherche d'archives (permis, autorisations et plans d'immeubles)

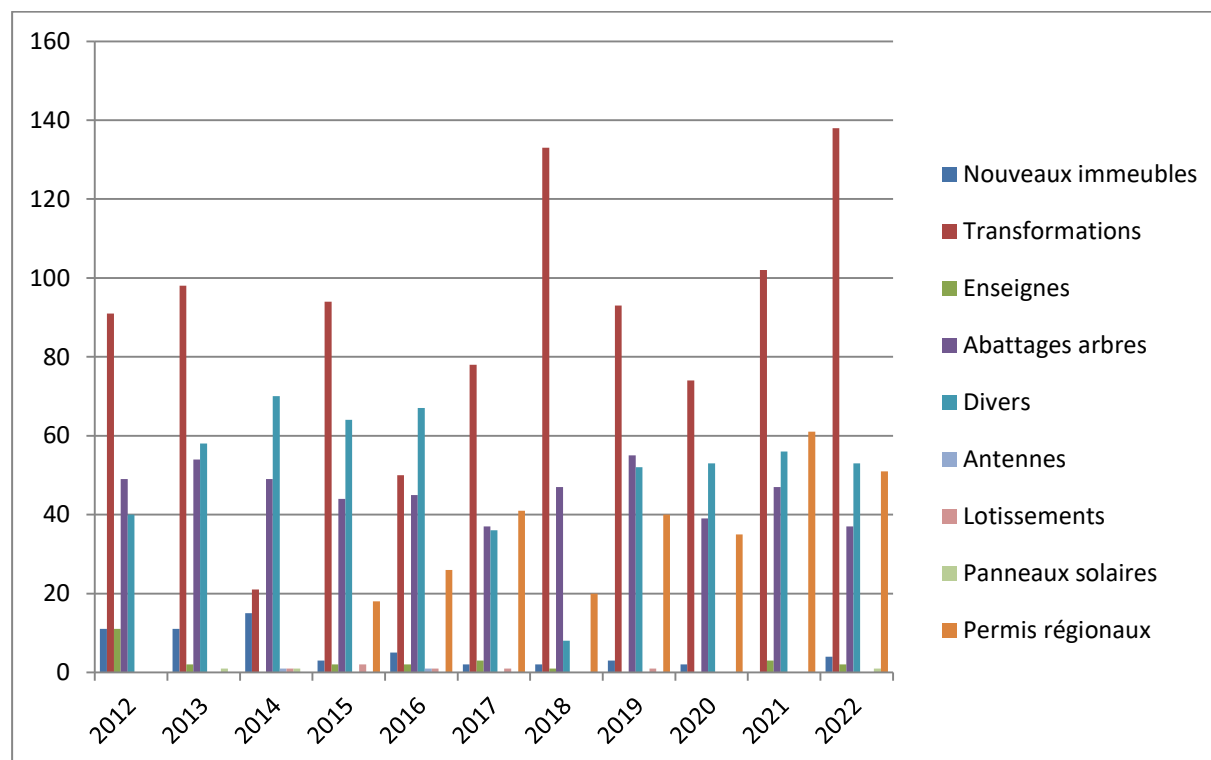
Permis d'urbanisme

- Etude des dossiers - Visite des lieux
- Rapports au Collège Echevinal
- Rédaction de courriers
- Organisation de réunions de projet
- Participation aux réunions de projet régionales
- Organisation des enquêtes publiques
- Explications techniques au public

- Organisation des Commissions de Concertation
- Rédaction des permis
- Contrôles de l'exécution des permis
- Recours au Gouvernement
- Infractions

Le Collège des Bourgmestre et des Echevins a délivré **224** permis d'urbanisme (exercice précédent : 201) répartis comme suit :

- **004** permis relatifs à des nouveaux immeubles (000)
- **133** permis relatifs à des transformations (102)
- **002** permis relatifs à des enseignes (003)
- **033** permis relatifs à des abattages d'arbres (047)
- **052** permis divers (056)
- **000** permis relatifs à des antennes (000)



* A partir de 2011, un nouvel arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale dispense de permis d'urbanisme la pose de panneaux solaires dans la plupart des cas.

Le Collège des Bourgmestre et des Echevins a délivré **000** permis de lotir (exercice précédent : 000).

Les agents régionaux habilités par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ont dressé **000** procès-verbal de constat d'infraction (003).

Les agents communaux habilités par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ont dressé **003** procès-verbaux de constat d'infraction (004) et **000** constats de fin d'infraction (002) et ont rédigé **033** signalements.

Les renseignements urbanistiques ont conduit à la régularisation de **018** biens non conformes (011).

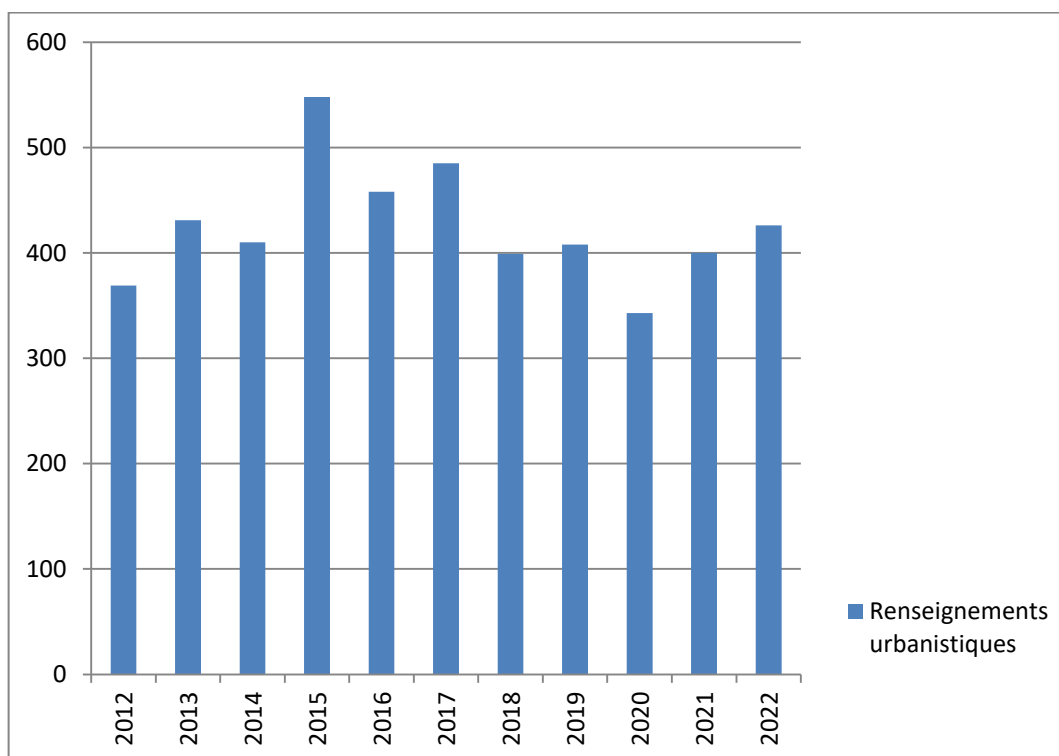
La Commission de concertation s'est réunie à **022** reprises (021) et a procédé à l'examen de **156** dossiers dont **125** soumis à des mesures particulières de publicité en application des dispositions du plan régional d'affectation du sol (143).

Le Collège des Bourgmestre et des Echevins a délivré **010** refus de permis d'urbanisme (exercice précédent : 007) et **000** refus de permis de lotir (exercice précédent : 000).

Le Fonctionnaire délégué a délivré **049** permis d'urbanisme (061) et **002** refus de permis d'urbanisme (001).

Renseignements urbanistiques

- Accueil et renseignements au public
L'accueil est accessible tous les matins pour les enquêtes publiques et tous les lundis (sauf période d'été juillet-août) dans un bureau aménagé à cet effet.
- Renseignements aux notaires
Le Collège des Bourgmestre et Echevins a répondu à **426** demandes de renseignements urbanistiques (exercice précédent 400).
- Rédaction de courriers



Hébergement touristique

- Etude des dossiers - Visite des lieux
- Délivrance d'attestation de conformité
- Rédaction de courriers
- **002** attestations de conformité (001)

Planification

- Plan Particulier d'Affectation du Sol zone 11 « Archiducs »
Etude en suspend
- Règlement Communal d'Urbanisme (révision)
Etude en suspend
- Etude du réaménagement de la place E. Keym
Etude en cours
- Etude relative aux voiries perméables en collaboration avec Bruxelles Environnement
Participation
- Zone de Revitalisation Urbaine « Dries »
Etude en cours
- Plan Régional d'Affectation du Sol
Révision en cours. Participation
- Règlement Régional d'Urbanisme
Révision en cours. Participation
- Arrêté relatif aux actes et travaux de « minime importance »
Participation

Divers

- Propositions de projets d'aménagement dans le cadre du groupe de travail POLUTRA
- Confection de dossiers de demande de permis d'urbanisme relatifs à des bâtiments communaux ou à des abattages d'arbres en collaboration avec le service des Travaux Publics
- Supervision de la mise en œuvre des installations d'éclairage public dans le cadre du plan lumière communal en collaboration avec le service des Travaux Publics
- Participation au développement de la base de donnée régionale « NOVACOM » - « NOVA 5.0 » et mise en place de l'application et de ses développements

Nouveautés - Événements de l'année

- Plan Particulier d'Affectation du Sol zone 11 « Archiducs » : 02 réunions du comité d'accompagnement. Suspension de l'étude
- Etude pour le réaménagement de la place E. Keym : permis d'urbanisme délivré par le Fonctionnaire délégué
- Zone de Revitalisation Urbaine « Dries » : élaboration du dossier de demande de permis d'urbanisme relative au réaménagement de la plaine de jeux du Dries et à l'installation d'une infrastructure cycliste aux abords immédiats de la plaine de jeux.

ENVIRONNEMENT

Tél. : 02/674.74.32

Courriel : environnement@wb1170.brussels

Autorité responsable : Odile BURY, 1^{ère} Echevine

Chef de service : Thierry STEINFORT

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 3 (2 x ½ partagés avec Mobilité)

Attributions générales du service

Les missions environnement

Le service environnement instruit les demandes de permis d'environnement, organise les enquêtes publiques et participe aux commissions de concertation en cas de permis mixte. Il conseille et renseigne les citoyens et les entreprises en matière d'installations classées. Il est en charge du contrôle et des infractions environnementales. Il sensibilise les citoyens à la préservation de l'environnement et organise des actions en ce sens. Il émet des avis dans le cadre de projets et de consultations régionales et participe à l'élaboration de projets régionaux et communaux en ce qui concerne l'environnement.

Accueil - Renseignements divers - Conseils

Instruction des demandes de permis d'environnement :

- Exploitation d'installations susceptibles d'occasionner des nuisances (bruit, déchets, pollution de l'air et de l'eau)
- Gestion des plaintes environnementales (bruit, odeur, rejet d'air...)

Permis d'environnement

- Etude des dossiers - Visite des installations
- Rapports au Collège Echevinal
- Rédaction de courriers
- Organisation des enquêtes publiques
- Explications techniques au public
- Participation aux Commissions de Concertation
- Rédaction des permis
- Contrôle des installations
- Recours au Collège d'Environnement
- Infractions

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a procédé à l'examen des dossiers suivants :

02 Permis d'environnement classe 1A (exercice précédent : (01)

30 Permis d'environnement classe 1B (16)

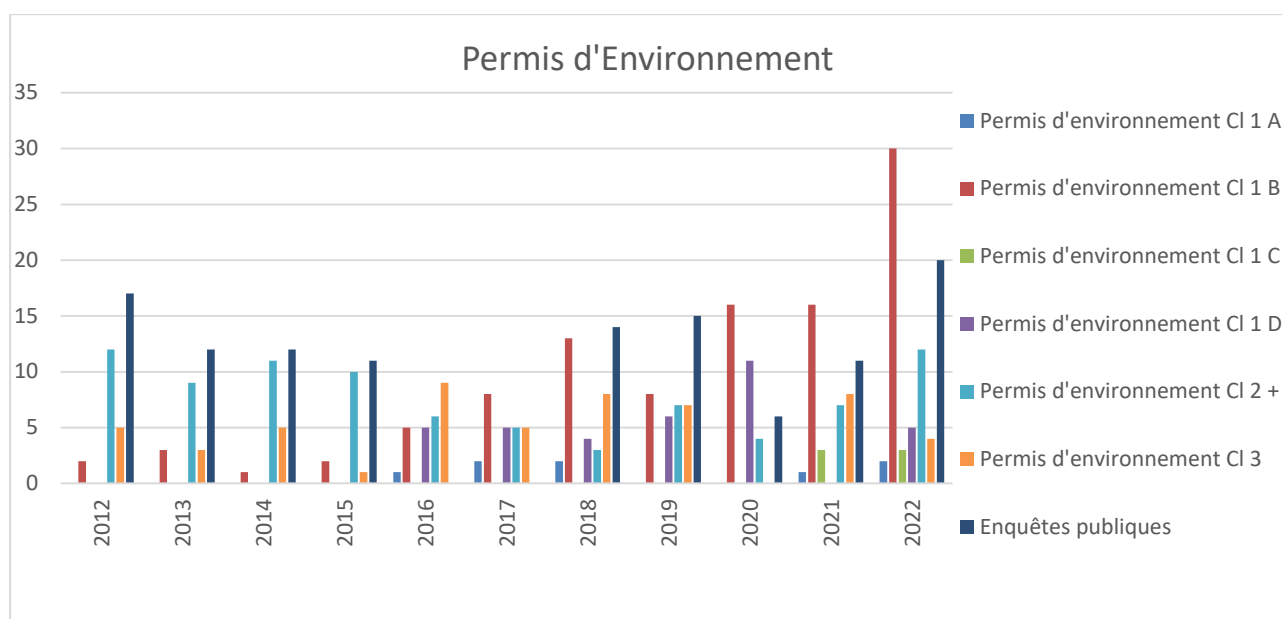
03 Permis d'environnement classe 1C (03)

05 Permis d'environnement classe 1D (00)

12 Permis d'environnement classe 2 et Installations Temporaires (07)

04 Permis d'environnement classe 3 (08)

00 Certificat d'environnement classe 1B (00)



Les agents communaux habilités par le Collège des Bourgmestre et Echevins ont dressé **00** procès-verbaux de constat d'infraction (exercice précédent : **00**). **01** avertissement a été envoyé à l'encontre de titulaires de permis d'environnement (**01**).

Dans le cadre de l'instruction des dossiers **20** enquêtes publiques ont été organisées (exercice précédent : **11**).

Plaintes environnement

- Visite chez les plaignants
- Inspection avec Bruxelles-Environnement / I.B.G.E.
- Rapports au Collège Echevinal

Le service de l'Environnement a procédé à l'examen de **12** dossiers de plainte (**00**).

Actions environnementales

- Opération Chats errants (prolongation de l'opération entamée en 1997) : suivi
- Opération « Maître-Composteur » (actions avec les Maîtres-composteurs de Watermael-Boitsfort) : suivi
- Economie d'énergie dans les bâtiments communaux (Action N° 10 - Agenda 21) : suivi
- Organisation des « Repair café » (Action N° 25 - Agenda 21) : suivi
- Mise en œuvre de l'octroi de primes aux particuliers pour la stérilisation et l'identification électronique des chats domestiques dans le cadre des actions régionales relatives au Bien Etre Animal : suivi

- Création d'une nouvelle prime à l'éducation canine dans le cadre des actions relatives au Bien-Etre Animal
- Processus VILCO (Ville Collaborative) : suivi et évaluation
- Plan Eau : bassin versant de la Woluwe (Zwaneweidebeek) : suivi
- Action régionale de Bruxelles Environnement « Réduction du bruit » : suivi
- Opération « Inspirons le Quartier » : suivi
- Opération « Ici commence la mer » : suivi
- Sensibilisation au nourrissage des animaux : suivi
- Groupe de travail « Ondes électromagnétiques » : suivi
- Mise en place d'un partenariat avec le collectif « Moineaux1170 » : campagne d'installation de 60 nichoirs sur les bâtiments publics et sur les façades de bâtiments de particuliers : suivi
- Prime eau pour la récupération des eaux de pluies : suivi

Divers

- Réunions relatives au développement de la base de donnée régionale « NOVACOM », « NOVA 5.0 » volet environnement
- Réunions organisées par Bruxelles-Environnement / I.B.G.E. (Gestion Permis Environnement, nouvelles procédures MY PERMIT, Groupe de travail Inspectorat-Communes, Division Inspection - Surveillance - Prévention - Autorisations ; bruit, développement durable, infractions permis d'environnement, Ordonnance Sol, Bien-Etre Animal, nouvelles législations...)
- Réunions organisées par BRULOCALIS
- Rencontre concertation inter-réseaux - Développement Durable
- Gestion du chantier RER : suivi
- Aménagement de la dalle RER : suivi
- Bruit à l'agora sportive G. Benoidt : suivi
- Bien-Etre animal : réunions avec les services de Police et Bruxelles Environnement
- Formations Bruxelles-Nature par Bruxelles Environnement
- Formation Ville Eau par Bruxelles Environnement

Nouveautés - Événements de l'année

- Participation à la Fête de l'agora sportive G. Benoidt
- Reprise de la gestion des potagers communaux : inventaire des parcelles et des locataires, prise de contacts

SANTÉ

Tél. : 02/674.75.21

Fax : 02/672.52.19

Courriel : sante1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Jean-François de LE HOYE, 4^{ème} Échevin

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : ½

Attributions générales du service

Le service de la Santé a pour objectif d'inciter la santé sous toutes ses formes. Pour ce faire, des actions sont menées aussi bien envers le grand public qu'au sein même de l'administration. Au côté du service de la Santé, le Comité Santé a pour tâche de remettre des avis et inciter des initiatives dans le domaine de la santé.

Ce comité, dont la composition reste ouverte, est principalement constitué de professionnels de la santé actifs dans notre commune, ainsi que de personnes qui de par leur expertise ou leur implication, servent de relais pour une certaine tranche de la population (CCCA par exemple).

En cette période de pandémie, le service de la Santé a également assuré la gestion de la crise COVID.

Nouveautés - Événements de l'année

Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers

Réunion du Comité de la Santé

Sous la présidence de Jean-Claude Hariga, aux dates suivantes : 29.10.2021, 11.03.2022 et 10.06.2022.

Le Comité se veut être un service aux habitants. Parmi les actions et/ou sujets abordés lors de ces réunions, citons :

- Etat des lieux et gestion de la crise sanitaire ;
- Point sur vaccination COVID-19 ;
- La gestion de la sortie d'hospitalisation ;
- Obésité, ou de bonnes habitudes alimentaires pour une santé saine, surtout dans les écoles ;
- Les collectes de sang ;
- Journée mondiale de lutte contre le Sida ;
- Information sur la Maison Sport Bien-Être ;
- Conférence sur l'alimentation des sportifs ;
- Accueil des réfugiés ukrainiens ;
- Etc.

Actions Santé

- 01 décembre 2021 : journée mondiale Sida. Sensibilisation du personnel communal par le port d'un petit ruban rouge ainsi que par l'adaptation de la signature électronique reprenant ce même petit ruban rouge et sensibilisation du grand public par la pose d'un grand calicot sur la Maison Communale.
- 21 décembre 2021 : organisation de collectes de sang en collaboration avec la Croix-Rouge de Belgique destinée au personnel de l'administration ainsi qu'au grand public dans les salons de la Maison Haute.
- Participation aux réunions de la COCOM permettant de suivre les décisions et la politique mise en place par la région de Bruxelles-Capitale dans le domaine de la vaccination. En pleine pandémie, réunion toutes les semaines, puis toutes les quinzaines pour devenir mensuelles. Actuellement les réunions ont été arrêtées et remplacé par la communication par la Cocom, d'un Bulletin Santé.
- Organisation de Vacci-Bus dans la commune :
En collaboration avec la Cocom, nous avons offert la possibilité d'une vaccination proche des habitants. Dans un premier temps, le vaccin à dose unique de Johnson & Johnson- a été proposé. Ensuite, le vaccin développé par Pfizer a été proposé. Celui-ci pouvait être administré comme troisième dose. Du 17 septembre 2021 au 16 mars 2022 1.831 doses ont été administrées.
Cette organisation a été couronnée de succès grâce à la collaboration avec les différents services communaux et la participation active du service des gardiens de la Paix. De nombreuses associations de la commune ont également relayé l'information sur ces Vacci-Bus.
Notons qu'il est toujours possible de se faire vacciner sur le territoire communal : soit chez les médecins (sur rendez-vous avec possibilité chez certains médecins, d'une vaccination à domicile) soit à la pharmacie du Dries (par un médecin les lundis et vendredi).
- Communication aux médecins et au Comité Santé du 'Bulletin Santé' de la Cocom permettant de poursuivre l'état du Covid-19 en Région de Bruxelles-Capitale.
- Appel aux dons pour l'Ukraine de matériel médical urgent.
En collaboration avec la Belgium CCI (*Chamber of Commerce and Industry Belgium and Luxembourg for Ukraine*), nous avons organisé dans l'ensemble des pharmacies de la commune une récolte de matériel médical d'urgence pour l'Ukraine. Contacts et promotion et récolte par la commune, acheminement vers l'Ukraine par la Belgium CCI.
- La « Boîte jaune » continue à être distribuée. Cette boîte est un moyen de communication entre le patient et l'hôpital ou les services de secours. Elle a été relancée auprès des médecins et pharmaciens et a été aussi promue auprès de la population par le service de la santé et par le CCCA.
- Sortie d'hôpital : Parmi les principales difficultés relayées par les professionnels de la santé de notre Commune, figurent en première place, les problèmes de retour à domicile après hospitalisation (opérations, traitements de maladie, séjours psychiatriques, prises

en charge aux urgences). Depuis 2017, la commune a pris différentes actions pour améliorer la situation. Nous avons adressé des courriers à la Ministre fédérale concernée, nous avons effectué des contacts et des échanges avec les directions et les services sociaux des hôpitaux afin de les sensibiliser à ce problème. Cette année, nous avons relancé les hôpitaux bruxellois via leurs services de médiation. Des retours positifs nous permettent d'avancer dans cette problématique.

- 22 mars 2022 : Conférence Alimentation des sportifs - Dans la lignée de la philosophie du « Good Food », le service de la santé a organisé une conférence sur l'alimentation des sportifs avec le conférencier Serge Pieters, diététicien agréé dans la nutrition du sportif, conventionné ADEPS pour le suivi des sportifs de haut niveau et amateurs.

Animations récurrentes Santé

Alzheimer

Une nouvelle convention prendra effet le 1er octobre 2021 et a été conclue pour une durée déterminée d'un an, sans tacite reconduction.

- a) *Café-Souvenirs Alzheimer* - Tous les deuxièmes mardis du mois, entre 14h et 16h, (à quelques rares exceptions près) à la gare de Watermael. Pour rappel, le Café Souvenir a pour but d'engendrer des discussions et des souvenirs auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées, et ce, grâce à l'aide spécialisée d'un ergothérapeute.
- b) *Rendez-vous Psychomotricité* - Tous les quatrièmes mardis du mois (à quelques rares exceptions près) entre 14h et 16h à la gare de Watermael.
Toujours dans la volonté de créer des sessions de gymnastique douce pour les patients atteints d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

ASBL Similes

Tous les 3èmes mardis du mois, de 17h à 19h en la gare de Watermael.

Similes épaula les familles et les patients atteints notamment de schizophrénie, troubles bipolaires, dépression, T.O.C, ... dans la défense de leurs intérêts matériels et moraux, en œuvrant notamment en faveur de l'amélioration des mesures sociales.

HYGIÈNE

Tel : 02/674.74.32

Courriel : urbanisme@wb1170.brussels

Autorité responsable : Odile BURY, 1^{ère} Echevine

Chef de service : Thierry STEINFORT

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1 (2 x ½ partagés avec Environnement)

Attributions générales du service

Les missions hygiène

Le service de l'hygiène surveille, en collaboration avec l'AFSCA et BRULABO, les établissements en contact avec des denrées alimentaires accessibles au public. Il communique et relaie les mesures préconisées par les instances concernées en cas d'épidémie ou d'épizootie.

Les différentes missions qui incombent au service de l'Hygiène sont en fait partagées par les services de Police, des Travaux Publics, de la Vie Economique, de l'Urbanisme et de l'Environnement.

La Commune est affiliée à BRULABO (anciennement dénommé LIBCB). Ce Laboratoire œuvre tant au point de vue du contrôle des marchandises dans les grandes surfaces ou chez les petits commerçants, qu'au point de vue, par exemple, de la qualité des repas scolaires ou celle de l'eau dans les piscines communales.

Il analyse régulièrement les qualités hygiéniques, bactériologiques et nutritives des repas servis dans les établissements scolaires communaux et au CPAS.

Délivrance de Certificat d'Hygiène (lieux accessibles au public)

Hygiène des denrées alimentaires (lieux de fabrication, de vente) : contrôle des établissements

Hygiène des bâtiments communaux

Contrôles

- Visites des lieux
- Rapports au Collège Echevinal
- Rédaction de courriers

Le Laboratoire Intercommunal de Chimie et de Bactériologie de l'Agglomération bruxelloise a effectué des contrôles sur le territoire communal qui ont donné lieu à des avertissements adressés par le Collège des Bourgmestre et Echevins aux établissements déclarés insatisfaisants.

Divers

- Echange de pratiques de terrain avec l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité Alimentaire)
- Echange de pratiques de terrain avec BRULABO
- Dératisation et élimination des nuisibles dans les bâtiments communaux : suivi

S.I.P.P.T.

SERVICE INTERNE POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL

Tél. : 02/674.75.18

Fax : 02/674.75.10

Courriel : dmichaux@wb1170.brussels

Autorité responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre Chef de service : Dominique MICHAUX Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1
--

Tout employeur est tenu de mener une politique en matière de bien-être et de disposer d'un service interne pour la prévention et la protection au travail.

La "loi bien-être" (loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail) constitue la base de la législation sur la sécurité et la santé au travail. En marge de cette loi, des arrêtés d'exécution sont également pris. Ces dispositions sont rassemblées dans le Code sur le bien-être au travail.

Attributions générales du service

Assister l'employeur dans l'exécution de sa politique relative au bien-être.

Le bien-être est recherché par des mesures qui ont trait à :

- La sécurité du travail ;
- La protection de la santé du travailleur au travail ;
- La charge psychosociale occasionnée par le travail (violence, harcèlement,...) ;
- L'ergonomie ;
- L'hygiène du travail ;
- L'embellissement des lieux du travail ;
- Les mesures prises en matière d'environnement.

Dans le cadre de la gestion dynamique des risques :

- Conseiller, collaborer et assister concernant, entre autre, l'analyse des risques, l'analyse des accidents et les maladies professionnelles, l'organisation du travail, les instructions, la formation, l'accueil, le recours à des tiers, les procédures d'urgence,...
- Répondre aux obligations administratives telles que rapports mensuels, rapports annuels, communications, secrétariat du Comité de concertation.
- Etre à disposition de l'employeur, de la ligne hiérarchique et du travailleur pour rendre des avis.

Dans le cadre des relations intra entreprise :

Travailler en collaboration avec les différents chefs de service.

Dans le cadre des relations inter entreprise :

Etre le Contact et l'interlocuteur en matière de bien-être pour toute personne qui visite l'Administration à titre professionnel comme le SEPPT, l'inspection du travail, les services de contrôle techniques, les pompiers, les organisations représentatives (partenaires sociaux et organisations de conseillers en prévention),...

Missions habituelles

En matière de sécurité

- Analyse de risques ;
- Analyse des accidents du travail ;
- Recherche sur les caractéristiques techniques de nouvelles machines, outils,... ;
- Emission d'avis sur des postes de travail, nouvelles machines, méthodes de travail, projet d'aménagement, ... ;
- Suivi des contrôles périodiques des organismes agréés ;
- Mise en conformité et entretien des ascenseurs ;
- Avis sur équipement de protection individuelle.

En matière de sécurité incendie

- Réalisation de plans d'évacuation ;
- Collaboration à l'établissement de plan interne d'urgence ;
- Visites de prévention incendie en relation avec les pompiers et suivi ;
- Entretien des moyens d'extinction (extincteurs, dévidoirs) et des moyens d'alerte ;
- Avis sur le placement de porte coupe-feu, éclairage de secours,...

Obligations administratives

- Rapport annuel ;
- Plan annuel quinquennal ;
- Rapport mensuel ;
- Rapports de visite ;
- Tenue et mise à jour de la documentation du SIPPT (inventaire amiante, inventaire des produits chimiques,...).

En matière de la santé du travailleur

- Organisation des premiers secours et gestion de la pharmacie ;
- Avis sur l'ergonomie du poste de travail ;
- Avis sur l'utilisation de produits chimiques ;
- Plan de gestion des assuétudes en collaboration avec GRH.

Dans le cadre de la charge psychosociale

- Relations avec les personnes de confiance de l'administration ;
- Analyse des actes de violence externe et proposition de solution en collaboration avec les différents acteurs.

Dans le cadre de l'environnement : (en relation avec le service de l'environnement)

- Organisation et gestion des actions techniques à mettre en œuvre en vue d'obtenir un permis d'environnement ;

- Prise de contact avec des organismes privés en vue d'établir des reconnaissances de l'état de sol ;
- Recherche sur des alternatives aux produits phyto-pharmaceutiques (herbicides, pesticides, ...).

Mais aussi

- Visite des lieux de travail (rapports et suivis) ;
- Tenue de la réunion mensuelle du comité de concertation ainsi que le suivi ;
- L'hygiène des lieux de travail (cuisines crèches, ...) ;
- Relations avec les différents acteurs de la prévention, externes à la Commune (médecine du travail, inspection du travail, pompiers, fond des maladies professionnelles, ...) ;
- Proposition de formations en prévention spécifiques, adaptées aux travailleurs et en fonction des besoins en collaboration avec le service Formation.

Événements marquants de l'année (liste non exhaustive)

Organisation du travail

- Mise en place d'une nouvelle collaboration avec le CESI (Service externe de prévention et de protection au travail) - surveillance médicale - grille des risques, formations, état des lieux du travail SIPPT ;
- Participation à la mise en place du télétravail.

Sécurité au travail

- Amiante : suivi inventaire amiante ;
- Visite des lieux de travail (crèches Gilson, Roitelets, Archiducs et les copains d'abord, Maison Haute...) ;
- Permis de feu : chantier sous-sol Maison Haute.

Sécurité incendie

- Relation avec le SIAMU : visites de prévention (centre technique, crèche Gilson) ;
- Entretien des équipements (extincteurs, échelles, escaliers de secours) ;
- Réflexion sur la prévention incendie (sortie de secours dans les écoles) ;
- Analyses de risques (PAC mobile).

Protection de la santé des travailleurs

- Coronavirus : suivi et communication aux travailleurs.

Risques psychosociaux

- Suivi de registres d'actes de violence.

MOBILITÉ

Tél. : 02/674.74.32

Courriel : mobilite1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Marie-Noëlle STASSART, 6^{ème} Echevine

Chef de service : Thierry STEINFORT

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 2 (2 x ½ partagés avec Environnement)

Attributions générales du service

Les missions Mobilité

Le service de la mobilité encadre et met en œuvre la politique de mobilité de la commune. Il élabore les plans et règlements communaux. Il participe à l'élaboration de projets de mobilité régionaux et communaux. Il émet des avis dans le cadre de consultations régionales en ce qui concerne la mobilité. Il organise la « Journée Sans Voiture » et diverses actions de sensibilisation autour de la mobilité. Il est en charge du plan communal de déplacement d'entreprise. Il participe à la cellule POLUTRA (police - urbanisme - travaux publics) qui examine les questions locales de mobilité.

Gestion du Règlement Complémentaire Général en matière de circulation routière.

Participation à la cellule POLUTRA (analyse de problèmes de voirie par les services de police, de l'urbanisme et des travaux publics)

Actions Mobilité

- Brevet du cycliste : suivi
- Participation à la « Journée sans Voiture » : suivi
- Participation à la « Semaine de la Mobilité » : suivi
- Zones bleues : suivi
- Participation à l'action « Be Bright use a light » : suivi
- RER vélo « Etude d'aménagement d'une voie verte le long de la ligne de chemin de fer L26 » : suivi
- Mise en place de stationnement vélo « Etude participative de placement d'arceaux vélo » : 2^{ème} phase
- Placement de boîtes vélos : suivi
- Placement de radars préventifs : suivi
- Prime communale « Entretien - Réparation de vélo » : suivi
- Développement de l'implantation des bornes de rechargement électrique sur le domaine public
- Apaisement du quartier de « La Futaie » : suivi
- Reprise de la gestion du stationnement par Parking.Brussels : réunions de travail préparatoires

Divers

- Réunions « Mobilité » organisées par BRULOCALIS
- Réunions « Mobilité » organisées par Bruxelles Environnement (I.B.G.E.) et Bruxelles Mobilité
- Plan de Déplacement Entreprise de l'administration
- Participation aux actions de « Soutien régional aux actions communales de mobilité »
- Participation au groupe de travail mis en place par Bruxelles Mobilité pour l'étude des répercussions de la mise à sens unique du Pont Fraiteur
- Participation à l'étude « Bois de La Cambre » mise en œuvre par la Ville de Bruxelles
- Participation à la mise en place d'un tunnel cycliste et à la révision de la circulation drève de Bonne Odeur
- Étude du réaménagement d'une portion de l'avenue L. Wiener : suivi
- Etude in situ des itinéraires pour le charroi RER avec les services de Police et de la Voirie

Nouveautés - Evénements de l'année

- Participation à la réflexion régionale relative aux Drop Zones et à la Micro Mobilité
- Avis sur le Plan d'Action Communal de Stationnement de la Commune d'Ixelles

4.9. RÉGIE FONCIÈRE

RÉGIE FONCIÈRE

Tél : 02/674.74.42

Courriel : regie.fonciere@wb1170.brussels

Autorité responsable : Benoît THIELEMANS, 3^{ème} Echevin

Chef de département : Jean-Louis STELLIAN

Chef de service : Jean-François JACQUES

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 6

Attributions générales du service

La Régie Foncière communale a été créée en 1977 et assure la gestion du patrimoine privé communal. A ce titre, elle met en location principalement des logements publics, et accessoirement des garages, des commerces, des bureaux, des ateliers d'artistes, ainsi que des parcelles de potagers. Elle en assure la gestion locative journalière, la gestion des candidatures et attributions, la gestion technique et l'entretien du patrimoine ainsi que la gestion financière.

La Régie Foncière Communale réalise des travaux de rénovation du patrimoine privé communal et des travaux de construction afin de créer de nouveaux logements publics. Elle dispose d'un budget séparé du budget communal.

En 2015, le nouveau règlement d'attribution a été mis en place ainsi qu'une commission d'attribution composée de fonctionnaires communaux.

En 2018, une grille des loyers a été approuvée par le Conseil communal et le règlement d'attribution a été amendé.

En 2019, l'indexation annuelle de la grille des loyers 2018, selon l'indice santé de référence de décembre 2018, et des amendements au règlement d'attribution ont été approuvés par le Conseil communal du 15/10/2019.

Description et évaluation du parc immobilier en 2021-2022

Le parc immobilier privatif se compose de 6 catégories :

1. Les logements : 181 biens
2. Les parkings : 110 emplacements
3. Les locaux : 9 biens
4. Les commerces : 8 biens
5. Les infrastructures sportives : 1 bien
6. Les infrastructures médicales : 1 bien

Soit **310** biens en gestion locative

Les logements

La catégorie des logements se compose de 8 sous-catégories :

- Les logements sociaux : 52 biens
- Les logements modérés : 119 biens
- Les logements - PMR : 7 biens
- Les logements communautaires loués par des ASBL : 3 biens
- Les logements loués par la commune : 3 biens
- Les logements d'urgence : 1 bien
- Les logements loués par le CPAS : 2 biens
- Les logements accompagnés : 2 biens

Soit **181** logements en gestion locative

Les parkings

La catégorie des parkings se compose de 3 sous-catégories :

- Les garages : 46 emplacements
- Les emplacements : 58 emplacements
- Les emplacements 2 roues : 6 emplacements

Les locaux

La catégorie des locaux se compose de 3 sous-catégories :

- Les ateliers d'artistes : 4 biens
- Les bureaux loués à des privés : 1 bien
- Les bureaux loués à des ASBL : 3 biens
- Les bureaux de l'administration : 1 bien

Les commerces

La catégorie des commerces se compose de 2 sous-catégories :

- Les commerces loués à des privés : 5 biens
- Les commerces loués à des ASBL : 3 biens

Les infrastructures sportives

- Manège loué à une ASBL : 1 bien

Les infrastructures médicales

- Maison Médicale de Watermael-Boitsfort/Auderghem : 1 bien

Candidats-Locataires et locataires 2021

Candidats-Locataires

Le tableau ci-dessous fournit une description détaillée des candidats-locataires par catégorie :

Bilan des inscriptions au registre (période du 01/09/2021 au 31/08/2022)

Type	Nombre	1ch	2ch	3ch	4ch	5ch
Sociaux	727 (-13)	232	191	167	131	6
Modérés	115 (+4)	35	11	39	28	2
PDM	2 (-1)	2	0	0	0	0
Total	844 (-10)	269	202	206	159	8

Bilan des attributions en 2021 (période du 01/09/2021 au 31/08/2022)

Type	Nombre	1ch	2ch	3ch	4ch	5ch
Sociaux	0	0	0	0	0	0
Modérés	8	1	4	3	0	0
PMR	0	0	0	0	0	0
Total	8	1	4	3	0	0

Dans le cadre de l'accueil d'urgence de réfugiés de guerre ukrainiens :

- La Régie Foncière à mis à disposition 3 logements moyens 2 chambres faisant partie de son patrimoine.
- Des conventions d'occupation ont été passées entre la Régie Foncière et la SC « En bord de Soignes » pour la mise à disposition de 3 logements supplémentaires (2 studio 1 chambre et 1 appartement 2 chambres faisant partie du patrimoine de la SC « En bord de Soignes »).

Grille des loyers 2022

GRILLE DES LOYERS - RÉGIE FONCIÈRE 2022					
LOGEMENTS MOYENS					
Typologie du logement	Logement de petite surface	Logement de surface moyenne	Logement de grande surface		Supplément pour jardin
1CH	- de 58 m ²	58 m ²	+ de 58 m ²		
	601 €	630 €	658 €	+	54 €
2CH	- de 82 m ²	82 à 85 m ²	+ de 85 m ²		
	767 €	794 €	822 €	+	54 €
3CH	- de 100 m ²	100 à 125 m ²	+ de 125 m ²		
	876 €	903 €	950 €	+	54 €
4CH	- de 120 m ²	120 à 160 m ²	+ de 160 m ²		
	985 €	1.013 €	1.041€	+	54 €
5CH	- de 150 m ²	150 à 180 m ²	+ de 180 m ²		
	1.041 €	1.065 €	1.095 €	+	54 €

Indexation annuelle selon indice santé de référence de décembre 2021.